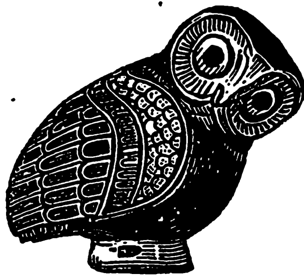
COLLECTION DES UNIVERSITÉS DE FRANCE
publiée sous le patronage de l'ASSOCIATION GUILLAUME BUDÉ

HÉRODOTE

INTRODUCTION

NOTICE PRÉLIMINAIRE
SUR LA VIE ET LA PERSONNALITÉ D'HÉRODOTE
ET
SUR LA PRÉSENTE ÉDITION

PAR
PH.-E. LEGRAND
Correspondant de l'Institut
Professeur honoraire de l'Université de Lyon



PARIS
SOCIÉTÉ D'ÉDITION « *LES BELLES LETTRES* »
95, BOULEVARD RASPAIL
1932

Conformément aux statuts de l'Association Guillaume Budé, ce volume a été soumis à l'approbation de la commission technique, qui a chargé M. P. Chantraine d'en faire la revision et d'en surveiller la correction en collaboration avec M. Ph.-E. Legrand.

I

SUR LA VIE ET LA PERSONNALITÉ D'HÉRODOTE[1]

PATRIE D'HÉRODOTE

Hérodote était d'Halicarnasse. S'il était sûr que la phrase initiale de son ouvrage ait été rédigée par lui telle que les manuscrits la donnent : Ἡροδότου Ἁλικαρνησσέος ἱστορίης ἀπόδεξις ἥδε, il n'y aurait pas lieu de chercher d'autres témoignages ; mais on a, ainsi que nous verrons, de sérieuses raisons d'en douter ; il serait donc imprudent de se reposer sur ce texte. Le plus ancien document incontestable où l'ethnique Ἁλικαρνασσεύς apparaisse aujourd'hui accolé au nom d'Hérodote est l'inscription de la base d'une statue qui ornait la bibliothèque de Pergame, construite par Eumène II (197-159) dans la première moitié du IIe siècle avant l'ère chrétienne[2]. Une inscription rhodienne, en vers, où il est dit qu'Hérodote et Panyassis illustrèrent Halicarnasse[3], une épi-

1. A dessein, j'ai pris pour centre des observations qui vont suivre la personne de l'écrivain. De la genèse et de la structure de son œuvre, des sources de son information, si magistralement étudiées par M. Jacoby dans la *Real-Encyclopädie* de Pauly-Wissowa (Supplem. 2es Heft, article *Herodotos*), il ne sera parlé ici qu'incidemment ; j'y consacrerai plus de détail en tête des chapitres successifs. — Sur la biographie d'Hérodote, voir en particulier Hauvette, *Hérodote historien des guerres médiques*, p. 2 et suiv. ; Jacoby, *o. l.*, col. 205 et suiv.

2. *Altertümer von Pergamon*, inscription n° 199.

3. IG XII 1 145 : Ἁλικ]α[ρνα]σσοῦ κραναὸν πέδον ὧν διὰ μολπὰ[ς] [κλεινὸν ἐν] Ἑ[λλήν]ων ἄστεσι κῦδο[ς ἔ]χει. D'après les formes des

taphe fictive, où l'écrivain est appelé « fils d'une patrie dorienne »[1], — derechef, c'est d'Halicarnasse qu'il s'agit, — datent probablement l'une et l'autre de la période hellénistique ; on ne peut rien affirmer de précis. A l'époque romaine, l'origine halicarnassienne d'Hérodote est admise, explicitement ou implicitement, par presque tous ceux qui ont parlé de lui : par Denys d'Halicarnasse ; par Strabon ; par Plutarque ; par Ptolémée Chennos ; par Lucien ; par l'auteur du traité Περὶ ἑρμηνείας ; par Aelius Aristide[2]. Seul, l'empereur Julien[3], parlant du Θούριος λογοποιός, semble faire exception ; et encore n'est-ce qu'une apparence. Cette origine halicarnassienne est affirmée aussi par Suidas, dans les notices biographiques consacrées à l'historien lui-même et au poète épique Panyassis, où il est dit en outre que la famille d'Hérodote était une famille « en vue » (τῶν ἐπιφανῶν) ; que son père avait nom Lyxès ; sa mère, Dryo (ou Rhoio) ; son frère, Théodoros ; qu'il était proche parent (ἐξάδελφος) de Panyassis ; qu'il dut, à cause du tyran Lygdamis, émigrer à Samos ; que, plus tard, il revint et chassa le tyran[4]. A quelques détails près, cet ensemble de rensei-

lettres telles qu'elles sont reproduites dans le *Corpus*, M. Bourguet attribuerait volontiers cette inscription à la seconde moitié du IIIe siècle avant notre ère ; « mais », ajoute-t-il, « quelle confiance peut-on avoir dans des majuscules typographiques ! » M. Jacoby se demande si elle ne serait pas de l'époque d'Hadrien.

1. Δωριέων βλαστόντα πάτρης ἄπο. L'inscription (II 21 dans le supplément de l'*Anthologie* de Cougny) est citée, sans indication de provenance, par Étienne de Byzance s. v. Θούριοι. Dans les scholies de Tzétzès, *Chil.* I 19 (Cramer, *Anecd. Oxon.*, III 350), il est dit d'elle : οὗ Ζήνων ἐν τῇ τετάρτῃ τῶν Εὐθυνῶν (Ἐθνικῶν Preger) μνημονεύει ; il doit s'agir du grammairien Zénon de Myndos, peut-être contemporain de Tibère.

2. Den. Halic., *De Thucydide,* 5 ; Strabon, XIV 2 16 ; Plut., *De Herodoti malignitate,* 35 ; *De exilio,* 13 ; Photius, *Bibl.,* 148 b 13 ; Lucien, *Herodotus vel Aetion,* 1 ; *De domo,* 20 ; Περὶ ἑρμηνείας, 17, 44 ; Ael. Arist. t. II, p. 513 Dindorf.

3. *Ep.* 52 (Bidez).

4. S. v. Ἡρόδοτος : Ἡρόδοτος Λύξου καὶ Δρυοῦς, Ἁλικαρνασσεύς, τῶν ἐπιφανῶν, καὶ ἀδελφὸν ἐσχηκὼς Θεόδωρον. Μετέστη δ' ἐν Σάμῳ διὰ Λύγδαμιν, τὸν ἀπ' Ἀρτεμισίας τρίτον τύραννον γενόμενον Ἁλικαρνασσοῦ ...Ἐλθὼν δ' εἰς Ἁλικαρνασσὸν καὶ τὸν τύραννον ἐξελάσας...

gnements semble puisé à bonne source et inspire confiance. Il se peut que le biographe de qui dépend Suidas ait cédé au désir d'établir entre deux compatriotes illustres, Hérodote et Panyassis, un lien de parenté qui n'existait pas ; — on voit effectivement, dans la notice consacrée à Panyassis, que ce lien n'était pas toujours présenté de la même façon, le père d'Hérodote passant tantôt pour le frère du père de Panyassis, tantôt pour le mari d'une sœur. Il est possible aussi, probable même, qu'en disant d'Hérodote qu'il chassa le tyran Lygdamis (ἐξελάσας), le biographe lui attribua un rôle de premier plan qui ne fut pas le sien. Le reste ne présente en soi rien de suspect. Rien n'empêche de penser qu'un érudit de la studieuse période hellénistique, — on a songé à Démodamas « d'Halicarnasse ou de Milet », auteur d'une monographie περὶ Ἁλικαρνασσοῦ[1], le même, peut-être, qui fut général des deux premiers Séleucides et qui composa des ouvrages de géographie[2], — l'ait tiré de documents officiels : d'un acte, par exemple, commémorant les discordes civiles dont Halicarnasse fut le théâtre au temps de Lygdamis et dont nous avons un écho dans l'inscription n° 45 du recueil de Dittenberger (3e éd.) ; du texte d'une sentence rendue contre des conjurés; ou bien, au contraire, d'un décret récompensant ceux qui renversèrent le tyran. Aucun trait de l'œuvre d'Hérodote ne contredit l'idée que l'auteur soit d'Halicarnasse. Bien plutôt, l'abondance et la révérence avec lesquelles il parle d'Artémise[3], princesse d'Halicarnasse à l'époque de la grande guerre médique, la connaissance qu'il a d'incidents de l'histoire locale[4], d'autres détails encore que nous relèverons à l'occasion, paraissent le corroborer.

S. v. Πανύασσις : Πανύασσις Πολυάρχου Ἁλικαρνασσεύς... Ἱστόρηται δὲ Πανύασσις Ἡροδότου τοῦ ἱστορικοῦ ἐξάδελφος...

1. Athénée, 682 d. Ce Démodamas était probablement Milésien, et il pouvait avoir reçu le droit de cité à Halicarnasse en récompense de sa sollicitude pour l'histoire et les gloires de la ville.

2. *Fragm. hist. graec.* de Müller, II, 444.

3. VII 99 ; VIII 68-69, 87-88, 93, 101-103.

4. I 144.

SA FAMILLE

Que signifie au juste cette indication de la notice : qu'Hérodote était τῶν ἐπιφανῶν ? D'un passage du livre II chapitre 143, on a souvent déduit que sa famille appartenait à la noblesse. La déduction me semble contestable. Dans le passage en question, Hérodote raconte qu'à Thèbes d'Égypte l'historien Hécatée avait exposé sa généalogie, d'après laquelle son seizième ancêtre aurait été un dieu ; et qu'en réponse ses guides lui firent voir οἷόν τι καὶ ἐμοὶ οὐ γενεηλογήσαντι ἐμεωυτόν les statues de cent quarante-cinq prêtres de Zeus qui s'étaient succédé de père en fils sans s'attribuer une extraction divine. Certes, les mots οἷόν τι κτλ. peuvent signifier que l'auteur aurait eu lui aussi, comme Hécatée, une généalogie à exposer, et qu'il s'abstint de le faire. Mais le ton du passage, qui paraît ironique, autorise également une autre interprétation : si Hérodote n'exposa pas de généalogie orgueilleuse, ce put être parce qu'il n'en avait point à exposer et ne se souciait pas d'en avoir. Le nom de son père, Lyxès, n'est l'est pas, — comme celui du père d'Hécatée, Hégésandros, — de bonne marque hellénique ; il a, comme celui de Panyassis, quelque chose de barbare ; aucun nom de cette sorte ne figure dans la liste des prêtres de Poseidon Isthmios que nous a conservée — pour une période, à vrai dire, antérieure au temps d'Hérodote — une inscription d'Halicarnasse[1] et qui nous fait connaître l'onomastique d'une des familles illustres de la ville. Ce n'est pas faire injure à Hérodote de supposer qu'il ait eu dans les veines un mélange de sang grec et de sang carien. Lui-même, qui rappelle avec complaisance le glorieux passé des Cariens, qui excuse leur faiblesse devant Harpage en observant que les Grecs leurs voisins ne résistèrent pas mieux, qui raconte volontiers les beaux faits d'armes accomplis par eux lors de la révolte de l'Ionie, qui, dans

1. Dittenberger, *Sylloge*³, 1020.

l'armée de Xerxès, leur assigne un rang très honorable, auprès des Grecs d'Asie et à part des autres Barbares [1], n'eût sans doute pas rougi de reconnaître ce mélange. Parlant quelque part d'Isagoras, le rival de Clisthène à Athènes après la chute des Pisistratides, il insinue que ses ancêtres avaient des accointances cariennes ; la famille d'Isagoras n'en était pas moins, affirme-t-il, une famille considérée (δόκιμος) [2]. Ainsi put-il en être de la propre famille d'Hérodote. Une famille « en vue » n'est pas nécessairement, n'était pas forcément au ve siècle, dans une ville commerçante telle qu'Halicarnasse, une famille noble.

SA JEUNESSE ; SON EXIL A SAMOS

Noble ou non, Hérodote dut grandir parmi les opposants au gouvernement de son pays natal, qui était alors un gouvernement tyrannique exercé par un vassal de la Perse, Lygdamis. L'influence de cette éducation est sensible dans son ouvrage. S'il prodigue l'éloge à l'aïeule de Lygdamis, la fameuse Artémise, dont on était fier à Halicarnasse à cause de sa vaillance, de sa sagesse, de la haute situation qu'elle avait eue dans les conseils du roi ; si, à quelques-uns des tyrans dont il parle, Pisistrate, Polycrate, il ne refuse pas son admiration ni même, dans des circonstances tragiques, sa sympathie, il a pour la tyrannie en général une hostilité systématique ; qu'il suffise de rappeler ici l'histoire des Kypsélides et le commentaire dont l'accompagne, au livre V chapitre 92, le Corinthien Sosiclès, porte-parole de l'auteur, ou les réflexions tendancieuses du livre V chapitre 78, réflexions qui s'accordent assez mal avec l'histoire d'Athènes sous Pisistrate.

On peut trouver aussi dans l'œuvre d'Hérodote la trace du séjour que, d'après la notice, il a fait à Samos comme réfugié politique. Il connaît la topographie de la ville et des envi-

1. I 171, 174 ; V 118-121 ; VIII 19, 22.
2. V 66.

rons, les curiosités du pays, notamment le temple d'Hèra, qu'il signale comme un des monuments élevés par les Grecs le plus dignes qu'on en parle ; il mentionne en termes précis un certain nombre d'offrandes conservées dans ce temple ; il nomme avec éloge des artistes samiens, sait dire l'origine d'une fête samienne, prend la coudée de Samos comme terme de comparaison[1] ; il fait au récit d'une période de l'histoire de Samos — règne de Polycrate, gouvernement de Maiandrios, installation de Syloson — une si large place, qu'il éprouve lui-même le besoin de s'en justifier[2] ; il relate, de cette histoire, plusieurs détails peu connus au dehors ; il fait ressortir à l'occasion la générosité des Samiens, l'estime qu'on a pour eux dans le monde, les défend contre de méchantes accusations ; il signale leur vaillance lors de la campagne des Ioniens en Cypre, excuse de son mieux, par avance et après coup, la défection du gros de leur escadre à la bataille de Ladè, les montre gens de cœur dans l'armée de Xerxès, et, sitôt qu'ils le peuvent, empressés à servir, contre un maître à qui ils avaient obéi par contrainte, la cause de la liberté des Grecs[3]. Tout cela semble révéler une familiarité intime avec les gens et les choses de Samos, de profondes sympathies samiennes qui résistèrent au choc des événements, sympathies et familiarité qui s'expliquent très bien par un séjour prolongé, des impressions de jeunesse, la reconnaissance d'un réfugié pour le pays qui lui donna asile. Un auteur samien du IIIe siècle, Douris, réclamait comme ses compatriotes un compagnon d'exil d'Hérodote, Panyassis[4], et peut-être Hérodote en personne[5]. Pareille idée ne lui fût

1. III 39, 54, 142 ; VI 14 ; IX 96 ; — III 60 ; — II 148 ; — I 170 ; II 182 ; III 47, 123 ; IV 88, 152 ; — I 51 ; III 41, 60 ; IV 87 ; — III 48 ; — II 118.

2. III 60.

3. III 26, 47 ; IV 152 ; VIII 85 ; — III 48, 55 ; IV 152 ; — III 55 ; — I 170 ; — V 112 ; VI 13, 14, 22 ; VIII 85 ; IX 90-92, 99, 103.

4. Suidas s. v. Πανύασσις : Δοῦρις δὲ Διοκλέους τε παῖδα ἀνέγραψε καὶ Σάμιον...

5. Si, à la suite des mots que nous venons de citer, on lit (au lieu

pas venue, si l'un et l'autre n'avaient vécu à Samos et si l'on n'y avait gardé la mémoire de leur présence. Le séjour à Samos n'a pas eu sans doute, dans la carrière d'Hérodote, autant d'importance que lui en attribue la notice[1] : ce n'est pas dans l'île de Polycrate que l'écrivain apprit à parler l'ionien, — qu'il devait parler de naissance ; ce n'est pas là non plus qu'il rédigea son histoire, — dont la rédaction l'occupa jusqu'à la fin de sa vie. Mais, non moins certainement, ce séjour fut tout autre chose, et beaucoup plus, qu'une ou plusieurs visites de touriste.

DATE APPROXIMATIVE DE SA NAISSANCE

Lorsqu'Hérodote, devenu à demi Samien par l'effet d'une longue résidence, retourna à Halicarnasse, il devait avoir atteint l'âge d'homme. J'ai dit qu'on aurait tort de le considérer, d'après une phrase de la notice, comme le chef des proscrits qui expulsèrent Lygdamis ; du moins, s'il y a dans cette phrase, comme je le crois, un fond de vérité historique, elle veut dire qu'Hérodote a pris une part active à l'expulsion. La chute de Lygdamis n'est pas datée avec exactitude. Elle fut évidemment antérieure à 454, puisque dès cette année Halicarnasse figure, sans indication de dynaste, au nombre des alliés d'Athènes[2] ; mais antérieure de combien ? Serait-ce de peu de temps, nous sommes en droit, semble-t-il, d'admettre qu'en 454 Hérodote avait bien vingt-cinq ans ; ce qui conduirait à placer la date de sa naissance au plus tard vers 480. Le fait qu'il ne paraît avoir, des guerres médiques, aucun souvenir personnel, empêche d'autre part de penser qu'il naquit beaucoup plus tôt ; 490 est un terme qu'il serait imprudent, je crois, de dépasser. Ce résultat

de : ὁμοίως δὲ καὶ Ἡρόδοτος Θούριον, qui ne signifie rien) : ὁμοίως δὲ καὶ Ἡρόδοτον τὸν Θούριον, comme il a été proposé.

1. Ἐν οὖν τῇ Σάμῳ καὶ τὴν Ἰάδα ἠσκήθη διάλεκτον καὶ ἔγραψεν ἱστορίαν ἐν βιβλίοις θ'.

2. IG I 226.

s'accorde avec l'assertion, assez vague, de Denys d'Halicarnasse, — qu'Hérodote serait né peu de temps avant les Περσικά, c'est-à-dire avant Salamine et Platée, — et avec celle de la docte Pamphila, contemporaine de Néron, qui le fait naître en 484 [1]. Cette dernière date, d'une précision séduisante, ne doit pas nous donner le change; Apollodore d'Athènes, que suit Pamphila et dont probablement Denys d'Halicarnasse s'inspire, l'avait atteinte au prix de conjectures : ayant fixé l'ἀκμή de l'historien, pour des raisons que nous discernerons plus loin, en 444, il reportait du même coup sa naissance à quarante ans en arrière. Des calculs de ce genre ne sauraient aboutir à plus de certitude que nos propres hypothèses modernes; je ne sais si, dans la circonstance, il faut trouver rassurant que les uns et les autres coïncident [2].

L'ÉMIGRATION A THOURIOI

Après avoir relaté le retour d'Hérodote à Halicarnasse, la notice dit que, par la suite, il se transporta à Thourioi, où

1. Denys Halic., *De Thuc.*, 5; Aulu-Gelle, XV 23 : Hellanicus initio belli Peloponnesiaci (431) fuisse quinque et sexaginta annos natus videtur, Herodotus tres et quinquaginta, Thucydides quadraginta. Scriptum est hoc in libro undecimo Pamphilae. — Le grossier synchronisme énoncé par Diodore de Sicile (II 32) : Ἡρόδοτος κατὰ τὸν Ξέρξην γεγονὼς τοῖς χρόνοις ne donne pas une raison de placer la naissance de l'historien, non plus que sa mort, sous le règne de Xerxès, qui commença en 485.

2. Dans la chronique d'Eusèbe, il est dit à la date Ol. 78 1 = 468/7 (Ol. 78 2 = 467/6 dans la version arménienne) : Ἡρόδοτος Ἁλικαρνασσεὺς ἱστοριογράφος ἐγνωρίζετο. S'il fallait conclure de ces mots qu'à la date indiquée Hérodote commençait à être connu comme littérateur, on devrait sans doute reculer l'époque de sa naissance sensiblement au delà de 484 et même de 490, ce qui, pour la raison donnée ci-dessus, semble impossible. L'indication d'Eusèbe peut concerner un fait, — le premier connu, — de la vie d'Hérodote qui n'avait rien à voir avec sa carrière d'écrivain. Ou bien elle repose sur une confusion ; la date de 468/7 paraît avoir eu de l'importance dans la vie de Panyassis. Cf. Hauvette, p. 13 ; Jacoby, col. 229.

les Athéniens envoyaient des colons[1]. Cette émigration est attestée aussi, expressément, par Strabon, par l'auteur de la pseudo-funéraire, par Plutarque[2] ; peut-être l'était-elle par Cornelius Nepos[3] ; elle l'est, de façon implicite, par l'attribution à Hérodote de l'ethnique Θούριος, correspondant à sa nouvelle patrie[4]. Plutarque dit méchamment que, bien qu'il se vantât d'être Halicarnassien, Hérodote, aux yeux du public, n'était qu'un citoyen de Thourioi[5] ; sans méchanceté, Strabon en dit autant[6] ; c'est comme citoyen de Thourioi que le connaît la chronique de Lindos, rédigée dans la première partie du Ier siècle avant notre ère d'après des documents plus anciens[7] ; c'est comme citoyen de Thourioi qu'il était, semble-t-il, présenté couramment au IIIe siècle, lorsque Douris le réclamait pour Samos[8] ; et c'est, croit-on, d'après un périple rédigé au plus tard vers 350 qu'un poète latin de basse époque, Avienus, l'appelle *Thurius*[9]. Lui-même, contrairement à ce que Plutarque lui reproche, se donnait, selon toute vraisemblance, en tête de son ouvrage, pour un Θούριος. Tel est l'ethnique qui figure

1. Ὕστερον... εἰς τὸ Θούριον ἀποικιζόμενον ὑπ' Ἀθηναίων ἐθελοντὴς ἦλθε.

2. Strab., XIV 2 16 : ὃν ὕστερον Θούριον ἐκάλεσαν διὰ τὸ κοινωνῆσαι τῆς εἰς Θουρίους ἀποικίας ; — épigr. : Θούριον ἔσχε πάτρην ; — Plut., *De ex.*, 13 : μετῴκησε γὰρ εἰς Θ. καὶ τῆς ἀποικίας ἐκείνης μετέσχε.

3. Si Pline l'Ancien, qui dépend de lui, a écrit (*Nat. Hist.*, XII 18) : Tunc enim (en *444*) auctor ille *historiarum* (et non pas : historiam eam) condidit Thurios in Italia. Avec *historiarum*, il est malaisé de conserver Thuriis qu'on lisait avant Fleckeisen.

4. On ne saurait, dans la circonstance, songer à un titre de citoyen d'honneur, tel que les cités grecques le prodiguèrent par la suite ; au Ve siècle, pour être appelé Θούριος, Hérodote devait être citoyen actif de Thourioi.

5. *De Herod. malign.*, 35 : Θούριον μὲν ὑπὸ τῶν ἄλλων νομιζόμενον, αὐτὸν δὲ Ἁλικαρνασέων περιεχόμενον.

6. *L. l.* : Θούριον ἐκάλεσαν.

7. Blinkenberg, *La chronique du temple Lindien*, 29 : Ἡρόδοτος [ὁ Θ]ούριος ἐν τῷ B τῶν Ἱστοριῶν.

8. Voir ci-dessus p. 10, n. 5.

9. *Or. Mar.*, 49.

dans une citation de cet intitulé faite par Aristote au livre III de la *Rhétorique* chapitre 9. Plutarque nous apprend que, de son temps, beaucoup de manuscrits donnaient également Θουρίου[1]. C'était, à son avis, par l'effet d'une substitution, le texte primitif ayant été Ἁλικαρνησέος ; mais cette substitution, qui l'aurait entreprise, et pourquoi ? Il est peu vraisemblable que personne ait eu alors l'idée de se faire rétrospectivement le champion des droits de Thourioi, devenue après le ve siècle possession des Lucaniens, puis des Tarentins, puis colonie romaine ; tandis qu'à Halicarnasse la fierté nationale persistait en dépit des siècles. Rien d'étonnant, si cet amour-propre, lorsque l'origine halicarnassienne d'Hérodote fut dûment établie, se fit gloire d'un aussi illustre personnage. A l'époque hellénistique, on érigea à Halicarnasse une statue de l'écrivain dans le gymnase des éphèbes[2] ; beaucoup plus tard, à l'époque antonine, on reproduisit sur les monnaies locales la tête de cette statue[3]. Remplacer, au fronton des *Histoires*, l'ethnique acquis de l'auteur — Θούριος — par son ethnique de naissance — Ἁλικαρνησσεύς — était une pieuse fraude patriotique qui devait tenter copistes et éditeurs. Le remplacement, beaucoup plus vraisemblable que la substitution inverse, était en cours lorsqu'écrivait Plutarque[4] ; il se généralisa peu à peu[5] ; mais la

1. *De ex.*, 13 : τὸ δὲ « Ἡροδότου Ἁλικαρνησέος ἱστορίας ἀπόδεξις ἥδε » πολλοὶ μεταγράφουσιν « Ἡροδότου Θουρίου ».
2. Un décret de l'époque d'Hadrien en l'honneur du poète C. Julius Longianus (Lebas-Waddington, 1618) ordonne qu'on placera une statue de lui dans le gymnase παρὰ τὸν παλαιὸν Ἡρόδοτον. Sur la date probable de ce παλαιὸς Ἡρόδοτος, voir l'article de Kekule von Stradonitz consacré aux portraits d'Hérodote, dans le Γενεθλιακὸν *zum Buttmannstage*, page 42.
3. Kekule von Stradonitz, *o. l.*, p. 40-42.
4. Si Cornelius Nepos (Pline, *Nat. Hist.*, XII 18) a dit qu'Hérodote composa son histoire à Thourioi, il déduisait probablement cette affirmation de l'ethnique Θούριος qu'il lisait en tête de son exemplaire ; mais, dans le texte de Pline, la lecture *Thuriis* n'est pas à l'abri de toute contestation ; voir ci-dessus p. 13, n. 3.
5. Au IIe siècle, Aristide et l'auteur du traité Περὶ ἑρμηνείας. citant le début du prooimion, donnent l'un et l'autre Ἁλικαρνησσέος.

lecture Θουρίου se maintint, semble-t-il, longtemps dans quelques exemplaires ; Julien peut l'avoir rencontrée dans l'un d'eux.

DATE ET CIRCONSTANCES DE CETTE ÉMIGRATION

Quand Hérodote émigra-t-il à Thourioi ? Et dans quelles conditions ? Il n'est guère douteux que, pour nos informateurs anciens, son émigration ait été contemporaine de la fondation de la ville ; qu'il soit parti, non pas à destination d'une colonie déjà fondée (remarquons, dans le texte de la notice, le présent ἀποικιζόμενον), mais avec les colons qui allaient la fonder, avec les colons appelés par Périclès d'Athènes et du reste de la Grèce, qui avaient à leur tête Xénocritos et Lampon ; c'est-à-dire au printemps de 443. D'autre part, d'après la notice et la pseudo-funéraire, il se serait décidé à partir en raison de l'hostilité que lui manifestaient ses concitoyens d'Halicarnasse[1]. Ni sur l'un ni sur l'autre point les biographes antiques ne durent avoir à leur disposition des témoignages officiels. On ne nous dit pas qu'Hérodote ait été de nouveau proscrit d'Halicarnasse ; tout au contraire : ἐθελοντὴς ἦλθε, affirme la notice. On ne nous dit pas davantage qu'il était investi, parmi les colons qui fondèrent Thourioi, d'un commandement, d'une dignité quelconque. Il n'y avait donc nulle raison pour que son nom se trouvât consigné dans une pièce d'archives, athénienne ou halicarnassienne. Mais, à Athènes et à Halicarnasse, la tradition orale, une tradition orale autorisée, pouvait avoir conservé, de l'époque d'Hérodote à celle de son premier biographe, plus de renseignements que n'en fournissaient les archives. En tout cas, si nous sommes en présence d'une combinaison conjecturale, cette combinaison n'est pas en désaccord avec ce que nous savons d'Hérodote. Il était pro-athénien ; son œuvre même

1. Dans la notice : ἐπειδὴ ὕστερον εἶδεν ἑαυτὸν φθονούμενον ὑπὸ τῶν πολιτῶν... ; dans la pseudo-funéraire : τῶν γὰρ ἄτλητον μῶμον ὑπεκπροφυγών.

le prouve, et les critiques que son attitude lui valut de la part de censeurs dont Plutarque est le plus connu, et un détail de sa vie, authentique celui-là, dont la notice ne dit rien, mais qu'un écrivain du IIIe siècle cité par Plutarque[1], Diyllos, a sauvé de l'oubli : à savoir qu'en vertu d'un décret voté sur la proposition d'un certain Anytos, Hérodote reçut des Athéniens, — peu importe ici l'occasion, — une récompense importante. Peut-être sont-ce ces dispositions, jugées trop favorables pour Athènes, qui le firent mal voir dans sa patrie et le déterminèrent à en chercher une autre. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire d'admettre qu'au moment où il prit cette détermination il vivait à Halicarnasse et souffrait d'une façon aiguë du mauvais vouloir des Halicarnassiens ; il pouvait bien dès lors, dégoûté du séjour dans sa ville natale, qui était fort déchue, habiter surtout à l'étranger, mieux à portée d'entendre l'appel de Périclès.

L'« 'ΑΚΜΗ » D'HÉRODOTE

Peu de temps avant le départ pour Thourioi se serait placé, si l'on en croit une note de la chronique d'Eusèbe, un incident glorieux de la carrière littéraire d'Hérodote : en 446/5 ou 445/4, il aurait été, à la suite d'une lecture qu'il aurait faite de son ouvrage, honoré par la boulè d'Athènes[2]. J'ai peine à admettre que nous soyons là, ainsi qu'on l'a supposé, en présence d'une combinaison des biographes anciens. Je comprends mal pourquoi ils auraient eu l'idée de faire coïncider l'ἀκμή de l'historien avec son départ pour Thourioi ; et pourquoi, sachant en tout et pour tout qu'il avait reçu à Athènes une récompense publique, ils auraient imaginé que

1. *De Herod. malign.*, 26 : Ὅτι μέντοι δέκα τάλαντα δωρεὰν ἔλαβεν ἐξ Ἀθηνῶν, Ἀνύτου τὸ ψήφισμα γράψαντος, ἀνὴρ Ἀθηναῖος οὐ τῶν παρημελημένων ἐν ἱστορίᾳ Δίυλλος εἴρηκεν.

2. Ἡρόδοτος ἱστορικὸς ἐτιμήθη παρὰ τῆς Ἀθηναίων βουλῆς ἐπαναγνοὺς αὐτοῖς τὰς βίβλους. La traduction latine de St Jérôme place l'événement en 445/4 (Ol. 83 4) ; la version arménienne, en 446/5 (Ol. 83 3).

cette récompense avait suivi une lecture de ses œuvres, et que ladite lecture avait précédé le départ pour Thourioi d'une année ou de deux. Hypothèse pour hypothèse, il ne me paraît pas plus inconcevable que la note d'Eusèbe remonte en dernière analyse à une pièce des archives athéniennes, au texte d'un décret de la boulè daté de 446/5 ou 445/4, honorant Hérodote au lendemain d'une lecture qu'il avait faite; que la date de cette récompense, considérée comme celle de son ἀκμή, ait servi de point de départ pour calculer la date de sa naissance, sans que la date de la fondation de Thourioi soit entrée pour rien dans ce calcul. Je reconnais que ce que dit Eusèbe n'est pas de tout point acceptable : ce n'est certes pas toute son histoire (τὰς βίβλους) qu'Hérodote a lue en une séance ni même en plusieurs séances successives; mais cette erreur ou cette imprécision de détail ne saurait, il me semble, discréditer la note complètement. Nous connaissons d'autres exemples de récompenses publiques décernées à Athènes, avant et après l'âge d'Hérodote, à des écrivains, poètes ou prosateurs, dont les œuvres flattaient la vanité ou servaient l'intérêt national : à Pindare, pour un dithyrambe[1]; à Cleidèmos, pour son *Atthis*[2]. L'homme qui, avant les auteurs d'*Atthides*, recueillait les traditions athéniennes, racontait les gestes d'Athènes, avait bien droit à pareille distinction.

Le décret voté par la boulè en 445/4 est-il le même que le décret dont parlait Diyllos? Il serait malaisé de le croire si la récompense votée dans ce dernier était réellement, comme le dit Plutarque, de dix talents, somme trop considérable pour payer les services d'un homme de lettres; ce serait impossible, si Anytos, nommé par Diyllos comme instigateur du décret, était le même qui, beaucoup plus tard, fit condamner Socrate; car en 445, cet Anytos, s'il vivait déjà, n'était pas en âge de proposer des décrets. Mais, chez Plutarque, le chiffre de dix talents peut être inexactement rapporté[3]; et il put y avoir à Athènes, au cours du vᵉ siècle,

1. Isocrate, *Antidosis*, 166.
2. Tertullien, *De anima*, 52.
3. Il serait, semble-t-il, excessif, de quelque genre de services qu'il

plusieurs citoyens appelés Anytos. D'autre part, il n'est pas hors de toute vraisemblance qu'Hérodote ait attiré sur lui à plus d'une reprise, pour des motifs différents, l'attention bienveillante de la boulè et du peuple d'Athènes. Les considérants du décret d'Anytos ne nous ont pas été conservés. La question reste sans réponse.

DERNIÈRE PÉRIODE DE SA VIE

Après l'émigration à Thourioi, la notice ne mentionne plus rien d'autre que la mort d'Hérodote, survenue, dit-elle, dans cette ville, où il aurait eu son tombeau, — ce qu'on n'admettra pas volontiers, — sur l'agora[1]. Quelques-uns, paraît-il, le faisaient mourir à Pella[2]. Cette opinion dissidente se rattache à un groupe d'assertions plus ou moins fantaisistes tendant à présenter la cour de Macédoine comme le séjour aimé, le lieu de réunion des grands écrivains du v[e] siècle[3]. A en croire la notice consacrée par Suidas à Hellanicos, Hérodote eût vécu avec celui-ci auprès du roi Amyntas, « à l'époque d'Euripide et de Sophocle[4] ». La vérité paraît être que l'historien, au cours de ses voyages, fut reçu par le roi[5] et s'entretint avec lui ; rien de plus. Au reste, ce qui importe, ce n'est pas tant de savoir où Hérodote a été

s'agît. On a supposé que δέκα a pu prendre la place d'un *delta* signifiant quatre (ce qui serait encore une somme trop considérable) ; ou la place d'un *iota* répété fautivement après μέντοι (il ne s'agirait plus alors que d'un talent) ; ou d'un *chi* signifiant mille dans la numération attique et pris pour le chiffre X des Romains (on aurait, à ce compte, remplacé mille drachmes par dix talents).

1. κἀκεῖ τελευτήσας ἐπὶ τῆς ἀγορᾶς τέθαπται.
2. Τινὲς δ' ἐν Πέλλῃ αὐτὸν τελευτῆσαί φασιν.
3. Praxiphane de Mytilène, disciple de Théophraste, auteur d'un ouvrage Περὶ ἱστορίας, avait, semble-t-il, représenté Thucydide séjournant auprès du roi Archélaos en compagnie de représentants de tous les genres littéraires ; cf. Hirzel, *Die Thukydideslegende,* dans l'*Hermes,* 1878, p. 46 et suiv.
4. Διέτριψε δ' Ἑλλάνικος σὺν Ἡροδότῳ παρ' Ἀμύντᾳ τῷ Μακεδόνων βασιλεῖ κατὰ τοὺς χρόνους Εὐριπίδου καὶ Σοφοκλέους.
5. Par le roi Alexandre, et non pas Amyntas.

enseveli [1], ni même où lui arriva cet accident instantané qu'est la mort. Ce serait de savoir où il passa la dernière partie de sa vie. On a soutenu que les troubles qui agitèrent Thourioi, la désaffection qui s'y manifesta très vite à l'égard d'Athènes, reniée comme métropole dès 434/3, en rendirent au bout de peu d'années le séjour intenable à Hérodote. A quoi il a été répondu que, jusqu'en 412/1, c'est-à-dire jusqu'à une date que la vie d'Hérodote n'atteignit pas, les Thouriens sont restés malgré tout fidèles à l'alliance athénienne et même ont résisté à des sollicitations des Péloponnésiens [2]. Il ne semble donc aucunement impossible que, jusqu'à ses derniers jours, Hérodote ait eu à Thourioi son domicile ; ce qui ne veut point dire, bien entendu, qu'il y ait constamment résidé, pas plus qu'il n'avait fait à Halicarnasse avant 444.

DATE APPROXIMATIVE DE SA MORT

Nous n'avons sur la date de sa mort aucune indication précise. La notice est muette. Denys d'Halicarnasse se contente de dire que la vie d'Hérodote se prolongea jusqu'à la guerre du Péloponnèse [3] ; il déduisait sons doute ce vague synchronisme du texte même de l'ouvrage. Maintenant encore, l'examen de ce texte, les rapprochememts qu'on peut établir entre quelques passages et d'autres œuvres du v[e] siècle, fournissent seuls des points de repère.

Écartons d'abord une erreur, à laquelle pouvait donner naissance une phrase du livre I chapitre 130 : la révolte des Mèdes qui est là signalée par anticipation — ὑστέρῳ μέντοι χρόνῳ... ἀπέστησαν ἀπὸ Δαρείου — n'est pas, comme on l'a cru longtemps, celle qui eut lieu sous Darius Nothus en 408 ; c'est une révolte de beaucoup antérieure, contemporaine de

1. Ce qu'on lit dans la vie de Thucydide par Marcellinus § 17 : ...Κιμώνια μνήματα, ἔνθα δείκνυται Ἡροδότου καὶ Θουκυδίδου τάφος, n'a aucune valeur. Ἡροδότου doit être là une faute, pour Ὀλόρου.

2. Thuc., VI 104 ; VII 34, 35, 57. Première mention de la défection de Thourioi : VIII 35.

3. *De Thuc.*, 5 : ...παρεκτείνας δὲ μέχρι τῶν Πελοποννησιακῶν.

l'avènement de Darius fils d'Hystaspe, qui nous est connue aujourd'hui par la grande inscription trilingue de Béhistoun [1]. Hérodote a pu en faire mention dès qu'il commença à écrire. L'événement le moins ancien qui soit chez lui rappelé de façon incontestable est la mise à mort d'ambassadeurs spartiates livrés aux Athéniens par le roi thrace Sitalkès (VII 137) ; cet événement a été raconté aussi par Thucydide, dans un contexte historique serré (II 67) ; il est de l'été 430.

Peut-être une phrase du livre VI chapitre 98 fut-elle écrite sensiblement plus tard. L'auteur vient de rapporter le tremblement de terre qui agita Délos après le passage de Datis ; il interrompt son récit : « Ce fut là », dit-il, « un prodige que la divinité manifesta aux hommes pour annoncer les maux qui allaient venir ; car sous Darius fils d'Hystaspe, Xerxès fils de Darius et Artaxerxès fils de Xerxès, sous ces trois générations successives, plus de maux atteignirent la Grèce que sous vingt autres générations qui avaient précédé Darius, les uns lui venant des Perses, les autres des principaux d'entre les Grecs eux-mêmes en lutte pour l'hégémonie. » A lire cette phrase, on a l'impression que, lorsqu'elle fut rédigée, le règne d'Artaxerxès était révolu, comme ceux de ses deux prédécesseurs. Pour Hérodote, trois générations équivalent à un siècle (II 142). Darius fils d'Hystaspe monta sur le trône en 521 ; Artaxerxès mourut en 424. Quelques années après cette dernière date, Hérodote pouvait parler de trois générations vouées au malheur, sans se sentir obligé de nommer Darius Nothus, dont le règne ne faisait que commencer. Nous serions ainsi conduits à prolonger l'existence d'Hérodote jusque vers le temps de la paix de Nikias. Sans doute, l'emploi qui est fait du participe aoriste γενόμενος au livre IX chapitre 73 en parlant de la guerre d'Archidamos n'oblige pas à situer dans le passé toute cette guerre, à laquelle la paix de Nikias succéda ; du moins nous laisse-t-il libres d'admettre qu'elle était terminée. Et, si ce qui est dit au

1. Qu'Hérodote, dans l'histoire du règne de Darius, ne raconte pas cette insurrection comme il a raconté celle de Babylone ne prouve point qu'il ne l'ait pas connue ; il ne raconte pas tout ce qu'il sait.

même endroit de Décélie, « épargnée par les Péloponnésiens tandis qu'ils ravageaient le reste de l'Attique », était exact dès 430, ce l'était toujours dix ans plus tard ; en 413 seulement, quand Décélie eut été occupée par l'ennemi sur le conseil d'Alcibiade, la remarque aurait eu besoin d'un correctif.

Hérodote, a-t-on observé, décrit, au livre VII chapitre 199, la région de Trachis et des Thermopyles sans avoir l'air de connaître l'existence de la ville d'Héraclée en Trachinie fondée par les Spartiates en 426 (Thuc., III 92) ; il ne dit rien de deux événements de 424, — l'occupation de Cythère par Nikias (Thuc., IV 53-54), le désastre des Éginètes émigrés à Thyréa (Thuc., IV 57), — alors que, au livre VIII chapitre 235 et au livre VI chapitre 91, l'occasion lui était offerte d'en parler ; il nomme, au livre I chapitre 130, Darius fils d'Hystaspe sans éprouver le besoin de le distinguer de Darius Nothus, comme s'il n'avait connu qu'un seul roi de son nom ; il s'exprime, au livre VII chapitre 106, comme si Artaxerxès était le roi régnant, le seul qui eût été à même de continuer les libéralités de Xerxès envers les descendants d'un vaillant serviteur. Mais, quelle qu'ait été la date de la mort d'Hérodote, il n'a sans doute pas écrit tout son ouvrage dans les tout derniers temps de sa vie ; et, quelque soin qu'il ait pris de « se tenir à jour », en complétant et amendant son texte au fur et à mesure des événements, il a pu laisser quelques détails en dehors de sa revision [1]. Vivant en Occident, il pouvait d'ailleurs n'être pas exactement informé de tous les faits de guerre qui avaient la Grèce pour théâtre. Et de ceux même dont il avait connaissance, il a pu estimer quelquefois que la mention eût été superflue ou difficile à amener. Annoncer, ainsi qu'il l'a fait, l'expulsion hors de leur pays des Éginètes sacrilèges, n'était-ce pas suffisant pour donner une juste idée du ressentiment de Déméter ? Annexer à un paragraphe d'un discours prêté à Démarate une note

1. Au livre V chapitre 76, l'occasion était belle pour annoncer les invasions des Péloponnésiens en Attique en 431 et 430, invasions qu'Hérodote a certainement connues. Cependant, il n'y est pas fait allusion.

sur l'opération de Nikias, cela se pouvait-il sans gaucherie ?

En fait de rapprochements littéraires, les seuls qui entrent ici en ligne de compte sont ceux que l'on peut songer à établir entre quelques passages d'Hérodote et deux comédies d'Aristophane : les *Acharniens*, représentés en 425 ; les *Oiseaux*, représentés en 414[1]. Il ne faut pas en exagérer la valeur. Je ne crois pas qu'il y ait, au vers 863 des *Acharniens*, une réminiscence d'un détail du livre IV chapitre 2 ; ni, aux vers 523 et suivants, une adaptation burlesque des premiers chapitres du livre I. Je ne crois pas davantage que les « huit mois » du vers 82 aient été empruntés au chapitre 192. L'« œil du Roi » dont Aristophane se gausse aux vers 95 et suivants lui vient-il du chapitre 114 ? Cela encore me semble fort douteux. Ce titre, qu'Hérodote énonce en passant, sans juger à propos de l'expliquer, devait être familier aux Grecs ; ce n'est pas lui qui provoque l'étonnement de Dikaiopolis, c'est le masque qui y correspond ; chez Eschyle déjà, au vers 695 des *Perses*, il était question d'un « œil du Roi ». L'incrédulité qui accueille la mention de bœufs cuits tout entiers au four (v. 86-87) peut sembler au contraire une réplique à une phrase du chapitre 133. Observons toutefois qu'il y a, dans les propos qu'Aristophane prête à l'ambassadeur, des traits dont Hérodote n'est à aucun degré responsable : par exemple, la mention des « montagnes d'or » (v. 82). Le poète avait pu entendre parler des rôtis monstrueux par d'autres que l'historien, par quelque hâbleur retour d'Orient dont il tenait les dires pour suspects. On ne saurait donc, à mon avis, inférer de la scène des *Acharniens* qu'en 425 le livre I d'Hérodote — ou tout au moins l'ensemble des chapitres qui y traitent de la Perse — venait d'être porté, soit par voie de publication écrite, soit par une lecture, à la

1. Les emprunts que des tragiques ont faits à Hérodote sont, dans la circonstance, sans intérêt, parce qu'on ne peut leur supposer d'ordinaire un caractère d'actualités. Les vers 337 et suivants d'*Œdipe à Colone*, représenté en 406, paraissent inspirés du chapitre 35 du livre II ; qui voudra en conclure qu'en 406 Hérodote était encore vivant, ou que son œuvre était du fruit nouveau ?

connaissance du public athénien. La dépendance me semble plus certaine entre les chapitres 178-179 du livre I, qui décrivent l'enceinte de Babylone, et les vers 1125 et suivants des *Oiseaux* ; Aristophane lui-même l'a signalée d'avance au vers 552 (περιτειχίζειν μεγάλαις πλίνθοις ὀπταῖς ὥσπερ Βαβυλῶνα) ; les cent orgyies du vers 1131 renchérissent sur les deux cents coudées royales d'Hérodote ; les deux chars qui pourraient se croiser en haut de la muraille, attelés de chevaux géants (v. 1126-1129), sur son unique τέθριππον. Il est aussi fort possible que l'assertion péremptoire du messager au vers 1130 — καὶ γὰρ ἐμέτρησ' αὔτ' ἐγώ — soit une reprise moqueuse de cette phrase du livre II chapitre 127 : ταῦτα γὰρ ὦν καὶ ἡμεῖς ἐμετρήσαμεν. Mais cette légère moquerie, ces imitations quelque peu ironiques, visent-elles nécessairement Hérodote vivant ? Rien n'oblige à l'admettre. Tout au plus signifieraient-elles qu'en 414 la publication de son ouvrage, lequel probablement n'a été édité qu'après sa mort, était encore récente.

En somme, les rapprochements que l'on peut faire avec Aristophane ne sont guère instructifs. Nous en restons au point où nous étions : Hérodote a vécu, certainement, jusqu'en 430 ; peut-être, quelque dix ans au delà ; il n'a pas dû connaître l'occupation de Décélie par les Péloponésiens en 413[1]. S'il est mort vers 420, étant né vers 485 ou 490, il avait atteint la mesure ordinaire de vie que les dieux tout puissants accordent aux faibles hommes.

Jusqu'ici, nous n'avons essayé de discerner que les plus grosses lignes de la carrière d'Hérodote, celles qui en forment le cadre. Parmi les événements qui ont rempli ce cadre, deux groupes, sur lesquels Suidas garde le silence, doivent maintenant retenir notre attention : les voyages ; les séjours à

1. Ni le désastre des Athéniens en Sicile. Après cette catastrophe, il n'aurait pas maintenu, je suppose, ce qu'il a écrit au livre VII chapitre 170 : qu'un désastre essuyé jadis par les Tarentins et les gens de Rhégion dans une guerre contre les Messapiens est « le pire de tous les désastres essuyés par les Grecs dont nous ayons connaissance ».

Athènes. L'importance des uns et des autres dépasse de beaucoup celle de simples faits ; de ce qu'on en pensera dépend dans une large mesure l'idée qu'on se fera de l'homme et de l'historien ; même dans cette notice succincte, il convient donc, je crois, d'y insister.

DATE DES GRANDS VOYAGES D'HÉRODOTE

Hérodote a beaucoup voyagé. Nous n'entreprendrons pas de réfuter les critiques modernes qui, avec un excès de scepticisme, l'ont contesté, ni de suivre notre auteur à la trace partout où il semble être allé [1]. Pour donner une idée de l'ampleur de ses pérégrinations, contentons-nous de rappeler que, certainement ou presque certainement, il a été en Égypte et à Cyrène, en Syrie et à Babylone, en Colchide et à Olbia, en Péonie, en Macédoine. On aimerait savoir quand se sont placés ces voyages ; mais aucun n'est daté ni datable avec exactitude par rapport à un événement historique. Que les voyages effectués à travers des provinces de l'empire perse doivent se placer après le rétablissement officiel de la paix entre Athènes, ses alliés et le Grand Roi, c'est-à-dire la paix de Callias (448 ou 447), cela n'est point certain ; même avant cette paix, un Grec d'Halicarnasse, — d'une ville que les Perses considéraient comme sujette, — isolé et inoffensif, pourvu de recommandations, pouvait être admis, je crois, à circuler dans les territoires relevant des Achéménides. A un partisan avéré d'Athènes, compromis par des actes notoires, la police aurait fermé la porte ; mais la sympathie d'Hérodote pour Athènes, quand il voyageait en Orient, était-elle aussi vive qu'elle le devint plus tard ? et était-elle agissante ? Qu'Hérodote ait fait le voyage du Pont Euxin au moment de l'expédition de Périclès [2] ; qu'il se soit rencontré en Asie, à

1. Sur la réalité et l'étendue des voyages d'Hérodote, voir Hauvette, p. 16 et suiv., et Jacoby, col. 247 et suiv., chez qui l'on trouvera une bibliographie du sujet.

2. La date de cette expédition elle-même est d'ailleurs incertaine ;

Suse (où il est douteux qu'il soit jamais allé), avec Callias et ses compagnons d'ambassade, en 448 ; ce sont de pures conjectures, que rien de sérieux n'autorise. Il a dû se trouver à Cyrène après la chute des Battiades ; en Scythie, dans les premières années du règne d'Octamasadès ; à Babylone, du temps que Tritantaichmés y était satrape ; en Macédoine, pendant qu'Alexandre fils d'Amyntas était encore sur le trône ; par malheur, ces synchronismes n'apprennent pas grand chose, parce que les événements qui serviraient de points de repère, — avènement d'Octamasadès, entrée en fonctions de Tritantaichmès, mort d'Alexandre, fin de la dynastie de Battos, — ne sont pas eux-mêmes datés. Pour le voyage en Égypte, nous sommes un peu mieux renseignés. Lorsqu'Hérodote vit le champ de bataille de Paprémis, où le roi de Libye Inaros, avec l'aide des Athéniens, avait défait en 459 l'armée perse d'Achaiménès, les ossements des morts y étaient desséchés (III 12). Le Delta, lorsqu'il le parcourut, était pacifié, soumis à l'autorité d'Artaxerxès (II 98) ; la révolte d'Amyrtaios était donc étouffée, et les vainqueurs avaient restitué à son fils, Pausiris, le gouvernement paternel (III 15). Cela oblige à reconnaître comme *terminus a quo* l'année 449, puisque, au commencement de cette année, Amyrtaios demandait encore du secours à Kimon (Thuc., I 112). Un *terminus ante quem* fait défaut ; observons toutefois que ni la capitulation d'Amyrtaios ni l'intronisation de Pausiris n'ont suivi forcément de beaucoup ce terme de 449 ; la première put être une conséquence immédiate de la mort de Kimon, sur qui reposait l'espoir d'Amyrtaios d'être soutenu par Athènes ; la seconde put être stipulée dans le traité de capitulation.

Ainsi, tant que l'on considère isolément chacun des grands voyages, l'incertitude chronologique subsiste. Deux ou trois considérations d'ensemble sont, il me semble, susceptibles de la restreindre.

il est possible qu'elle se soit placée après la guerre de Samos, à une époque où, vraisemblablement (voir ci-après, p. 33 et suiv.), Hérodote était à Thourioi.

Remarquons tout d'abord que, de ces grands voyages, aucun n'eut pour théâtre l'Occident. Sur Carthage et sur les contrées où s'étendait la domination carthaginoise, sur Marseille, sur la Ligurie, l'Étrurie, le Latium, la Campanie, sur les côtes de l'Adriatique, Hérodote ne dit presque rien ; et le peu qu'il en dit n'engage pas à croire qu'il y ait jamais mis le pied [1]. Je sais bien qu'une description de ces pays ne rentrait pas dans le programme de son œuvre ; mais, sans lui manquer de respect, on peut douter que le souci de l'opportunité l'aurait retenu d'en parler, s'il avait eu quelque chose à en dire. La vérité doit être que les régions de la Méditerranée occidentale, à part la Grande Grèce et la Sicile, n'ont pas reçu sa visite. Or, à partir du moment où il se fixa à Thourioi, ces régions étaient à sa portée ; il faut donc croire que, durant la période thourienne de la vie d'Hérodote, son ardeur voyageuse était, pour une raison ou pour une autre, éteinte. Ce qui conduirait à placer ses grands voyages dans la période précédente.

Le choix des termes de comparaison, en plusieurs endroits des livres II III IV, fournit un second indice concordant. A propos d'un vase de bronze qu'il a vu à Exampaios en Scythie, Hérodote écrit (IV 81) : « Il est grand comme six fois le cratère qui se trouve à l'embouchure du Pont, dédié par Pausanias fils de Cléombrote ; pour qui n'a pas vu ce dernier, je donnerai ces détails ; le vase de Scythie tient facilement six cents amphores, et l'épaisseur du bronze est de six doigts. » Si, quand il voulut décrire le vase d'Exampaios, l'auteur avait connu le cratère de Delphes consacré par Crésus dont il parle lui-même au livre I chapitre 51, lequel, comme le cratère d'Exampaios, tenait précisément six cents

1. La mention d'une coutume illyrienne (I 196), celle d'un vocable ligure (V 9), peuvent venir d'Hécatée. Ce qui concerne les habitants de la ville étrusque d'Agylla (I 167) fait partie d'un ensemble d'informations recueillies à Phocée. Ce qui est dit de la langue des gens de Cortone (qu'il appelle Crotone, I 57) est de pure fantaisie, déduit d'une opinion préconçue et inexacte (cf. Rosenberg, *Herodot und Cortona*, dans le *Rheinisches Museum*, 1914, p. 615 et suiv). ; l'observation directe y aurait opposé un démenti.

amphores, il n'est guère douteux qu'au lieu du cratère de Pausaniàs, moins célèbre, il aurait cité de préférence celui-là ; le choix qu'il a fait semble bien indiquer que, lorsqu'il rédigea sa description, à plus forte raison quand il voyageait en Scythie, il n'était pas encore allé à Delphes, que lui et le public à qui il s'adressait étaient peu familiers avec la Grèce propre, que leur horizon était plutôt l'horizon des Grecs asiatiques. D'autres comparaisons suggèrent des réflexions de même ordre : celle des chaudrons employés par les Scythes avec les cratères de Lesbos (IV 61) ; celle du labyrinthe voisin du lac de Mœris avec les temples de Samos et d'Éphèse (II 148), celle de l'aune égyptienne avec l'aune de Samos (II 168) ; celle de Cadytis avec la ville de Sardes (III 5). On relève ailleurs, chez Hérodote, des traces d'adaptation à un auditoire athénien, à un auditoire italiote [1] ; les comparaisons que nous venons de rappeler étaient appropriées à un auditoire ionien. Or, il n'y a pas apparence qu'Hérodote ait revu l'Asie postérieurement à son départ pour Thourioi. Les voyages en Scythie, en Égypte, en Syrie, doivent donc avoir précédé ce départ ; et, comme il paraît ressortir d'un passage du livre II qu'Hérodote fut à Babylone, — où il entendit le plus probablement raconter l'aventure des voleurs de Ninive, — avant d'être en Égypte, le voyage à Babylone aussi [2]. Seul des grands voyages, le voyage à Cyrène et en Libye pourrait, à la rigueur, avoir

1. A un auditoire athénien : I 98 (l'étendue d'Ecbatane comparée à celle d'Athènes) ; I 192 (l'*artabè* perse comparée au médimne et à la chénice attiques) : I 195 (les chaussures des Babyloniens comparées à des chaussures béotiennes) ; II 7 (une distance comparée à celle qui sépare Athènes d'Olympie) ; III 55 (Pitanè, localité de Laconie, appelée un dème) ; IV 99 (la situation de la Tauride par rapport au reste de la Scythie comparée à celle du cap Sounion par rapport à l'Attique). A un auditoire italiote : IV 99 (la situation de la Tauride comparée à celle de l'Iapygie).

2. II 150 : « Je demandai à ceux qui habitaient auprès du lac (de Mœris) où était la terre qu'on avait retirée des fouilles. Ils me dirent où on l'avait emportée ; et je les crus facilement ; car je savais pour l'avoir entendu dire qu'à Ninive, ville des Assyriens, il s'était passé quelque chose de pareil... »

eu lieu plus tard ; encore convient-il de signaler que, d'après une comparaison du même livre II, l'écrivain semble avoir connu le lotos de Cyrène avant l'*acanthè* égyptienne [1].

Concurremment avec la date du départ pour Thourioi, un autre terme *ante quem* peut être fixé, croyons-nous, à la période des grands voyages d'Hérodote. Ce ne sont pas seulement le voyage en Babylonie et peut-être le voyage en Libye qui précédèrent le voyage en Égypte ; c'est aussi le voyage en Colchide, auquel put se lier le voyage en Scythie. « Il apparaît », lisons-nous au livre II chapitre 104, « que les Colchidiens sont des Égyptiens ; j'avais eu de moi-même l'idée de ce que je dis là avant de l'entendre dire à d'autres ; ayant pris la question à cœur, j'interrogeai les deux peuples..... ». Ce texte nous met en présence d'un dilemme : ou bien il nous faut croire, ce qui est peu plausible, qu'Hérodote est allé plusieurs fois dans l'un des deux pays ; ou bien force est d'admettre qu'avant de visiter celui où il alla en premier lieu, il avait une connaissance superficielle des habitants de l'autre, de leur apparence physique, de certains de leurs usages. Or, il est hors de doute qu'un Grec d'Halicarnasse pouvait être mieux renseigné sur les Égyptiens sans être allé en Égypte que sur les Colchidiens sans être allé en Colchide. Le seul pays lointain dont la visite, autant que nous pouvons savoir, ait suivi celle des bords du Nil, c'est la ville de Tyr ; car Hérodote, d'après ce qu'il raconte au livre II chapitre 44, y contrôla les dires des prêtres égyptiens ; mais le passage même d'où nous déduisons cet ordre de succession invite à croire qu'il est allé à Tyr en revenant de Memphis et de Thèbes ; et tout ce qu'il a vu entre l'Égypte et Tyr a été vu, je pense, au cours de ce trajet.

En somme, les grands voyages d'Hérodote ont pris fin vraisemblablement avec le retour d'Égypte. Et, sans doute, le voyage d'Égypte n'est pas daté. Du moins savons-nous

1. II 96 : « Les bateaux qu'ils (les bateliers du Nil) emploient pour les transports sont faits avec l'*acanthè*, dont l'aspect est tout à fait semblable à celui du lotus de Cyrène. »

qu'il fut réalisable dès 449 ou 448. Il est possible que, peu de temps après, — disons, pour fixer les idées, dès 447, — Hérodote ait cessé de courir le monde.

DATE DES SÉJOURS D'HÉRODOTE A ATHÈNES

Nulle part Hérodote ne dit être allé à Athènes. Il y alla cependant ; et même il dut y faire un ou plusieurs séjours prolongés. A elles seules, la connaissance de la ville et de sites de l'Attique qu'il laisse voir çà et là, la richesse de son information concernant l'histoire de la cité et celle de certaines familles, ne suffiraient peut-être pas à l'établir. L'abondance relative des détails destinés à un public athénien est déjà plus significative[1]. Plus encore le serait, si on pouvait l'affirmer, l'intimité avec une haute personnalité athénienne : Sophocle. Mais je crains que, sur ce point, il ne faille renoncer à convaincre les incrédules. L'Hérodote à qui Sophocle, « âgé de cinquante-cinq ans », dédie une poésie est-il l'historien ? n'est-ce pas plutôt quelque joli garçon, que le poète vieillissant s'excuse de courtiser malgré son âge ? Les vers 904 et suivants d'*Antigone*, manifestement inspirés par l'épisode de la femme d'Intaphernès (III 118-119), ont-ils été mis où ils sont dès la rédaction primitive de la pièce, au lendemain d'une lecture publique faite par Hérodote ou d'une conversation entre les deux écrivains ? ou bien ont-ils été introduits là par un interpolateur ? Malgré tout ce que l'on a pu dire dans un sens et dans l'autre, chacune des opinions adverses conservera des partisans ; il serait donc téméraire d'édifier une combinaison sur une base aussi peu assurée. Ce qui dans la circonstance est probant, ce ne sont pas des détails de fond ou d'expression, ni des témoignages extérieurs à l'œuvre d'Hérodote ;

1. Voir ci-dessus p. 27, n. 1. On peut remarquer aussi comment la ville d'Athènes, au livre I chapitre 145, est exceptée du jugement peu flatteur porté sur les anciennes villes ioniennes : ὅτι γὰρ μὴ Ἀθῆναι, ἦν οὐδὲν ἄλλο πόλισμα λόγιμον.

c'est l'esprit qui anime une ample partie de cette œuvre ; c'est la qualité, la profondeur des sentiments que l'auteur manifeste à l'égard d'Athènes. Longtemps avant Plutarque, on l'accusa de partialité pour la ville de Périclès [1] et de « malignité » envers ses adversaires [2]. Jusque chez les modernes, il est resté suspect et de l'une et de l'autre. Mais parler à propos d'Hérodote de partialité pour Athènes, c'est dire à la fois trop et trop peu. Trop, parce que ses sympathies athéniennes ne sont pas, — nous aurons l'occasion de l'observer, — aveugles et sans réserves, parce qu'il fait souvent de louables efforts pour rendre justice à tous. Trop peu, — c'est ce qui nous importe en ce moment, — parce qu'Hérodote ne fait pas seulement figure de partisan d'Athènes ; couramment, il pense, il sent, il voit en Athénien ; il est tout imprégné, tout pénétré de l'esprit d'Athènes. Une telle pénétration n'a certes pas été l'œuvre de peu de jours.

Quand s'est-elle accomplie ? Un séjour à Athènes trouve aisément sa place dans la vie d'Hérodote durant les dernières années qui précédèrent son départ pour Thourioi, entre 447 et 443. Alors, avons-nous dit, l'ère de ses grands voyages pouvait bien être close ; et il était naturel que la capitale de l'empire athénien, où la prospérité matérielle et la vie de l'esprit prenaient un rapide essor, exerçât son attrait sur un homme cultivé, ne craignant pas le dépaysement, citoyen d'une cité alliée. Par le fait, ainsi que l'a très bien remarqué M. Jacoby, certains morceaux apologétiques d'Hérodote décèlent de telles intentions, laissent deviner de telles controverses, qu'en aucun lieu et à aucun moment l'idée ne put en venir à l'auteur plutôt que dans la société des dirigeants d'Athènes au cours des années que j'ai dites. Je ne sais si le passage fameux où Périclès est nommé : — « Cette Agaristè, mariée à

1. Plutarque, *De Herodoti malignitate*, 26 : Ἐσπουδακὼς περὶ τὰς Ἀθήνας διαφερόντως... Ἀλλὰ τοῦτό γε βοηθεῖ τῷ Ἡροδότῳ πρὸς ἐκείνην τὴν διαβολὴν ἣν ἔχει κολακεύσας τοὺς Ἀθηναίους, ἀργύριον πολὺ λαβεῖν παρ' αὐτῶν.

2. Voir ci-après, pages 104 et suiv.

Xanthippos fils d'Ariphon, eut, étant enceinte, une vision pendant son sommeil ; il lui sembla qu'elle enfantait un lion ; et, peu de jours après, elle donna à Xanthippos un fils, qui fut Périclès » — signifie une approbation totale de la politique péricléenne ; la comparaison d'un homme avec un lion n'est pas toujours, en grec, franchement laudative ; il arrive qu'elle indique un dominateur, en laissant dans le doute s'il fut bon ou mauvais. Mais une chose est à retenir : le long développement consacré aux Alcméonides, qui aboutit au nom de Périclès, débute par une apologie de ses ancêtres contemporains de Marathon, qu'on avait accusés de « médisme ». Cette apologie, évidemment, offrait un intérêt particulier en un temps où Périclès lui-même pouvait être, à Athènes et ailleurs, en butte à un semblable grief ; c'est-à-dire au lendemain de la paix de Callias, conclue avec la Perse à son instigation. Moins de vingt ans plus tard, les partis qui se disputaient en Grèce l'hégémonie devaient rechercher sans scrupule, à qui mieux mieux, l'alliance de l'ennemi héréditaire[1] ; vers 447, du seul fait qu'on renonçât à lutter contre lui, beaucoup de gens se scandalisaient — ou affectaient de se scandaliser ; un témoignage de cette réprobation subsiste dans l'ouvrage même d'Hérodote ; parlant quelque part de l'ambassade de Callias, il n'ose pas en préciser l'objet[2]. L'attitude des Argiens, qui, lors de l'invasion de Xerxès, refusèrent de se joindre aux défenseurs de la liberté grecque et gardèrent la neutralité, est présentée par Hérodote non sans embarras, mais avec indulgence[3]. De la part d'un historien grec des guerres médiques, cette indulgence a de quoi étonner[4] ; on se l'expliquera, si l'on suppose qu'Hérodote ait appris à parler des Argiens, vers le temps

1. Thuc., II, 7.
2. VII 151 : Καλλίης τε ὁ Ἱππονίκου καὶ οἱ μετὰ τούτου ἀναβάντες ἑτέρου πρήγματος εἵνεκα.
3. VII 148 et suiv.
4. Elle est d'autant plus étonnante que, d'une façon générale, Hérodote juge sévèrement les « neutres » (VIII 73) et que, dans le cas particulier des Argiens, il n'ignore pas leurs bons rapports avec l'envahisseur (IX 12).

de la paix de Callias, dans les cercles d'Athènes où l'animosité se relâchait à l'égard du successeur de Xerxès et se tournait de plus en plus contre les compatriotes d'Eurybiade. Il ne faut pas oublier qu'une alliance conclue par les Athéniens avec Argos avait accompagné en 461 la dénonciation de l'alliance conclue autrefois avec Sparte pour la sauvegarde de l'hellénisme, et inauguré la politique qui devait être celle de Périclès.

Nous ne prétendons pas qu'entre 447 et 444 Hérodote soit resté constamment à Athènes. Il n'est pas du tout invraisemblable, il est même très probable, qu'il se promena alors, surtout après la conclusion de la trêve de trente ans, dans la Grèce centrale, dans le Péloponnèse, dans les Cyclades, pour y rassembler des documents ou pour y faire des lectures publiques. Lorsqu'il visita les Thermopyles, tous les Grecs tués par les soldats de Xerxès étaient enterrés au même endroit (VII 228); les ossements de Léonidas n'étaient pas encore transférés à Sparte, où ils le furent en 440[1]. La visite à Delphes, pendant laquelle il vit gravé sur une offrande de Crésus le nom des Lacédémoniens (I 51), est postérieure à des événements de 448 qui provoquèrent la reconnaissance des Delphiens envers Lacédémone[2]. Visite aux Thermopyles, visite à Delphes, sont des exemples de déplacements de brève durée et à courte distance tels qu'Hérodote en a pu faire plus d'un à cette époque, sans perdre Athènes de vue, sans cesser d'être sous l'emprise athénienne. Peut-être aussi, entre 447 et 443, retourna-t-il à Halicarnasse, le temps de constater qu'entre ses concitoyens et lui il n'y avait pas d'accord. Rien de cela n'infirme l'hypothèse que, pendant plusieurs années avant de se fixer à Thourioi, il eut Athènes pour résidence ordinaire; il fut à même, durant ce laps de temps, de fréquenter Périclès, de se lier avec Sophocle (dont l'*Antigone* est au plus tôt de 444), de gagner l'estime, la confiance, l'admiration du peuple athénien, qui s'exprimèrent de façon éclatante par le décret de 445.

1. Pausanias, III 14 1.
2. Sur ces événements, cf. Thuc., I 112 ; Plut., *Périclès*, 21.

Après s'être établi à Thourioi, Hérodote revint-il jamais à Athènes? De la part d'un pro-athénien, des retours, des séjours répétés dans la ville de Périclès, où il était *persona grata,* où il devait avoir laissé des amitiés, auraient été naturels. Rien ne prouve qu'ils aient eu lieu. Même, le plus probable est que, tout au moins à partir d'une date peu distante de la fondation de Thourioi, Hérodote n'a pas revu l'Attique. Nous avons déjà dit que l'auteur du décret cité par Diyllos, Anytos, n'est pas nécessairement le même que l'accusateur de Socrate, dont la carrière politique n'a pas dû commencer avant la guerre du Péloponnèse; ajoutons qu'un décret en l'honneur d'un étranger pouvait toujours être voté à Athènes sans que le bénéficiaire fût présent. Aucun des événements postérieurs à 444 dont Hérodote a parlé n'est si menu ou d'un intérêt si strictement local, que, pour le connaître, l'historien ait dû vivre au milieu d'Athéniens ou interroger des Athéniens chez eux. S'il a repris une expression pittoresque qu'avait employée Périclès dans un de ses discours, probablement en 439 dans l'oraison funèbre des morts de la guerre de Samos[1], cela ne veut point dire qu'il ait entendu de ses oreilles prononcer cette oraison funèbre.

Au livre VI chapitre 98, il déclare que, selon les Déliens (ὡς ἔλεγον Δήλιοι), un tremblement de terre qu'on aurait ressenti à Délos après le passage de Datis en 490 est le premier qui ait ébranlé l'île et le dernier jusqu'à son temps (καὶ πρῶτα καὶ ὕστατα μέχρις ἐμέο σεισθεῖσα). Ce passage est en contradiction formelle avec un passage de Thucydide (II 8), où il est dit que, peu de temps avant 431, la terre trembla à Délos « pour la première fois autant que les Grecs se souviennent ».

1. D'après Aristote (*Rhét.*, I 7 p. 1365 a, III 10 p. 1411 a), Périclès avait dit, en parlant des Athéniens tombés dans une campagne que l'on croit se placer plutôt à l'époque de la guerre de Samos qu'au début de la guerre d'Archidamos : « que la jeunesse avait disparu de la ville comme si, de l'année, on avait retranché le printemps ». Hérodote, au livre VII chapitre 162, appelle métaphoriquement la meilleure partie de l'armée grecque « le printemps de l'année ». Les deux expressions se ressemblent. Il n'est pas certain, toutefois, que l'une soit imitée de l'autre.

Du point de vue de Thucydide, la contradiction n'a rien de déconcertant : l'écrivain attachait pour son compte peu d'importance aux prodiges ; malgré la forme affirmative de sa phrase (ἐκινήθη, et non pas κινηθῆναι λέγεται ou ἐλέγετο), il ne fait sans doute que relater une rumeur qui avait couru à Athènes ; il ne s'était pas soucié de rechercher si le tremblement de terre en question avait été le premier, ni même s'il s'était réellement produit. De la part d'Hérodote, une pareille insouciance ne saurait être admise ; pour qu'il ait écrit ce qu'il a écrit, il faut ou bien qu'il ait ignoré l'événement dont a parlé Thucydide, ou bien qu'il entende, en ajoutant les mots καὶ ὕστατα μέχρις ἐμέο, en contester la réalité. La seconde hypothèse implique que, postérieurement à 431, Hérodote aurait recueilli le témoignage de Déliens. Où ? A Délos même ? Nous aurions alors quelque raison de croire qu'en allant de Thourioi à Délos il serait passé par Athènes. Mais Hérodote pouvait rencontrer des Déliens en dehors de leur île ; il pouvait surtout savoir par des intermédiaires ce qui se disait à Délos. Le plus vraisemblable est d'ailleurs qu'il n'y a dans les mots καὶ ὕστατα μέχρις ἐμέο aucune intention de controverse, et qu'Hérodote, lorsqu'il les écrivit, n'avait pas entendu parler du tremblement de terre, réel ou imaginaire, auquel fait allusion Thucydide ; à ce compte, nous devrions conclure que, depuis le début de la guerre du Péloponnèse et même un peu avant, Hérodote n'a plus séjourné à Athènes.

Un autre passage de son histoire, d'une importance capitale dans le présent débat, paraît témoigner en le même sens et avec plus de force. C'est le chapitre 77 du livre V. Après avoir rappelé les victoires remportées en 507/6 par les Athéniens sur les Béotiens et les Chalcidiens, Hérodote déclare que les chaînes des ennemis faits prisonniers à cette époque se trouvaient encore de son temps sur l'Acropole, suspendues à des murs où se voyaient les traces de l'incendie allumé en 480 lors de l'invasion de Xerxès ; il raconte que, de la dîme de leurs rançons, les Athéniens firent faire un quadrige de bronze ; il ajoute que ce quadrige est dressé « tout de suite

à main gauche quand on entre dans les propylées qui sont sur l'Acropole », et il donne le texte de l'inscription qui, dit-il, est gravée sur la base. A mon avis, dans ce développement, les mots τὰ προπύλαια τὰ ἐν τῇ Ἀκροπόλι désignent un édifice, et non pas seulement, comme on l'a supposé quelquefois, un espace libre précédant une porte d'entrée. Mais quel édifice ? Les fameux Propylées de Mnésiclès, construits de 437 à 432 ? Par la description de Pausanias, qui a visité l'Acropole en suivant un itinéraire facile à reconstituer, nous savons qu'à l'époque de sa visite le quadrige devait se trouver non pas tout de suite à main gauche en entrant dans les Propylées, — où il aurait été passablement encombrant, — mais tout de suite à main gauche en en sortant et en pénétrant dans l'enceinte de l'Acropole[1]. Et, s'il est légitime de supposer que le quadrige a pu changer de place quand on répara au cours du ve siècle les dévastations de 480[2] et quand les constructions du temps de Périclès transformèrent l'aspect de l'Acropole, on ne voit pas pourquoi, une fois ces constructions achevées, une fois les Propylées édifiés, il aurait été transporté d'un endroit à un autre. Peut-être les propylées qu'Hérodote a en vue sont-ils ceux qui ont précédé l'édifice de Mnésiclès ; les vestiges qui en subsistent indiquent à vrai dire une construction de dimensions restreintes, où le quadrige n'aurait pas eu sa place ; mais on peut concevoir qu'il ait été placé, quand l'écrivain le vit, sur la partie du mur d'enceinte qui butait contre eux au Nord-Ouest, de telle sorte

1. Paus., I 28 2.

2. Une restauration du quadrige, dont il est impossible d'apprécier l'importance, est attestée par la découverte qu'on a faite sur l'Acropole des débris de deux exemplaires de l'inscription votive : un exemplaire du VIe siècle, qui était la dédicace primitive (IG IV 334 a) ; un exemplaire du Ve, qui était la dédicace restaurée, — celle qu'Hérodote a transcrite (IG I 334). De l'une à l'autre, l'ordre des vers a été modifié ; et peut-être cette modification a-t-elle été connexe du changement de place du monument : tant qu'il avait été voisin des chaînes, il était naturel que celles-ci fussent mentionnées dès le premier vers ; lorsqu'il en fut isolé, on préféra donner la première place aux noms des peuples vaincus.

qu'en entrant dans ces anciens propylées on l'aurait eu tout de suite à main gauche[1]. Ou bien, si les propylées nommés chez Hérodote sont ceux de Mnésiclès, l'indication topographique concernant le quadrige est fausse ; et elle ne peut être fausse que parce qu'Hérodote n'a pas vu lui-même ce dont il parle, mais répété, inexactement, ce qu'on lui aurait dit. Il est digne de remarque que la phrase qui concerne les chaînes est rédigée à un temps passé, tandis que la phrase relative au quadrige l'est à un temps présent[2]. Hérodote, semble-t-il, parle des chaînes d'après ses souvenirs personnels, à des années de distance du temps où il les a vues ; il n'affirme pas qu'au moment où il écrit elles soient toujours où elles étaient alors ; comment serait-il plus affirmatif au sujet du quadrige, sinon parce qu'il en a entendu parler récemment, parce qu'il a appris que, de la place où il était naguère et où lui-même se rappelle l'avoir vu, on l'a transporté à une place nouvelle ? De toute façon, il paraît ressortir du texte discuté qu'Hérodote n'est pas retourné à Athènes

1. L'hypothèse est de M. Courby, qui me fait observer que, placé où il le suppose, le quadrige n'aurait eu guère à changer de place pour se trouver compris, après la construction des nouveaux propylées, dans l'enceinte de l'Acropole, à l'endroit où le vit Pausanias. — Les anciens propylées datent probablement de l'époque de Kimon ; la restauration du quadrige peut être du même temps. On admet d'ordinaire qu'elle suivit les victoires de 446 sur les Chalcidiens et la conquête de l'Eubée. Il me semble qu'à cette date, presque au lendemain du désastre de Coronée, le rappel orgueilleux d'une victoire sur les Béotiens aurait été assez intempestif. Je crois que le quadrige fut restauré plutôt dans les années qui suivirent la victoire d'Oinophyta (456). Les caractères graphiques de la seconde inscription ne s'opposent pas à cette hypothèse. Faut-il rappeler qu'en ce temps, à défaut d'une victoire sur les Chalcidiens d'Eubée, les Athéniens avaient à leur actif la conquête d'une autre Chalcis (Thuc., I 108) ?

2. Τὰς δὲ πέδας αὐτῶν... ἀνεκρέμασαν ἐς τὴν ἀκρόπολιν, αἵπερ ἔτι καὶ ἐς ἐμὲ ἦσαν περιέουσαι... Τὸ δὲ (τέθριππον χάλκεον) ἀριστερῆς χειρὸς ἕστηκε πρῶτα ἐσιόντι ἐς τὰ προπύλαια τὰ ἐν τῇ ἀκροπόλι... Il serait aisé de corriger ἕστηκε en ἑστήκεε ; — au livre VII chapitre 152, nous avons, dans un groupe de manuscrits, un exemple de la première forme substituée fautivement à l'autre ; — mais ici le voisinage de ἐπιγέγραπται semble recommander le maintien du parfait.

après la construction des Propylées de Mnésiclès, ni même, dirais-je volontiers, à partir du moment où cette construction commença.

*
* *

Voilà le peu que nous pouvons savoir — savoir ou conjecturer — sur la carrière d'Hérodote. Essayons maintenant de discerner quelle sorte d'homme il fut, d'indiquer quelques traits de sa physionomie intellectuelle et morale.

LA CURIOSITÉ D'HÉRODOTE ; SES OBJETS, SON ORIGINALITÉ

Le plus immédiatement frappant est la curiosité. Curiosité double. Curiosité des mœurs, des pays et des peuples « étranges » : curiosité géographique, ethnographique. Curiosité des événements du passé : curiosité historique.

La première de ces curiosités était très ancienne chez les Grecs. Elle avait assuré le succès d'œuvres épiques contenant des descriptions et des récits de voyages plus ou moins fantaisistes, telles que sont plusieurs chants de l'*Odyssée*, telles qu'étaient les poèmes consacrés à l'expédition des Argonautes, aux exploits d'Héraclès, ou, dans un autre genre, l'*Arimaspée* d'Aristéas de Proconnèse. De bonne heure aussi, — une Περίοδος γῆς était attribuée à Hésiode, — des « instructions nautiques » à l'usage des navigateurs, des relations de voyages authentiques (voyages des Phocéens dans la Méditerranée occidentale, voyage d'Euthyménès de Marseille autour de l'Afrique, voyage de Skylax sur l'Indus), consignées par écrit ou transmises verbalement, lui avaient fourni des aliments plus solides. A la génération qui précéda Hérodote, Hécatée avait publié son grand ouvrage où la connaissance de la terre, telle qu'un Grec pouvait alors la posséder, était présentée dans un tableau d'ensemble, scientifique et systématique. En ces matières, la curiosité d'Hérodote n'a pas été, semble-t-il, tout à fait la même que celle de son devancier. Elle s'est moins portée sur la géographie proprement dite, sur la topographie, sur la « cartographie » ; elle s'est tournée

davantage du côté de ce qu'on appelle aujourd'hui la géographie humaine, du côté de l'ethnographie, des particularités physiques et morales, des coutumes et des manières de vivre, des monuments et des traditions propres à chaque contrée et aux hommes qui l'habitent. Cette différence, toutefois, n'aurait pas conféré à Hérodote une bien grande originalité ; elle ne lui aurait pas mérité le renom d'un initiateur.

Il en est autrement de sa curiosité historique. De nouveau, comparons-le avec Hécatée, non plus avec Hécatée auteur de la Περίοδος γῆς mais avec Hécatée auteur des Γενεαλογίαι. Les événements racontés dans ce second ouvrage étaient de ceux qui, pour nous, ressortissent à la fable, des événements situés dans un lointain passé, dont les héros, pour la plupart, tenaient encore de près à des ancêtres divins ; déroulant ses « généalogies », Hécatée ne descendait guère au delà de la guerre de Troie, en tout cas pas au delà des invasions doriennes. Hérodote, dès l'introduction de son histoire, déclare en termes nets qu'il ne s'attachera pas à exposer d'aussi antiques aventures. Après quelques mots consacrés aux premiers conflits légendaires entre les Grecs et les Barbares d'Asie et en particulier à l'enlèvement d'Io : « Quant à moi », dit-il, « je ne vais pas prononcer, à propos de ces événements, qu'il en fut ainsi ou d'une autre façon. J'indiquerai celui qui, autant que je sache personnellement, a pris le premier l'initiative d'actes offensants envers les Grecs (il veut parler de Crésus), et j'avancerai dans la suite de mon récit... » (I 5). Sans doute, il lui arrivera plus d'une fois, à propos d'un peuple, d'une famille, d'une dynastie, d'ouvrir une parenthèse et de remonter le cours des âges jusqu'aux origines les plus reculées ; mais la matière propre de son œuvre est formée par des événements relativement récents, des événements qui dataient tout au plus d'un siècle ou deux avant lui. Dans son intitulé, il appelle ces événements τὰ γενόμενα ἐξ ἀνθρώπων ; peut-être devons-nous rapprocher des mots ἐξ ἀνθρώπων une expression du livre III chapitre 122. Il y est question de Polycrate de Samos. « Polycrate », dit Hérodote, « est, des Grecs que nous connaissions, le premier qui songea à la sou-

veraineté maritime, exception faite de Minos de Cnossos et des autres, s'il y en eut, qui avant celui-ci régnèrent sur la mer ; mais, du temps des générations que l'on appelle humaines, Polycrate fut le premier (τῆς δὲ ἀνθρωπηΐης λεγομένης γενεῆς Πολυκράτης πρῶτος). » Les générations « que l'on appelle humaines » s'opposent aux générations mythiques ; les événements « humains » (ἐξ ἀνθρώπων), aux événements fabuleux.

De la part d'un écrivain grec, la curiosité de ces événements « humains » n'était pas, à l'époque d'Hérodote, chose banale[1]. Tous les auteurs de Γενεαλογίαι, de Κτίσεις, un Phérécyde, un Acousilaos, les ignoraient à l'égal d'Hécatée. Le genre de la chronique locale, où les auteurs s'appliquent à reconstituer, autant qu'il est possible, les annales de leur patrie depuis sa fondation jusqu'aux jours où ils écrivent, n'était pas encore né dans la Grèce d'Europe ; dans la Grèce d'Asie, il était encore au berceau. Le plus ancien représentant de ce genre de littérature dont le nom soit venu jusqu'à nous est Charon de Lampsaque ; d'après Plutarque[2], qui, dans la circonstance, avait intérêt à le vieillir, il fut l'aîné d'Hérodote (ἀνὴρ πρεσβύτερος) ; cette affirmation ne nous oblige pas à supposer entre les deux écrivains une grande différence d'âge ; peut-être les Ὧροι de Charon ne furent-ils pas publiés avant qu'Hérodote, de son côté, eût formé le projet d'œuvres historiques. A défaut de chroniques embrassant l'existence d'une cité, il ne semble même pas qu'on ait publié chez les Grecs, avant le milieu du vᵉ siècle, des listes raisonnées de magistrats éponymes, de prêtres, de vainqueurs aux jeux, dont les archives profanes ou sacrées pouvaient fournir les éléments : ni l'ouvrage d'Hippias sur les *Olympioniques*, ni ceux d'Hellanicos sur les *Prêtresses d'Hèra à Argos* ou sur

1. Lui-même le laisse entendre, lorsqu'il déclare vouloir en faire le récit « pour qu'ils ne s'effacent pas de la mémoire des hommes » (ὡς μὴ... τῷ χρόνῳ ἐξίτηλα γένηται) ; ils étaient donc, à l'époque où il écrivait, menacés de tomber dans l'oubli.

2. *De Herodoti malignitate*, 20. De même Tertullien, *De anima*, 46 : « ...Charon Lampsacenus, Herodoto prior... »

les *Vainqueurs aux Carnéennes*, ni rien de cette espèce ne devait exister quand Hérodote entreprit ses recherches ; s'il avait disposé de semblables recueils, sa chronologie grecque serait moins imprécise. Quant à des « mémoires », où des particuliers, témoins de grandes choses, auraient consigné leurs souvenirs, rien ne prouve qu'il en ait existé aussi tôt ; on en a attribué notamment à l'Athénien Dikaios, qu'Hérodote met en scène au livre VIII chapitre 65 ; c'est une pure supposition. En fait d'histoire des événements « humains », ce qui exista le plus probablement en langue grecque avant l'ouvrage d'Hérodote, ce sont des écrits ou des portions d'écrits concernant certains peuples barbares, chez qui des annales officielles, ordonnées chronologiquement, conservaient la mémoire des faits et invitaient à en faire le récit. Il dut y avoir de ces développements historiques dans les traités d'ethnographie, les Περίοδοι γῆς ; il y en eut certainement chez Charon de Lampsaque, à qui Suidas attribue, outre les Ὧροι Λαμψακηνῶν, un livre intitulé Περσικά. Ils tenaient sans doute la plus grande place dans les Λυδιακά de Xanthos, dans les Περσικά et les Μετὰ Δαρεῖον de Dionysios de Milet. Mais Xanthos semble n'avoir été tout au plus que le contemporain d'Hérodote. Reste Dionysios, dont on place la carrière, par conjecture, peu après la révolte de l'Ionie. Cet écrivain, de qui nous n'avons rien d'appréciable, jouit aux yeux des critiques modernes d'une grande considération ; volontiers on le tiendrait aujourd'hui pour le principal, pour le vrai précurseur d'Hérodote. Charon et Dionysios, sans parler de Xanthos, avaient raconté, entre autres choses, des événements où les Grecs étaient intéressés, en particulier des incidents des grandes guerres médiques. Mais, si nous en jugeons par les titres de leurs ouvrages, ils avaient présenté ces événements comme des épisodes de l'histoire perse ; Hérodote les présenta du point de vue hellénique, comme des hauts faits des Grecs ; et, à côté d'eux, avant eux, il enregistra tout ce qu'il put atteindre d'événements « humains » dont des Grecs avaient été les seuls acteurs. S'il est à la suite d'autrui quand il narre l'enfance et les conquêtes de Cyrus, les extravagances de Cambyse, la fraude

du faux Smerdis, l'avènement de Darius, les intrigues de la cour de Suse, il innove quand il se fait l'historiographe d'Athènes et de Sparte, de Samos et d'Égine, de Corinthe et de Thèbes, — bref, quand, écrivain grec, il applique sa curiosité aux événements « humains » de l'histoire grecque.

De la double curiosité qui vient d'être signalée, précisons les objets et le caractère.

Dans le domaine de la géographie et de l'ethnographie, Hérodote se montre curieux de mille choses. A vrai dire, l'attitude qu'il observe en face d'hypothèses concernant l'ensemble de la terre, sa forme circulaire, le fleuve Océan dont elle serait entourée, est passablement dédaigneuse[1]. Mais il s'intéresse aux voyages de découverte : randonnée des cinq jeunes Nasamons poussée peut-être jusqu'aux rives du Niger, périple de la Libye accompli par des Phéniciens, croisière de Sataspès au delà des Colonnes d'Hercule, expédition des Samiens à Tartessos, exploration du cours de l'Indus et des côtes du golfe Persique par Skylax de Caryanda[2]. Il recueille le plus de renseignements qu'il peut sur les régions inconnues ou presque ignorées qni environnent dans toutes les directions le monde fréquenté par les Grecs : l'Éthiopie, Méroè, le pays des Automoles, au delà duquel on ne peut vivre en raison des excessives chaleurs ; les deux zones qui s'allongent en arrière de la zone littorale de la Libye, l'une pleine de bêtes féroces, l'autre sablonneuse, jalonnée de dix en dix journées de marche par l'oasis d'Ammon, le district d'Augila fertile en dattes, les établissements des Garamantes, des Atarantes, des Atlantes ; l'Arabie, qui est le dernier des pays habités du côté du Midi ; l'Inde, qui est le dernier du côté du Levant ; les steppes des Androphages, des Mélanchlaines, des Thyssagètes, des Argippéens, des Issédons, bordées au Nord par des territoires, marais, plaines ou montagnes, où le froid est intolérable[3]. Il conteste,

1. II 23 ; IV 36.
2. II 32 ; IV 42 ; IV 43 ; IV 152 ; IV 44.
3. III 114 ; II 29 ; II 31 ; IV 181 et suiv. ; III 107 et suiv. ; III 106 ; IV 18, 20, 25, 31.

d'après des informations qu'il a prises en bon lieu, l'existence des fameux Hyperboréens ; il confesse avec regret qu'il n'a rien pu apprendre de certain sur les extrémités occidentales de l'Europe[1]. Il catalogue, en les situant les uns par rapport aux autres, les peuples de la Libye, de la Scythie, de la Thrace, les peuples faisant partie de l'empire des Achéménides ; il énumère les fleuves qui se déversent dans le Pont-Euxin, les affluents de l'Istros[2]. Il s'inquiète de savoir où le Nil prend sa source et ce qui cause ses crues périodiques ; il donne son avis sur la formation de l'Égypte[3]. Il indique les dimensions de ce pays et du Delta en particulier, celles de la Scythie, de la mer Caspienne, du Pont-Euxin, la largeur de l'Asie mineure, la longueur de la route royale ; il explique à l'aide de comparaisons la disposition de la Tauride[4]. Il fait connaître l'aspect général de telles ou telles contrées, montagneuses ou planes, herbues ou forestières, arides ou marécageuses, fertiles ou désertiques ; la nature du sol, ici noir et friable, là mêlé d'argile et de pierre, ailleurs formé de sable[5] ; la faune, la flore, les principales productions, les sites les plus remarquables. Surtout, il insiste sur les habitants, leurs conditions d'existence, leurs ressources, leurs occupations et leurs plaisirs, leurs coutumes, leur humeur, leur langage, leurs croyances ; il s'inquiète de leur origine, de la parenté qu'ils peuvent avoir avec les habitants d'autres contrées voisines ou lointaines, des migrations spontanées ou forcées qui les ont amenés où ils sont. Il signale les œuvres humaines qui, dans chaque pays, méritent particulièrement l'attention, temples, palais, statues, ex-voto de toutes sortes, travaux d'art ou d'utilité.

Cette grande diversité d'objets est déjà un caractère notable de la curiosité d'Hérodote. Un autre est la prédilection

1. IV 82 et suiv. ; III 115.
2. IV 168 et suiv., 181 et suiv. ; IV 17 et suiv., 100 ; IV 93 ; IV 51 et suiv. ; IV 48 et suiv.
3. II 28 et suiv., 20 et suiv. ; 10-12.
4. II 6-9 ; IV 101 ; I 203 ; IV 85 ; I 72, II 34 ; V 53-55 ; IV 99.
5. II 12.

de l'écrivain pour les détails concrets et pittoresques. Lorsqu'il veut donner l'idée d'un peuple, il n'en trace pas le portrait intellectuel et moral à l'aide d'épithètes, d'appréciations directes ; du moins, les appréciations, les épithètes de cette sorte sont chez lui clairsemées ; le plus souvent, il laisse aux lecteurs le soin de qualifier et de juger ce peuple d'après quelques exemples de ses façons d'agir ; lui ne s'applique pas à scruter l'âme des races ; il ne veut que décrire des apparences extérieures. Même, il paraît donner plus d'attention aux costumes qu'aux complexions physiques. Des observations comme celle-ci : « les Budins ont, tous, les yeux très clairs et le poil roux » (IV 108), ou celle-ci : « les Argippéens sont tous chauves de naissance, hommes et femmes indistinctement ; ils sont camus, ils ont le menton fort » (IV 23), n'abondent pas dans son œuvre. L'ample peinture du cortège de peuples que Xerxès mena contre la Grèce (VII 61 et suiv.) en contient tout juste une : « Les Éthiopiens orientaux ont les cheveux droits, tandis que ceux de Libye ont la chevelure la plus crépue du monde » (VII 70). Et, autour de ce trait unique, quelle prodigieuse évocation de vêtements et d'armures : bonnets de feutre en forme de tiares, bonnets pointus, casques d'airain, casques tissus, casques de cuir, casques de bois, casques ornés de cornes, coiffures de peaux de renards ou de peaux de chevaux arrachées à la tête de chevaux avec la crinière et les oreilles, tuniques multicolores à manches, amples robes bariolées, vêtements retroussés avec des ceintures, vêtements attachés avec des agrafes, vêtements de coton, sayons de peaux de chèvres, peaux de lions et de léopards, barbouillages de plâtre et de vermillon appliqués à même le corps, longues anaxyrides, bandes jambières d'un rouge éclatant, cuirasses de fer à écailles, cuirasses de lin, bottes montant au genou, chaussures s'arrêtant à mi-jambe, brodequins en peau de chevreuil, boucliers grands et petits, boucliers en cuir de bœuf, boucliers en peaux de grues, arcs de diverses matières et de toutes dimensions, carquois, flèches à pointe de fer, flèches à pointe de pierre, javelots durcis au feu, javelots armés de corne aiguë, épieux, piques, haches, mas-

sues de bois noueux ou ferrées, épées, cimeterres, poignards, etc.! Je sais qu'il s'agit là d'une description d'armée, et que, dans une description d'armée, l'attirail du soldat importe autant et plus que le soldat lui-même. Mais il arrive ailleurs que, pour dépeindre une population, Hérodote procède pareillement. Des hommes vêtus d'une tunique de lin qui descend jusqu'aux pieds, d'une tunique de laine par-dessus, et, par-dessus encore, d'un manteau blanc; chaussés de chaussures qui ressemblent à celles des Béotiens; ayant les cheveux longs, le tête couverte d'une mitre, tout le corps frotté de parfums; portant chacun un cachet et, à la main, un bâton travaillé en haut duquel est une pomme ou une rose ou un lys ou un aigle ou quelque autre figure: voilà comment Hérodote nous dépeint les Babyloniens (I 195); de leur taille et de leur tournure, de leur teint, du type de leur visage, nous ne savons par lui rien du tout.

Parmi ses remarques sur les mœurs, il en est de singulièrement ténues, qui tiennent dans la notation d'un geste, d'une attitude, d'un menu détail matériel. En Égypte, observe-t-il (II 35-36), on fait la toile en poussant la trame vers le bas, tandis qu'ailleurs on la pousse vers le haut; les hommes portent les fardeaux sur la tête et les femmes sur les épaules; les femmes urinent debout, et les hommes accroupis; on s'enferme dans les maisons pour satisfaire les besoins naturels, mais on mange dans la rue; on pétrit la pâte avec les pieds, l'argile avec les mains; les hommes ont chacun deux vêtements, les femmes n'en ont qu'un; on attache en dehors les cordages et les anneaux des voiles, tandis que chez les autres peuples on les attache en dedans... Il va de soi que la plupart des observations d'Hérodote portent sur des objets de plus grande importance. Bon nombre de ces objets ont dû retenir son attention parce qu'ils se présentaient à lui, — à ses yeux ou à son imagination, — sous la forme de tableaux animés, et qu'ils satisfaisaient son goût pour le spectacle; exemples, le tableau de l'adjudication des filles à Babylone, la peinture des prostitutions sacrées dans le temple de Mylitta, celle des pélerinages à Boubastis, celle

des bastonnades de Paprémis, celle des batailles rituelles que se livrent les jeunes Libyennes, celle des funérailles des rois scythes [1]. Ou bien, toujours friand de détails concrets et pittoresques, Hérodote recueille des récits qui expliquent l'origine d'un trait de mœurs ou le font voir pour ainsi dire en action : à propos des habitudes guerrières des femmes des Sauromates, l'histoire de leurs lointaines aïeules les Amazones, qui, débarquées en Scythie, combattirent d'abord les habitants, puis se laissèrent apprivoiser par de jeunes Scythes et consentirent sous certaines conditions à devenir leurs épouses et les mères de leurs enfants (IV 110 et suiv.) ; à propos de l'aversion du peuple scythe à l'endroit des coutumes étrangères, la triste aventure de Skylès, qui, s'étant laissé gagner à l'hellénisme, expia cette condescendance par la perte de sa couronne, puis de sa vie (IV 78 et suiv.).

Avec le pittoresque, l'extraordinaire exerce sur Hérodote une évidente attraction. Dans ses descriptions ethnographiques, les coutumes qui pouvaient étonner ou choquer sont signalées en bonne place. Ainsi, ce qui était contraire à la décence. Les habitants des îles de l'Araxe, a-t-il soin de noter, s'unissent à leurs femmes en public, comme les bêtes ; de même les Indiens ; chez les Machlyes et les Ausées, peuplades de Libye, le mariage est tout à fait ignoré ; hommes et femmes s'accouplent au hasard, ni plus ni moins que des animaux ; chez les Agathyrses, peuple scythe, les femmes sont communes ; elles le sont aussi, en pratique, chez les Massagètes, chez les Nasamons, bien que le mariage y existe ; l'homme suspend son carquois au chariot de la femme qu'il désire ou plante devant sa demeure un bâton, pour signifier qu'elle reçoit une visite ; et, cette précaution prise, il jouit d'elle sans avoir rien à craindre ; chez les Adyrmachides, toute fille qui se marie est, avant la consommation du mariage, présentée au roi du pays ; si elle lui plaît, il la prend ; chez les Nasamons, la mariée doit, le jour de ses noces, se prêter aux désirs de tous les invités ; chez les Gin-

1. I 196 ; I 199 ; II 60 ; II 63 ; IV 180 ; IV 71-72.

danes, les femmes portent à la cheville, fièrement, autant d'anneaux qu'elles ont connu d'amants ; chez les Thraces, les filles jusqu'à leur mariage s'abandonnent à qui elles veulent au vu et au su de leurs parents ; en Lydie, elles se prostituent toutes pour amasser une dot ; à Babylone, ce sont les parents, quand ils sont pauvres, qui prostituent couramment leurs enfants ; à Babylone encore, toute femme doit, une fois dans sa vie, se livrer pour de l'argent à un étranger [1] ; la règle d'honnêteté, commune aux Égyptiens et aux Grecs, qui proscrit des lieux sacrés le commerce sexuel, est inconnue à tous les autres peuples [2] ; certains, — les Perses par exemple, — ignorent cette autre règle qui, en Grèce, interdit aux personnes des deux sexes de prendre part ensemble à des banquets ; ou bien ils professent pour l'ivrognerie une scandaleuse indulgence ; ainsi, chez les Cauniens, non seulement les hommes, mais aussi les femmes et les enfants se réunissent sans vergogne pour boire [3]. Ailleurs, c'est sur des usages barbares ou répugnants que l'écrivain insiste. Il lui plaît de connaître les travaux d'ornement, d'habillement, de sellerie et de maroquinerie que les Scythes exécutent avec des peaux humaines, et l'emploi macabre qu'ils font des crânes de leurs ennemis en guise de coupes à boire ; il détaille les rites sanglants des obsèques de leurs rois, les blessures qu'ils s'infligent à eux-mêmes en signe de deuil, les étranglements de concubines, de serviteurs et de chevaux, la confection du sinistre escadron empaillé qui doit monter la garde autour de la tombe [4]. Il relève, aussi souvent que l'occasion se présente, les manifestations d'anthropophagie : chez les Indiens Callaties ; chez les Issédons, qui, lorsqu'ils perdent leur père, mangent ses chairs mêlées à d'autres viandes ; chez les Massagètes, qui, plus pressés, épargnent aux vieillards l'inconvénient de devenir trop

1. I 202 ; III 105 ; IV 180 ; IV 104 ; I 216, IV 172 ; IV 168 ; IV 172 ; IV 176 ; V 6 ; I 93 ; I 196 ; I 199.
2. II 64.
3. V 18 ; I 172.
4. IV 64-66, 71-72.

vieux ; chez les Indiens Padéens, qui tuent les malades et les dévorent aussitôt, avant qu'ils aient maigri et qu'ils soient devenus moins comestibles ; chez les Androphages, qui font tout ce qu'il faut pour mériter leur nom [1]. Il ne dédaigne pas de noter que les Budins, — dont il dit peu de chose, — croquent leurs poux ; que les femmes des Adyrmachides, — dont il dit moins encore, — mordues par un pou, le mordent à leur tour ; que les Nasamons, les Troglodytes Éthiopiens, les Gyzantes, se repaissent de tels aliments, — sauterelles, reptiles, singes, — qu'ils devaient apparaître à des Grecs comme des mangeurs de choses immondes ; que les Libyens nomades, pour guérir leurs enfants de convulsions, les arrosent d'urine de bouc [2].

Les descriptions de pays, chez Hérodote, sont en grande partie des recueils de « merveilles » (θώματα). Celle de la Lydie se réduit à la mention des paillettes d'or que roulait le Pactole et d'un tertre géant élevé de main d'homme (I 93) en Scythie, il n'y a de remarquable, outre le nombre et l'importance des fleuves et l'étendue des plaines, que la trace du pied d'Héraclès imprimée sur un roc près du fleuve Tyras (IV 82). Une série de fontaines situées dans des pays différents sont signalées en raison de quelque vertu exceptionnelle ; les trente-huit sources du Téaros, qui, sortant toutes d'un seul et même rocher, sont les unes froides et les autres chaudes ; une fontaine voisine de l'Hypanis, si amère, que, malgré son faible débit, elle gâte les eaux du fleuve où elle se jette ; la fontaine du pays des Éthiopiens, dont l'eau, tellement légère qu'aucun objet n'y surnage, rend la peau de ceux qui s'y baignent aussi brillante que s'ils s'étaient frottés d'huile et les parfume d'une odeur de violette ; la fontaine du Soleil dans l'oasis d'Ammon, tiède au lever du jour, fraîche à l'heure du marché, glacée à midi, de nouveau tiède au coucher du soleil, bouillante au milieu de la nuit [3]. D'autres accidents géographiques doivent également d'être

1. III 38 ; IV 26 ; I 206 ; III 99 ; IV 106.
2. IV 109 ; IV 168 ; IV 172, 183, 194 ; IV 187.
3. IV 90 ; IV 52 ; III 23 ; IV 181.

mentionnés à ce qu'ils ont de bizarre, de frappant pour l'imagination : les collines de l'hinterland libyen, jonchées de blocs de sel entre lesquels jaillit une eau fraîche et douce, habitées par des hommes dont les maisons sont construites en sel ; le mont Atlas, aux confins occidentaux du monde, pareil à une colonne étroite et ronde dont la tête se perd dans les nues ; le fleuve Araxe, que d'aucuns disent plus grand que l'Istros, au cours encombré d'îles aussi étendues que Lesbos, aux quarante bras qui, sauf un, se perdent dans des marais ; la montagne circulaire des Chorasmiens, percée de cinq brèches, qui enferme une plaine et donne naissance à l'Akès [1]. C'est encore par amour de l'extraordinaire qu'Hérodote s'arrête à présenter, en quelques mots ou longuement, certains animaux exotiques : le crocodile, l'hippopotame, les ibis et les serpents volants, les bœufs à cornes recourbées en avant qui ne peuvent paître qu'en allant à reculons, les moutons à longue queue [2], sans parler des êtres fabuleux dont poètes et hâbleurs peuplaient les *terrae incognitae* ; — à exposer comment on recueille telle ou telle matière, tel ou tel produit précieux : la poix à Zakynthe ; le bitume, le sel et l'huile rhadinakè à Ardéricca en Susiane ; la poudre d'or dans l'Inde ; les paillettes dans un lac de l'île Kyraunis, voisine du littoral libyen ; l'encens, la casse, la cannelle, le ladanum en Arabie [3].

Enfin, c'est du point de vue de l'extraordinaire qu'Hérodote juge le plus souvent les ouvrages humains. Il est en général sobre d'appréciations sur leur valeur artistique, — peut-être, à vrai dire, parce que le vocabulaire de la critique d'art était, en son temps, fort peu développé ; ce qu'il met en relief de préférence, c'est la richesse de la matière, c'est la dépense, ce sont les difficultés techniques d'exécution, ce sont surtout les grandes dimensions. Par exemple, il admire et invite à admirer la statue et la table d'or, avec trône et

1. IV 181-185 ; IV 184 ; I 202 ; III 117.
2. II 68 et suiv. ; II 71 ; II 75-76, III 107 et suiv. ; IV 183 ; III 113.
3. IV 95 ; VI 119 ; III 102 et suiv. ; IV 195 ; III 107, 110-112.

marchepied en or, qu'il a vues dans un temple de Babylone, le tout ne pesant pas moins de huit cents talents ; les nombreuses offrandes en or et en argent que Crésus et ses prédécesseurs avaient consacrées à Delphes, au sanctuaire d'Amphiaraos, à Thèbes, à Éphèse, aux Branchides, dont un cratère en or pesant plus de huit talents et demi, un cratère en argent d'une capacité de six cents amphores, une statue d'or haute de trois coudées, cent dix-sept briques d'or pâle ou d'or fin du poids de deux talents ou d'un talent et demi chacune, et un lion d'or fin du poids de dix talents ; un support de cratère en fer soudé consacré par Alyatte, œuvre de Glaucos de Chios, « qui seul a découvert l'art de souder le fer » ; les cuirasses de lin envoyées par Amasis à Samos et à Lindos, ornées d'un grand nombre de figures tissues, dont chaque fil, bien que mince, était formé lui-même de trois cent soixante fils, tous distincts ; l'Héraion de Samos, « le plus grand de tous les temples que nous connaissons » ; le tunnel percé à Samos sous une montagne, long de sept stades, large de huit pieds et haut d'autant, accompagné d'un canal pour les eaux ; l'immense enceinte et les colossales murailles de Babylone ; les ouvrages et les édifices de l'Égypte, avec lesquels ceux de la Grèce ne peuvent soutenir la comparaison ni sous le rapport du travail (πόνου) ni sous le rapport de la dépense (δαπάνης) : pyramides, — à celle de Chéops on travailla vingt ans, et rien que pour fournir aux travailleurs du raifort, de l'oignon et de l'ail, on dépensa seize cents talents d'argent ; — labyrinthe, composé de douze cours couvertes et de trois mille chambres dont quinze cents souterraines ; lac de Mœris, tout creusé de main d'homme, mesurant trois mille six cents stades de tour et jusqu'à soixante brasses de profondeur [1].

L'étonnement est le premier degré de la curiosité scientifique ; la curiosité d'Hérodote voyageur — voyageur et compilateur — s'en tient volontiers à ce premier degré ; plus souvent que de l'intelligence, elle relève de la sensi-

1. I 183 ; I 50-51, 92 ; I 15 ; III 47 ; III 60 ; I 178-179 ; III 148 ; II 124-125 ; II 148 ; II 149.

bilité ; je doute que, par rapport à celle d'Hécatée, elle ait marqué un progrès vers plus de pénétration, plus de méthode, plus de sérieux ; je croirais plutôt qu'en son temps même Hérodote, comparé à son illustre devancier, — et, vraisemblablement, à d'autres moins grands personnages, — a fait figure d' « amateur ».

Dans le domaine de l'histoire, de l'histoire grecque en particulier, Hérodote n'est pas, — et l'on s'étonnerait qu'à l'époque où il écrivait il le fût, — un peintre diligent des mouvements économiques et sociaux, ni même un observateur attentif des transformations politiques. Qui compterait trouver dans son ouvrage le détail des réformes de Lycurgue, de Solon, de Clisthène, ou l'exposé suivi des progrès de la démocratie à Athènes depuis l'expulsion des Pisistratides jusqu'au gouvernement de Périclès, serait déçu. Les changements de régime, tels que les avènements et les chutes de tyrans, sont racontés à leur heure sans que l'auteur insiste sur les conséquences qu'ils entraînèrent dans la vie intérieure des cités ; les modifications apportées aux prérogatives des magistrats, au fonctionnement des services publics, ne sont mentionnées qu'incidemment, à l'occasion des faits qui les ont provoquées ; les jugements portés sur tel ou tel état politique se réduisent le plus souvent à de brèves appréciations morales. Ce qui intéresse Hérodote, ce ne sont pas les évolutions qui s'accomplissent lentement, par étapes, sous la poussée de forces éparses, difficiles à discerner et parfois inconscientes ; ce sont des événements instantanés, dramatiques, des événements enfermés dans des contours précis et qu'on peut embrasser aisément d'un coup d'œil ; autrement dit, ce sont des aventures.

Ces événements, ces aventures, peuvent être, au point de vue historique, d'importance très inégale. Le récit d'un grand fait est accompagné maintes fois d'une série d'anecdotes qui ne tiennent guère moins de place que lui. Par exemple, après le récit de la bataille de Platée et des exploits dont elle fut l'occasion, nous entendons raconter comment une femme de Cos, concubine d'un seigneur perse, vint chercher refuge au

camp des Grecs ; comment Lampon d'Égine incita Pausanias à exercer des sévices sur le cadavre de Mardonios, et comment Pausanias repoussa ce conseil déshonorant ; quelle fut l'immensité du butin, ce qu'on en fit, à quel trafic clandestin les Ilotes se livrèrent avec les Éginètes ; comment Pausanias fit préparer par les cuisiniers de Mardonios, qu'il avait capturés, un festin à la mode persique, et se divertit à remarquer combien il différait d'un repas à la mode spartiate ; comment on recueillit plus tard sur le théâtre de l'action un crâne d'une seule pièce, une mâchoire dont les dents adhéraient aux maxillaires, le squelette d'un homme de cinq coudées ; comment le corps de Mardonios disparut mystérieusement ; comment les Grecs ensevelirent leurs morts et comment, par la suite, des cités dont les contingents n'avaient pas pris part au combat élevèrent cependant sur les lieux, pour se faire honneur et pour donner le change à la postérité, des cénotaphes [1]. Bon nombre des événements qu'Hérodote juge dignes de mémoire ne se rattachent pas du tout aux vicissitudes des peuples et des empires ou ne s'y rattachent que faiblement ; ce sont, si je puis dire, des événements d'intérêt privé. Ainsi, l'aventure miraculeuse d'Arion ; celle de la seconde femme d'Ariston, qui, de très laide qu'elle était dans sa petite enfance, était, grâce à Hélène, devenue admirablement belle ; l'aubaine d'Ameinoclès ; l'histoire d'Alcméon chez Crésus ; l'histoire des noces d'Agaristè ; l'histoire d'Hermotimos et Panionios ; l'histoire d'Évènos d'Apollonie ; l'histoire d'Oiobazos et celle de Pythios ; l'histoire de Phronimè ; l'histoire de Ladikè ; l'épouvantable histoire de la femme de Masistès ; l'histoire de Démokédès avant et après son séjour chez les Perses [2] ; et bien d'autres encore.

Au nom des personnages dont il est amené à parler, Hérodote ajoute volontiers, faisant un retour sur le passé ou anticipant sur l'avenir, des détails biographiques et généalo-

1. IX 75-84.

2. I 23-24 ; V 61 ; VII 190 ; VI 125 ; VI 126 et suiv. ; VIII 105-106 ; IX 92-94 ; IV 84 et VII 27-29, 38-39 ; IV 154 ; II 181 ; IX 107 et suiv. ; III 131 et 137.

giques. Il énumère les ancêtres de Léonidas et ceux de Leutychide, rois de Sparte, à partir d'Hyllos fils d'Héraclès ; il remonte, en présentant Alexandre de Macédoine, jusqu'à l'origine de sa race ; en présentant Gélon de Syracuse, il résume la carrière de ce prince et raconte même comment un de ses ancêtres, Télinès, avait acquis pour lui et pour les siens le titre héréditaire d'hiérophante ; il rappelle qu'Évelthon, roi de Salamine en Cypre, à qui Phérétimè de Cyrène demandait une armée de secours, avait consacré à Delphes un très bel encensoir ; que Philippe de Crotone, un des compagnons de Dorieus, avait remporté une victoire olympique et qu'il était le plus beau des Grecs de son temps ; que Cadmos, homme de confiance de Gélon, avait régné à Cos et volontairement renoncé au pouvoir ; que Sandokès, commandant d'un groupe de vaisseaux perses à l'Artémision, avait été juge royal, condamné comme prévaricateur et gracié par Darius ; il annonce que Sikinnos, esclave de Thémistocle qui fut chargé de missions délicates, devait être plus tard, à la demande de son maître, reçu parmi les citoyens de Thespies ; que le traître Éphialte devait périr assassiné, à tel endroit et de la main d'un tel ; que le fils de Léontiade, commandant des Thébains aux Thermopyles, devait tenter par la suite de surprendre Platée et trouver la mort dans cette affaire ; que le Spartiate qui porta à Mardonios le coup mortel, Aeimnestos, devait être tué quelques années plus tard dans un combat contre les Messéniens [1]. On n'en finirait pas de citer des exemples.

Le goût de l'individuel, qu'expriment ces additions signalétiques et les anecdotes sans intérêt public dont nous parlions tout à l'heure, est peut-être ce qui caractérise le mieux la curiosité d'Hérodote historien. Il se manifeste dans son œuvre un peu partout et de diverses façons. D'amples morceaux, s'ils étaient isolés, sembleraient des extraits de « Vies » des hommes illustres. L'histoire de la Lydie sous les Mermnades est représentée presque uniquement par quelques aventures de Gygès, d'Alyatte et de Crésus. Celle

1. VII 204 et VIII 131 ; VIII 137-139 ; VII 54-55, 53 ; IV 162 ; V 47 ; VII 164 ; VII 194 ; VIII 75 ; VII 23 ; VII 233 ; IX 64.

de la fondation de l'empire perse et de ses premiers développements, par un choix d'aventures de Cyrus ; après quoi les faits et gestes personnels de Cambyse, de Darius, tiennent dans les « histoires perses » une place prépondérante. De même, dans les parties consacrées à l'histoire d'Athènes, à l'histoire de Sparte, à l'histoire de Samos, les chapitres qui pourraient appartenir à des biographies de Pisistrate, de Mégaclès, de Clisthène, de Miltiade, de Thémistocle, d'Anaxandride, de Dorieus, de Cléomène, d'Ariston et de Démarate, de Léonidas, de Leutychide, de Polycrate. Presque d'un bout à l'autre du récit de la seconde guerre médique, le personnage de Xerxès est l'objet, de la part du narrateur, d'une attention soutenue ; Hérodote, qui le proclame le plus digne par sa taille et par sa beauté de commander à tant de millions d'hommes[1], décrit son équipage et sa garde, ses repas et ses campements ; rappelle les compliments qu'il adressa, les récompenses qu'il décerna à quelques-uns de ses hôtes d'un jour ; il relate ses impressions de voyage, les visites que le Grand Roi a faites comme un simple touriste à certains lieux célèbres, les réflexions et les admirations que ce qu'il a vu lui inspira ; il le représente, irrité de la rupture de ses ponts de bateaux, faisant fustiger l'Hellespont ; puis, du haut de la plate-forme de marbre qu'on éleva pour lui à Abydos, jouissant de la contemplation de sa propre puissance, et cédant tout à coup à un accès de mélancolie ; il le montre présidant au passage des ponts, au défilé des troupes, à leur dénombrement, comme à des galas militaires, passant en revue solennellement l'armée de terre et la flotte, faisant lutter devant lui des contingents navals et des corps de cavalerie, assistant aux engagements des Thermopyles, à la bataille de Salamine, non pas en général, mais en spectateur et en juge[2] ; si bien que, par moments, le lecteur est tenté d'oublier la gravité de la situation et de

1. VII 187.
2. VII 40-41 ; 118-120 ; VII 27-29, 116 ; VII 31, 43, 128, 139, 197 ; 35 ; 44, 45 et suiv. ; 55-56, 60, 100, 44, 196 ; 212, VIII 69, 86, 88, 90.

ne voir dans ce qu'on lui raconte, au lieu du conflit décisif entre les Grecs et les Barbares d'Asie, qu'un déplacement royal, une distraction fastueuse de despote.

Hérodote n'a pas négligé de rechercher les causes des événements, et il a su en discerner de profondes. Il a bien vu, par exemple (nous y reviendrons), que la cause première des entreprises des Achéménides contre la Grèce, comme auparavant de leurs expéditions contre la Lydie et Babylone, contre les peuples de l'Est, les Massagètes, l'Égypte, les Scythes, était l'appétit de conquêtes, le besoin insatiable d'expansion d'un empire militaire qui ne pouvait se soutenir que par la guerre et, s'il ne grandissait pas, était condamné à décroître. Il n'en a pas moins recherché et signalé avec complaisance des causes secondes, plus ou moins plausibles, représentées par les ambitions, les intrigues, les rancunes de quelques individus : pour la campagne de Cambyse en Égypte, par les manœuvres d'un médecin égyptien et les révélations d'une fille d'Apriès, qui voulaient l'un et l'autre créer des embarras à Amasis, par le souvenir de l'animosité de Cassandane, mère de Cambyse, contre une concubine égyptienne de Cyrus, par les excitations d'un officier grec, qui, mécontent d'Amasis, avait quitté son service et cherchait à se venger de lui ; pour les premières menaces de Darius à l'adresse des Grecs, par les instances d'Atossa, obéissant elle-même aux suggestions de Démokédès de Crotone. Ailleurs, il a accepté de placer à l'origine du renversement d'Astyage par Cyrus les conseils d'Harpage ; à l'origine de la révolte de l'Ionie, les combinaisons d'Aristagoras et d'Histiée, qui n'eurent peut-être pas, dans la réalité, une influence aussi grande ; à l'origine des troubles de Samos qui suivirent la chute de Polycrate, l'empressement de Darius à acquitter une dette personnelle de reconnaissance contractée envers Syloson ; à l'origine de la mésintelligence entre Égine et Athènes, une dispute à propos de statues : à l'origine des desseins de Miltiade contre Paros, le ressentiment d'avoir été desservi par un Parien [1].

1. III 1, 3, 4 ; III 133-134 ; I 123-124 ; V 35 ; III 139 et suiv. ; V 82 et suiv. ; VI 133.

Dans le récit des faits, Hérodote cherche à mettre en lumière, le plus souvent qu'il peut et le plus exactement qu'il peut, les mérites ou les démérites d'individus. Chez lui, les noms propres abondent. Il s'est retenu d'énumérer ceux des trois cents Spartiates des Thermopyles et ceux des capitaines ioniens qui, à Salamine, enlevèrent des vaisseaux aux Grecs ; il reconnaît qu'il serait inutile de citer ceux des chefs subalternes de l'armée et de la flotte de Xerxès[1] ; mais il en énonce beaucoup d'autres ; et les titres de quelques-uns de ceux qui les portaient à être connus de la postérité peuvent paraître bien minces. Il aime les épisodes où des personnages, célèbres ou obscurs, quelquefois anonymes, le plus souvent désignés par leurs noms, — Bias ou Pittacos, Solon, Sandanis, Crésus, Artabane, Démarate, Artémise, Coès, Sosiclès de Corinthe, un vieillard de Lampsaque, un citoyen d'Égine, Mégabyze, un habitant d'une ville de l'Hellespont, Mégacréon d'Abdère, Tritantaichmès, un convive perse d'Attaginos, — jouent auprès de princes et d'assemblées le rôle de conseillers et de mentors, portent des jugements sur ce qui s'est passé, se passe ou se passera, prononcènt des « mots historiques » [2]. Parmi les délibérations dont il rend compte, politiques ou militaires, il en est, et des plus importantes, qui sont présentées comme des conflits de personnes, où chacune des parties s'attaque à l'adversaire autant qu'à son opinion : témoin les scènes où s'affrontent Artabane et Mardonios, Thémistocle et Adimante, Démarate et Achaiménès[3]. Une large place est réservée par lui à l'exposé de ruses, de sagaces découvertes, d'habiles combinaisons, qui, en même temps qu'elles influent sur la marche des événements, sont susceptibles d'illustrer leurs auteurs : à la ruse de Thrasybule, faisant croire aux

1. VII 224 ; VIII 85 ; VII 96, 99.
2. I 27 ; I 32 ; I 71 ; I 89, 155, 207, III 34, 36 ; VII 10, 46 et suiv. ; VII 102 et suiv., 209, 234 et suiv. ; VIII 68, 101-102 ; IV 97 ; V 92 ; VI 37 ; V 80 ; IV 144 ; VII 56 ; VII 120 ; VIII 26 ; IX 16.
3. VII 9-10 ; VIII 59 et suiv. ; VII 235-237.

ennemis que Milet, assiégée, affamée, regorge de victuailles ; au stratagème de Tellias, déguisant en fantômes une partie de l'armée phocidienne ; au dévouement héroïque de Zopyre, qui remit Babylone entre les mains de Darius ; à la conquête des ossements d'Oreste par le Spartiate Lichas, ingénieux détective[1]. Surtout, les exploits de valeureux guerriers retiennent l'attention de l'écrivain. Quand il raconte un combat, Hérodote ne se contente pas de décrire les lieux où ce combat s'est livré, de dénombrer les troupes qui y prirent part, d'indiquer leur ordre de bataille, les mouvements qu'elles effectuèrent, les incidents tactiques qui décidèrent la victoire d'un parti et la déroute de l'autre ; il désire connaître et faire connaître les plus brillants faits d'armes qui y furent accomplis, les rencontres étranges qui ont pu s'y produire ; il nomme ceux des combattants qui se sont le plus distingués, il distribue des prix. « Ce sont les Éginètes », déclare-t-il après le récit de Salamine (VIII 93), « qui se distinguèrent le plus à cette journée, et après eux les Athéniens ; parmi les Éginètes, Polycritos ; du côté des Athéniens, Eumène d'Anagyronte et Ameinias de Pallène » ; et de semblables remarques accompagnent les récits de l'Artémision, de Platée, de Mycale[2]. Plutarque relève avec aigreur que, dans la relation de Salamine, Hérodote s'attarde à raconter une prouesse d'Artémise[3] ; avec une complaisance moins choquante aux yeux d'un fervent patriote, mais égale, l'historien signale comment se comportèrent avant, pendant et après un engagement quelques hommes en particulier : Othryadas ne voulut pas survivre à tous ses compagnons ; Pythès, plutôt que de se rendre, se laissa hacher de coups ; Lycomédès enleva le premier un vaisseau aux ennemis ; Diainékès répondit à une nouvelle qui aurait pu le démoraliser par une héroïque boutade ; Eurytos, bien que souffrant des yeux, se fit conduire au fort de la mêlée et y périt les armes à la main ; Pantitas se punit de mort

1. I 21-22 ; VIII 27 ; III 154 et suiv. ; I 68.
2. VIII 17 ; IX 70, 72 ; IX 104.
3. *De Herodoti malignitate*, 43.

pour n'avoir pas assisté au combat ; Polycritos, en même temps qu'il coule un vaisseau sidonien, invective à la mode homérique Thémistocle, qui l'avait soupçonné de médisme ; Amompharètos refuse obstinément, avec stupidité mais magnanimité, de s'associer à un mouvement de repli ; Sophanès s'amarre au sol avec une ancre pour ne pas céder de terrain ; Callimachos, frappé de loin sans avoir pu combattre, se plaint, non de mourir, mais de n'avoir rien fait pour sa propre gloire ni pour le salut de la Grèce[1].

Intérêt tout spécial pour les aventures, goût de l'individuel, ce double caractère de la curiosité d'Hérodote l'apparente de près aux poètes épiques et aux conteurs, représentants presque uniques jusqu'à lui, dans le monde grec, de la littérature narrative, écrite ou parlée. Lui aussi se propose de glorifier ce que les poètes appellent κλέα ἀνδρῶν, les grandes actions des hommes[2], qui, dans les épopées, étaient en général les grandes actions d'une élite de héros. Lui aussi est à l'affût d'anecdotes sortant de l'ordinaire, merveilleuses, dramatiques, piquantes, édifiantes ; le « père de l'histoire » est assurément plus qu'un simple conteur d'histoires ; mais « les histoires » ont encore pour lui beaucoup d'attrait.

DE LA SINCÉRITÉ D'HÉRODOTE

Esprit curieux, Hérodote a-t-il été un bon observateur, un enquêteur consciencieux et avisé ? Pour nous en rendre compte, il nous faut d'abord prendre parti dans une question qui domine le débat : celle de la sincérité de l'écrivain. Car cette sincérité a été mise en doute. On a accusé Hérodote de n'avoir pas vu autant de choses qu'il voudrait le faire croire ; on l'a soupçonné d'avoir imaginé une partie de ce qu'il raconte.

1. I 82 ; VII 181 ; VIII 11 ; VII 226 ; VII 229 ; VII 232 ; VIII 92 ; IX 52 et suiv. ; IX 72 ; IX 71.

2. I 1 : μήτε ἔργα μεγάλα τε καὶ θωμασίa, τὰ μὲν Ἕλλησι τὰ δὲ βαρβάροισι ἀποδεχθέντα, ἀκλέα γένηται.

Le premier de ces deux griefs remonte à l'antiquité[1]. Il a son origine d'une part dans la constatation d'erreurs graves qu'Hérodote a commises en décrivant ce qu'il prétend avoir vu, de lacunes que présentent ses descriptions ; d'autre part, dans la constatation de « plagiats ». Nous reviendrons ailleurs sur les erreurs et les lacunes ; à coup sûr, il y en a de déconcertantes ; aucune n'est telle, cependant, qu'on ne puisse l'expliquer sans nier la sincérité de l'auteur. Quant à la question des plagiats, disons-en quelques mots sans plus attendre[2].

Il est incontestable que, dans les parties géographiques et ethnographiques de son œuvre, Hérodote doit beaucoup à des écrivains plus anciens, surtout à Hécatée. Le grammairien Polion[3], contemporain d'Hadrien, avait dénoncé ses « larcins » (περὶ τῆς Ἡροδότου κλοπῆς) ; il signalait entre autres choses que les passages du livre II relatifs au phénix, à l'hippopotame, à la chasse au crocodile, reproduisaient presque littéralement des passages de la *Périégèse*. De nos jours, bien que nous ne possédions d'Hécatée que de misérables fragments, d'autres emprunts ont été discernés avec une quasi certitude. Or, Hérodote ne cite jamais Hécatée que lorsqu'il le critique et le combat. Le procédé peut paraître choquant ; il choquait déjà les érudits romains, quelques siècles après Hérodote, et les mettait en défiance. Mais il ne faut pas juger les hommes et les choses d'une époque avec les sentiments d'une autre. Du temps d'Hérodote et durant

1. Ainsi, Aelius Aristide (t. II, p. 458 et suiv. Dindorf) prétendait qu'Hérodote n'avait pas visité Éléphantine ; car, s'il y était allé, il n'aurait pas accueilli, au sujet des sources du Nil, les sottises rapportées au livre II chapitre 28. Il est en effet surprenant qu'un homme qui a vu Éléphantine et Syène n'oppose pas à ces sottises un démenti plus formel ; pour mettre à l'abri du soupçon la sincérité de notre auteur, il ne suffit pas d'observer que lui-même n'a pas pris au sérieux les propos du scribe de Saïs ; voir ci-après, pages 72-73.

2. Sur cette question, et sur les emprunts faits par Hérodote à Hécatée, voir Diels, *Herodot und Hekataios* dans l'*Hermes*, 1887, p. 411 et suiv., et Jacoby dans la *Real-Encyclopädie* de Wissowa, s. v. *Hekataios*, col. 2675 et suiv.

3. Cité par Porphyre, chez Eusèbe, *Praep. evang.*, X 3.

toute la période classique, ce que nous venons de constater paraît avoir été de pratique courante : Thucydide, qui nomme Hellanicos pour le blâmer au chapitre 97 de son livre I, lui emprunte sans le nommer une partie du chapitre 9 ; Aristote, qui traite quelque part Hérodote de μυθολόγος, lui emprunte fort bien, sans le nommer davantage, une description du crocodile. Un écrivain soucieux d'instruire ses lecteurs pensait avoir fait assez en exposant ce qu'il tenait pour exact, sans donner à l'appui la bibliographie du sujet ; si ses devanciers avaient accrédité des opinions qu'il estimait erronées, il les réfutait ; s'il était d'accord avec eux, il ne croyait pas nécessaire de souligner cet accord. Hérodote devait se sentir d'autant moins obligé de nommer à tout bout de champ Hécatée, s'il avait vérifié par lui-même l'exactitude de ce qu'il empruntait, et ainsi l'avait fait sien en quelque sorte. C'est ce qui a dû se produire plus d'une fois. Nous en avons un exemple très net au commencement du livre II : Hécatée avait dit que l'Égypte est un « présent du Nil » ; Hérodote reprend l'expression, mais non sans déclarer qu'il a pu de ses yeux en apprécier la justesse, non sans laisser entendre que, si l'on n'avait fait avant lui cette remarque, il aurait très bien su la faire[1]. Le même soin d'affirmer son indépendance de jugement par rapport à ses informateurs, sa capacité de contrôle, sa part d'observation personnelle, se constate en plusieurs autres passages[2]. De prime abord, il semble plus difficile de justi-

1. II 5 (δῆλα γὰρ δὴ καὶ μὴ προακούσαντι, ἰδόντι δέ, ὅστις γε σύνεσιν ἔχει, ὅτι Αἴγυπτος ἐς τὴν Ἕλληνες ναυτίλλονται ἐστὶ Αἰγυπτίοισι ἐπίκτητός τε γῆ καὶ δῶρον τοῦ ποταμοῦ) ; cf. II 10 *in.*, 12 *in.* Renchérissant sur ce qu'avait écrit Hécatée et sur ce que disaient les « prêtres » égyptiens, Hérodote observe que le nom de « présent du Nil » ne convient pas seulement à l'Égypte au-dessous de Memphis, mais aussi à une zone située plus en amont. A l'appui de cette opinion, que la basse Égypte est formée des alluvions du fleuve, il apporte des comparaisons avec les estuaires d'autres fleuves et des observations tirées de la nature du sol.

2. Par exemple : II 104 (νοήσας δὲ πρότερον αὐτὸς ἢ ἀκούσας ἄλλων λέγω).

fier Hérodote, lorsque, dans des morceaux empruntés, il invoque le témoignage des habitants de tel ou tel pays ; le soupçon vient alors tout naturellement à l'esprit qu'il feint d'avoir appris dans ce pays ce qu'il a trouvé dans des livres. Et ce soupçon aurait beaucoup de force s'il était sûr que la référence a été ajoutée par l'emprunteur. Mais rien n'est moins certain ; elle a pu être elle-même empruntée avec ce qu'elle accompagne. En ce cas, Hérodote est excusable d'avoir indiqué seulement, par-dessus un intermédiaire, les informateurs réels, — surtout s'il les a interrogés à son tour et a obtenu d'eux confirmation des propos qu'on leur avait attribués.

En somme, les « plagiats » d'Hérodote ne sont que des emprunts innocents. Nul ne prêtera à l'écrivain l'intention de faire croire à ses lecteurs que tout ce qu'il décrit est décrit par lui *de visu*, que tous les témoignages étrangers qu'il allègue ont été recueillis par lui-même et sur place. On lui reconnaît le droit d'affirmer qu'une chose, une statue, un édifice, existait encore de son temps à tel endroit et en tel état parce qu'on le lui a assuré et sans l'avoir constaté de ses yeux ; on ne lui sait pas mauvais gré d'appeler « les Perses » des informateurs perses qu'il a rencontrés hors de Perse, « les Carthaginois » des Carthaginois qu'il a interrogés hors de Carthage ; on ne trouve pas incorrect qu'il fasse part de ce qui se raconte dans un pays où il n'est pas allé (pays des Argippéens, pays des Massagètes, etc.) d'après des gens qui, eux, y sont allés. Jugé du point de vue antique, Hérodote n'est pas plus coupable quand il lui arrive d'emprunter sans le dire à des écrivains antérieurs ; et ses emprunts tacites ne nous autorisent pas à suspecter sa bonne foi. Si c'est une tâche délicate de reconstituer ses voyages, du moins ceux qui l'entreprennent n'ont-ils pas à craindre, à mon avis, d'être induits en erreur par des mensonges. La distinction que notre auteur marque, en plus d'un endroit, entre ce qu'il a vu et ce qu'il n'a pas vu[1], ce qu'il connaît par l'examen

1. Par exemple : I 183 ; II 29, 73, 148 ; IV 81. Cf. II 99, 147.

direct (ὄψις) et ce qu'il connaît par ouï-dire (ἀκοή), ce qu'il est en état de présenter comme sûr et ce dont il n'oserait pas se porter garant [1], cette distinction, où je ne saurais voir un raffinement de duplicité, me paraît propre à inspirer confiance. Toutes les fois qu'Hérodote, expressément ou de façon détournée, dit être allé en un certain lieu, avoir vu une certaine chose, on peut croire qu'il a vu cette chose et qu'il est allé en ce lieu. Lorsque son texte est ambigu, — ce qui arrive trop souvent [2], — cette ambiguïté n'est pas voulue.

L'autre reproche, le reproche d'avoir inventé une partie de ce qu'il raconte, n'a pas été non plus, dans l'antiquité, tout à fait épargné à Hérodote. Il apparaît plusieurs fois chez Plutarque : ainsi, ce serait une invention d'Hérodote, que l'aventure d'Io telle qu'il la présente, à l'en croire, d'après des Phéniciens ; autre invention, l'accusation de lâcheté contre les Corinthiens, mise par lui au compte des Athéniens ; invention, l'histoire de Léontiade et des Thébains marqués de la marque royale sur l'ordre de Xerxès ; invention, que les Naxiens aient voulu fournir un contingent à la flotte barbare ; etc. [3]. En pareils cas, les « mensonges » d'Hérodote lui auraient été inspirés par une intention calomnieuse, par un parti pris de dénigrement ; c'est son impartialité qui est en cause, plus exactement que sa sincérité. Moins injurieuse au point de vue moral qu'une telle accusation de calomnie, celle d'avoir de gaieté de cœur mêlé à l'exposé d'événements réels de pures et simples fictions jette sur la bonne foi de l'historien une suspicion plus troublante ; car elle peut s'étendre à plus de cas. Je ne crois pas qu'aucun censeur ancien l'ait nettement formulée. L'expression dédaigneuse de Thucydide : ἀγώνισμα ἐς τὸ παραχρῆμα ἀκούειν

1. Par exemple : I 140.

2. Sur l'ambiguïté des présents descriptifs, des formules telles que ἐπ' ἐμέο, μέχρις ἐμέο, ἐς ἐμέ, des appels au témoignage des gens de tel et tel pays, voir Jacoby, col. 249-250.

3. *De Herodoti malignitate,* 11, 39, 33, 46. Dans un autre passage (40 3), Hérodote est accusé, en termes généraux, de mettre couramment sous le couvert d'autrui (des Scythes, des Perses, des Égyptiens) les histoires tendancieuses qu'il imagine.

(I 22), — nul n'ignore à qui il en a, — ne fait pas allusion à des libertés aussi grandes ; ce qu'elle vise, ce sont bien des récits dictés par le désir de plaire plus que par le souci exact de ce qui fut, mais cependant, le contexte le prouve, des récits reposant sur des informations ; ce qu'elle condamne, ce n'est pas un abus d'imagination, c'est un manque de sens critique. Il en est de même le plus souvent des termes peu flatteurs tels que μυθολόγος, λογοποιός, ληρώδης, ψεύστης, ψεύδεσθαι, μυθογραφεῖν, παραδαξολογεῖν, voire σχεδιάζειν [1], que des écrivains d'époques et de tendances diverses, Ctésias, Aristote, Ératosthène, Agatharchidès, Hécatée d'Abdère, Manéthon, etc. [2], emploient en parlant d'Hérodote, d'Hérodote historien aussi bien que d'Hérodote géographe, ethnographe, naturaliste ; on ne l'accuse pas de tromper délibérément en imaginant ce qu'il dit ; on blâme sa légèreté, son ignorance, sa simplicité, son amour des μῦθοι, qui lui ont fait accepter les mensonges de mystificateurs et les assertions de gens incompétents [3] ; il arrive que, tout en signalant ses erreurs, on reconnaisse et on loue le zèle qu'il a mis d'ordinaire à s'instruire, et l'étendue de son information [4]. Plutarque lui-même, si mal disposé pour Hérodote, ne lui reproche pas tant, dans l'ensemble de sa diatribe, d'inventer que de choisir méchamment parmi plusieurs traditions en cours la plus désobligeante, de rabaisser les mérites des grands hommes et des belles actions, d'interpréter les événements dans le sens le moins brillant ; ce qui est tout autre chose

1. A propos des crues du Nil, nous lisons chez Diodore I 38 (Agatharchidès) : περιφανῶς ὁ συγγραφεὺς σχεδιάζων εὑρίσκεται ; or, ce qui est reproché cette fois à Hérodote, ce n'est pas l'invention d'une explication, c'est le vice de raisonnement, la légèreté qu'elle implique.

2. Voir : Aristote, *Hist. an.*, VI 31 p. 579 b ; *De gen. an.*, III 5 p. 756 b ; Strabon, XI 6 2-3 ; Diodore, I 59 2, 66 10, 69 7 ; II 15 2 ; Josèphe, *C. Apion*, I 16, 73 ; Photius, *Bibl.*, 72 p. 35 b.

3. Ἀγνοία, ἁπλότης, φιλομυθία, la complaisance à présenter ἐν ἱστορίας σχήματι ce qu'il n'aurait ni vu ni entendu ἢ οὐ παρά γε εἰδότων.

4. Diodore I 37 4 (Agatharchidès) : ὁ πολυπράγμων, εἰ καί τις ἄλλος, καὶ πολλῆς ἱστορίας ἔμπειρος.

et n'est pas toujours une erreur. Il est autrement grave de supposer, comme on l'a fait de nos jours [1], qu'Hérodote, par un acte de fantaisie, a fait d'un personnage historique ou pseudo-historique le héros d'une aventure qu'il invente ou dont il a trouvé le thème n'importe où : qu'il a, par exemple, attribué à la femme d'Intaphernès une pensée qu'exprimait l'Antigone de Sophocle, et l'a représentée en conséquence, sans que rien l'y autorisât, demandant la grâce de son frère de préférence à celle d'aucun autre des siens ; qu'il a rattaché à la fille de Chéops, à Rhampsinite, à Crésus, à Pactyas, des anecdotes où jusqu'alors ils n'avaient rien à faire ; que la discussion des sept conjurés perses sur les formes de gouvernement, après le meurtre du faux Smerdis, est une transposition de discussions sophistiques dont il est seul responsable ; qu'il a imaginé, pour le seul plaisir de le confronter et de le concilier avec une tradition de Dodone, un prétendu récit des prêtres de Thèbes d'Égypte relatif aux oracles de Dodone et d'Ammon [2] ; que les formules du type « à ce qu'on dit » ou d'autres plus précises : « à ce que disent les Corinthiens, à ce que disent les Lesbiens, etc. », dont Hérodote est prodigue, les protestations que ce qu'il dit est véridique bien qu'on en ait douté, les objections même que lui tout le premier élève contre ce qu'il est censé rapporter, ne sont souvent que de purs jeux d'esprit, d'aimables plaisanteries. L'hypothèse est piquante. Elle ne me convainc pas. Je reconnais d'ailleurs qu'en ces matières on ne peut démontrer ni le pour ni le contre ; d'une façon plus ou moins avouée, on ne fait qu'opposer l'une à l'autre des impressions personnelles. La mienne est qu'Hérodote, bien qu'il ne soit pas dépourvu d'humour et qu'il s'exprime parfois en « pince-sans-rire », n'a pas eu tant de désinvolture qu'on lui en prête. Sans doute, il y a chez lui une part de fantaisie créatrice. Mais il

1. Voir notamment Aly, *Volksmärchen, Sage und Novelle bei Herodot und seinen Zeitgenossen*, passim ; Howald, *Die ionische Geschichtsschreibung* dans l'*Hermes*, 1923, p. 140 et suiv.

2. Cette dernière hypothèse est de Panofsky, *De historiae Herodoteae fontibus*, p. 22-23.

est rare que cette fantaisie atteigne le fond des choses, ce qu'on peut appeler la matière de l'histoire. Les discours qu'il prête à des personnages, comme devaient le faire à sa suite presque tous les historiens de l'antiquité, ne reproduisent pas, évidemment, ce que ces personnages ont pu dire, si tant est que, dans les conjonctures où il les fait parler, ils aient dit quelque chose ; du moins illustrent-ils des épisodes, commentent-ils des situations qui étaient pour lui des données. Les invraisemblances de forme les plus flagrantes n'ont ici qu'un intérêt secondaire. En mettant dans la bouche de Gélon de Syracuse dès 480 une expression imagée qui serait une trouvaille de Périclès[1], Hérodote, — si vraiment il s'est permis cet anachronisme, — faisait de façon ouverte œuvre de fantaisie ; cela ne veut point dire qu'il ait imaginé ni le refus opposé par Gélon à la demande des Grecs ni même le ton de ce refus. Il faisait œuvre de fantaisie en supposant que, dans une assemblée des Péloponnésiens, un député de Corinthe, Sosiclès, pour détourner ses auditeurs de rétablir des tyrans à Athènes, raconte tout au long l'histoire de Kypsélos[2] ; mais, derechef, cela ne veut point dire qu'il ait imaginé ni l'intervention de Sosiclès ni la nature de ses arguments, non plus qu'aucun trait essentiel de l'histoire de Kypsélos. Dans les récits circonstanciés d'anecdotes, dans la présentation de contes, de nouvelles, Hérodote, sans manquer à ses devoirs d'historien, pouvait prendre quelques libertés ; autant qu'on en peut juger, il l'a fait avec discrétion ; le style de ces récits a souvent chez lui une allure populaire assez marquée ; cela paraît indiquer qu'il les a reproduits jusque dans le détail tels qu'on les lui racontait. C'est dans le compte rendu d'événements importants, diplomatiques, politiques ou militaires, qu'était requis le plus d'exactitude et qu'il fallait s'abstenir le plus scrupuleusement de lâcher la bride à l'imagination. Peut-être Hérodote l'a-t-il quelquefois oublié, surtout lorsqu'il voulait rattacher à tout prix à son récit principal des développements étrangers à

1. VII 162. Voir ci-dessus, page 33, note 1.
2. V 92.

ce récit. Peut-être, par exemple, pour introduire au livre I des chapitres de l'histoire d'Athènes ou de Sparte, au livre IV une revue des peuples de Scythie ou des tribus libyennes, ailleurs la description de la Thessalie, ailleurs un développement sur Clisthène de Sicyone, a-t-il imaginé arbitrairement que Crésus rechercha l'alliance de cités grecques, que les Scythes menacés par Darius réclamèrent l'assistance de leurs voisins, que les Perses projetèrent la conquête de la Libye, que Xerxès désira visiter la vallée de Tempè, que Clisthène d'Athènes, quand il changea les noms des tribus de l'Attique, eut l'intention d'imiter son aïeul[1]. Mais ce sont là des cas exceptionnels. En général, la fantaisie d'Hérodote s'exerce avec plus de réserve ; elle n'invente pas, elle se contente d'associer librement. Dans l'histoire de la chute d'Astyage, on peut trouver que le personnage d'Harpage manque d'unité morale ; il apparaît d'abord comme un homme outragé, qui se venge des sévices d'un despote et à qui va la sympathie ; ensuite comme un traître, qui, en face d'Astyage, fait assez piètre figure. Est-ce à dire qu'Hérodote lui ait, ici ou là, attribué un rôle de fantaisie ? Il est bien plus plausible qu'il a suivi tour à tour deux traditions, où Harpage était peint de couleurs différentes. De même, j'admets que, dans son récit de l'histoire de Crésus, Hérodote ait combiné le premier deux versions, l'une qui montrait en Crésus une victime du destin, expiant l'usurpation de son ancêtre Gygès, l'autre qui le présentait sous les traits d'un orgueilleux, irritant les dieux par son outrecuidance ; j'admets qu'il ait, le premier, rattaché l'un à l'autre, pour produire un plus grand effet pathétique, des épisodes qui jusqu'alors étaient racontés isolément ; donné le premier à la mort du fils de Crésus la valeur d'un avertissement, d'un de ces revers de fortune que Solon avait fait pressentir ; montré le premier le roi déchu, prêt à périr, se remémorant sur son bûcher les paroles du sage Athénien ; plus volontiers encore, j'admets qu'avant Hérodote personne n'avait eu l'idée de faire raconter

1. I 56, IV 102, IV 167, VII 228, V 67-69.

par Solon l'heureuse vie de Tellos d'Athènes ni la mélancolique aventure de Cléobis et Biton ; mais tous les éléments de ce récit, l'annonce de la vengeance divine qui punirait en la personne du cinquième roi Mermnade la forfaiture du premier, la visite de Solon chez Crésus et ses conseils de modération, le nom de Tellos d'Athènes et les principaux événements de sa carrière, le trait de piété des deux jeunes Argiens et la récompense qu'ils reçurent, l'histoire d'Atys, la détresse de Crésus et son salut miraculeux alors que déjà les flammes l'environnaient, — tout cela devait être fourni par la tradition, disons par des traditions antérieurement fixées, qu'Hérodote recueillit. Le travail de groupement, d'agencement, dont l'histoire de Crésus offre un exemple, est, je pense, le maximum de ce que l'écrivain se permettait d'habitude ; il n'est pas en contradiction avec la règle qu'Hérodote déclare s'être imposée : répéter ce qu'il entendait dire, λέγειν τὰ λεγόμενα [1]. Dans les morceaux narratifs comme dans les développements ethnographiques, les formules du type « à ce qu'on dit, à ce que disent les Corinthiens, les Lesbiens, etc. » constituent à mon avis de vraies références, qui doivent être prises au sérieux. La distinction, maintes fois signalée, entre ce qui est raconté d'après tel informateur et ce qui est raconté d'après tel autre, ou, plus généralement, entre ce qui reproduit un récit entendu et ce qui exprime une conjecture personnelle [2], n'est pas moins sincère que celle des choses vues et des choses connues par ouï-dire.

HÉRODOTE ENQUÊTEUR

Ainsi, Hérodote ne cherche pas à donner le change sur l'étendue des recherches qu'il a faites et dont il promet d'exposer les résultats (ἱστορίης ἀπόδεξις ἥδε). Il faut voir maintenant ce qu'ont été ces recherches, et de quelle diligence ou de quelle négligence elles témoignent.

1. VII 152.
2. Par exemple : II 53 ; VIII 112, 133 ; IX 32.

J'ai dit et je maintiens qu'Hérodote a beaucoup voyagé. Il ne faut pas toutefois s'exagérer l'ampleur de ses voyages ni leur difficulté. Jamais son appétit de voir ne l'a entraîné loin d'un établissement grec ou au delà de quelques provinces de l'empire perse des plus aisément accessibles. Qu'a-t-il vu de la Scythie ? Peu de chose, je crois, en dehors d'Olbia et de ses environs ; le point le plus avancé qu'il ait atteint vers le Nord paraît avoir été Exampaios, d'où l'on gagnait la mer en quatre jours en descendant le cours de l'Hypanis ; ce qu'il dit de régions plus lointaines, de la ville de bois des Budins, des sépultures royales de Gerrhos, des ruines des châteaux de Darius encore visibles à son époque sur les rives de l'Oaros, reproduit ou des informations tirées d'ouvrages plus anciens ou des renseignements fournis par des Scythes et des Grecs familiers avec l'intérieur. De l'Asie mineure, il ne semble connaître que la partie occidentale jusque vers Kélainai et les confins de la Phrygie, la côte septentrionale, la côte méridionale jusqu'à la Pisidie. S'il avait visité le centre, il ne dirait pas que cinq journées suffisent à un bon marcheur pour traverser la péninsule de Sinope à la mer de Cypre [1] ; le plus qu'on puisse supposer, c'est qu'il ait suivi la route royale, cette route si sûre, pourvue de si bons gîtes d'étape, qu'il décrit avec admiration ; encore cela même est-il contestable ; pour peu qu'il se fût renseigné auprès d'un voyageur, qu'il eût consulté une carte ou un itinéraire, examiné les postes et caravansérails les plus voisins de Sardes, il était en état d'écrire sans plus ample informé ce qu'il a écrit au livre V chapitres 52-54 ; et, à lire le chapitre 98 du livre VIII, on n'a pas l'impression qu'il ait vu fonctionner sur la route le service de courriers rapides du Grand Roi. Sa connaissance de l'Est ne s'étend pas jusqu'à l'Inde, dont il parle d'après des renseignements de source perse, probablement recueillis dès avant lui par un écrivain grec ; — ni jusqu'à la Bactriane : la référence du livre III chapitre 102 : .. τῶν ἄλλων Ἰνδῶν, οἳ Βακτρίοισι παραπλησίην ἔχουσι δίαιταν, qui ne renvoie à rien

1. I 72, II 34.

dans son ouvrage, a dû être empruntée par lui, assez maladroitement, en même temps que le contexte ; et c'est, je crois, par ouï-dire, qu'il sait l'existence en Bactriane de Barcéens déportés ; — ni jusqu'aux régions qui entourent la Caspienne : les détails qu'il donne sur leurs habitants sont présentés comme des on-dit [1] ; et, trompé par des homonymies, il confond d'un cœur léger le pays des sources de l'Araxe (aujourd'hui l'Éraskh), c'est-à-dire le plateau d'Erzeroum, avec le pays des sources du Gyndès (la Diala), c'est-à-dire les confins Sud-Ouest de la Médie [2] ; non moins allégrement, trois fleuves, très distants l'un de l'autre, l'Araxe d'Arménie, déjà nommé, qui coule de l'Ouest à l'Est et va se jeter dans la Caspienne, un second Araxe situé à l'Est de cette mer, qui limitait au Sud-Ouest les steppes des Massagètes (probablement l'Amou-Daria), et la basse Volga [3]. Il n'a pas même vu Ecbatane, ni la Médie ; la description succincte qu'il donne du pays, au livre I chapitre 110, vient d'Hécatée ; celle de la capitale, qui a au chapitre 98 des airs de château merveilleux, lui fut peut-être dictée par un voyageur fanfaron, par un Grec qui avait été là-bas en ambassade ; d'après quelques phrases de l'histoire de Cyrus (I 110 et suiv.), il paraît s'être figuré que la région montagneuse du Nord-Ouest de la Médie, du côté du pays des Saspires, était à proximité d'Ecbatane ; il n'aurait pas commis cette erreur s'il était allé sur les lieux. Pas plus que la Médie, il ne connaît la Perse, que d'ailleurs il ne décrit point ; les Perses qu'il cite comme ses informateurs peuvent avoir été rencontrés en n'importe quel lieu de l'empire des Achéménides, en particulier dans les satrapies de l'Ouest ; et là aussi Hérodote a pu faire, au sujet de la religion, des lois et des coutumes persanes, les constatations qu'il dit être le fruit de son expérience personnelle. Est-il allé jusqu'à Suse ? Ce n'est pas impossible ; car il donne sur une localité relativement voisine, Ardéricca, et sur ses environs des détails assez abondants (VI 119) ;

1. I 202-203.
2. I 201.
3. I 201 (voir la note à ce passage); IV 11, 40.

mais de Suse même, ville fameuse, résidence ordinaire du Grand Roi, il ne dit rien du tout[1]; ce qui invite à concevoir des doutes. Il n'a pas pénétré en Arabie ; tout ce qu'il dit du sol de ce pays, de ses produits, des mœurs de ses habitants, a pu être observé ou appris le long du littoral entre la Syrie et l'Égypte, où les Arabes possédaient plusieurs ports, ou bien à Bouto d'Arabie, ville située à l'Est du Delta sur le trajet du canal de Nécos. Dans la vallée du Nil, Hérodote, de son propre aveu, n'est pas remonté plus haut qu'Éléphantine, où stationnait une garnison perse ; du cours supérieur du fleuve et du pays des Éthiopiens, — comme aussi du pays des Ammoniens et de la ville d'Oasis, qu'habitait, dit-il au livre III chapitre 26, une colonie samienne, — il ne parle que d'après autrui. En Libye, il connaît certainement Cyrène, probablement quelques points de la côte et quelques districts voisins : à l'Est de Cyrène, Aziris ; à l'Ouest, Barkè, où il a pu entendre parler des Barcéens déportés en Bactriane, le pays des Évhespérites, la région du Kinyps, dont il vante l'agrément et la fertilité, égale, dit-il, à celle de la Babylonie ; c'est tout ; pas plus que dans les plaines glacées et les steppes immenses du Nord il ne s'est aventuré chez les peuples brûlés du soleil et dans les pays de la soif. Ni sur terre ni sur mer, Hérodote, semble-t-il, ne s'est écarté des routes fréquentées. S'il est allé, comme cela est probable, d'un point de la côte syrienne au coude de l'Euphrate, il n'a fait que suivre une grande voie commerciale, où circulaient toute sorte de voyageurs. Rien ne prouve qu'il se soit rendu par terre, comme on l'a supposé, de Phénicie en Égypte ; au chapitre 6 du livre III, d'où l'on a tiré cette hypothèse, il ne se met pas à part de « ceux qui se rendent en Égypte par mer » ; il se vante simplement de savoir une chose que savent peu d'entre eux :

1. C'est vraisemblablement à Suse que se trouvait la ménagerie royale dont il est parlé au livre III chapitre 102, où se voyaient des fourmis de l'Inde « plus petites que des chiens, plus grosses que des renards ». Ce qu'en dit Hérodote prouve assez qu'il ne les a pas vues. Il est vrai que l'accès de la ménagerie royale n'était peut-être pas permis à tout venant.

comment était assuré, dans la partie désertique du trajet en question, le ravitaillement en eau ; et cela pouvait se savoir en Égypte, d'où l'eau était expédiée. Les voyages d'Hérodote ont été, dans toute la mesure du possible, des voyages maritimes. Et presque toutes ses navigations ont été des navigations côtières. C'est une erreur de croire, d'après une phrase du livre IV chapitre 86, qu'il a traversé le Pont-Euxin en ligne directe de Sindikè à Thémiskyra ; ce qu'il présente comme sien dans cette phrase, ce n'est pas la constatation que, de Sindikè à Thémiskyra, il y a trois jours et deux nuits de traversée pendant la belle saison ; c'est, uniquement, le calcul auquel il se livre, la multiplication du nombre de ces jours et de ces nuits par le nombre d'orgyies parcourues en un jour et en une nuit, tous nombres qu'il pouvait apprendre en interrogeant les habitués de ces mers. Comparés avec les voyages qu'entreprenaient alors maints trafiquants, les voyages les plus lointains d'Hérodote étaient sans danger et presque sans fatigue ; ce n'étaient à aucun titre des voyages d'explorateur ; bien plutôt des voyages de touriste.

Cette remarque n'est pas indifférente. Ajoutons-y cette autre, qui ne l'est pas non plus : les voyages d'étude d'Hérodote ne furent, semble-t-il, ni nombreux ni de longue durée. Rien n'indique qu'il soit jamais retourné voir des choses déjà vues, ni, comme on l'a supposé à propos de l'Égypte, qu'il s'y soit repris à plusieurs fois pour visiter un pays. Un périple du Pont-Euxin, auquel put s'annexer un voyage en Thrace et en Macédoine ; un voyage à Babylone, aller par l'Euphrate, retour peut-être par Suse et la route royale ; un voyage en Égypte, dont M. Sourdille a reconstitué l'itinéraire [1] ; un voyage à Cyrène, agrémenté de quelques excursions en Libye ; quatre ou cinq voyages au total ; point n'est besoin de croire qu'Hérodote, pour voir tout ce qu'il a vu en dehors de la Grèce propre, de l'Ionie et des régions voisines, de la Sicile et de la Grande-Grèce, en ait accompli davantage. Il est même possible que le voyage d'Égypte ait eu comme

1. Sourdille, *La durée et l'étendue du voyage d'Hérodote en Égypte*, Leroux, 1910.

préface le voyage à Cyrène, et que le voyageur soit arrivé à Canope en longeant le littoral africain ; ce qu'il dit du limon du Nil projeté au large jusqu'à une distance d'une journée de navigation des côtes [1] n'oblige pas à admettre qu'il était venu par la haute mer ; l'observation n'était sans doute pas de lui. Plus sûrement, c'est en revenant d'Égypte qu'il a dû visiter la côte syrienne, du lac Serbonis jusqu'à Tyr ; le fait que, au livre III chapitre 5, il la décrit dans l'ordre inverse ne doit pas induire en erreur ; cet ordre s'imposait à l'historien, qui, là, raconte la marche de Cambyse ; l'hypothèse d'un voyage spécial en Syrie n'a aucune plausibilité. Quant à la durée des séjours qu'Hérodote fit à l'étranger, nous pouvons en avoir une idée par le temps qu'il a consacré au pays le plus riche en curiosités de toute sorte, l'Égypte. Ce temps, ainsi que l'a montré M. Sourdille, n'a pas excédé quatre mois ; arrivé pendant que l'inondation battait son plein, c'est-à-dire au plus tôt vers la fin de Juillet, le voyageur avait quitté la terre des Pharaons dès avant le mois de Décembre.

Il voyait vite ; dans ces conditions, il était presque inévitable qu'il vît parfois « en gros » et superficiellement. On trouve dans son ouvrage des généralisations abusives : quand il dit, par exemple, qu'il n'y avait pas de vignes en Babylonie (I 193), où il y en avait bien quelques-unes [2], ni en Égypte (II 77), où l'on récoltait, notamment à Maréa, des vins assez estimés [3] ; quand il parle des maisons de Babylone comme si toutes avaient eu des étages (I 180), alors que ce fut sans doute l'exception [4]. Ailleurs, on relève chez lui des confusions : ainsi, ce ne sont pas, comme il dit (I 194), les

1. II 5.

2. Delitzsch, *Zu Herodots babylonischen Nachrichten,* dans la *Festschrift für Sachau* (1915), p. 88-89.

3. Spiegelberg, *Die Glaubwürdigkeit von Herodots Bericht über Aegypten* (1926), p. 11-12.

4. Delitzsch, *o. l.*, p. 101-102 ; Koldewey, *Das wiedererstehende Babylon* (4e éd., 1925), p. 100-101. Il y a aussi quelque chose d'exagéré dans cette affirmation, que les rues étaient rectilignes ; cf. Koldewey, p. 236.

bateaux ronds de l'Euphrate qui pouvaient porter jusqu'à cinq mille talents ; ce sont des bateaux d'un autre type, flottant sur des outres gonflées [1]. Des contre-vérités, comme l'absence de médecins à Babylone et l'étrange façon dont on y aurait pris soin des malades (I 197), ou l'universelle prostitution sacrée des femmes babyloniennes (I 199), sont acceptées et répétées sans contrôle [2]. Lorsqu'Hérodote se mêle d'énoncer des mesures, elles sont plus d'une fois inexactes. Il déclare avec insistance que l'enceinte extérieure de Babylone avait la forme d'un quadrilatère de 120 stades de côté et un périmètre total de 480 stades (I 178), ce qui équivaut à peu près à 86 kilomètres ; d'après les fouilles récentes, l'évaluation la plus généreuse attribue à ce périmètre à peine une vingtaine de kilomètres [3] ; Hérodote s'est trompé, largement, du simple au quadruple ; il est vrai qu'en son temps l'enceinte en question était démantelée (III 149) ; elle devait néanmoins rester assez apparente pour que notre auteur, s'il en avait voulu prendre la peine, eût pu en vérifier les dimensions ; mais il ne l'a pas fait, et a enregistré, peut-être sans les bien comprendre [4], les dires d'un informateur quelconque. Cet homme, qui n'a pas hésité devant des déplacements longs et coûteux pour s'enquérir d'un détail, a par moments de surprenantes crises de nonchalance. D'Éléphantine, où il affirme être allé, il aurait pu, au prix d'une courte excursion en amont, s'apercevoir que la première cataracte n'était pas à beaucoup près aussi étendue qu'on le lui racontait ; il aurait pu voir encore plus aisément qu'entre l'île d'Éléphantine et Syène de Thébaïde, située tout juste en face sur la rive droite, il n'y avait point

1. Delitzsch, *o. l.*, p. 90-91.
2. Delitzsch, *o. l.*, p. 93-94 ; Meissner, *Babylonien und Assyrien*, t. II (1925), p. 101. C'étaient des hiérodules qu'Hérodote vit s'offrir aux étrangers dans le sanctuaire de Mylitta ; Meissner, *o. l.*, p. 68-69, 435.
3. Koldewey, *o. l.*, p. 2.
4. Il se peut qu'il ait pris la longueur de tout le périmètre pour celle d'un des quatre côtés. Un étourdi qui, de nos jours, entendrait parler en termes peu précis d'un « carré de 20 kilomètres », serait bien capable d'en faire autant.

de place pour les montagnes Crophi et Mophi et pour les abîmes insondables d'où, à en croire un scribe de Saïs (II 28), jaillissaient les sources du Nil ; mais Hérodote, pressé, n'a tenté aucune excursion ; il n'a même pas dû visiter Syène, qu'il prit pour un faubourg d'Éléphantine et dont il ignora le nom particulier ; et, faute d'avoir bien regardé, il a enregistré des fariboles qui ont pu faire douter de la réalité de son voyage [1]. En Grèce même, il semble être passé à proximité de sites intéressants sans se détourner pour les voir : ainsi, il n'a pas dû voir le sanctuaire de Délion, qu'il situe inexactement « au bord de la mer *en face de Chalcis* [2] ». Ses descriptions, celles même d'objets qu'il était facile d'examiner, peu compliqués, de dimensions restreintes, manquent quelquefois de précision ; témoin ce qu'il dit, au livre II chapitre 73, des images du phénix, qui, à l'entendre, ressembleraient tout à fait à un aigle ; ou bien ce qu'il dit, au chapitre 106, du bas-relief rupestre de Karabel [3] : « c'est une effigie d'homme haute de cinq empans, tenant de la main droite une lance, et un arc de la gauche » ; en réalité, le roi hittite qu'Hérodote a pris pour Sésostris tient sa lance de la main gauche et son arc de la droite ; et les images du phénix ne présentent avec l'aigle aucune ressemblance. De pareilles fautes diminuent incontestablement, sur quelques points, la valeur documentaire des allégations d'Hérodote. Dans une analyse des qualités et défauts de l'auteur, ne leur attribuons pas plus de gravité qu'elles n'en ont. Elles ne sont pas si nombreuses que certains de ses détracteurs inviteraient à le croire ; elles laissent subsister à son actif de réels mérites d'observateur et une grande

1. Voir Sourdille, *o. l.*, p. 226-229.
2. VI 118.
3. Étant donnée la situation du bas-relief rupestre de Karabel, il paraît en effet très probable qu'il est un des deux bas-reliefs dont veut parler Hérodote et sur lesquels la figure représentée était, d'après lui, identique (ἑκατέρωθι δὲ ἀνὴρ ἐγγέγλυπται κτλ.). L'erreur de l'écrivain n'est peut-être que d'avoir étendu à l'un et à l'autre monument ce qui n'était vrai que de l'un ; ce n'en serait pas moins une erreur.

somme d'observations. Il fallait cependant les signaler, sous peine de tomber dans le panégyrique ; si l'accusation de mauvaise foi doit être écartée de notre auteur, on ne saurait l'absoudre tout à fait de l'accusation de légèreté [1].

Ce fait, qu'il y a des lacunes et des négligences dans l'information visuelle d'Hérodote (ὄψις) fait craindre qu'en recueillant des renseignements verbaux (ἀκοή) sur les événements qu'il raconte, — puisqu'aussi bien, comme nous l'avons vu, il disposait alors de peu de documents écrits, — il n'ait pas déployé toute la diligence désirable. Thucydide paraît l'insinuer dans les chapitres d'introduction (I 20-22) où, sans nommer personne, il fait, je crois, le procès de son devancier. Car ce n'est pas seulement le défaut de critique des témoignages qu'il censure dans ces chapitres ; c'est aussi une disposition paresseuse à ne pas s'entourer d'assez de renseignements, à se contenter par exemple de témoignages unilatéraux et, d'une façon générale, de ce qu'on a sous la main (τὰ ἑτοῖμα) ; Hérodote, si tout cela doit s'entendre de lui, se serait montré dans ses recherches trop économe de sa peine, comme il a été parfois dans ses voyages trop économe de son temps [2]. Il est très malaisé de mesurer la justesse de ce blâme ; on ne saurait en tout cas l'admettre sans des réserves.

Il faut d'abord tenir compte de ceci : qu'Hérodote se heurtait, pour rassembler sa documentation, à des difficultés que ne connut pas Thucydide. Les événements de la guerre du Péloponnèse se sont déroulés entre Grecs, en pays grecs ; une partie de ce que voulait raconter Hérodote appartenait à l'histoire de peuples étrangers. Or, à l'étranger, l'historien, quelque soucieux qu'il pût être de s'instruire, voyait

1. Il semble qu'Hérodote ne prenait pas toujours sur ce qu'il regardait au cours de ses voyages des notes bien précises, et qu'il se fiait beaucoup à sa mémoire ; au livre II chapitre 125, parlant d'une inscription gravée sur la pyramide de Chéops, il s'exprime en ces termes : « ...autant que je me rappelle (ὡς ἐμὲ εὖ μεμνῆσθαι) ce qu'a dit l'interprète qui m'en faisait la lecture ».

2. C'est ce que stigmatisent nettement des expressions telles que ἐκ τοῦ παρατυχόντος πυνθανόμενος ou ἀταλαίπωρος ζήτησις.

nécessairement son champ d'action limité ; limité par les méfiances nationales, qui lui interdisaient l'accès de certaines sources d'information ; limité par son ignorance des langues. Il ne savait pas l'égyptien, ni le scythe, ni le babylonien, ni l'araméen, qui était la langue le plus souvent usitée par la chancellerie des Achéménides, ni même, à ce qu'il semble, le perse [1] ; qui donc pouvait-il interroger ? Les Grecs établis dans le pays, s'il y en avait, étaient capables de lui fournir des indications d'ordre géographique, économique, de le renseigner à la rigueur sur les mœurs et les croyances actuelles des habitants, — avec quelle inexactitude, le livre II en offre

1. S'il avait su le perse, ne serait-il pas plus affirmatif et plus exact, au livre I chapitre 132, lorsqu'il parle du chant liturgique qui accompagnait les sacrifices offerts par les Perses à leurs dieux (...θεογονίην, οἵην δὴ ἐκεῖνοι λέγουσι εἶναι τὴν ἐπαοιδήν. Voir la note à ce passage) ? Trompé par la désinence en *a*, il prend le dieu Mithra, — dont il écrit le nom : Μίτρα, — pour une divinité féminine (I 131), et, semble-t-il, Nabukudracara, — nom perse de Nabuchodonosor, pour un nom féminin (voir l'introduction à l'Histoire de Cyrus). Il donne des noms de Darius (Dāraya-wahush), Xerxès (Khshaya-arshan) et Artaxerxès (Arta-Khshathra), — lesquels signifient respectivement : « celui qui maintient le bien », « celui qui règne sur les mâles », « celui dont la royauté est conforme à la loi divine », — des traductions approximatives, qui doivent être de seconde main (VI 98). Au lieu de Ἀρταφέρνης Ἰνταφέρνης, où -φέρνης reproduit assez exactement l'élément final des noms perses (farnah, gloire), les manuscrits d'Hérodote donnent le plus souvent Ἀρταφρένης Ἰνταφρένης, et il est très probable que lui-même, — comme Eschyle dans les *Perses* (v. 776) et le rédacteur d'une inscription attique de la dernière partie du v[e] siècle (IG I 64), — préféra -φρένης à -φέρνης, peut-être en pensant au grec φρήν ; ce qu'il n'aurait pas fait apparemment s'il avait su le sens du mot farnah. Il semble dire que beaucoup des noms propres perses exprimaient des qualités physiques (I 139) ; les noms de ce type ont-ils été vraiment si répandus ? Seul, le passage du livre I chapitre 139 où il est dit que tous les noms des Perses finissent, « sans qu'eux-mêmes s'en rendent compte », par un son équivalent au *san* ou au *sigma*, peut, interprété d'une certaine manière (voir la note au passage en question), donner à penser qu'Hérodote avait fait, sur la prononciation et l'orthographe de ces noms, des observations personnelles ; mais l'interprétation du passage est douteuse.

de copieux exemples ; — ils ne se souciaient pas d'ordinaire du passé d'une nation qui n'était pas la leur. La rencontre d'un homme tel que Tymnès avec qui Hérodote s'entretint de l'histoire de Scythie (IV 76), probablement un Halicarnassien ou un Carien hellénisé[1], qui avait été *epitropos* du roi Ariapeithès et, en cette qualité, pouvait savoir bien des choses, pareille rencontre dut être pour notre auteur une exceptionnelle bonne fortune. Restaient deux catégories d'informateurs : en quelques lieux, les cicérones et drogmans professionnels ; — c'est à eux surtout qu'Hérodote a dû avoir affaire en Égypte et à Babylone, et il y a lieu de croire que ce sont plus d'une fois des gens de cette espèce qu'il appelle des prêtres ; — et des hommes cultivés (λόγιοι) sachant le grec ou qui se prêtaient à être questionnés par le moyen d'interprètes. Nul doute qu'Hérodote ait fait ce qu'il pouvait pour profiter de leur science, et que, dans la plupart des cas, les opinions qu'il met au compte d'un peuple (Πέρσαι, Λυδοί, Σκύθαι, etc.) soient en réalité des opinions qu'il leur a entendu exprimer. Plusieurs de ces λόγιοι s'entrevoient ou se devinent : ainsi les Harpagides, établis, croit-on, en Lycie[2] ; ainsi les descendants d'Artabaze fils de Pharnace, dont l'historien connaît en détail les agissements pendant la seconde guerre médique et dont il parle en termes favorables[3] ; un fils de cet Artabaze, Tritantaichmès, était du temps de l'historien satrape de Babylone (I 192) ; des membres de sa famille habitèrent longtemps une des satrapies occidentales, la satrapie de Daskyleion, dont le gouvernement lui avait été confié par Darius[4]. Peut-être, d'ailleurs, le λόγιος perse de qui Hérodote apprit le plus de choses fut-il un homme qu'il rencontra tout simplement à Athènes, un grand seigneur transfuge et réfugié : Zopyre, fils de Mégabyze (III 160).

Lorsqu'il s'agissait d'histoire grecque, les difficulté nées

1. A en juger par son nom, qui est ailleurs (V 37, VII 98) celui du père d'un tyran de Terméra, localité située en face de Cos.
2. Voir l'introduction à l'Histoire de Cyrus.
3. VIII 126-129 ; IX 41, 58, 66, 89.
4. Voir *Real-Encyclopädie,* II, col. 1298-1299.

de la diversité des langues disparaissaient ; mais d'autres subsistaient, tenant à la différence des temps et à la dispersion des événements. Les faits que racontait Thucydide[1] étaient des faits contemporains, dont il avait été lui-même le spectateur, sinon l'acteur ; si plusieurs s'étaient accomplis sur des théâtres assez éloignés, tous avaient eu à Athènes ou leur point de départ ou leur répercussion. Des événements qu'a racontés Hérodote, beaucoup, sans appartenir à un passé très reculé, étaient vieux de plusieurs générations ; les plus récents dataient de sa prime jeunesse ; des uns, il n'existait plus de témoins ; des autres, les témoins commençaient à devenir rares ; plutôt que sur des témoignages directs et individuels, l'historien devait le plus souvent faire fond sur des traditions. Et ces traditions étaient éparses, comme avaient été indépendants les événements qui en faisaient l'objet. Ce qui put être fourni par une tradition panhellénique n'est qu'une petite partie de l'œuvre d'Hérodote ; il s'en faut même de beaucoup qu'il ait pu apprendre dans quelques grands centres, à Athènes, à Delphes, à Sparte, tout ce qu'il a raconté. Nombreux sont les passages où il se réfère à ce qu'on disait chez tel ou tel peuple de Grèce ; et, en l'absence de toute référence de ce genre, l'accent particulariste de maints récits, l'intérêt purement local de maintes anecdotes, révèlent à eux seuls d'où viennent ces anecdotes et ces récits. En quel endroit, plutôt qu'à Pitanè de Laconie, où Hérodote fut reçu par un habitant du pays (III 55), l'historien a-t-il été renseigné sur la conduite qu'avaient tenue à Platée le contingent de Pitanè et son chef Amompharètos[2] ? Où, sinon dans la bourgade attique de Décélie, s'instruisit-il des hauts faits du Décéliote Sophanès[3] ? C'est à Abdère, sans doute, qu'on lui rapporta l'ironique propos de l'Abdéritain Mégacréon ; à Thasos, qu'il apprit quelle somme avait déboursée un citoyen de la ville pour traiter l'armée de Xerxès ; à Orchomène de Béotie, qu'il reçut la confidence de l'Orchoménien Thersandros ; c'est

1. Le livre I mis à part.
2. IX 53 et suiv.
3. IX 73 et suiv.

à Skionè, ou dans la région des Aphètes, qu'il entendit vanter les prouesses du plongeur Skyllias ; en Magnésie, l'enrichissement inouï d'Ameinoclès[1] ; et ainsi de suite. Quelques informations portent avec elles, si je puis ainsi dire, un certificat de provenance plus précis qu'une indication de lieu. Tels détails de l'histoire athénienne viennent des traditions domestiques de la famille de Kimon ; tels chapitres sont issus d'entretiens, sinon avec Périclès, du moins avec un membre de la maison des Alcméonides ou quelqu'un de son entourage ; des incidents de l'histoire intérieure de Sparte, des épisodes de la guerre médique, sont racontés, selon toute vraisemblance, d'après un descendant du roi détrôné Démarate ou d'après un dépositaire de ses rancunes et de ses souvenirs ; la mort glorieuse du Spartiate Aristodèmos, réparant une faute qui l'avait notoirement déshonoré, est probablement relatée, relatée avec une certaine insistance (XI 71), à l'instigation d'un des siens ; le récit de ce qui s'est passé à Thèbes après Platée paraît dû à un informateur ayant des accointances avec l'ancien parti mède. Quelque incomplète que soit notre connaissance des sources d'Hérodote, nous en savons assez pour discerner de multiples enquêtes menées par l'historien en tout pays et dans des milieux différents.

D'assez nombreux passages de son œuvre, qui le montrent posant des questions, insistant, réclamant des détails[2], prouvent qu'il a été, sinon toujours, du moins en mainte circonstance, un enquêteur actif et consciencieux. Deux choses en particulier doivent être relevées à son éloge. D'abord, la fréquence des cas où, sur un même sujet, il rapporte plusieurs traditions ; à propos d'un même événement, plusieurs témoignages, unanimes ou contradictoires. S'agit-il de l'origine des Scythes ? il expose tour à tour « ce que les Scythes disent d'eux-mêmes », « ce que racontent les Grecs qui habi-

1. VIII 120 ; VII 118 ; IX 16 ; VIII 8 ; VII 190.

2. Par exemple : II 54, 91, 118, 150. Hérodote lui-même établit une distinction entre ce qu'il a appris grâce à des interrogations, à un effort de recherche, et ce qu'il a entendu dire sans autre peine que celle d'écouter (II 99 : ἱστορίῃ — λόγους... κατὰ τὰ ἤκουον).

tent les bords du Pont-Euxin », et « une tradition également admise par les Grecs et par les Barbares » (IV 5-12). De l'origine de la nation carienne ? il oppose les dires et les arguments des Cariens de son temps aux assertions venues de Crète (I 171). Des incidents qui déterminèrent l'expulsion des Pélasges hors de l'Attique ? il relate ce que raconte Hécatée et ce qui se dit à Athènes (VI 137). Après avoir conté l'aventure miraculeuse d'Arion, il certifie que Corinthiens et Lesbiens s'accordaient pour la présenter de même ; et, de ce qu'il raconte, il rapproche ce qu'il a vu au Ténare : une statuette de bronze représentant un homme sur un dauphin, ex-voto du fameux citharède (I 23-24). Parlant des lois de Lycurgue, il signale que selon « quelques-uns » (ces « quelques-uns » devaient être Delphiens), la Pythie les aurait dictées au législateur, tandis que, de l'aveu des Lacédémoniens, celui-ci les avait apportées du pays de Minos (I 65)[1]. Même sur des points de détail qui offrent peu d'intérêt, il ne dédaigne pas, à l'occasion, d'enregistrer des variantes : par exemple, sur l'artifice dont fit usage Oibarès, écuyer de Darius, pour provoquer les hennissements du cheval de son maître (III 87) ; sur la nature exacte de l'entorse que se donna Miltiade en sautant un mur à Paros (VI 134) ;

1. Quelques autres exemples d'informations multiples : I 70 (comment vint à Samos un cratère destiné à Crésus) ; II 125 (comment furent édifiées les pyramides) ; III 30 (circonstances de la mort de Smerdis) ; III 32 (circonstances de la mort d'une sœur de Cambyse) ; III 45 (ce qui advint des Samiens expédiés par Polycrate en Égypte) ; III 47 (pourquoi les Lacédémoniens attaquèrent Samos) ; III 120-121 (causes de l'animosité d'Oroitès contre Polycrate) ; IV 103 (comment les Taures traitent les cadavres des étrangers qu'ils immolent) ; IV 150 (accord des Lacédémoniens et des Théréens sur l'histoire de Théras) ; IV 155 (accord des Théréens et des Cyrénéens sur le nom de Battos) ; V 36-37 (versions athénienne, éginète et argienne de l'affaire des statues de Damia et Auxésia) ; V 41 (rapport d'âge de Cléombrote et de Léonidas) ; V 45 (rôle de Dorieus en Grande-Grèce) ; VI 73 et 84 (explications de la démence de Cléomène) ; VII 166-167 (deux versions de la mort d'Amilcar) ; VII 229-230 (deux versions de la défaillance d'Aristodèmos) ; IX 73 (deux versions des exploits de Sophanès) ; IX 94 (filiation de Déiphonos).

sur la place que Xerxès occupa dans le défilé de l'armée perse traversant le pont de l'Hellespont (VII 55) ; sur le lieu du supplice d'Artayctés (IX 119). Pour raconter la seconde guerre médique, Hérodote, lié avec des Athéniens, convaincu des mérites d'Athènes, aurait pu se contenter de reproduire telle quelle la version athénienne ; il y intercale au contraire des variantes et des compléments qu'il a notés à Corinthe, à Égine, à Delphes, à Tégée, à Sparte, ici et là. Je sais bien que ces variantes et ces compléments, ayant le plus souvent un caractère tendancieux, le caractère d'apologies, de démentis, de glorifications d'une cité ou d'un individu, s'offraient pour ainsi dire d'eux-mêmes à l'enquêteur ; encore fallait-il qu'il se fût mis en état de les rencontrer sur sa route et qu'il y prêtât l'oreille. Hérodote écoute les voix discordantes. et retient ce qu'elles disent. Il rapporte, d'après les Athéniens, que ce fut un des leurs, Ameinias de Pallène, qui engagea l'action à Salamine ; mais non sans remarquer que, d'après les Éginètes, ce fut un vaisseau d'Égine qui donna le premier (VIII 84). Il consigne l'histoire qui avait cours à Athènes sur la défaillance de l'amiral corinthien Adimante, lequel, saisi de frayeur au premier choc, aurait pris la fuite sans vergogne ; mais il reconnaît que les Corinthiens prétendaient au contraire s'être couverts de gloire dans le combat, et que les autres Grecs leur rendaient aussi ce témoignage (VIII 94). Il raconte, comme on le racontait sans doute à Athènes et à Sparte, que Gélon, tyran de Syracuse, refusa de faire cause commune avec les Grecs par l'effet d'un entêtement vaniteux, parce qu'il ne voulut pas consentir à être commandé par un Spartiate ; mais il ajoute qu'en Sicile on présentait les choses tout autrement : Gélon, assuraient les Siciliens, serait en tout état de cause venu au secours de la Grèce si une attaque des Carthaginois ne l'avait retenu dans son île (VII 165). De passage à Argos, il entend expliquer, d'une façon qui naturellement ménage l'honneur national, la neutralité équivoque que les Argiens avaient observée entre l'agresseur perse et les défenseurs de la liberté grecque ; il consigne cette interprétation ; mais, auprès

d'elle, il en recueille deux autres : l'une qui, imputant aux Argiens d'avoir appelé l'envahisseur, devait être développée à Sparte par leurs pires ennemis ; l'autre moins sévère, qui, déclare l'historien, se répétait un peu partout en Grèce ; et, à l'appui, il rappelle ce que racontaient « quelques Grecs » d'une ambassade récente envoyée par les Argiens à Suse (VII 148-151). La richesse de documentation qu'en pareil cas nous saisissons sur le vif exista, semble-t-il, plus souvent qu'elle ne se manifeste. Hérodote dit connaître quatre versions de l'enfance de Cyrus (I 94) et plusieurs versions de sa mort (I 214) ; il n'en expose qu'une ; le même silence où il a enseveli les autres peut recouvrir maintes informations qu'il n'a pas estimées dignes d'être transmises[1]. Au chapitre 3 du livre II, qui est la partie de l'œuvre d'Hérodote où nous voyons le mieux comment il s'informait, l'auteur écrit : « J'ai entendu dire encore d'autres choses à Memphis, au cours d'entretiens que j'ai eus avec les prêtres d'Héphaistos ; et je me suis rendu également, pour ces mêmes sujets, à Thèbes et à Héliopolis. *Je voulais savoir si ce qu'on m'y dirait coïnciderait avec ce qu'on m'avait dit à Memphis* ; car les Héliopolitains sont tenus pour les plus savants des Égyptiens. » La volonté de contrôle, de vérification, qui s'affirme nettement dans ce passage a plus d'une fois sans doute dirigé Héro-

1. Ce ne sont pas seulement des informations contredites par d'autres qu'Hérodote retient par devers lui ; ce sont aussi, quelquefois, des détails dont il croit superflu de surcharger son récit : par exemple, les noms des trois cents Spartiates des Thermopyles ou des généraux subalternes de l'armée de Xerxès (voir page 55), ceux des capitaines ioniens qui se distinguèrent à Salamine (VIII 85), les actions d'éclat du Delphien Timasithéos (V 72). On sait qu'il a annoncé plusieurs développements qui ne figurent pas dans son œuvre (I 106, 184 ; VII 213). Sur certains événements dont il parle en peu de mots ou auxquels il fait simplement allusion, — la guerre de Chios contre Érythrée (I 18), la guerre de Mégare (I 59), les campagnes de Cyrus dans l'Est (I 177), l'enrichissement inouï de Sostratos d'Égine (IV 152), la guerre de Sigée (V 95), la guerre d'Érétrie contre Chalcis (V 99), la répression par Xerxès de la révolte des Égyptiens (VII 7), etc., — il aurait pu, je crois, s'il l'eût voulu, en dire plus long qu'il n'en dit.

dote[1] ; elle n'est pas le fait d'un insouciant qui se contente à trop bon marché de ce qu'il a sous la main (τὰ ἑτοῖμα).

D'autre part, Hérodote confesse volontiers que, sur tel ou tel point, il n'a pu obtenir d'informations satisfaisantes. Ainsi, sur la raison des crues du Nil, qu'il était si curieux de connaître (II 19) ; — sur les sources du fleuve : « De tous les Égyptiens, Libyens et Grecs avec qui je me suis entretenu, aucun ne se targuait de connaître les sources du Nil, si ce n'est le trésorier du temple d'Athèna à Saïs en Égypte ; je crus néanmoins qu'il plaisantait... Je n'ai rien pu savoir de personne autre : mais voici tout ce que j'ai appris en poussant le plus loin possible mes recherches » (II 28-29 ; cf. 34) ; — sur les régions de l'extrême Nord : « Nul ne sait exactement ce qu'il y a au-delà du pays dont nous nous disposons à parler ; je ne peux m'en informer auprès de personne qui dise l'avoir vu de ses yeux » (IV 16) ; — sur ce qu'est devenu le cadavre de Mardonios : « Qui l'a fait disparaître, je ne puis le dire d'une façon certaine. J'ai entendu dire de différentes personnes de tout pays qu'elles lui avaient donné la sépulture ; je sais que plusieurs reçurent pour l'avoir fait de riches présents d'Artontès fils de Mardonios. Mais, quant à savoir qui d'entre ces personnes a soustrait le cadavre et l'a enseveli, je ne le sais pas d'une façon certaine » (IX 84) ;[2].

1. II 44 (voyage à Tyr) ; 75 (voyage à Bouto); 104 (double enquête menée en Égypte et en Colchide).

2. Quelques autres aveux d'ignorance (dont certains, à vrai dire, pourraient bien être ironiques ; voir ci-dessous, p. 144, n. 1) : I 160 (quel fut le prix convenu pour la livraison de Pactyas) ; II 126 (quelle somme devait procurer à Chéops la prostitution de sa fille) ; III 115 (quelles sont les limites de l'Europe au Couchant) ; III 116 (comment on se procure tant d'or dans l'extrême Nord) ; IV 53 (où sont les sources du Borysthène) ; 81 (quelle est la population de la Scythie) ; V 66 (quelle était l'origine d'Isagoras) ; VI 118 (quel fut le songe de Datis) ; VI 124 (qui, après Marathon, fit d'Athènes des signaux à la flotte perse) ; VII 26 (qui amena les plus belles troupes à Xerxès) ; VII 153 (comment Télinès était en possession des objets sacrés du culte des Déesses) ; VIII 128 (comment le traître Timoxénos s'entendit avec Artabaze) ; VIII 133 (sur quelles affaires un envoyé de Mardonios alla consulter les oracles).

Présenté de la sorte, un aveu d'ignorance donne confiance en celui qui le fait ; des recherches qui n'aboutissent pas n'en sont pas moins des recherches ; il arrive même souvent que ce soient les plus laborieuses[1].

DE LA CRÉDULITÉ ET DU SENS CRITIQUE D'HÉRODOTE

Il y a chez Hérodote beaucoup d'erreurs, de naïvetés, de sottises. Mais il serait injuste de faire état de toutes pour taxer l'écrivain de crédulité excessive. Lui-même déclare en termes formels qu'il n'ajoute pas foi à tout ce qu'il répète d'après autrui[2], — comment le pourrait-il lorsqu'il reproduit côte à côte des opinions ou des récits inconciliables ? — et parfois le rapprochement de deux passages de son œuvre prouve que, de sa part, cette déclaration n'est pas une vaine parole. C'est ainsi qu'au livre IV chapitres 7 et 27 il parle de pluies de plumes et d'hommes qui n'ont qu'un œil en de tels termes, qu'on peut se demander s'il ne croit pas à la réalité des unes, à l'existence des autres ; mais, par le chapitre 31 du livre IV et le chapitre 116 du livre III, nous connaissons clairement qu'il n'y croit point. Ou bien, dans un autre ordre d'idées, il semble admettre au livre V chapitre 63 que les Alcméonides corrompirent la Pythie ; mais, au livre VI chapitre 23, il laisse voir qu'il en doute. A la différence d'Hécatée, qui substituait sans façon aux « sots

1. Les expressions qui, dans plusieurs passages, accompagnent l'aveu d'ignorance, — πρόθυμος δὲ ἔα τάδε πυθέσθαι (II 19), τοῦτο μελετῶν (III 115), ἐπὶ μακρότατον ἐπυθόμην (II 29), ἐπ' ὅσον μακρότατον ἱστορέοντα ἦν ἐξικέσθαι (II 34), ὅσον ἡμεῖς ἀτρεκέως ἐπὶ μακρότατον οἷοί τε ἐγενόμεθα ἀκοῇ ἐξικέσθαι (IV 16), οὐκ οἷός τε ἐγενόμην ἀτρεκέως πυθέσθαι (IV 81), οὐκ ἔχω εἰπεῖν τὸ ἀτρεκές· οὐ γὰρ λέγεται πρὸς οὐδαμῶν ἀνθρώπων (VII 60), οὐκ ἔχω εἰπεῖν· οὐ γὰρ ὦν λέγεται (VIII 128, 133), — semblent bien indiquer qu'Hérodote s'était informé de son mieux.

2. VII 152 : 'Εγὼ δὲ ὀφείλω λέγειν τὰ λεγόμενα, πείθεσθαί γε μὲν οὐ παντάπασι ὀφείλω, καί μοι τοῦτό γε τὸ ἔπος ἐχέτω ἐς πάντα τὸν λόγον.

racontars » des anciens l'exposé de ses idées personnelles, Hérodote tient pour son principal devoir de transmettre avec fidélité les informations qu'il a pu recueillir, en laissant chacun libre d'en penser ce que bon lui semble[1] ; et, lorsque, sur un point déterminé, ces informations sont multiples et contradictoires, volontiers il remet au lecteur le soin de décider laquelle est la plus digne de créance[2]. Il lui arrive néanmoins assez souvent de marquer des préférences, d'élever des objections, de faire des réserves, ou même de proposer à l'encontre des informations recueillies des conjectures, — qu'il a toujours grand soin de présenter expressément comme telles, — pour que l'on soit en droit de parler de son sens critique.

Il n'est certainement rien moins qu'un esprit fort ; il croit aux dieux, à leur immixtion dans les affaires humaines, aux prodiges par lesquels ils communiquent leur volonté aux hommes ou leur annoncent l'avenir, aux présages, aux apparitions, aux songes, aux oracles. Mais, même en ces matières, sa croyance n'est pas illimitée ; ou, plus exactement, elle n'est pas constante. Et elle n'a pas le caractère d'une foi sans conditions ; elle est réfléchie, et, dans une certaine mesure, rationnelle. L'histoire des statues de Damia et d'Auxésia, qui se seraient mises à genoux pendant qu'on les tirait avec des cordes pour les arracher de leurs bases, le trouve sceptique (V 86) ; et aussi l'histoire des flammes qui seraient sorties de la poitrine de la statue d'Hèra pour signifier à Cléomène de Sparte qu'il ne devait pas prendre Argos (VI 82). Il est vrai que, dans ces deux cas, le miracle lui était conté par des informateurs avec qui il ne sympathisait point : des Éginètes,

1. II 123 (Τοῖσι μέν νυν ὑπ' Αἰγυπτίων λεγομένοισι χράσθω ὅτεῳ τὰ τοιαῦτα πιθανά ἐστι· ἐμοὶ δὲ παρὰ πάντα τὸν λόγον ὑπόκειται ὅτι τὰ λεγόμενα ὑπ' ἑκάστων ἀκοῇ γράφω), 130, 146 ; IV 96, 173, 187, 191, 195 ; VI 82, 137 ; VII 152.

2. III 122 (Αἰτίαι μὲν δὴ αὗται διφάσιαι λέγονται τοῦ θανάτου τοῦ Πολυκράτεος γενέσθαι, πάρεστι δὲ πείθεσθαι ὁκοτέρῃ τις βούλεται αὐτέων) ; V 45 (ταῦτα μέν νυν ἑκάτεροι αὐτῶν μαρτύρια ἀποφαίνονται, καὶ πάρεστι ὁκοτέροισί τις πείθεται αὐτῶν τούτοισι προσχωρέειν).

ennemis d'Athènes ; des défenseurs de la mémoire de Cléomène, lequel avait été ennemi de Démarate. Mais il ne paraît pas croire davantage à certaines histoires merveilleuses dont les Athéniens se faisaient gloire : Pan apparaissant dans les monts d'Arcadie au courrier Pheidippidès, l'appelant par son nom, l'assurant de sa bienveillance pour Athènes, réclamant un culte en Attique (VI 105) ; Borée, à la prière des Athéniens, compatriotes de son épouse Orithyie, fracassant les vaisseaux des Barbares contre la côte de Magnésie (VII 189). Du reste, il est souvent malaisé de comprendre pourquoi, en face de cas analogues, Hérodote adopte des attitudes différentes : pourquoi par exemple, il incline à expliquer la folie de Cambyse par une simple raison physique, en la rattachant à l'épilepsie dont ce prince était atteint (III 33), tandis qu'il refuse d'expliquer la folie de Cléomène, ainsi que le faisaient les Spartiates, par une autre raison physique, tirée de l'abus du vin (VI 84). Son incrédulité intermittente à l'égard du surnaturel ne semble pas lui être dictée par des règles fixes d'une application générale, mais, dans chaque circonstance, par des considérations particulières qui ne relèvent pas toutes de la logique, sinon par le caprice ; autrement dit, elle est question d'espèces. Cette incrédulité s'affirme parfois assez inopportunément : il s'étonne que les Athéniens contemporains de Pisistrate aient pu croire qu'Athèna, sous la forme d'une femme, ramenait le tyran à Athènes (I 60) ; peut-être eût-il mieux fait d'observer que la femme qui jouait le rôle de la déesse, habitante d'un bourg de l'Attique, de taille exceptionnelle et de fière prestance, devait être connue de tous dans le pays. S'il croit aux oracles, c'est que l'expérience lui a montré maintes fois leurs prédictions confirmées par les événements (VIII 77) ; mais il se défie judicieusement des fraudes, des prophéties après coup. Rapportant la réponse des devins de Telmessos aux envoyés de Crésus, réponse qui annonçait la chute de Sardes, il a soin de noter : « Telle fut la réponse que les Telmessiens firent à Crésus alors qu'il était déjà pris, *sans rien savoir encore de ce qui était advenu de Sardes et de sa personne* » (I 78). Même genre d'observation

lorsqu'il s'agit de la confidence prophétique qu'un Perse, peu de jours avant Platée, fit à Thersandros d'Orchomène : « Voilà ce que j'ai entendu dire par Thersandros d'Orchomène ; *il ajoutait qu'il l'avait aussitôt répété à plusieurs personnes avant la bataille de Platée* » (IX 16)[1].

Surtout, la religiosité d'Hérodote ne l'empêche pas d'adopter volontiers, en face des mythes et des légendes, l'attitude rationaliste qui avait été déjà celle d'Hécatée. Il entend dire en Thessalie que l'étroit vallon de Tempé par lequel le Pénée roule ses eaux est l'ouvrage de Poseidon ; il acquiesce, mais non sans ironie : « Ce qu'on dit est vraisemblable. Quiconque pense en effet que Poseidon ébranle la terre et que les séparations que les tremblements de terre y ont faites sont des ouvrages de ce dieu, doit être d'avis, en voyant ce vallon, que Poseidon en est l'auteur ; car c'est bien par le fait d'un tremblement de terre, à ce qu'il m'a paru, que ces montagnes ont été séparées » (VII 129). On lui raconte à Dodone qu'une colombe noire venue de Thèbes d'Égypte s'est perchée sur un chêne et a articulé d'une voix humaine que les destins voulaient qu'on établît en ce lieu un oracle de Zeus. Mais, objecte-t-il, comment pourrait-il se faire qu'une colombe émît des sons articulés ? Cette prétendue colombe, cette prétendue colombe noire, devait être une femme, une Égyptienne brune de peau, vendue en Thesprotie par des marchands d'esclaves ; on dit d'elle qu'elle était une colombe parce que, ne sachant pas le grec, elle parlait un langage qui paraissait aux habitants du pays ressembler à la voix de cet oiseau ; et quand, au bout de quelque temps, ayant appris le grec elle commença à se faire comprendre, on dit que la colombe avait parlé (II 56-56). Parmi les légendes qui avaient cours sur les premiers jours de Cyrus, l'une montrait l'enfant, grâce à la protection divine, nourri dans le désert par une chienne ; pour Hérodote, pas de doute ; cette légende est

1. Les « autres témoins » dont il est question au livre VIII chapitre 68 doivent être aussi des personnes à qui Dikaios disait avoir raconté, dès avant le désastre des Perses à Salamine, le prodige qui, à lui seul et à Démarate, avait annoncé ce désastre.

un embellissement de la réalité ; le vrai doit être que Cyrus a été recueilli, allaité, élevé par une femme dont le nom, en mède, signifiait *chienne* (I 110).

Là où la divinité n'est pas en cause, Hérodote est encore plus à l'aise pour refuser de croire à ce qui contredit les lois de la nature. Il ne s'en fait pas faute. On ne saurait lui en vouloir d'accepter — ou de paraître accepter — sur la structure, la génération, les mœurs de certains animaux, sur l'origine de certains produits, sur la cause de certains phénomènes, des opinions erronées, dont quelques-unes se sont maintenues durant des siècles et jusqu'à des époques où les sciences naturelles avaient réalisé de grands progrès. Du moins n'admet-il pas l'existence d'hommes qui n'ont qu'un œil, d'hommes aux pieds de chèvre, d'hommes qui sommeillent pendant six mois de suite, et laisse-t-il aux Libyens la responsabilité de ce qu'ils disent concernant des hommes à tête de chien et des hommes sans tête qui ont un œil au milieu de la poitrine[1]. Que les Neures, une fois par an, se transforment en loups pour quelques jours et reprennent ensuite leur forme humaine, il le nie catégoriquement, encore que des Scythes le lui aient affirmé avec serment, et aussi des Grecs établis en Scythie (IV 105). La pluie de plumes qui, d'après certains Scythes, emplirait l'air dans les régions boréales, est tout simplement, à son avis, de la neige tombant à gros flocons (IV 31). L'histoire du phénix transportant d'Arabie à Héliopolis le corps de son père dans une boule de myrrhe est qualifiée par lui d'incroyable (II 73). Il traite de fable ce que les Égyptiens racontent de l'île Chemmis, qui, à les en croire, serait flottante ; et il saisit l'occasion de déclarer que la notion d'une île flottante le plonge dans la stupeur (II 156). Trop confiant dans les données de son expérience personnelle et de l'expérience de ceux qui l'entouraient, il refuse même de croire qu'au cours du périple de la Libye les Phéniciens aient pu avoir le soleil à leur droite dans des circonstances où, au Nord de la Ligne,

1. III 116 ; IV 25, 191.

c'est-à-dire partout où fréquentaient les navigateurs antiques, ceux-ci l'avaient à leur gauche (IV 42). Les récits d'exploits prodigieux, d'entreprises colossales, — bien qu'il ait eu sous les yeux les murs de Babylone, les pyramides d'Égypte, le canal de Nécos et celui de l'Athos, — lui inspirent une prudente défiance. Skyllias de Skionè aurait plongé dans la mer aux Aphétes et n'en serait ressorti qu'à l'Artémision, à 80 stades de distance ? Galéjade ! « Je pense que Skyllias s'est rendu à l'Artémision sur une barque » (VIII 8). Thalès de Milet, pour permettre à Crésus de traverser l'Halys, aurait divisé ce fleuve en deux parties, l'une et l'autre guéables ? Bien plutôt, « quand Crésus fut parvenu sur les bords de l'Halys, il poursuivit sa route, à mon avis, en faisant passer son armée par les ponts existants » (I 75).

Quittons le domaine du surhumain, de l'extraordinaire. En face d'informations qui n'ont aucun caractère merveilleux, — et, même en un temps épris de fables, c'étaient évidemment des informations de ce genre qui s'offraient surtout à l'enquêteur, — que vaut la critique d'Hérodote ?

C'est, sous plus d'un rapport, une critique simpliste. Il ne vient pas, semble-t-il, à l'idée du « père de l'histoire » que, dans une assertion, il puisse y avoir une part de vrai auprès d'une part d'erreur et que l'on doive chercher par de patientes analyses à isoler la première ; pas davantage, que plusieurs récits d'un même événement ne sont souvent qu'autant d'altérations divergentes de la vérité, et que c'est affaire à l'historien de reconstituer cette vérité en les combinant l'un avec l'autre. Pour lui, une information est chose que l'on accepte ou que l'on rejette en bloc. Ce renseignement est-il exact ou controuvé ? Entre ces traditions, laquelle convient-il de choisir ? Telles sont les questions qu'il se pose. D'autre part, bien qu'il ait pratiqué quelquefois, — nous en verrons tout à l'heure des exemples, — la méthode qui procède par groupement des faits, par recoupements et par comparaisons, trop souvent sa critique s'exerce, si je puis ainsi dire, en tête-à-tête avec une information déterminée, et ne cherche que dans la qualité de cette information considérée isolément

des raisons de l'admettre ou de la réprouver. De là vient qu'il laisse subsister, d'un passage à un autre de son œuvre, des discordances, que nous relèverons à l'occasion. Et aussi, par l'effet d'une négligence contraire, qu'il a accueilli des anecdotes si semblables entre elles qu'elles paraissent copiées l'une sur l'autre. Une fois, il remarque lui-même qu'une action de Leutychide répète à peu de chose près une action attribuée à Thémistocle (IX 98); et nous devons reconnaître que, dans ces deux cas particuliers, la situation étant la même et le but à atteindre identique, l'emploi de moyens pareils n'avait rien que de naturel. D'autres similitudes, plus suspectes, ne paraissent pas le frapper. L'histoire du Lydien Pythios au livre VII chapitres 37-38 reproduit celle du Perse Oiobazos au livre IV chapitre 84. Celle de Xerxès récompensant d'une couronne d'or le pilote qui l'a sauvé du naufrage et lui faisant ensuite couper la tête parce qu'il a causé la mort de plusieurs seigneurs perses (VIII 118) rappelle l'histoire de Cambyse joyeux de retrouver Crésus, mais sans pitié pour ceux qui l'ont soustrait à son courroux (III 36). La gaillarde réplique des Automoles aux émissaires de Psammétichos (II 30) et la réponse de la femme d'Intaphernès à Darius (II 119), différentes de ton, expriment une même idée. Le suicide de Pantitas, un des trois cents Spartiates des Thermopyles, que les circonstances avaient mis à l'abri du trépas (VII 232), est à rapprocher du suicide d'Othryadas, seul survivant des trois cents de Thyréa (I 82). Par trois fois, les engagements des Thermopyles et de l'Artémision, la victoire remportée par Gélon en Sicile sur les Carthaginois et la victoire de Salamine, la bataille de Platée et la bataille de Mycale, auraient eu lieu le même jour (VIII 15; VII 176; IX 89). Les doublets, objets de scandale pour la critique historique moderne, ne sont pas rares chez Hérodote.

Des raisons qui lui font accorder ou refuser sa créance, les unes sont déduites d'observations personnelles, de témoignages incontestables, de confrontations chronologiques, de rapprochements avec les lois et coutumes d'un pays. Il est inexact que des statues sans mains qu'on lui a montrées en

Égypte prouvent que les femmes dont elles sont les images aient eu de leur vivant les mains coupées ; Hérodote a bien regardé ; et il a constaté que les mains des statues en question, statues de bois, étaient tout simplement tombées de vétusté (II 131). Il est inexact que le sentier par où les Perses tournèrent la position des Thermopyles leur ait été montré par Onétès et Corydallos, puisque les pylagores ne mirent jamais à prix la tête de ces deux hommes, mais seulement celle du Trachinien Éphialte (VII 214). Il est inexact que Xerxès, retournant en Asie après la défaite de Salamine, se soit embarqué à Eion ; on a la preuve qu'il suivit la voie de terre au delà de cette ville, puisqu'il fit étape à Abdère, plus voisine de l'Hellespont qu'Eion (VIII 120). Il est inexact que la pyramide dite de Mykérinos ait été élevée aux frais de la courtisane Rhodopis ; d'abord, parce que Rhodopis ne vivait pas au temps de Mykérinos, mais au temps d'Amasis ; ensuite, parce qu'on peut voir à Delphes des offrandes qui représentent la dîme de ses biens, et qu'une richesse décuple n'eût pas suffi à faire édifier la pyramide (II 134-135). Il est inexact que les Égyptiens aient voulu immoler Héraclès à leur dieu : « comment en effet un peuple à qui il n'est pas même permis de sacrifier des animaux, excepté des porcs, des bœufs et des veaux, à la condition qu'ils soient purs, et des oies, comment ce peuple sacrifierait-il des hommes ? » (II 45). Il est inexact que Cambyse soit, comme voudraient le faire croire les Égyptiens par vanité nationale, fils de Cyrus et d'une concubine égyptienne ; ils devraient savoir « premièrement, qu'en Perse la loi ne permet pas à un fils naturel de devenir roi quand il y a un fils légitime ; ensuite, que Cambyse était fils de Cassandane, fille de Pharnaspe de la race des Achéménides, et non de l'Égyptienne » (III 2). Inversement, ce qu'on dit d'un lac de la Libye, d'où les filles du pays tireraient des paillettes d'or en y plongeant des plumes frottées de poix, ne doit pas être trop vite rejeté comme un conte : car il se passe dans un pays grec où chacun peut le constater, à Zakynthe, quelque chose de comparable (IV 195). Ou bien : il ne faut pas trouver invraisemblable

qu'après la mort de Smerdis le mage l'un des conjurés qui l'avaient abattu, un grand seigneur perse, ait songé à établir chez les Perses la démocratie; car, plus tard, un autre grand seigneur, un propre neveu de Darius, après avoir soumis les cités ioniennes, en expulsa les tyrans et y installa des gouvernements populaires (VI 43).

En pareils cas, la critique d'Hérodote s'appuie sur des documents positifs, sur des données objectives. Il n'en est pas toujours ainsi. Et voici des exemples d'une autre sorte. Hélène est-elle allée à Troie, comme le veut l'opinion commune? Hérodote le conteste; car si elle y avait été, dit-il, les Troyens l'auraient certainement rendue aux Grecs plutôt que de s'exposer à périr en la retenant; Priam, quelles qu'eussent été ses dispositions initiales, se serait vite lassé de sacrifier pour elle ses enfants et son peuple; le seul qui pouvait tenir à la garder, Pâris, n'étant pas l'aîné de la famille, n'aurait pu imposer sa volonté (II 120). Il nie qu'à l'époque de Marathon les Alcméonides aient eu partie liée avec Hippias et les Perses; comment auraient-ils servi la cause du tyran, eux qui avaient toujours manifesté la plus forte aversion à l'égard de la tyrannie, qui, tout le temps de la domination des Pisistratides, avaient vécu hors de leur pays, qui par leurs trames avaient contribué à affranchir Athènes plus qu'Harmodios et Aristogiton? (VI 121, 123). Il ne croit point que Xerxès, surpris en pleine mer par une tempête, ait ordonné aux nobles Perses qui l'accompagnaient de se jeter à la mer pour alléger le navire; apparemment, le roi eût plutôt fait descendre à fond de cale tous ceux qui étaient sur le pont, et aurait fait noyer, à la place des seigneurs de sa cour, pareil nombre de rameurs phéniciens (VIII 118-119). Il doute que Télinès, ancêtre de Gélon, ait accompli les hauts faits qu'on lui prête; car, fait-il observer, exécuter de semblables projets n'appartient qu'à de grandes âmes, à des hommes hardis et courageux; or, les habitants de la Sicile disent de Télinès qu'il était au contraire mou et efféminé (VII 153). Les histoires extravagantes des Psylles partant en guerre contre le vent du Sud

(IV 173), de Xerxès faisant marquer l'Hellespont au fer rouge (VII 35), de Rhampsinite plaçant sa fille dans un lupanar pour découvrir le larron qui se jouait de lui (II 121), de Chéops comptant sur les produits de la prostitution de la sienne pour améliorer ses finances (II 126), le trouvent plus ou moins franchement incrédule. Il soupçonne Démarate de s'être vanté en prétendant que, par ses conseils, il avait assuré la couronne à Xerxès au détriment d'Artobazane, fils de la première femme de Darius ; le crédit dont jouissait la seconde femme, Atossa, mère de Xerxès, suffit, à son avis, pour expliquer la décision du roi (VII 3). Dans le récit que font les Égyptiens des précautions qu'Amasis aurait prises pour soustraire son cadavre aux outrages posthumes et de la confusion qui en résulta pour Cambyse, il discerne un mensonge inspiré par l'amour-propre national (III 16). Là, et ailleurs encore, Hérodote fait appel simplement au bon sens et à des considérations psychologiques. Or, le bon sens et la psychologie sont à coup sûr des guides estimables ; ils écartent de l'absurdité, de la grossière erreur ; ils peuvent conduire un poète, l'auteur d'une œuvre d'imagination, à la vérité littéraire ; ils ne peuvent, à eux seuls, conduire à la vérité historique.

Aussi bien, Hérodote n'avait-il pas de cette vérité une conception aussi sévère, un besoin aussi vif, que Thucydide et nous autres modernes. Il est assez frappant que, là même où il aurait pu faire état de documents officiels, de pièces d'archives, il ne paraît pas s'en être beaucoup soucié, et qu'il semble éprouver en toutes circonstances une prédilection marquée pour les traditions orales, plus vivantes, plus circonstanciées, plus pittoresques, mais par nature moins certainement véridiques. D'ailleurs, quelques phrases de son ouvrage sont ici instructives. L'explication du ravitaillement en eau des troupes de Cambyse à laquelle il donne la préférence est appelée par lui ὁ πιθανώτερος λόγος, par opposition à l'ἧσσον πιθανός, — l'explication la plus vraisemblable par opposition à celle qui l'est moins (III 9). De même, la tradition qu'il choisit entre plusieurs touchant la mort de

Cyrus n'est, de son propre aveu, que le πιθανώτατος λόγος (I 214). Ne doutons pas que la version de l'enfance du grand roi qu'il présente comme ὁ ἐὼν λόγος (I 95) n'avait, elle non plus, d'autre titre à ses yeux que celui d'une plus grande vraisemblance; qu'il n'y avait pas toujours pour lui une distinction nette entre ἀληθής et πιθανός; que, d'une façon avouée ou tacitement, avec ou sans développements à l'appui, c'est souvent d'après le critère du vraisemblable qu'il s'est fait une opinion, a accueilli ou rejeté ce qu'il entendait dire, préféré ceci à cela. La méthode était peu rigoureuse. Il est arrivé plus d'une fois qu'elle a laissé l'auteur dans l'embarras, en présence d'assertions ou de récits divergents; car, si le vrai est un, le vraisemblable peut être multiple; et il l'est souvent en effet.

Dans l'appréciation du vraisemblable, il y a presque toujours une part de subjectif. La valeur des jugements qu'un homme porte en ces matières dépend tout particulièrement de son plus ou moins de liberté d'esprit, de ses partis pris ou de son impartialité; et, d'autre part, de ses qualités de psychologue, de sa pénétration, de son aptitude à saisir ressemblances et différences, ce qui se concilie ou se heurte irréductiblement. Examinons, de ces deux points de vue, la mentalité d'Hérodote.

DE L'IMPARTIALITÉ D'HÉRODOTE ET DE SES PRÉFÉRENCES POLITIQUES

C'est une opinion très répandue chez les hommes de tous les temps, que le peuple auquel ils appartiennent est le premier du monde. La professer apparaît même à beaucoup comme un devoir. Hérodote, qui la signale chez les Perses (I 134), chez les Égyptiens, (II 121 *fin.*), l'a sans doute rencontrée également chez les Grecs; et il se peut qu'il l'ait partagée. Du moins ne s'étale-t-elle pas dans son ouvrage avec une insistance indiscrète ni de façon agressive. La déclaration du livre I chapitre 60, que « les Grecs, dès

l'antiquité, se sont distingués des Barbares en se montrant plus fins, plus dégagés d'une sotte naïveté », s'intercale dans un raisonnement d'où l'ironie n'est pas absente. Les traits dont Hérodote semble faire le plus d'honneur aux Grecs, — non pas d'ailleurs à tous, — sont, d'une part, un esprit de modération, d'humanité, qui les empêche de se laisser aller à de brutales violences, d'exercer des vengeances excessives contre les vivants et les morts [1] ; d'autre part, le dédain des avantages matériels et le désir de la gloire, le souci de la dignité personnelle, une fière soumission à la loi librement acceptée, l'amour de la liberté [2] ; ce qui, je crois, n'est que justice.

En tout cas, le patriotisme hellénique d'Hérodote ne l'induit pas à vilipender les autres peuples, à ne parler d'eux qu'avec raillerie et mépris. Dès les premiers chapitres de son histoire, les « Barbares » font honorable figure : c'est d'après des λόγιοι perses ou phéniciens que sont rapportés, commentés, les plus anciens conflits entre la Grèce et l'Asie. La même révérence envers l'érudition et les traditions étrangères reparaît souvent par la suite, surtout dans le livre II ; et assez souvent elle s'accompagne de jugements peu flatteurs, de sarcasmes à l'adresse des Grecs et des croyances helléniques. Nous avons déjà signalé le passage où, aux prétentions d'Hécatée, qui se targuait d'avoir un dieu pour son seizième ancêtre, sont opposées les déclarations narquoises de prêtres égyptiens, qui, à Thèbes, connaissaient trois cent quarante-cinq générations de hauts dignitaires religieux auxquelles aucun dieu, aucun héros, n'avait collaboré (II 143). Voici quelques auters exemples. A propos des enfants que Psammétichos fit élever dans un strict isolement, pour savoir quel idiome ils parleraient : « C'est ainsi que les choses se sont passées, d'après ce que j'ai appris des prêtres d'Héphaistos à Memphis ; mais les Grecs racontent beaucoup de fadaises (μάταια πολλά) et, en particulier, que Psammétichos fit

1. IX 79.
2. VIII 26 ; VII 136 ; VII 104 ; VII 135, VIII 143.

élever les enfants auprès de femmes à qui auparavant il avait fait couper la langue » (II 2). A propos d'une prétendue aventure d'Héraclès : « Les Grecs racontent beaucoup de choses inconsidérément (ἀνεπισκέπτως) ; c'est une sottise entre autres que le récit qu'ils font (εὐήθης δὲ αὐτῶν καὶ ὅδε ὁ μῦθος) au sujet d'Héraclès : qu'arrivé en Égypte, les Égyptiens l'auraient orné de guirlandes et emmené en pompe pour l'immoler à Zeus... » (II 45). A propos d'Hélène et de la guerre de Troie : « Je demandai aux prêtres (de Memphis) si les Grecs disent des fadaises (μάταιον λόγον λέγουσι) en racontant ce qui s'est passé à Ilion ; ils me répondirent... ; je suis de leur sentiment » (II 118-120). A propos du Scythe Anacharsis : « J'ai entendu parler de lui autrement par des Péloponnésiens ; ... mais ce récit n'est qu'une invention gratuite des Grecs (ὁ λόγος ἄλλως πέπλασται) » (IV 77). Je sais bien que, dans cette attitude d'Hérodote, il y a vraisemblablement une part de pédantisme[1] : l'écrivain est fier de ses informations exotiques, et, s'il les préfère aux opinions courantes chez ses congénères, ce peut être surtout pour affirmer sa supériorité. Autant en avait fait avant lui Hécatée[2], autant en faisaient autour de lui d'autres Grecs, admirateurs plus ou moins sincères de la sagesse barbare. Le préjugé national n'en est pas moins, en pareil cas, nettement mis de côté. — Il l'est aussi, et de façon plus franche, quand Hérodote, en cela encore disciple d'Hécatée, attribue aux Barbares, surtout aux Égyptiens, aux Phéniciens et aux Babyloniens, l'invention de maintes choses que les Grecs leur auraient empruntées ou parfois dérobées : les désignations des douze dieux et celle d'Héraclès ; les autels, statues divines et temples ; les cérémonies du culte dionysiaque ; la divination d'après l'examen des victimes ; les

1. Et aussi de cet esprit de dénigrement mutuel qui anime souvent les érudits et les hommes de lettres ; quand il parle des Grecs, Hérodote, plus d'une fois, pense à un écrivain.

2. Une partie de ce qu'il opposait, dans ses *Généalogies*, aux λόγοι πολλοί τε καὶ γελοῖοι des Grecs était emprunté à des traditions barbares ; cf. Jacoby, *Real-Encyclopädie*, t. VII, col. 2740, s. v. *Hekataios*.

panégyries, les processions et les προσαγωγαί; la croyance à l'immortalité de l'âme, la doctrine de la métempsychose; l'art de graver des figures sur la pierre; les lettres de l'alphabet; la division de l'année en douze mois et celle du jour en douze parties; la géométrie, le gnomon, le polos; la loi, introduite par Solon en Attique, ordonnant à tous les citoyens de déclarer chaque année leurs moyens de subsistance et punissant de mort quiconque n'en pourrait déclarer d'honorables[1]; aux Lydiens reviendrait l'invention des monnaies, du commerce de détail, de la plupart des jeux[2]; aux Libyens, celle de l'habillement et de l'égide d'Athèna, l'usage des cris perçants qu'on pousse au moment des sacrifices, le culte et le nom de Poseidon[3]. — En face des coutumes étrangères, Hérodote est sobre d'appréciations. S'il en blâme expressément quelques-unes ou laisse deviner qu'il les réprouve, bien plus souvent il en rapporte d'autres, même cruelles, répugnantes ou extravagantes, sur un ton impassible; et il lui arrive d'en louer, même de fort éloignées des coutumes helléniques[4], ou de faire, du point de vue « barbare », le procès de certaines de celles-ci[5]. Autant que notre Montaigne, il paraît estimer que, sur beaucoup de points, le bien et le mal, l'honnête et le déshonnête, sont purement relatifs: « Tous les hommes », dit-il au livre III chapitre 38, « si on les mettait en devoir de faire un choix entre toutes les coutumes en les invitant à choisir les meilleures, choisiraient, après mûr examen, chacun celles de son pays; tant ils sont persuadés, chacun de son côté, que celles de chez eux sont de beaucoup les meilleures »; et, après avoir conté une anecdote où nous voyons les Indiens Callaties

1. II 50, 43; II 4; II 49; II 58; II 123; II 4; V 58; II 4, 109; II 109; II 177.
2. I 94.
3. IV 189; II 50.
4. Par exemple: I 136-137, 196, 197; IV 46.
5. De l'usage d'élever aux dieux des temples, des autels et des statues (I 131); de la pratique des rites dionysiaques (IV 79); de l'ordonnance des repas à la mode grecque (I 133).

non moins offusqués par l'usage grec de brûler les morts que les Grecs par l'usage indien de les manger, il conclut en citant une maxime de Pindare, qu'il détourne d'ailleurs de son vrai sens : « La coutume est la reine du monde ». — Aux productions de l'art et de l'industrie des Barbares, à leurs édifices, à leurs travaux de toute sorte, murailles, fossés, digues et ponts, canaux, lacs artificiels, tumuli, il ne marchande pas les éloges ; et, quand il y a lieu de le faire, il constate volontiers que la Grèce n'a rien de comparable (II 148). La puissance et l'organisation des grands empires lui inspirent un respect mêlé d'admiration. Il est émerveillé par l'aménagement de la route royale allant de Sardes à Suse, par les confortables hôtelleries qui en jalonnaient le parcours, par la sécurité qui y régnait (V 52), par le service de l'*aggareion* qui y assurait d'un bout à l'autre la transmission rapide des messages officiels (VIII 98). — Enfin, il est bien loin de méconnaître les qualités morales des étrangers, de ceux même qui devaient lui apparaître comme les ennemis héréditaires de son peuple, je veux dire les Perses. Dans quelques épisodes où il met en présence un Grec et un Barbare, il ne dissimule pas que le Grec n'a pas eu le beau rôle : ainsi Ménélas, payant Protée d'ingratitude (II 119) ; Démokédès, acceptant sans scrupule les libéralités du prince qu'il s'apprête à trahir et, pour se mettre à l'aise, attribuant à Darius des intentions perfides que celui-ci n'avait pas (III 135) ; Histiée, trompant impudemment la confiance du Grand Roi (V 107). Il note chez les Arabes la fidélité à la parole donnée (III 8) ; chez les Égyptiens, un grand respect des dieux et une minutieuse propreté (II 37) ; chez les Perses, l'horreur du mensonge (I 138), le goût des belles actions (III 154), un dévouement à la personne royale qui, s'il les conduit trop souvent à se comporter en flatteurs et à accepter tête baissée les outrages les plus dégradants, leur inspire d'autres fois des actes de véritable héroïsme[1] ; une intrépidité à laquelle Hérodote se plaît à rendre justice,

1. III 154 et suiv. ; VIII 118.

expliquant leurs défaites, — au grand scandale de Plutarque, — par l'infériorité de leur armement et de leur éducation tactique plutôt que par le manque de courage; une disposition chevaleresque à honorer la valeur chez leurs ennemis [1]. — Pas plus que les peuples barbares, leurs princes ne sont systématiquement noircis ou caricaturés. Plusieurs, qui sont victimes de tragiques catastrophes, Crésus, Astyage, Psamménite, opposent aux coups du sort une force d'âme, une dignité, qui commande le respect [2]. Beaucoup traitent les vaincus avec mansuétude et pratiquent le pardon : Amasis épargne Apriès jusqu'à ce que les Égyptiens exigent la mort du roi dépossédé; Cyrus ne fait aucun mal à Astyage; le premier moment de colère passé, il pardonne à Crésus son agression et l'entoure d'égards; Cambyse, en dépit de son humeur farouche, a pitié de Psamménite, qui ne souffre rien d'autre que de vivre captif à la cour du vainqueur; même, dit Hérodote, s'il avait su s'abstenir d'intriguer, on lui aurait rendu le gouvernement de l'Égypte; « car les Perses ont l'habitude d'honorer les fils des rois, et, si quelque roi s'est révolté contre eux, ils n'en rendent pas moins à ses fils le pouvoir »; Darius, si on lui eût présenté Histiée vivant, aurait fait grâce au rebelle, à l'instigateur du soulèvement de l'Ionie; il comble de biens un fils de Miltiade, tyran de la Chersonnèse, qui tombe entre ses mains, bien que Miltiade, lors de l'expédition de Scythie, ait été d'avis de le trahir; quelque irrité qu'il soit contre les Érétriens, qui étaient venus attaquer Sardes, il se contente, quand on les lui amène prisonniers, de les déporter en Cissie, et ne les maltraite point; Xerxès refuse de venger sur les Spartiates Sperchias et Boulis, qui s'offrent aux représailles, le massacre des hérauts perses par leurs concitoyens; la confiance qu'il a dans la fidélité des Ioniens prouve qu'il oublie volontiers les offenses pour ne se souvenir que des

1. VII 107, IX 70, 101, 102, 107; V 49, VII 211, VIII 16, 86, IX 62-63; VII 181, 238.
2. I 86 et suiv., 129; III 14.

bienfaits[1]. Tout-puissants, les souverains orientaux, tels que les dépeint Hérodote, ne sont pas plus autoritaires à l'égard de leurs sujets ni plus capricieux ni plus cruels que les tyrans de race grecque: Cyrus a mérité qu'on l'appelât le père de son peuple; Cambyse, dur et négligent, a l'excuse de la folie; Darius, que les Perses eux-mêmes traitent de marchand à cause de ses exigences fiscales, a été bon administrateur (III 89). Ces souverains s'appliquent à faire régner autour d'eux la justice; c'est par son intégrité que Déiokès a acquis la couronne; et les rois de Perse surveillent avec sévérité les fonctionnaires qui jugent en leur nom[2]. Ils sont accueillants, hospitaliers, envers les étrangers proscrits et les princes chassés de leurs états, souvent, à vrai dire, par calcul politique, mais aussi par l'effet d'une générosité naturelle[3]. Ils reconnaissent avec magnificence les services qu'on leur rend et savent apprécier le mérite[4]. Bien qu'ils soient habitués à ce que tout plie devant eux et qu'il ne manque pas de courtisans pour flatter leur humeur dominatrice, nous les voyons en plus d'une circonstance demander conseil à autrui, suivre les avis qu'on leur donne, et, quand ils se sont trompés, venir à résipiscence, ou du moins, s'ils ne se laissent pas persuader, tolérer la franchise avec laquelle on leur parle[5]. Xerxès, l'orgueilleux Xerxès, qui rêve de l'empire du monde, qui fera percer l'Athos et fustiger

1. II 169, I 130, I 88, III 15, VI 30, VI 41, VI 119, VII 136, VII 52.

2. I 96-97; V 25, VII 194.

3. Parmi les hôtes des souverains de Suse, nous voyons figurer un roi détrôné de Sparte, Démarate (VI 70), les Aleuades, chassés de Thessalie, les Pisistratides, Onomacrite, expulsé de l'Attique (VII 6). De la lointaine Sicile, Skythès, tyran déchu de Zanclè, vient se réfugier auprès d'eux (VI 24). Thémistocle prévoit qu'il pourra être amené à leur demander asile (VIII 109-110).

4. III 130 et suiv., 160, IV 143, V 11, VII 29, 107, 117, XI 107.

5. I 27 (Crésus et Bias), 171 (Crésus et Sandanis); I 88, 156, 207 (Cyrus et Crésus); III 63 (Cambyse et Préxaspe; IV 97 (Darius et Coès), V 23 (Darius et Mégabyze); VIII 13, 47 (Xerxès et Artabane), VII 101 et suiv., 209, 234 et suiv. (Xerxès et Démarate), VIII 67-69, 101-102 (Xerxès et Artémise).

l'Hellespont, ne s'associe que mollement aux rodomontades de Mardonios ; après un emportement passager, il écouterait la voix de la raison, c'est-à-dire du sage Artabane, et renoncerait à attaquer les Grecs, si les dieux ne l'y contraignaient ; fier de ses armées, qu'il estime invincibles, il ne déprise pas cependant l'adversaire ; engagé à son corps défendant dans une périlleuse entreprise, il fait contre mauvaise fortune bon cœur, ce qui est après tout le mieux qu'il ait à faire [1] ; il est, au milieu de ses troupes en marche, accessible à la mélancolie et aux réflexions philosophiques [2], curieux d'antiquités, de souvenirs, de sites singuliers, de beautés naturelles [3] ; tout autre chose qu'un soudard et un brutal conquérant. Au plus redoutable ennemi que la Grèce ait connu, au ravageur d'Athènes, Hérodote n'a pas refusé quelques traits qui le rendent presque sympathique.

En voilà assez pour expliquer comment, aux yeux de Plutarque, l'historien a pu mériter la qualification de φιλοβάρβαρος. Grandi au contact d'allogènes, spectateur de réalités vivantes, il ne pouvait avoir les préjugés, — préjugés littéraires, stylisés, — d'un homme de cabinet de l'époque impériale ; mais, dans un monde qui vibrait encore du souvenir des grandes guerres et de l'exaltation des grandes victoires, il était exposé aux suggestions de la rancune et de la vanité nationale ; il n'y a pas mal résisté. Les préventions les plus nettes qui se remarquent chez lui ne sont pas dirigées contre des Barbares ; elles le sont contre des frères de race.

D'abord contre les Ioniens d'Asie. Hérodote parle d'eux sans tendresse, volontiers sur un ton de moquerie. Il nie qu'ils soient, comme ils voudraient le faire croire, de sang pur et de noble origine, alors que leurs ancêtres, quand ils vinrent s'établir en Asie, étaient un ramassis de Grecs de toutes provenances et même d'étrangers, qui prirent pour

1. VII 11 et suiv. ; 8, 53 ; 50.
2. VII 46.
3. VII 31, 43, 128, 197.

femmes des Cariennes et pour rois des Lyciens ou des Caucones ; il représente les Athéniens, dans une circonstance où ils veulent châtier et humilier leurs femmes, ne trouvant rien de mieux que de leur imposer le costume ionien, — qui, en réalité, vient de Carie ; il signale que d'autres peuples de bonne souche ionienne repoussent comme infamante une dénomination qui les apparente à leurs cousins asiatiques, et que nul, en dehors des douze villes, ne sollicita jamais son admission à leur fameux sanctuaire du Panionion, dont ils étaient si fiers et si jaloux [1]. Il paraît s'amuser de la déconvenue que les Ioniens éprouvèrent quand ils offrirent — trop tard — de se soumettre à Cyrus et furent piteusement éconduits ; il tourne en ridicule l'ambassadeur qu'ils envoyèrent à Sparte pour demander du secours ; il souligne que Cyrus dédaigna de marcher contre eux en personne et en confia le soin à un lieutenant ; il note avec complaisance l'appréciation sarcastique des Scythes, qu'à les considérer comme des hommes libres les Ioniens sont les plus vils et les plus lâches du monde, mais que, si on les envisage en tant qu'esclaves, il n'en est pas de plus attachés à leurs maîtres ni de plus incapables de s'enfuir [2]. Les instigateurs du soulèvement de l'Ionie, Histiée, Aristagoras, sont présentés par lui comme des intrigants et des brouillons ; leur entreprise, comme une folle aventure, dont l'insuccès était certain d'avance et qui devait déchaîner sur le monde les pires calamités [3] ; le récit qu'il fait de l'expédition de Sardes est empreint d'une méprisante ironie ; les Ioniens, par un coup de surprise, s'emparent de toute la ville, — sauf de la citadelle, qui seule était défendue ; et, dès que l'ennemi se ressaisit et leur montre les dents, ils déguerpissent à la hâte ; Darius, qui sait à quoi s'en tenir sur leur compte, s'émeut peu de leur rébellion ; elle avorte en effet, et non pas seulement à cause de l'inégalité des forces qui s'affrontent, mais aussi parce que les Ioniens, continuant des errements anciens (I 170),

1. I 146-147 ; V 97 ; I 143.
2. I 141, 152, 153 ; IV 143.
3. V 30, 35 (cf. VI 3), 97.

ne coordonnent pas assez strictement leurs efforts et sont incapables de s'astreindre pendant plus de quelques jours à une dure discipline [1]. En écrivant les passages auxquels nous venons de faire allusion, Hérodote, natif d'une cité dorienne, d'une cité dorienne proche de l'Ionie, s'abandonnait quelque peu à la morgue que les Doriens affectaient fréquemment envers les autres Grecs ; aussi, et — je crois — davantage, à l'humeur malicieuse qui anime d'ordinaire les uns contre les autres les habitants de pays limitrophes, de villes voisines, de bourgades qui se touchent. Mais cette morgue et cette malice ne troublent pas toujours son jugement ; entre les boutades et les critiques, il y a place chez lui pour des éloges à l'adresse des Ioniens. A plusieurs reprises, il les montre nettement supérieurs sur mer aux Phéniciens ; il reconnaît que, sur terre, s'ils luttèrent sans succès contre les généraux de Cyrus, ce ne fut pas sans courage [2]. Il relève même à leur honneur des traits de noblesse d'âme, d'attachement à la liberté, de solidarité : les Phocéens refusent d'acheter leur salut en abattant, sur l'injonction d'Harpage, une minime partie de leurs murs et en consacrant une de leurs maisons ; eux et les Téiens abandonnent leur pays plutôt que d'y vivre en esclaves ; avant la bataille de Ladè, les habitants de chaque ville, sollicités en particulier par des émissaires du commandement perse, repoussent les propositions clémentes qui leur sont faites parce qu'ils croient qu'elles sont faites à eux seuls, et ne veulent pas trahir la cause commune [3]. Faut-il rappeler qu'en faveur des Samiens, qui font partie de la Dodécapole ionienne, Hérodote oublie ses préjugés au point de n'avoir pour eux que de la sympathie et même, à l'occasion, des trésors d'indulgence [4] ?

Son mauvais vouloir à l'endroit des Thébains, dont Plutarque est si fort indigné, s'exprime essentiellement par la constatation d'un acte indéniable, qu'en vérité Hérodote ne

1. V 100-101 ; V 105 ; VI 12.
2. V 112, VIII 90 ; I 169.
3. I 164 ; 165, 168 ; VI 10.
4. Voir ci-dessus, p. 10.

pouvait ni ignorer ni taire : le ralliement de Thèbes au parti de l'envahisseur. Mais il faut concéder à Plutarque qu'Hérodote n'a rien fait pour excuser cet acte. Il pouvait alléguer à la décharge des Thébains, comme il l'a fait à la décharge des Thessaliens et des Phocidiens [1], la nécessité, la situation géographique de leur pays, abandonné à la merci des Perses ; il les montre au contraire, lorsqu'ils passent à l'ennemi, s'excusant d'avoir dû jusqu'alors servir contre leur gré la cause de l'indépendance (VII 233) ; tout au plus laisse-t-il entendre en passant que le médisme, chez eux, n'a pas été le fait de la population tout entière (IX 85). Autour de leur défection, il signale, sans nécessité sinon sans exactitude, des circonstances qui la rendent plus laide : les soupçons de Léonidas, la flétrissure des transfuges par Xerxès [2]. Les seuls traits qui, dans cette honte, maintiennent un peu d'honneur sont le rappel du courage que les troupes thébaines déployèrent à Platée au service d'une mauvaise cause, et celui du dévouement de quelques oligarques, les plus compromis comme partisans des Mèdes, qui, après la bataille, pour éviter à Thèbes un siège et une mise à sac, se livrèrent spontanément aux Grecs [3].

De ce mauvais vouloir d'Hérodote à l'égard des Thébains, et aussi de sa complaisance à rapporter de méchants bruits qui couraient sur le compte des Corinthiens [4], on donnait dans l'antiquité des explications anecdotiques [5]. Il se peut

1. VII 172-174 ; IX 17.
2. VII 205, 222 ; 223. Passés à l'ennemi, non seulement les Thébains se battent avec ardeur dans ses rangs, mais ils lui donnent des conseils politiques tirés de leur connaissance du monde grec (IX 2, 41) et lui dénoncent les quelques cités de Béotie qui n'ont pas voulu se soumettre (VIII 50).
3. IX 66, 68 ; 86-87.
4. Voir ci-dessus, p. 80.
5. Plutarque, *De Herodoti malignitate*, 31 (les Thébains lui auraient refusé l'argent qu'il demandait, et interdit de s'entretenir avec les jeunes gens) ; [Dion Chrysostome], *Corinthiaca*, 7 (les Corinthiens n'auraient pas voulu reconnaître par des largesses les justes éloges qu'il leur avait d'abord décernés).

qu'en effet, entre l'écrivain conférencier et le public de telle ou telle ville grecque, se soient produits des froissements ; mais, en général, l'attitude d'Hérodote envers les différents peuples de la Grèce s'explique d'une autre manière : la raison d'être en est souvent dans la qualité des relations que ces peuples entretenaient vers le milieu du ve siècle avec les Athéniens. Hérodote parle avec indulgence des Thessaliens, des Phocidiens, des Argiens[1], parce qu'alors Thessaliens, Phocidiens et Argiens étaient en bons termes ou tout au moins n'étaient pas en mauvais termes avec Athènes ; il parle des Thébains sévèrement et des Corinthiens sur un ton ambigu, parce que Thèbes et Corinthe étaient du camp opposé.

Est-ce à dire qu'il fasse délibérément œuvre de pamphlétaire, d'agent de propagande ? qu'il veuille appuyer la politique que l'on pratiquait de son temps à Athènes, favoriser l'impérialisme athénien ? Je ne le crois pas. Dans les quelques passages où il fait allusion à l'ensemble des événements qui suivirent la déconfiture des Perses, il paraît attristé de la tournure que prirent alors les choses. Il y a de l'amertume dans cette phrase du livre VIII chapitre 3 : « Les Athéniens (pressés par les alliés de laisser le commandement suprême aux Lacédémoniens) cédèrent, pour le temps où ils avaient grand besoin des alliés, comme ils le firent bien voir. Car, lorsqu'on eut repoussé le Perse et alors que déjà on combattait pour s'emparer de son pays, prétextant l'arrogance de Pausanias, ils enlevèrent aux Lacédémoniens le commandement » ; il y a de la mélancolie dans cette autre phrase du livre VI chapitre 98 : « Sous Darius fils d'Hystaspe, Xerxès fils de Darius et Artaxerxès fils de Xerxès, sous ces trois générations successives, plus de malheurs arrivèrent à la Grèce que durant vingt autres générations qui avaient précédé Darius, les uns lui venant des Perses, les autres des principaux d'entre les Grecs eux-mêmes en lutte pour l'hégémonie. » Hérodote, il me semble, était tout le contraire d'un profond politique. Et, bien qu'il ait pris à tâche d'assurer la

1. Pour ce qui concerne les Argiens, voir ci-dessus, p. 31-32.

mémoire de beaucoup de faits d'armes, il n'était rien moins que belliqueux. « Il n'y a pas d'homme assez insensé », fait-il dire par Crésus à Cyrus (I 87), « pour préférer la guerre à la paix ; dans la paix, les enfants ensevelissent leurs pères ; dans la guerre, ce sont les pères qui ensevelissent leurs enfants. » Surtout, les guerres entre hommes du même sang, les guerres entre Grecs, lui apparaissent comme des calamités, des non-sens, des monstruosités : « Autant la guerre est pire que la paix », dit-il en son propre nom, « autant l'est la discorde entre gens de même race que la guerre faite de commun accord » (VIII 3) ; et, par la bouche de Mardonios, qui, dans la circonstance, m'a tout l'air d'être son interprète : « Les Grecs, puisqu'ils sont de même langue (pour Hérodote, langue et race coïncident), devraient régler leurs différends par le moyen de hérauts et d'ambassades et en usant de tous les procédés plutôt que par des combats » (VII 9). Telle étant l'humeur d'Hérodote, il pouvait saluer comme un heureux événement la conclusion de la paix de Callias ; je doute qu'il ait approuvé chaudement tous les autres articles du programme de Périclès en fait de politique étrangère. Je ne suis pas non plus bien convaincu qu'il ait chéri en Athènes le modèle d'une cité démocratique. La démocratie qu'il fait profession d'aimer est un état qui s'oppose à la tyrannie, au gouvernement despotique d'un seul ; ce n'est pas l'ochlocratie telle que Périclès contribua fâcheusement à l'établir. S'il proclame que le nom de l'*isonomie* est le plus beau du monde, s'il approuve dans l'état populaire la responsabilité des magistrats et les délibérations prises en commun (III 80), s'il montre la prospérité nationale découlant de cet état comme une conséquence naturelle (V 78), il prête ailleurs à l'un de ses personnages (c'est, à vrai dire, un Perse, mais il nous est donné pour un homme judicieux) des appréciations de Dèmos que Critias n'aurait pas désavouées : — il est sot (ἀξύνετος), insolent (ὑβριστής), effréné (ἀκόλαστος), il ne comprend rien (οὐδὲ γινώσκειν ἔνι), il manque de jugement (ἄνευ νόου), etc. (III 81), — et, à propos de l'inégal succès qu'obtint Aristagoras en tête-à-tête

avec Cléomène de Sparte et devant l'assemblée des Athéniens, une réflexion mordante lui échappe : « il est plus aisé, faut-il croire, de tromper beaucoup d'hommes qu'un seul » (V 97). A mon humble avis, la prédilection d'Hérodote pour Athènes dut être déterminée moins par une communauté de vues entre lui et les maîtres de l'heure que par l'agrément qu'il trouva dans la société athénienne et le bon accueil qu'elle lui fit.

Quoi qu'il en soit, il est incontestable qu'Hérodote, dans ses histoires grecques, raconte beaucoup de choses comme on les racontait de son temps à Athènes. De là son empressement à signaler, à exalter les mérites des Athéniens, — des Athéniens, qui, les premiers des Grecs, soutinrent à Marathon la vue de l'équipement des Mèdes et des hommes qui le portaient, tandis que jusque-là le seul nom de ces Mèdes était pour tous un sujet d'épouvante ; des Athéniens qui, lors de Salamine, furent après les dieux les libérateurs de la Grèce [1] ; — de là aussi, l'inégale sévérité envers les différents peuples grecs ou l'inégale bienveillance dont nous avons cité plus haut quelques exemples. Les bonnes dispositions de l'historien pour Athènes et les amis d'Athènes ne l'empêchent pas d'ailleurs de donner la parole, quand ses informations le lui permettent, à des membres du parti adverse, ni de leur décerner des éloges lorsqu'à sa connaissance ils y ont droit. Nous l'avons vu accueillir, auprès d'une médisance athénienne, la protestation des Corinthiens ; auprès de l'explication argienne de la neutralité d'Argos, d'autres explications moins bénignes [2]. Aux Corinthiens, il attribue à plusieurs reprises un rôle fort honorable : ils refusent de seconder des entreprises qu'ils estiment injustes et, en face de Sparte, font preuve d'indépendance ; ils s'interposent entre Athéniens et Thébains et règlent un différend qui armait les deux peuples l'un contre l'autre [3]. Les Éginètes, ennemis invétérés d'Athènes, n'en sont pas moins présentés comme ayant le

1. VII 112, IX 45 ; VII 139.
2. Voir ci-dessus, p. 80-81.
3. V 75, 92 ; VI 108.

plus contribué avec les Athéniens à la victoire de Salamine et ayant accompli au cours de la mêlée les plus brillants exploits individuels ; les prouesses d'un Éginète et la stupeur qu'elles causèrent chez les Perses avaient déjà fait auparavant l'objet d'une mention particulière [1]. Surtout, avec la sympathie pour Athènes coexistent chez Hérodote l'estime et l'admiration pour deux puissances grecques qui, au v[e] siècle, voulaient peu de bien aux Athéniens et à qui les Athéniens n'en voulaient pas davantage : Delphes, Lacédémone.

Delphes est entourée par lui de la plus grande révérence. Il a beaucoup interrogé ses prêtres, ses λόγιοι, il les a beaucoup écoutés, et il a cru tout ce qu'ils lui racontaient. Il fait, si je puis dire, de la réclame pour l'oracle, plus véridique que les autres et qui n'est jamais pris en défaut [2] ; il laisse aux Athéniens la responsabilité du récit d'après lequel la Pythie, à l'époque des fils de Pisistrate, se serait laissé corrompre par les Alcméonides ; et, s'il admet comme un fait avéré que le roi de Sparte Démarate fut un peu plus tard victime d'une pareille intrigue, ce n'est pas sans ce correctif, que la Pythie coupable fut déposée et Cobon son complice banni par les Delphiens [3]. Le rôle de Delphes pendant la seconde guerre médique paraît avoir été, dans la réalité, peu glorieux ; quelque chose de cela transparaît à travers le récit même d'Hérodote ; mais, si l'on prend ce récit tel qu'il est, sans essayer de lire entre les lignes, le prestige du saint lieu y est sauvegardé ; l'oracle concilie l'annonce d'inévitables calamités avec des conseils et des encouragements ; les Delphiens, en communiquant aux Grecs une de ses réponses, acquièrent un titre immortel à leur reconnaissance ; le sanctuaire est miraculeusement protégé par les dieux ; les Barbares eux-mêmes le considèrent comme tellement sacré, que, dans l'esprit de Mardonios, de sa préservation ou de sa ruine dépendrait l'issue de la guerre [4]. Lorsque Delphes est

1. VIII 86, 91 ; 84, 93, 122 ; VII 181.
2. I 48, 53, 91.
3. V 63 ; VI 66.
4. VII 140-141, 220, VIII 114 ; VII 178 ; VIII 36-39 ; IX 41.

en cause, la piété d'Hérodote prend le dessus sur son sens critique et sur ses préférences nationales.

L'image de Sparte qui ressort de l'ensemble de son œuvre n'est certes pas dessinée dans un esprit de dénigrement. Jusqu'aux guerres médiques, la cité de Lycurgue apparaît comme la première du monde grec [1], celle à qui s'adressent de préférence les demandes d'aide et de protection, celle qui se dresse en face de l'avance de Cyrus pour lui signifier son veto, celle qu'on invite à châtier les manquements au patriotisme hellénique, celle qui à Athènes même intervient plusieurs fois avec des allures souveraines [2]. Si, dans la relation de la première guerre médique, elle tient si peu de place, la faute n'en est pas à l'historien ; il n'a pas inventé que les Spartiates arrivèrent après la bataille ; pas davantage, — n'en déplaise à Plutarque, — qu'avec un peu moins de dévotion formaliste et un peu plus de bonne volonté, ils auraient pu éviter ce retard [3]. Vienne la seconde guerre. Sans doute, Hérodote proclame, et proclame très haut, que les Athéniens ont été les principaux artisans du salut commun. Mais son récit de l'affaire des Thermopyles est d'un bout à l'autre un magnifique éloge de l'héroïsme spartiate ; mais la victoire de Platée, « la plus belle de toutes celles dont nous ayons connaissance », est appelée par lui une victoire de Pausanias, à laquelle, déclare-t-il avec preuves à l'appui, les Spartiates ont le plus brillamment contribué ; mais il montre les alliés déférant, même sur mer, le commandement suprême à Sparte et refusant d'obéir à un autre qu'à un Spartiate ; mais, autour de Léonidas, de

1. Les Spartiates sont de pure race hellénique, tandis que les Athéniens sont d'origine pélasgique, c'est-à-dire barbare, et n'ont pas toujours compté parmi les Grecs (I 57, II 51).

2. I 69, 141, III 46, V 38, VI 84, 108 ; I 152 ; VI 49 ; V 63-64, 70, 72, 74.

3. L'imputation de Plutarque (*De Herodoti malignitate*, 26) a été réfutée il y a longtemps par Fréret dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XVIII, p. 135 et suiv. Sur la date de la bataille de Marathon et le retard des Spartiates, voir Busolt, *Griech. Gesch.*, II², p. 580 n. 3 et 4, 596 n. 4.

Pausanias et d'autres Spartiates moins illustres, il multiplie les anecdotes célébrant leur bravoure, leur religion de la discipline, leur fierté, leur magnanimité[1]. Il ne faut donc pas dire que, chez lui, Sparte soit sacrifiée à Athènes ; entre les deux cités rivales il y a partage de gloire, comme il y en eut un, de l'aveu des Spartiates eux-mêmes (VIII 124), entre Thémistocle et Eurybiade ; à chacune des deux revient une primauté ; à Athènes, la primauté dans les conseils, dans tout ce qui demande de la réflexion et du calcul, le prix de la prudence et de l'habileté ; à Sparte, la primauté sur les champs de bataille, le prix de la valeur militaire. Attribuer aux Spartiates, ainsi qu'il arrive à Hérodote de le faire, de l'indécision, une lenteur à se mettre en mouvement qui parfois rend douteux qu'ils veuillent tenir les engagements pris, un certain égoïsme de péninsulaires, le manque d'audace et d'esprit d'entreprise, de la répugnance pour les expéditions lointaines, une étroitesse de conception qui se manifeste jusque dans les choses proprement militaires, voire quelque timidité en présence d'ennemis qu'ils n'ont pas encore rencontrés[2], c'était bien en un sens faire valoir Athènes par contraste ; ce n'était pas, autant que nous puissions juger grâce à des témoignages concordants, peindre Sparte autre qu'elle ne fut.

Dans un ouvrage comme celui d'Hérodote, dont la partie historique consiste surtout en un exposé de conflits internationaux, c'est au détriment ou en faveur de peuples que l'auteur pouvait le plus souvent montrer de la partialité. Pourtant, ce qu'il dit çà et là de l'histoire intérieure de quelques nations ou de quelques cités lui offrait l'occasion d'en manifester pour ou contre les individus. Qu'en parlant

1. VII 209, 211, 220, 234 ; IX 64, 70 ; VIII 3 ; VII 134-136, 220, 226 et suiv., IX 70, 77-78. Voir aussi VII 102, 104.

2. VI 106, 120 ; IX 6 (μακρότερα καὶ σχολαίτερα ἐποίευν) ; IX 53 ; IX 6 et suiv ; V 50, VIII 108, 132, IX 105, 113 ; IX 52 et suiv. (entêtement d'Amompharètos, pour qui ne jamais reculer semble résumer tous les devoirs du soldat), 69 (ignorance de la poliorcétique) ; IX 45.

de certains personnages étrangers, mèdes ou perses, égyptiens ou babyloniens, il se soit fait l'écho de traditions de partis, cela n'entre pas ici en ligne de compte : Hérodote, de toute évidence, n'avait aucune raison personnelle d'attaquer ou de défendre Astyage, Cambyse, Smerdis le mage ; et la vérification de ce qu'il entendait raconter d'eux lui aurait été presque impossible. Il n'est pas davantage responsable de ce qu'il dit quand il parle mal des tyrans et les représente comme des ogres ; ainsi le voulaient l'opinion commune de son époque et le credo politique à la mode ; il ne refuse pas d'ailleurs de reconnaître qu'un des plus notoires parmi ces horribles tyrans, Pisistrate, mit le bon ordre dans sa ville et la gouverna sagement en respectant les usages (I 60). Les personnages de l'histoire grecque à propos desquels Hérodote pourrait être le mieux soupçonné de partialité sont d'une part Thémistocle, d'autre part Démarate et Cléomène. Démarate, réfugié à la cour de Suse, n'est pas nommé parmi les princes déchus qui excitèrent Xerxès à faire la guerre aux Grecs pour reconquérir leur puissance. Ce fut lui, est-il dit au chapitre 239 du livre VII [1], qui, par un message secret, annonça aux Lacédémoniens que le Grand Roi se mettait en campagne ; et, charitablement, l'écrivain laisse dans le doute s'il le fit par bienveillance pour eux, malgré le traitement outrageant qu'il avait souffert de leur part, ou pour les insulter. On nous le montre plusieurs fois interrogé par Xerxès sur ses compatriotes, et chaque fois, bien loin de les déprécier par esprit de vengeance, il fait d'eux au contraire le plus pompeux éloge [2]. Visiblement, Hérodote ménage sa mémoire. Cette indulgence envers le roi détrôné devenu l'ennemi de sa patrie devait conduire à la sévérité envers son adversaire, envers l'homme dont les machinations l'avaient dépouillé de la couronne : Cléomène ; d'autant plus que le même homme avait eu en face d'Athènes libérée des Pisistratrides une attitude inamicale, et qu'il était sans doute

1. L'authenticité de ce chapitre est d'ailleurs contestée.
2. VII 102, 104, 234.

exécré à Argos, où l'auteur avait des amis. En effet, la figure de Cléomène est faite surtout de traits qui n'ont rien de séduisant : Hérodote observe expressément qu'il dut la royauté non pas à ses mérites, car il était loin de valoir Dorieus, mais au hasard de sa naissance ; il le représente comme un déséquilibré, un ivrogne, un brutal, un homme sanguinaire, vindicatif, haineux, capable de traîtrise et de mensonge, un intrigant peu délicat quant au choix des moyens, agent de corruption, peut-être susceptible de se laisser corrompre [1]. Mais, auprès de passages où Hérodote paraît interpréter les rancunes d'autrui, rancunes des descendants de Démarate ou d'une coterie de Lacédémoniens, rancunes d'Athènes et d'Argos, il en est d'autres où, sans craindre de se contredire, il montre Cléomène sous un bien meilleur jour : intègre, de sens rassis, défenseur fidèle et calomnié des intérêts généraux de la Grèce [2]. Ses préventions, qui étaient des préventions d'emprunt, ne sont pas des préventions tenaces. En ce qui concerne Thémistocle, ce qui a paru justifier le soupçon qu'Hérodote ait voulu diminuer sa gloire, c'est d'abord qu'il garde presque complètement le silence sur les actes du grand homme d'état antérieurs à la seconde guerre médique ; c'est ensuite qu'il fait honneur à un autre que lui, — à Mnésiphile, — de l'idée qu'il fallait combattre à Salamine et non pas près du Péloponnèse ; c'est enfin qu'il lui attribue des actes de fourberie, de cupidité et d'indélicatesse. Ces remarques sont intéressantes et méritaient d'être faites. Peut-être n'ont-elles pas toutes la même portée, et ce qu'une morale austère appelle fourberie, cupidité ou indélicatesse apparaissait-il à Hérodote, — lorsque Thémistocle se ménage à tout hasard un refuge auprès du roi de Perse, comme de la simple prudence, — quand il garde pour lui une partie de l'argent destiné par les Eubéens à acheter les chefs de la flotte

1. V 39, 42 ; V 42, VI 75 ; VI 84 ; VI 79-80 ; VI 65, 74 ; VI 66 ; V 51.
2. III 149 ; V 49-50 ; VI 61.

grecque ou quand il rançonne à son profit les partisans des Mèdes, comme une ingénieuse combinaison de la bonne diplomatie, de la politique nationale et de l'intérêt personnel [1] ; Hérodote, en Grec avisé, n'avait sans doute pas la naïveté de croire qu'un utile serviteur du bien public soit nécessairement, dans le privé, un parangon de vertu. Mais passons. L'ensemble des remarques qui précèdent autorise cette conclusion : que, dans certains milieux athéniens où Hérodote a puisé des informations, on professait à l'égard de Thémistocle une animosité, une jalousie rétrospective ; je n'y vois pas la preuve que l'historien se soit associé à ce sentiment. Le peu qu'il dit du rôle de Thémistocle avant l'invasion de Xerxès (VII 144) signale ce qui était, à son point de vue et pour l'intelligence des événements qu'il raconte, l'essentiel : car ce n'est pas en prenant part à des querelles de factions, en travaillant au bannissement d'Aristide, ni même en décidant la création du Pirée, que Thémistocle s'est trouvé préparer la résistance victorieuse de la Grèce à l'envahisseur ; c'est en faisant construire une nombreuse flotte athénienne. Dans un récit des guerres médiques, le détail de ce qui se passa à Athènes entre 490 et 480 aurait constitué une digression ; je sais qu'Hérodote pouvait admettre une pareille digression sans faillir à ses habitudes, — encore que, dans les derniers livres de son œuvre, la composition soit plus serrée ; mais, s'il ne l'a pas admise, pourquoi serait-ce avec l'intention de desservir la renommée de Thémistocle ? Cette intention est-elle plus certaine dans l'épisode de Mnésiphile (VIII 57-58) ? En disant que Thémistocle s'appropria (ἑωυτοῦ ποιεύμενος) l'idée de son compatriote, je ne pense pas qu'Hérodote ait voulu stigmatiser un plagiat ; aurait-il relevé en ce cas qu'aux raisons données par Mnésiphile Thémistocle en ajouta beaucoup d'autres (καὶ ἄλλα πολλὰ προστιθείς) ? aurait-il commenté comme il le fait le résultat du vote des Grecs à l'assemblée de l'Isthme ? aurait-il rapporté les honneurs extraordinaires

1. VIII 110 ; VIII 4-5, 112.

rendus à Thémistocle par les Spartiates sans observer d'un mot que ces honneurs étaient en partie usurpés ? se serait-il plu à raconter ensuite comment, de retour à Athènes, Thémistocle ferma la bouche à un envieux[1] ?

En résumé, si des faits ou des personnages sont présentés chez Hérodote d'une façon trop sévère ou trop indulgente, la cause n'en est pas un dessein arrêté de l'auteur, une volonté consciente de favoriser tel ou tel ; et ce n'est pas non plus, ou ce n'est que rarement, une disposition malveillante à l'égard de ceux à qui il est fait tort ; quoi qu'en pense Plutarque, il n'y a pas de fiel dans l'âme d'Hérodote. Sa partialité, si l'on peut employer ce mot, procède d'une docilité trop grande en face de certains informateurs qui lui sont personnellement sympathiques. Mais cette docilité n'est jamais érigée en système ; affranchi pour son compte de beaucoup de préjugés, ethniques ou politiques, Hérodote s'efforce manifestement de ne pas se laisser circonvenir et de rester impartial. Le constater n'est pas vouloir mettre sa véracité à l'abri de contestations légitimes ; ce n'est que reconnaître une des qualités, et non des moins estimables, de son esprit et de son caractère.

HÉRODOTE PSYCHOLOGUE

Hérodote n'est pas un profond psychologue. On peut glaner à travers son ouvrage quelques traits qui révèlent plus de finesse d'esprit, plus de sagacité que n'en possèdent les hommes du commun : cette réflexion par exemple, qu'en se rendant invisible, par le moyen d'une rigoureuse étiquette, au gros de ses sujets, Déiokès entendait leur inspirer l'idée qu'il était, lui le roi, d'une espèce supérieure (I 99) ; ou cette maxime, attribuée à Polycrate, qu'on fait plus de plaisir à un homme en lui restituant ce qu'on lui a enlevé qu'en ne lui enlevant jamais rien (III 30) ; ou les remarques,

1. VIII 123, 124, 125.

placées dans la bouche d'Otanès et de Xerxès, sur l'appétit de flatteries des despotes et leur défiance à l'égard des flatteurs (III 80), sur la jalousie plus fréquente entre concitoyens qu'entre étrangers unis par les liens de l'hospitalité (VII 237) ; ou les conjectures proposées sur les mobiles de certains personnages : de Maiandrios de Samos, lorsqu'il laissa les coudées franches contre les Perses à son frère Charilaos (III 146) ; des Lacédémoniens, lorsqu'ils conseillèrent aux Platéens de se mettre sous la protection d'Athènes (VI 108) ; des Phocidiens, lorsqu'ils refusèrent en 480 d'embrasser le parti des Mèdes (VIII 30). Mais les détails de cette qualité sont peu nombreux. En général, le jeu des ressorts psychologiques tel qu'Hérodote le discerne et le note n'a rien de rare ni de bien compliqué. Du moins semble-t-il, d'ordinaire, discerné avec justesse et noté avec exactitude. Si nous voulions indiquer des passages où la genèse d'un projet, un revirement d'opinion, des calculs de probabilités, sont reconstitués d'une façon très plausible, nous n'aurions que l'embarras du choix.

Il y a cependant chez Hérodote des invraisemblances et des incohérences sur quoi on ne saurait fermer les yeux. Il est indéniable que les personnages qu'il met en scène se comportent parfois d'une façon qu'on ne s'explique pas, ou que l'explication qu'il donne de leur conduite satisfait mal la raison. Mais, avant de lui imputer de ce chef un manque de finesse ou des défaillances du bon sens, il faut voir comment les passages inquiétants se répartissent, et ce qui les entoure. La plupart se rencontrent dans les récits des événements les plus anciens, de ceux en particulier qui appartiennent — ou sont censés appartenir — à l'histoire des peuples étrangers. Qu'on parcoure le livre I. L'étrange obstination de Candaule à exhiber sa femme nue, l'imprudence d'Astyage qui confie le commandement de ses armées à un homme qu'il a offensé, sont tant bien que mal expliquées par l'irrésistible intervention du destin ou des dieux (I 8, 127). Mais comment se fait-il que la reine de Lydie devine du premier coup que son mari a posté Gygès dans la chambre ? Pourquoi son res-

sentiment contre Candaule la porte-t-il d'emblée à s'offrir à Gygès ? Où prend-elle l'assurance qu'elle peut disposer de la couronne de Sardes en même temps que de sa personne ? Plus loin, est-il admissible que Crésus, instruit que son fils périrait par une pointe de fer et qui a poussé la précaution jusqu'à faire enlever de ses appartements les flèches et les piques pendues aux murs dont quelqu'une en tombant aurait pu blesser le jeune homme, envoie cependant celui-ci à la chasse au milieu d'une troupe de gens armés ? et qu'il choisisse pour veiller sur Atys précisément un homme qui a la main malheureuse, un homme déjà coupable d'un meurtre involontaire ? Peut-on le croire assez sot, lui qui doit bien savoir à quoi s'en tenir sur l'ambiguïté des oracles, pour prendre au pied de la lettre la réponse de Delphes où il est question, comme futur roi des Mèdes, d'un mulet ? Et que penser de la transformation qui s'opère soudainement en lui après sa chute ? L'épreuve du feu suffit-elle pour faire d'un étourdi présomptueux un sage et prudent conseiller ? Astyage, en reconnaissant le jeune Cyrus, fait preuve d'une perspicacité surhumaine. L'horrible vengeance qu'il exerce contre Harpage est, de la part même d'un « Barbare », hors de toute proportion avec la faute commise, faute avouée, faute légère, faute qui, semble-t-il, ne saurait avoir de suites fâcheuses ; elle est donc incompréhensible. L'artifice auquel Cyrus a recours en produisant une fausse lettre d'Astyage qui l'aurait investi du gouvernement de la Perse est puéril, et son succès a de quoi étonner. La confidence du forgeron de Tégée qui met le Spartiate Lichas sur la trace des ossements d'Oreste manque de naturel. A de semblables traits, on reconnaît les procédés des contes populaires, qui, pour les temps anciens et les pays exotiques, fournissaient à Hérodote la principale matière de ses récits. Le conte, d'ordinaire, ne s'embarrasse guère de logique ; il n'a cure d'enchaîner les faits avec rigueur et de motiver conformément aux lois de la raison tous les actes des personnages ; ceux-ci s'y comportent souvent comme des marionnettes capricieuses, impulsives, dont un chacun est libre de s'expli-

quer à sa guise les déterminations imprévues [1]. Que pouvait faire Hérodote de tels contes? Les soumettre à une critique sévère pour en extraire ce qu'ils contenaient de vérité, si toutefois ils en contenaient, n'était ni dans ses moyens ni dans ses goûts. Les assagir, en essayant de concilier ce qui à première vue semblait contradictoire, de préparer ce qui éclatait à l'improviste, de relier ensemble ce qui était décousu, aurait été le fait d'un lourd pédant. Hérodote ne l'a pas entrepris. Lui-même, s'il s'était interrogé, eût probablement reconnu les anomalies qui nous frappent. Dans l'amusante histoire des deux frères qui pillent le trésor de Rhampsinite (II 121), un vrai conte des *Mille et une Nuits*, il déclare un détail incroyable : la décision du roi de prostituer sa fille à tout venant, dans l'espoir qu'en interrogeant ceux qui la visiteront elle découvrira le coupable ; n'en concluons pas que, pour le reste, les pensées et les démarches des acteurs lui aient paru rationnelles. Quand il parlait d'événements lointains dans l'espace et la durée, Hérodote ne prétendait sans doute pas mériter autant de créance que lorsqu'il racontait Salamine et Platée ; le « plus vraisemblable » dont il se contentait alors pouvait être, à ses propres yeux, médiocrement vraisemblable.

Il est des cas où l'écrivain a une part plus grande de responsabilité personnelle. Au livre III chapitre 48, il prétend expliquer l'animosité des Corinthiens contre Polycrate de Samos par le ressentiment d'une injure que les Samiens avaient faite, une génération auparavant, à un tyran de Corinthe,

1. Certaines incohérences peuvent tenir à ceci : que plusieurs versions d'une même histoire, primitivement indépendantes, seraient, dans le récit que nous offre Hérodote, contaminées. Si, par exemple, la reine de Lydie s'offre si vite à Gygès, ce peut être parce que, suivant une tradition, Gygès, — de qui il est dit chez Hérodote qu'il fréquentait familièrement la reine, — était dès auparavant son amant ; si elle lui promet le trône, ce peut être parce que, dans une version dont le mot στασιῶται (chapitre 13) conserverait le souvenir, Gygès préparait de longue main le renversement de Candaule. Mais rien n'oblige à rendre Hérodote responsable de la contamination et du supplément d'invraisemblance qu'elle entraîne.

Périandre, en soustrayant à leur malheureux sort un lot de jeunes gens de Corcyre que Périandre expédiait en Asie pour y être faits eunuques. A cela, Plutarque[1] objecte que, du temps de Périandre au temps de Polycrate, la situation respective de Corinthe et de Samos avait changé; les Corinthiens contemporains de Polycrate étaient affranchis de la tyrannie des Kypsélides; ils ne devaient donc aucunement se soucier de venger les injures de Périandre; et d'ailleurs eût-ce été les venger que d'aider les Samiens, tombés à leur tour sous le joug d'un tyran, à secouer sa domination? Il me semble que, dans la circonstance, Plutarque ne raisonne pas mal. L'explication donnée par Hérodote ne vaut rien; et lui-même paraît s'en être rendu compte, car il y ajoute quelques lignes plus loin une explication supplémentaire, tirée de l'hostilité séculaire entre Corinthe et Corcyre, qui ne vaut pas beaucoup mieux. L'attitude des Corinthiens pouvait être expliquée de façon suffisante par leur haine de la tyrannie. Mais, à présenter les choses d'une autre manière, l'écrivain trouvait l'avantage d'introduire dans sa narration l'épisode des jeunes Corcyréens, puis l'histoire de Périandre et de Lycophron. Il a estimé apparemment qu'il ne payait pas une transition trop cher en l'achetant au prix d'une explication fantaisiste. L'exemple n'est sans doute pas unique dans son ouvrage. Plutôt que méconnue, la vraisemblance psychologique est alors dédaignée, sacrifiée au souci de la composition.

Arrive-t-il qu'elle soit nettement méconnue, méconnue sans compensation? A en croire Plutarque[2], Hérodote aurait énoncé une absurdité en disant que Léonidas retint auprès de lui, aux Thermopyles, le contingent thébain parce qu'il s'en défiait. La critique porte à faux. On a vu de tout temps des chefs militaires pousser face à l'ennemi, en les encadrant bien, des troupes d'un loyalisme douteux, plutôt que de les laisser à l'arrière, à proximité de leurs foyers. Trois cents Spartiates et sept cents Thespiens suffisaient pour encadrer quatre cents

1. *De Herodoti malignitate*, 22.
2. *Ibid.*, 31.

Thébains, à qui la disposition des lieux rendait également difficile et de battre en retraite sans y être autorisés et de faire défection. Il se peut que l'assertion d'Hérodote soit calomnieuse ; elle n'est pas absurde. Si un détail de son récit blesse la vraisemblance, ce n'est pas que Léonidas ait retenu les Thébains près de lui ; c'est que, dans le tumulte d'un ardent corps à corps, ceux-ci aient pu se faire écouter des Barbares et obtenir quartier ; Plutarque, qui s'en étonne, a cette fois raison ; mais le détail en question n'est pas du domaine de la psychologie. Est-ce une erreur de psychologie que d'avoir attribué à un grand seigneur perse, Otanès, des préférences pour le gouvernement populaire et le désir d'en doter son pays? Hérodote nous apprend lui-même que bien des gens lui reprochaient ce trait comme incompatible avec l'état d'esprit d'un Perse et d'un grand seigneur (VI 43). Mais il est arrivé d'autres fois, en tout lieu et à toute époque, que des hommes se soient singularisés par des idées opposées à celles de leur milieu. Admettre qu'Otanès ait été une de ces exceptions n'était pas forcément admettre une sottise.

Des actes ou des intentions qui soient en eux-mêmes déraisonnables et inintelligibles, je ne crois pas qu'Hérodote, en dehors des parties de son histoire où il reproduit des récits légendaires, en attribue à ses personnages. Mais il n'est pas sans exemple que, d'un chapitre à un autre, tel ou tel personnage change de caractère et qu'il se présente ici et là sous des aspects différents, malaisément conciliables. Quelques incohérences de ce genre ont été signalées par anticipation au cours des précédents paragraphes : on a quelque peine à concevoir que Cléomène le fou et Cléomène le sage, Thémistocle le plus habile des Grecs et Thémistocle docile interprète de Mnésiphile, ne fassent chaque fois qu'un seul individu. Si nous essayions de tracer, d'après Hérodote, le portrait moral de Miltiade, de Pausanias ou de Leutychide, nous nous heurterions à des difficultés analogues. La raison en est évidente. On l'apercevra d'autant mieux, si l'on prend garde que les personnages dont la figure est le plus incertaine sont ceux-là mêmes sur lesquels l'historien pouvait être le plus

copieusement informé. Il n'y a pas d'incohérence dans la présentation de Mardonios et d'Artabane, le mauvais ange et le bon ange de Xerxès ; c'est que, de l'un et de l'autre, l'écrivain avait probablement entendu dire peu de chose, et qu'alors il « brodait » sans contrainte sur de rares données concordantes. Il n'y en a pas non plus dans la présentation d'un Aristagoras ou d'un Histiée, personnages déjà anciens, dont les actes n'étaient plus discutés et sur lesquels avait dû se former une tradition unanime. Il n'en allait plus de même lorsqu'il s'agissait d'un Thémistocle, d'un Miltiade ou d'un Cléomène, dont tout le monde savait parler en Grèce et dont, je pense, beaucoup coutinuaient à parler. Autour des noms de ces hommes, Hérodote a juxtaposé tels qu'il les recueillait des détails, des épisodes, qui lui étaient fournis par plusieurs informateurs distincts, quelquefois animés de sentiments contraires et représentant des tendances divergentes. Son bon sens a pu lui en faire rejeter qui, considérés isolément, lui paraissaient incroyables. Il n'a pas poussé le travail plus avant ; il n'a pas effacé les disparates ; il ne s'est pas composé, il ne nous a pas proposé, de chacun des acteurs importants, une image une et précise. Honorable scrupule ? Volonté de ne rien dissimuler aux lecteurs qui pût les mettre en état de se faire à eux seuls une opinion ? Je croirais plutôt qu'Hérodote a reculé devant la tâche, dont peut-être, en un temps où il n'existait guère en fait de grandes œuvres narratives que des œuvres épiques, il ne concevait pas l'intérêt pour un narrateur d' « événements humains ». Toujours est-il qu'en n'accordant pas assez de soin à l'étude des caractères, qui exercent souvent sur le développement des faits une si grande influence, il s'est privé, dans la recherche du vraisemblable, d'un secours efficace.

DE LA SENSIBILITÉ MORALE D'HÉRODOTE ET DE SA « MALIGNITÉ »

On a mis en doute la sensibilité morale d'Hérodote ; on a prétendu qu'en dépit du ton de prédication qu'il lui arrive

de prendre, et bien que tel ou tel passage de son histoire fasse l'effet d'un tableau de la morale en action, il était pour son compte indifférent, ou qu'il s'appliquait à le paraître [1]. C'est un paradoxe. Hérodote, nous l'avons constaté, sait que les notions morales n'ont pas une valeur absolue et universelle ; il sait que ce qui est bien aux yeux des Grecs peut être mal aux yeux d'autres nations, et inversement. Il n'en conclut pas que la distinction du bien et du mal, telle qu'on l'acceptait autour de lui, doive être dédaignée. Un seul passage de toute son histoire expose une thèse subversive : ce passage du livre III chapitre 72 : « Dans un cas où il est nécessaire de dire un mensonge, disons-le. Le désir est le même, de ceux qui mentent et de ceux qui disent la vérité : on ment quand on doit, en persuadant autrui par des mensonges, réaliser un gain ; on dit la vérité pour gagner en étant véridique et pour s'attirer une plus grande confiance. Ainsi, sans tenir la même conduite, nous nous attachons à la même chose. S'il n'y avait rien à gagner, on verrait indifféremment celui qui dit la vérité mentir, et celui qui ment dire la vérité. » De prime abord, cette justification « sophistique » du mensonge paraît être un défi aux opinions reçues ; défi d'autant plus agressif, que le « mensonge » qu'il s'agit d'absoudre pouvait sembler à beaucoup mériter à peine ce nom fâcheux et, plutôt qu'un mensonge, être une ruse de guerre mise au service d'une bonne cause ; que, d'autre part, Darius, qui prononce les paroles rapportées ci-dessus, n'aura pas l'occasion de mettre en pratique sa théorie ; il se proposait, pour obtenir d'être reçu dans le palais, de dire que, revenant de loin, il avait quelque chose à faire savoir au roi de la part de son père ; or, il est précisé plus bas que, par un heureux effet du hasard, les conspirateurs eurent la chance d'entrer sans que personne leur demandât rien à la porte. Mais peut-être l'inutilité même des considérations placées dans la bouche de Darius aide-t-elle à en comprendre l'origine et à déga-

1. Voir en particulier Howald, *Ionische Geschichtsschreibung*, dans l'*Hermes*, 1923, p. 113 et suiv.

ger la responsabilité d'Hérodote. Les Perses, à l'ordinaire, réprouvaient le mensonge comme la faute la plus honteuse (I 138). Si, dans la réalité, les conjurés pénétrèrent auprès du faux Smerdis grâce à un mensonge de Darius, les traditions orientales, auxquelles doit remonter en dernière analyse le récit d'Hérodote, avaient dû s'appliquer à pallier de leur mieux ce détail déplaisant ; l'une, en imaginant que Darius, servi par la fortune, n'eut pas d'explications — vraies ou fausses — à fournir aux gardes de la porte ; l'autre, plus hardie, plaidant que, vu les circonstances, la règle qui défendait de mentir admettait cette fois une exception. Chez Hérodote, les deux sont combinées. Tout ce qui peut incomber à notre auteur, c'est d'avoir donné à l'excuse du mensonge, probablement sous l'influence d'un casuiste grec contemporain, un tour trop général.

Aussi bien, quand on met en doute la sensibilité morale d'Hérodote, ne relève-t-on pas contre lui ce qu'il a pu dire ici ou là, mais une sobriété d'appréciations, une neutralité, qui serait significative. Il est vrai qu'il lui arrive de relater des traits de cruauté, de mauvaise foi, de lâcheté ou de cupidité du même ton que des actions louables, et de parler de gredins avec calme. C'est qu'il en est de sa réprobation comme de son incrédulité : il ne l'exprime pas aussi souvent que l'occasion s'en présente. Elle n'en existe pas moins ; et lui-même, quelquefois, nous permet de la discerner sous une impassibilité apparente. Ainsi, au livre IV chapitre 202, il raconte sans un mot de blâme l'effroyable vengeance que Phérétimè exerça contre les Barcéens ; mais poursuivons ; au chapitre 205, nous constaterons que ces atrocités lui inspiraient de l'horreur. Il n'y a pas non plus de blâme explicite au livre I chapitre 160 à l'adresse de ceux qui livrèrent Pactyas à ses ennemis moyennant la cession du territoire d'Atarneus ; mais, en ayant soin de rappeler que, durant de longues années, ils n'osèrent employer pour l'usage religieux rien qui provînt de ce territoire mal acquis, Hérodote laisse assez entendre ce qu'il pense de leur félonie. En dehors des histoires édifiantes auxquelles nous faisions allu-

sion tout à l'heure, assez de jugements défavorables, assez d'épithètes vengeresses, stigmatisent au cours de ses récits des fautes d'un caractère profane ; et, comme contre-partie, il loue assez souvent en des termes formels la justice, la droiture, le désintéressement, pour qu'il soit impossible de le taxer d'amoralité. Qu'il ne juge pas, n'admire pas, ne classe pas tous les hommes dont il parle, simples particuliers et hommes d'état, hommes du commun et princes, d'après le seul critère de la vertu, rien de plus naturel, puisqu'il ne prétend pas faire constamment œuvre de moraliste. Rendre hommage à la largeur des vues politiques d'un Polycrate, « le premier qui, depuis Minos, ait recherché la maîtrise de la mer », à la fierté de ses ambitions, à sa magnificence que seuls parmi les Grecs les tyrans de Syracuse égalèrent, déclarer que sa fin misérable ne fut pas digne de lui, ce n'est pas oublier, encore moins pardonner, ses meurtres, ses violences, son cynisme, son machiavélisme [1] ; c'est changer de plan et passer d'un ordre à un autre.

Le plus qu'on puisse songer à reprocher à Hérodote au point de vue de la sensibilité morale serait une indulgence exagérée en face de quelques sortes de fautes. Encore ne convient-il de lui en faire grief que si cette indulgence outrepasse chez lui ce qu'elle était chez la majorité de ses contemporains. Or, je doute fort que ç'ait été le cas.

Nous n'avons pas, je pense, à l'excuser d'avoir représenté sans s'émouvoir des citoyens de marque gardant ouvertement rancune à leurs concitoyens des offenses qu'ils en avaient reçues, — comme Démarate [2], ou, — comme les Alcméonides, comme Isagoras, comme Nicodromos d'Égine, — faisant appel, au cours de discordes civiles, à l'intervention d'autres cités [3]. Personne ou presque personne, au ve siècle, n'était plus que lui ému de ces attitudes, qui aujourd'hui paraissent criminelles ; la plupart des hommes de ce temps

1. III 122, 125. Les côtés sombres de la figure de Polycrate sont nettement signalés aux chapitres 39 et 44.
2. VII 104, 239.
3. V 63, 70 ; VI 88.

distinguaient mal la patrie, être abstrait, de leurs compatriotes du moment ; et on admettait que la communauté de conceptions ou d'appétits politiques primât en certains cas celle de l'habitat. Hérodote ne prend pas la défense de traîtres comme Éphialte, comme les Érétriens Euphorbos et Philagros, qui livrèrent leur ville à l'ennemi, comme Timoxénos, qui pendant le siège de Potidée correspondait avec les assiégeants[1]. Son Démarate, qu'une rancœur légitime n'empêche pas de vanter à Xerxès les vertus des Lacédémoniens (VII 102, 104), était pour l'époque un parfait gentleman. Ira-t-on s'offusquer s'il rapporte, à l'éloge de capitaines samiens, les exploits accomplis par eux à Salamine contre les Grecs ; à l'éloge d'Artémise, princesse grecque, et de Démarate, Lacédémonien, les conseils qu'ils donnèrent à Xerxès pour briser la résistance des alliés ? s'il ne blâme pas plus durement l'égoïsme des Crétois, des Argiens, de Gélon et d'autres Grecs encore, qui se désintéressèrent de la lutte contre « l'ennemi national » ? s'il ne fait pas mystère des bonnes relations qu'il put avoir avec d'anciens partisans du Grand Roi, par exemple avec Thersandros d'Orchomène, un des cinquante Grecs invités par Attaginos, avant Platée, à un banquet en l'honneur de Mardonios[2] ? Ce serait se méprendre sur ce qu'était, au temps des guerres médiques et encore plus tard, le sentiment de solidarité hellénique. Dans un pays divisé en petites communautés hargneuses, sans cesse occupées à se chamailler, bien rares devaient être les hommes qui le possédaient réellement ; on le mettait en avant quand on y avait intérêt, tantôt pour déguiser sous un beau nom des ambitions impérialistes, tantôt pour motiver une demande de secours ; en dehors de ces occasions, on l'oubliait volontiers. Hérodote ne croyait pas sans doute faire injure aux Athéniens quand il rappelait qu'à l'époque de Clisthène, craignant d'avoir une guerre à soutenir contre Cléomène et les Spartiates, ils sollicitèrent

1. VII 213-214 ; V 101 ; VIII 188.
2. VIII 85 ; VIII 68, VII 235 ; VII 148 et suiv., 157 et suiv., 168, 169 ; IX 16.

l'alliance des Perses (V 73). Il n'a pas dû inventer que les guerres médiques apparurent à beaucoup de Grecs comme une querelle particulière d'Athènes avec le Grand Roi, querelle dont ils se mêlèrent non point parce qu'ils approuvaient rétrospectivement l'aide donnée par les Athéniens à l'Ionie révoltée, mais parce qu'ils craignaient d'être enveloppés eux-mêmes dans la ruine de ces imprudents : « Vous avez éveillé contre notre gré la présente guerre », fait-il dire par des députés spartiates au milieu de l'assemblée du peuple ; « à l'origine, le conflit n'intéressait que votre pays ; maintenant, il gagne toute la Grèce » (VIII 142). Un passage de son histoire est ici particulièrement instructif : celui où il expose, *d'après les Argiens*, les raisons qui les firent rester neutres : — désir de ménager leurs forces en vue d'une guerre possible contre Sparte, compétitions au sujet du commandement, — et où il conclut en ces termes : « Ainsi, les Argiens disent qu'ils ne voulurent point tolérer l'ambition des Spartiates et qu'ils aimèrent mieux obéir aux Barbares que de rien céder aux Lacédémoniens » (VII 149). Que de pareilles raisons aient pu être alléguées par les intéressés en personne, voilà qui en dit long sur le patriotisme hellénique des contemporains d'Hérodote. En se montrant lui-même peu enclin à l'intransigeance, il ne risquait pas de les scandaliser.

Une chose qui, aujourd'hui, frappe immédiatement les lecteurs, c'est la disposition que laisse voir l'écrivain en racontant un certain nombre de « bons tours ». Il admire franchement Artémise, qui trouva le moyen, à Salamine, d'échapper à un danger pressant et de mériter les louanges du roi en coulant sous ses yeux un navire de sa propre flotte, monté par quelqu'un qu'elle n'aimait pas. Il a tout l'air d'admirer Thémistocle, qui, sur la somme d'argent que lui avaient remise les Eubéens pour acheter ses collègues, sut prélever pour lui une grasse commission. Il ne voit rien de répréhensible dans la conduite du général perse qui prit les Barcéens au piège d'un traité fallacieux et trompa leur confiance d'une façon déloyale[1].

1. VIII 87-88 ; VIII 5 ; IV 201.

En un mot, l'habileté, même associée à l'indélicatesse, trouve trop facilement grâce devant lui. Trop facilement à notre gré. Mais n'oublions pas en quel temps et en quel pays Hérodote vivait et écrivait : au pays d'Hermès et de Loxias, où, depuis le subtil Ulysse jusqu'aux esclaves madrés de la Comédie Nouvelle, tous les habiles hommes jouirent dans l'estime publique d'une sorte d'immunité ; en un temps où l'on attribuait aux dieux, entre autres supériorités, une duplicité éminente, et où les leçons sévères des philosophes n'avaient pas encore refréné le penchant naturel chez le commun des hommes à applaudir au succès. L'opinion moyenne n'était alors, je crois, guère plus exigeante pour les personnages de l'histoire que pour les héros des contes, qui — voyez le conte de Rhampsinite — ne sont souvent que des coquins heureux. L'indulgence de l'écrivain à l'égard d'Artémise, de Thémistocle, du général perse, s'accordait avec elle.

Si nous passions en revue tous les compartiments de la morale, nous serions chaque fois invités à la même conclusion : Hérodote, qui n'a pas été un négateur, n'a pas été non plus un « latitudinaire ». Lorsqu'il s'émerveille de certains actes qui sont l'a b c de l'honnêteté, — revenir quelque part où l'on s'est engagé à revenir, comme le fit Skythès (VI 24) ; restituer un dépôt dont on pouvait s'emparer, comme le fit Cadmos (VI 164), — nous n'avons aucune raison de croire qu'il veuille recommander une conduite opposée, ni qu'il tienne pour elle son absolution toute prête. Il constate indirectement que la loyauté la plus élémentaire était alors une chose exceptionnelle ; rien de plus. Ce n'est certes pas à l'honneur de la société dont il faisait partie ; mais lui est hors de cause.

Il semble d'ailleurs avoir de l'espèce humaine en général une idée peu avantageuse. Sur le compte de la plus belle moitié de cette espèce, il accueille et répète volontiers des appréciations ou des anecdotes sarcastiques[1]. Je veux bien

1. I 4, II 111, VI 68.

ne voir là que docilité à une mode, aussi vieille que l'antagonisme des deux sexes, et plaisanterie sans importance. Voici qui est plus sérieux. Plutarque observe, en s'en indignant, qu'Hérodote est prompt à supposer aux actions de ceux dont il parle des motifs bas ou médiocres[1]. L'indignation de Plutarque est de trop; mais il y a du vrai dans sa remarque. Rappelons les passages que nous signalions un peu plus haut comme des exemples intéressants d'hypothèses psychologiques. Si Maiandrios laisse Charilaos en venir aux mains avec les Perses, ce n'est pas parce qu'il est sensible à l'accusation de lâcheté; c'est qu'il prévoit les sanglantes conséquences de cette folle équipée, et que, forcé d'abandonner Samos, il ne veut pas du moins la laisser prospère à un rival (III 146). Si les Spartiates conseillent aux Platéens de demander la protection d'Athènes plutôt que celle de Sparte, ce n'est pas par souci de leur intérêt bien compris; c'est dans l'espoir de créer entre Athènes et Thèbes une cause d'hostilité permanente (VI 108). Si les Phocidiens refusent de se ranger du côté de l'envahisseur, ce n'est pas par attachement à l'indépendance de la Grèce, c'est pour faire pièce à leurs vieux ennemis les Thessaliens, qui s'étaient ralliés aux Barbares (VIII 30). A ces passages, il serait aisé d'en joindre d'autres témoignant d'une égale méfiance en face des beaux semblants, d'une égale complaisance à dénoncer les hypocrisies, les calculs égoïstes, les arrière-pensées peu honnêtes. Un acte qui pourrait passer pour un acte de loyalisme, comme le châtiment infligé séance tenante par Artaphernès à Histiée, est expliqué par le désir du prétendu justicier d'éliminer un concurrent éventuel, un homme qui aurait pu reconquérir les bonnes grâces du roi (VI 30). Un mouvement de générosité comme celui de Syloson, donnant son beau manteau rouge à un garde du corps qui demandait à l'acheter, est présenté comme l'effet d'une impulsion divine; et, après y avoir cédé, Syloson se reproche sa sottise (III 139).

1. Πρὸς τὸ χεῖρον εἰκάζειν, Plut., *De Her. mal.*, 6 ; cf. *ibid.*, 18, 25, 35.

Au livre VII chapitres 163 et 168, Hérodote insiste sur le double jeu de Gélon et des Corcyréens. Au livre VIII chapitre 63, il précise qu'à son avis Eurybiade n'eut pas pour rester à Salamine d'autre raison que la crainte d'être abandonné par le contingent athénien. Au livre VIII chapitre 73, il déclare qu'en réalité les « neutres » étaient des partisans des Mèdes. Au livre VIII chapitre 87, il se demande si, en coulant le navire de Damasithymos, Artémise ne cherchait qu'à se tirer d'affaire ou si elle n'agissait pas avec l'intention délibérée de supprimer un ennemi personnel. Au livre VIII chapitre 103, il insinue que Xerxès ne demandait conseil que pour se faire conseiller le parti que d'avance il était décidé à prendre, — celui de s'en aller loin des combats, — et n'aurait tenu aucun compte des avis contraires qu'on aurait pu lui donner. Au livre IX chapitre 5, il émet l'hypothèse, sans aucune preuve à l'appui, que l'Athénien Lykidas, lorsqu'il proposa de prendre en considération les offres de Mardonios, le fit parce qu'il s'était laissé acheter. Au livre IX chapitre 8, il relève comment les Spartiates, qui tenaient à l'alliance d'Athènes tant qu'ils en eurent besoin, furent disposés à en faire bon marché lorsqu'ils crurent pouvoir s'en passer (même remarque, en sens inverse, au livre VIII chapitre 3). On trouve chez Hérodote, peu importe sans doute si c'est le plus souvent dans des morceaux où il laisse la parole à un personnage, un certain nombre de réflexions pessimistes et désabusées. « L'envie », fait-il dire à Otanès, « est innée chez les hommes » (III 80). Si vous recrutez des complices nombreux, déclare Darius aux seigneurs perses qui projettent d'assassiner Smerdis, il y aura parmi eux, inévitablement, un traître qui vous vendra (III 71). A Lycophron de Corinthe, qui refuse de frayer avec son père parce qu'il voit en lui le meurtrier de sa mère, une jeune fille bien intentionnée, la propre sœur de Lycophron, prêche non pas

1. Il arrive bien quelquefois, — par exemple au livre VII chapitre 220, — qu'Hérodote propose des événements qu'il raconte une version plus honorable pour les acteurs que la version communément admise. Mais ce sont des cas rares.

le pardon des injures, mais une réconciliation profitable : « Le point d'honneur est maladresse... ; à la justice beaucoup préfèrent la douceur... » (III 53). Si Alexandre de Macédoine se rebèque contre l'insolence des ambassadeurs perses, c'est qu'étant jeune il n'a pas encore l'expérience du malheur (V 19) ; les années et la vie ont enseigné à son père Amyntas ce qu'elles ont enseigné à beaucoup d'autres : la résignation veule, la couardise. Ainsi, on ne saurait nier qu'il y ait chez Hérodote une tendance marquée à ne pas voir l'humanité en beau. Hâtons-nous d'ajouter que, dans son cas, cette tendance n'a rien d'acrimonieux ; plutôt, elle s'accompagnerait de pitié. Sous la plume de notre auteur, les notions de faute et de malheur paraissent quelquefois se confondre : par exemple, dans l'histoire de Périandre (III 52), dans l'histoire de Cambyse (III 64), où le même mot συμφορή désigne à la fois l'une et l'autre. Au livre VII chapitre 152, voulant excuser les Argiens d'avoir été trop bien avec le Perse, l'écrivain déclare que, si tous les hommes apportaient au même lieu leurs maux (οἰκήια κακά) pour faire des échanges, chacun, après avoir jeté les yeux sur ceux de son voisin, reprendrait les siens volontiers. Le contexte indique bien que, par des « maux », il faut entendre ici de mauvaises actions ; mais ces mauvaises actions dont les coupables voudraient se décharger, ces mauvaises actions qui leur pèsent, apparaissent en même temps à Hérodote comme des infortunes[1]. Pécher, pécher à qui mieux mieux, est donc à ses yeux une misère à laquelle les pauvres hommes sont condamnés par la loi de leur méchant destin.

Ce pessimisme moral me paraît être le principal trait dont est formé ce que Plutarque appelle la « malignité » (κακοήθεια) d'Hérodote[2]. Un autre trait, que Plutarque n'a pas manqué de signaler aussi, est un certain air d'indifférence à l'égard de la gloire, et même, par endroits, à l'égard de la liberté.

1. Même double sens du mot κακά, je crois, au livre III chapitre 31, à propos des extravagances de Cambyse.
2. Sur cette « malignité », voir *Mélanges Glotz*, p. 449 et suiv.

Nous avons déjà vu ce qu'Hérodote pensait des guerres de conquête, des guerres de magnificence[1]. Au livre IV chapitre 127, il donne certainement raison au roi des Scythes Idanthyrse, qui, tant qu'il n'a pas quelque chose de positif à défendre, ne veut pas se battre « pour l'honneur », et, au lieu de relever le défi de Darius, se dérobe devant lui. Dans le fond de son âme, partageait-il l'horreur qu'inspirait aux Grecs d'Europe la seule pensée d'admettre la suzeraineté lointaine du Grand Roi ? Désapprouvait-il les Milésiens, qui, seuls en Ionie, conclurent à l'époque de Cyrus un arrangement avec le nouveau maître (I 141) ? Applaudissait-il sans réserve à l'intransigeance des Phocéens, qui, menacés par Harpage, ne voulurent pas assurer la conservation de leur ville au prix de concessions de pure forme, qui n'auraient lésé aucun intérêt matériel (I 161) ? Estimait-il que, sous le gouvernement d'un Artaphernès ou d'un Mardonios, le sort des Ioniens, soumis aux Perses pour la seconde fois, fût douloureux et digne de pitié (VI 42-43)[2] ? Je n'oserais l'affirmer. En tout cas, la révolte tramée par Aristagoras et Histiée est surtout, à ses yeux, le signal d'une recrudescence de malheurs, succédant à un trop court relâche (V 28) ; ceux qui la tramèrent ne font pas chez lui, tant s'en faut, figure de champions d'une noble cause ; et l'envoi d'une escadre athénienne au secours des rebelles, geste somme toute généreux, premier acte d'un conflit où la Grèce devait recueillir tant de palmes, est appelé, — ni plus ni moins que, dans l'*Iliade*, le voyage à Sparte du ravisseur Pâris, — « origine de calamités » (V 97)[3]. Ailleurs, parlant des guerres que les Grecs

1. Voir ci-dessus, p. 105.

2. Au chapitre 10, la fin de non-recevoir opposée par les Ioniens révoltés aux offres des généraux de Darius lui apparaît comme une preuve de déraisonnable obstination (ἀγνωμοσύνη), qu'excuse toutefois à ses yeux leur honnête souci de ne pas se trahir les uns les autres.

3. Ἀρχὴ κακῶν. L'allusion au passage de l'*Iliade* (V 63 : νῆας ἀρχεκάκους, αἳ πᾶσι κακὸν Τρώεσσι γένοντο) est certaine, comme l'a vu Plutarque, qui, dans sa critique d'Hérodote (*De Her. mal.*, 24), lui attribue à lui-même l'emploi de l'adjectif ἀρχέκακος ; elle n'était pas flatteuse pour l'expédition athénienne.

eurent à soutenir pendant les trois règnes consécutifs de Darius, Xerxès et Artaxerxès, Hérodote met sur le même plan les luttes fratricides entre cités helléniques et les luttes menées en commun contre l'ennemi national, qui aboutirent au triomphe de l'hellénisme ; les unes et les autres lui semblent également déplorables[1].

De la gloire, il voit surtout l'envers ; et de la liberté, la rançon. Certes, au cours du récit qu'il fait des guerres médiques, il ne marchande pas l'admiration à des actes d'héroïque bravoure et de magnanime dévouement ; mais l'ensemble de ce récit ne décèle pas l'ardente sympathie qu'on est en droit d'attendre chez un historien grec de la campagne de Sardes, de Marathon, des Thermopyles et de l'Artémision, de Salamine, de Platée, de Mycale, écrivant quelques décades seulement après les événements qu'il raconte. Plutarque n'a pas tout à fait tort, quand il juge que, dans le compte rendu de ce qui s'est passé à Salamine, Hérodote s'occupe trop d'Artémise[2] ; sans éprouver l'émoi quasi religieux dont est pénétrée la relation d'Eschyle, Athénien et ancien combattant, il eût été naturel qu'Hérodote, lorsqu'il vient à parler d'une bataille où s'était joué le destin de la Grèce, en parlât d'un ton plus frémissant. Son tempérament, faut-il croire, ne le portait pas à l'enthousiasme[3].

1. VI 98.
2. *De Her. mal.*, 43.
3. Tels qu'ils sont présentés par notre auteur, quelques épisodes, quelques situations prêtent à rire : hésitations prudentes des flottes grecque et barbare, qui, stationnées très loin l'une de l'autre, celle-ci à Samos, celle-là à Délos, ne tiennent pas à se rapprocher (VIII 132) ; chassés-croisés répétés des contingents spartiate et athénien avant la bataille de Platée (IX 46) ; rodomontades d'Amompharètos, qui refuse, tant qu'on l'en presse, de se replier avec ses compagnons, et, quand ceux-ci prennent le parti de s'en aller sans lui, se décide fort bien à les suivre (IX 52-56). De ces épisodes, de ces situations, Hérodote percevait-il le comique ? et avait-il l'intention « maligne » d'amuser aux dépens de « héros » ? Je ne l'en crois pas incapable.

DES IDÉES D'HÉRODOTE SUR LES DIEUX ET SUR LA CONDITION HUMAINE

Sur la nature et le nombre des dieux, sur les rapports qu'ils ont avec les hommes, sur l'ordre du monde, Hérodote n'a pas d'idées originales, ni même, semble-t-il, d'idées bien arrêtées. Il refuse de croire que, dans un temple de Babylone, dans un temple de Thèbes d'Égypte, dans un temple de Patara, le dieu vienne la nuit pour avoir commerce avec une femme (I 182); mais il raconte sans marquer d'incrédulité l'histoire du héros Astrabacos et de la mère de Démarate (VI 69), et beaucoup d'autres histoires où des héros et des dieux se manifestent sous une apparence matérielle, de préférence sous une forme humaine. Un passage du livre I chapitre 131, où il rapporte que les Perses taxent de folie quiconque élève aux dieux des statues, des autels, des temples, et où il ajoute : « c'est, à mon avis, parce qu'ils ne croient pas, à la façon des Grecs, que les dieux soient faits comme les hommes », constate simplement une diversité de sentiments ; on aurait tort d'y voir la condamnation de l'anthropomorphisme. Quant aux expressions τὸ θεῖον, ὁ θεός au singulier, que notre auteur emploie assez souvent pour désigner la puissance divine intervenant dans les affaires de ce monde, elles ne supposent pas la croyance distincte à un dieu unique ; ces expressions peuvent avoir une valeur collective, ou correspondre à l'idée d'un dieu suprême régnant sur des dieux de second rang, ou tenir la place du nom d'un dieu en particulier lorsqu'il y a doute sur l'identité de ce dieu. Les opinions dissidentes d'Hérodote touchant les « choses divines », les hypothèses qu'il énonce à leur sujet, — surtout dans le livre II, — ne sont jamais d'ordre théologique, mais historique. Il soutient par exemple que le culte et les désignations de la plupart des dieux sont venus en Grèce de l'étranger (II 50). Il distingue deux Héraclès : l'un né dieu, très ancien, importé d'Égypte ou de Syrie ; l'autre, un homme, né de parents mortels ; et, dans les

aventures de ce dernier, il relève des invraisemblances (II 43 et suiv.). A Pan et à Dionysos, il ne dénie nullement la qualité de dieux ; mais il suppose que les Grecs, n'ayant appris que tard à les connaître, placèrent leur naissance à l'époque où ils les connurent, et leur attribuèrent en conséquence des généalogies de fantaisie (II 145-146). Doit-on dire qu'en parlant de Protée comme il en a parlé aux chapitres 112 et suivants, il a fait du dieu marin d'Homère un simple roi d'Égypte ? Il n'est pas impossible que, dans sa pensée, il ait existé sous le nom de Protée, comme sous celui d'Héraclès, deux personnages différents ; l'histoire du séjour d'Hélène et de Ménélas à la cour de Protée roi d'Égypte se trouvait peut-être déjà chez Hécatée. Du silence que garde Hérodote sur le contenu de certaines légendes sacrées[1] ou sur le nom d'un personnage divin[2], on ne saurait conclure qu'il ait été choqué par des récits représentant des dieux associés à des grossièretés et à des indécences, ou sujets à la mort, pleurés, embaumés, mis au tombeau comme de simples humains. Si quelques expressions, — οὔ μοι ἥδιον λέγειν, οὐκ εὐπρεπέστερός ἐστι λέγεσθαι, — peuvent sembler répondre à une répugnance de ce genre[3], d'autres, — οὔ μοι ὅσιον λέγειν, οὐκ ὅσιον ποιεῦμαι, — expriment plutôt, je crois, un sentiment de discrétion religieuse. Sans nommer Osiris, Hérodote, au chapitre 132 du livre II, dit fort bien que celui qu'on pleurait à Saïs était un dieu (τὸν οὐκ ὀνομαζόμενον θεὸν ὑπ' ἐμέο) ; ce qui le retenait de nommer là Osiris, ce n'était donc pas qu'il lui coûtât de parler d'un dieu comme d'un mort ; c'était le souci d'éviter une allusion précise, explicite, à un ἱερὸς λόγος particulier. Dans la plupart des passages en question, il s'agit

1. II 46, 47, 48, 51, 62, 65, 81.
2. II 61, 86, 132, 170.
3. L'épisode visé au chapitre 47, — Typhon découvrant le cercueil d'Osiris au cours d'une chasse au sanglier, — n'a rien de particulièrement *inconvenant* ; dans ce passage, οὐκ εὐπρεπέστερός ἐστι λέγεσθαι doit signifier, sans plus, qu'il ne convient pas à Hérodote, qu'il ne lui plaît pas de donner des détails. Je ne pense pas que οὔ μοι ἡδιόν ἐστι λέγειν ait, ailleurs, une valeur plus précise.

d'ailleurs des choses d'Égypte; en y taisant le nom d'un personnage divin ou un épisode de son histoire, Hérodote ne fait que se conformer à la règle qu'il a posée au début de son livre II et qu'il rappelle au chapitre 65 : parler le moins possible de la mythologie égyptienne. Nous avons déjà constaté que, s'il oppose de l'incrédulité à des récits d'interventions divines, cette incrédulité ne lui est pas inspirée par un scepticisme radical, mais par la défiance à l'égard des personnes ou des peuples de qui lui venaient ces récits. Il ne met pas en doute, comme on l'a supposé d'après les chapitres 187 et 191 du livre VII, l'efficacité des prières; dans le premier des deux cas, c'est l'histoire tout entière des Athéniens demandant du secours à Borée qui lui semble sujette à caution; dans le second, son incertitude est probablement motivée par le fait qu'il s'agit de prières adressées à des déités grecques et émanant d'étrangers, ennemis de la Grèce.

L'idée d'une Providence organisatrice apparaît nettement dans un passage du livre III chapitre 108, qui présente avec un passage du *Protagoras* de Platon, où la parole est à Protagoras, une frappante ressemblance. Elle est aussi au fond d'autres passages, probablement inspirés d'Hécatée sinon empruntés à Hécatée, qui supposent dans le plan général de l'univers des dispositions symétriques, ceux par exemple où il est dit que les produits les plus rares et les plus précieux se trouvent aux extrémités du monde (III 106). Elle est impliquée dans cette réponse de l'oracle aux Cnidiens : que, si Zeus avait voulu que leur pays fût une île, il en aurait fait une (I 174). Hérodote parle alors d'après autrui, peut-être sans exprimer une conviction raisonnée. Je ne vois pas chez lui la trace d'un effort pour choisir entre les conceptions opposées de destin et de dieux tout-puissants, de liberté humaine et de prescience divine, ou pour les accorder tant bien que mal. Il accueille indifféremment, avec le même air d'y croire, des histoires où un événement est présenté comme inéluctable : Candaule, Skylès, devaient « mal finir » ; Atys devait périr frappé par une pointe de fer ; l'entreprise d'Aris-

tagoras contre les Naxiens devait échouer ; l'Attique continentale devait tomber tout entière entre les mains des Perses [1] ; — d'autres, où l'homme est à même d'opter entre plusieurs conduites et plusieurs destinées : si Léonidas meurt, Sparte sera sauvée ; s'il évite la mort, c'est elle qui périra ; Dorieus se perd et il perd son armée parce qu'il ne va pas directement occuper le pays que la Pythie lui avait désigné [2] ; — quelques-unes, où le plan arrêté par une volonté souveraine reçoit, du fait d'une intercession divine ou du fait d'une rébellion humaine, des amendements : Apollon obtient des Moires un répit de trois ans pour Crésus ; Mykérinos interrompt, à ses risques et périls, la période de cent cinquante ans de misère à laquelle l'Égypte était vouée [3]. Des réponses d'oracles, des songes qu'il rapporte, les uns annoncent péremptoirement ce qui sera ; les autres donnent des conseils ou des ordres, et disent ce qu'il est préférable de faire. De l'ensemble se dégage une certaine répugnance à considérer l'homme comme le jouet passif du destin ; le plus grand nombre des personnages qu'Hérodote nous montre condamnés d'avance à un fatal malheur pourraient du moins, par de sages précautions, en retarder l'échéance. Mais cette répugnance, qui de la part d'un Grec du ve siècle n'est rien de singulier, ne prend pas chez lui la forme d'une doctrine, surtout d'une doctrine qui lui appartienne en propre ; Hérodote n'a fait que refléter les croyances, peu précises, peu cohérentes, que la plupart de ses contemporains admettaient sans y réfléchir ; il n'avait pas la tête philosophique.

Dans plusieurs de ses récits, la divinité joue le rôle de gar-

1. I 7, IV 79 ; I 34 ; V 33 ; VIII 53. De même II 161, V 92 δ, VI 64, VI 135, IX 109. De ces exemples concrets on peut rapprocher des maximes telles que celles-ci : τὴν πεπρωμένην μοῖραν ἀδύνατά ἐστι ἀποφυγεῖν καὶ θεῷ (I 94) ; ...ὅτι ἐκκομίσαι ἀδύνατον εἴη ἀνθρώπῳ ἄνθρωπον ἐκ τοῦ μέλλοντος γίνεσθαι πρήγματος (III 43) ; ὅ τι δεῖ γενέσθαι ἐκ τοῦ θεοῦ, ἀμήχανον ἀποφυγεῖν ἀνθρώπῳ (IX 16).

2. VII 220 ; V 45.

3. I 91 ; II 133.

dienne des lois morales. Le plus frappant est l'histoire, racontée tout au long, de Glaucos de Chios, qui osa demander à Apollon s'il pouvait, moyennant un parjure, s'assurer la possession du bien d'autrui, et qui, malgré son repentir et ses prières, fut puni de ce méchant dessein par l'extinction de sa race (VI 86). Ailleurs, l'écrivain admet incidemment que les dieux ont châtié un coupable dans sa personne ou dans ses descendants : Phérétimè, qui, pour avoir sévi avec excès contre les Barcéens, est dévorée toute vive par les vers ; Panionios, que la justice divine livre aux mains d'une de ses victimes ; les Éginètes, à qui Déméter garde une si longue rancune d'un sacrilège qui était en même temps un acte de cruauté ; les Troyens, solidaires de Pâris, dont les dieux machinèrent la perte pour montrer aux hommes, par un exemple illustre, qu'ils proportionnent les châtiments aux crimes [1]. Mais, avec la notion d'un dieu juste et vengeur, une seconde coexiste chez Hérodote, de qualité moins haute : celle du dieu jaloux. « La divinité est toute jalousie », fait-il dire par Solon ; « elle aime à semer le trouble » ; et par Amasis : « Je sais que les dieux sont jaloux » ; et par Artabane : « La divinité aime briser tout ce qui s'élève... ; donne-t-elle à goûter quelque douceur dans la vie, à l'instant même on la trouve jalouse » [2]. Entre ces deux notions du dieu juste et du dieu jaloux, une conciliation pouvait être tentée : si l'homme heureux se laisse griser par la félicité et séduire par le péché d'orgueil, le courroux divin, en le frappant, accomplit un acte de justice. Aussi, dans beaucoup d'œuvres grecques dont les auteurs refusaient de considérer les dieux comme de méchants despotes, l'orgueil est-il le compagnon

1. IV 205 ; VIII 106, VI 91 ; II 120. Sans que les dieux soient nommés expressément, leur action était, je crois, admise par Hérodote à l'origine des τίσεις qui atteignirent, en la personne de son quatrième successeur, Gygès, assassin de son maître et usurpateur du trône de Lydie (I 13, 91), en leur propre personne, Oroitès, bourreau de Polycrate (III 126, 128), Leutychide, complice des intrigues qui aboutirent à la déposition de Démarate (VI 72).

2. I 32 ; III 40 ; VII 10, 46.

ordinaire et presque inévitable de la prospérité. Hérodote n'a pas manqué de présenter les choses de cette façon. Son Xerxès est un homme à qui Artabane juge bon de rappeler que les dieux ne permettent qu'à eux-mêmes d'avoir des pensées altières et qu'il est pernicieux pour un mortel de ne pas limiter ses désirs ; son Crésus provoque la vindicte divine en se croyant le plus heureux des hommes [1]. Mais je ne vois pas qu'il se soit appliqué à le faire avec une attention soutenue, qu'il se soit attaché fermement à montrer dans l'orgueil humain la cause première des grandes catastrophes, le véritable motif pour lequel des puissants de ce monde ont été par la divinité déposés de leurs trônes. Au livre VII, les songes envoyés à Xerxès atténuent fortement sa responsabilité ; s'il se conduit ensuite en prince insatiable de domination, comment les dieux peuvent-ils lui en vouloir, puisque ce sont eux qui l'y ont obligé ? L'idée, acceptable du point de vue antique, qu'ils voudraient punir en lui l'ambition immodérée de ses prédécesseurs, n'est exprimée nulle part. Crésus, de toute façon, payerait pour le crime de Gygès ; mais, puisqu'Hérodote déclare que lui-même a déplu aux dieux, nous pouvons observer que sa faute, telle qu'on nous l'expose, est plutôt une erreur de jugement qu'une manifestation d'orgueil ; il ne nous est pas dit que Crésus abusa de sa puissance, qu'il fut un mauvais roi, qu'il eut un appétit excessif de conquêtes ; la guerre qu'il fit à Cyrus nous est présentée expressément comme une guerre préventive, une guerre de défense (I 46) ; la présomption de Crésus n'a rien d'arrogant ni d'injurieux ; elle est naïve, inoffensive ; de la part d'un dieu juste, elle n'eût pas mérité une si dure leçon. Quant à Polycrate, qui, d'après le récit d'Hérodote, avait sur la conscience plus d'une peccadille, son désastre n'est aucunement rattaché à ses fautes ; le bonheur continu ne lui a pas tourné la tête ; il n'a même pas conçu, comme Crésus, une confiance exagérée dans sa fortune ; l'entreprise de l'homme qui sera l'instrument de sa chute, Oroitès, est appelée une

1. VII 16 ; I 34.

entreprise impie (III 120). A l'égard de Polycrate, la mauvaise volonté des dieux n'est, comme le lui écrivait Amasis, que jalousie; si, aux yeux de l'écrivain, elle s'inspirait en quelque mesure d'un sentiment de justice, il n'a pas cru utile de l'indiquer.

Soumis à la force aveugle du destin ou au caprice de dieux malveillants, l'homme traîne en ce bas monde une condition misérable. A elle seule, la brièveté de la vie est pour lui une source de tristesse. En voyant l'Hellespont couvert de ses vaisseaux, le rivage et la plaine d'Abydos remplis de ses soldats, Xerxès se prend à pleurer ; et à Artabane, qui lui demande la raison de ses larmes : « Je suis ému de pitié », répond-il, « quand je pense combien est brève toute la vie humaine, si de tant d'hommes que voici personne ne subsistera dans cent ans » (VII 46). Si du moins le bonheur que peuvent avoir les hommes, forcément éphémère, était stable ! Mais non. Sans cesse tourne la roue de la fortune et nul n'est assuré du lendemain ; jamais un jour ne ressemble aux jours qui l'ont précédé[1]. De là le conseil de Solon : ne tenir aucun homme pour heureux avant que la mort ait mis fin aux vicissitudes qui le menacent (I 32). Et voici, dans la bouche d'Artabane et du même Solon, des considérations encore plus désolantes : « Nous éprouvons au cours de notre vie des choses plus cruelles que la mort. Durant une carrière si brève, il n'est personne, ni parmi les hommes qui sont ici ni parmi les autres, qui soit assez heureux pour qu'il ne lui vienne pas à l'esprit, et non seulement une fois mais souvent, de vouloir mourir plutôt que d'être en vie. Les malheurs qui nous frappent, les maladies qui nous tourmentent, font trouver la vie longue malgré sa brièveté. Ainsi la misère de l'existence fait que la mort est pour l'homme le refuge le plus désirable » (VII 46) ; et la moralité de l'histoire de Cléobis et Biton, que Solon raconte à Crésus, est « qu'il est plus avantageux de mourir que de vivre » (I 31). Ces pensées affli-

1. I 207 ; 87 ; 32.

geantes avaient été, dès avant Hérodote, exprimées par nombre d'écrivains, dans l'épopée, dans la poésie lyrique et l'élégie, au théâtre [1]. Elles semblent avoir été de tout temps familières à l'esprit grec. Du vivant de notre auteur, un sophiste un peu plus jeune que lui, Prodicos de Kéos, se complaisait à passer en revue les maux qui sont sur terre le lot habituel de toutes les conditions, de tous les âges, et contait à son tour, pour en tirer les mêmes conclusions que le Solon du livre I, l'histoire des deux jeunes Argiens [2]. Personnellement, Hérodote était-il d'humeur sombre et enclin à la mélancolie [3] ? Les quelques passages signalés tout à l'heure, où il n'est pas certain que Xerxès, Artabane et Solon soient ses porte-parole, n'en fournissent pas des preuves indiscutables. Pas davantage le chapitre 4 du livre V où est rapportée, sans commentaire, l'étrange coutume des Trauses, peuple de Thrace : « A la naissance d'un enfant, les parents,

1. Qu'il suffise de rappeler ici quelques textes souvent cités et particulièrement significatifs. Sur la brièveté de la vie, Pindare, *Pyth.*, VIII, 95-97 : « Êtres éphémères ! Qu'est chacun de nous, que n'est-il pas ? L'homme est le rêve d'une ombre » (trad. Puech). Sur l'universelle misère des mortels et l'incertitude du lendemain, Homère, *Iliade*, XXIV, 534 : « Les dieux ont filé pour les pauvres humains une existence d'affliction » ; Solon, fr. 13 : « Aucun homme n'est heureux ; tous les mortels, autant qu'en voit le soleil, sont misérables » ; Bacchylide, fr. 37 Bl. : « Aucun mortel n'est heureux constamment » ; Eschyle, *Agamemnon*, 928 : « Celui-là seul doit être estimé heureux, dont la vie s'est achevée dans la douce prospérité » (trad. Mazon). Sur le malheur d'être né et l'avantage de mourir, Théognis, 425 et suiv. : « Le meilleur de tout, pour les habitants de la terre, serait de ne point naître, de ne pas voir l'éclat du vif soleil ; quand ils sont nés, c'est, le plus vite possible, de franchir les portes d'Hadès » ; Bacchylide, V, 160-162 : « Le mieux, pour les mortels, serait de n'être pas né, de ne pas voir la lumière du soleil » ; Eschyle, fr. 353 Weckl. : « Les hommes ont bien tort de détester la mort ; c'est le meilleur refuge contre la foule des maux. » C'étaient là, je crois, choses qu'on répétait sans y attacher autrement d'importance.

2. [Platon], *Axiochos*, 367 c.

3. Ainsi l'admit, au IVe siècle, le créateur de la plus célèbre effigie que nous ayons d'Hérodote, celle dont le double hermès de Naples (Hérodote et Thucydide) nous a conservé une réplique ; il va de soi que cette effigie n'a pas le caractère d'un véritable portrait.

assis autour de lui, gémissent sur tous les maux dont il devra être comblé maintenant qu'il est né, et ils énumèrent toutes les misères humaines ; au contraire, lorsque quelqu'un est mort, ils l'ensevelissent avec des plaisanteries et des marques de joie, ajoutant que le voilà affranchi de mille maux et au sein du bonheur. » Il y a un accent plus personnel dans une allusion faite en passant, livre III chapitre 33, aux nombreux malheurs qui accablent les hommes, et dans ces phrases du prooimion : « J'avancerai dans la suite de mon récit, parcourant indistinctement les grandes cités des hommes et les petites ; car, de celles qui jadis étaient grandes, la plupart sont devenues petites ; et celles qui étaient grandes de mon temps étaient petites autrefois ; persuadé que la prospérité humaine ne demeure jamais fixée au même point, je ferai donc mention également et des unes et des autres » (I 5). Mais ni le sentiment de la misère humaine ni la tristesse d'avoir à constater des déclins et des ruines ne semblent avoir troublé d'une façon durable le plaisir que donnaient à l'écrivain les aspects divers de ce monde et le spectacle varié des agissements des hommes. Il est digne de remarque que l'entretien de son Artabane et de son Xerxès, où s'échangent de si lugubres propos, ne s'achève point pourtant sur une note désespérée. « Artabane », dit Xerxès, « la vie humaine est telle que tu l'exposes ; n'en parlons plus ; ne pensons pas à des malheurs alors que présentement notre situation est prospère » ; et, avec son fidèle conseiller, il discute des chances de succès de l'expédition contre la Grèce et des mesures à prendre pour la mener à bonne fin. Pas plus que l'Héraclès de Prodicos, à qui il fait songer, la perspective des traverses fortuites, des συμφοραί, sur lesquelles l'homme n'a point de prise, ne le décourage de l'action et ne le détourne d'entreprendre.

DE LA MODÉRATION ET DE LA PRUDENCE D'HÉRODOTE

Des précédents paragraphes, il ressort qu'Hérodote n'a été ni un promoteur ou un zélateur d'idées nouvelles, ni un

homme aux fortes convictions, aux partis pris tenaces, aux sentiments exclusifs. Il y a dans son œuvre peu de détails qui aient pu offusquer la masse de ses contemporains, même médiocrement cultivés, ou simplement les surprendre comme d'insolents paradoxes. L'exégèse rationaliste des mythes avait été pratiquée avant lui, en particulier par Hécatée, avec une hardiesse au moins égale à la sienne. L'apologie du mensonge profitable, présentée par Darius au livre III chapitre 72, était préparée par des distinctions casuistiques, dont un vers d'Eschyle [1] et un fragment de Sophocle [2] nous ont conservé le souvenir ; Eschyle excusait le juste mensonge ; Sophocle, le mensonge nécessaire ; mais, dans la circonstance, le mensonge profitable de Darius n'était-il pas l'un et l'autre ? Les observations ethnographiques contenues dans les périégèses ou recueillies dans des ouvrages spéciaux, en familiarisant les esprits avec des νόμιμα βαρβαρικά de tout genre, les avaient disposés à considérer la coutume, la loi en général, — ainsi qu'il est dit au livre III chapitre 106, — comme affaire de convention ; Hippias, peut-être, n'est pas le premier sophiste qui ait développé ce thème et qui l'ait popularisé. Aux termes d'une anecdote conservée par Plutarque, les magistrats de Thèbes auraient interdit à Hérodote, — comme un gymnasiarque d'Athènes, d'après l'*Éryxias* pseudo-platonicien (399 a), l'interdit à Prodicos, — de s'adresser aux jeunes gens [3] ; apparemment parce qu'ils redoutaient qu'il ne troublât leurs consciences et n'exerçât sur eux une influence pernicieuse. Si l'anecdote n'est pas controuvée, il faut en vérité qu'Hérodote ait été dans ses propos tout autre que dans ses écrits. Car l'Hérodote que ceux-ci nous laissent voir ne pouvait causer d'inquiétudes

1. Eschyle, fr. 301 Weckl. : ἀπάτης δικαίας οὐκ ἀποστατεῖ θεός. Un autre fragment d'Eschyle (302 Weckl.) est ainsi conçu : ψευδῶν δὲ καιρὸν ἔσθ' ὅπου τιμᾷ θεός.

2. Sophocle, fr. 325 : καλὸν μὲν οὖν οὐκ ἔστι τὰ ψεύδη λέγειν· ὅτῳ δ' ὄλεθρον δεινὸν ἀλήθει' ἄγει, συγγνωστὸν εἰπεῖν ἐστι καὶ τὸ μὴ καλόν.

3. Plutarque, *De Herodoti malignitate*, 31 : ...ἐπιχειρῶν τοῖς νέοις διαλέγεσθαι καὶ συσχολάζειν ὑπὸ τῶν ἀρχόντων ἐκωλύθη.

aux conservateurs les plus défiants. Sa sagesse est ordinairement la sagesse héritée des ancêtres, la bonne vieille sagesse des gnomiques. Sa piété s'affirme en maint endroit. S'il laisse voir que la mythologie, les attributs des dieux, leurs généalogies, ne sont pas à ses yeux choses révélées, mais créations de la pensée humaine (II 3, 53), nulle part Hérodote ne parle des cérémonies du culte, sacrifices, processions, consultations mantiques, autrement qu'avec déférence. Pas plus que la critique élevée par les Perses contre l'anthropomorphisme et les statues des dieux, il ne fait sienne celle qu'il a entendu formuler par des Scythes contre les « orgies » dionysiaques [1]. Lui-même s'était fait initier aux mystères de Samothrace [2], peut-être à ceux d'Éleusis. Il tance ceux qui refusent systématiquement de croire aux prophéties, aux oracles [3]. Il est dévot.

Dévot et prudent. Il a grand soin, lorsqu'il vient à parler d'une légende sacrée ou du programme d'une fête religieuse, — même s'il s'agit d'une fête ou d'une légende étrangère, — de ne point commettre d'indiscrétions qui pourraient sembler sacrilèges [4]. A plusieurs reprises, nous le voyons prendre des précautions pour éviter d'offenser les susceptibilités divines ou de scandaliser les croyants. Après avoir critiqué le récit invraisemblable des aventures d'Héraclès en Égypte, il clôt son développement par cette formule déprécatoire : « Puisse tout ce que j'ai dit sur ce sujet être accueilli avec bienveillance par les dieux et par les héros ! » (II 45). Ailleurs, il signale qu'à Platée, où la bataille se livra tout près d'un sanctuaire de Déméter, aucun Perse vivant ni mort ne fut trouvé sur le territoire sacré ; et, de ce fait surprenant, il propose une explication qui met en cause la déesse ; mais il ne s'y risque pas sans s'excuser de la liberté grande : « Je suis d'avis, *s'il faut avoir un avis concernant les choses divines* (εἴ τι περὶ τῶν θείων πρηγμάτων δοκέειν δεῖ), que la déesse

1. I 131 ; IV 79.
2. II 51, 171.
3. VIII 77.
4. II 46, 47, 48, 51, 61, 62, 65, 81, 86, 132, 170, 171.

elle-même ne les voulut pas recevoir, parce qu'ils avaient incendié son palais d'Éleusis » (IX 65). S'il distingue deux Héraclès, l'un divin de naissance, l'autre humain, il ne manque pas de rappeler, pour autoriser cette distinction, ce qui se passait dans certains pays de la Grèce, où l'on rendait à Héraclès un double culte, le culte réservé aux Immortels, aux Olympiens, et le culte propre aux héros (II 44). Ce qu'il dit de l'introduction en Grèce des noms des dieux, empruntés à un peuple barbare, est mis par lui au compte des prêtresses de Dodone (II 53)[1]. Peut-être est-ce avec intention que, lorsqu'il explique à sa manière les crues périodiques du Nil, après avoir critiqué plusieurs systèmes et en particulier celui d'Anaxagore, il affirme la divinité du soleil (II 24 : οὗτος ὁ θεός) ; Anaxagore, on le sait, tenait cet astre pour une simple masse embrasée ; Hérodote, qui vient de laisser voir la connaissance qu'il a de ses idées, ne voudrait pas qu'on crût qu'il partage celle-là ; il n'est pas homme à s'exposer de gaieté de cœur, comme l'ami de Périclès, à une accusation d'impiété.

Son œuvre, dans l'ensemble, donne l'impression d'un homme qui ne veut point d'affaires. Il est plaisant de l'entendre, partagé entre le désir de faire savoir qu'il est bien informé et celui de ne blesser personne, déclarer en plusieurs circonstances qu'il serait très capable, s'il le voulait, de nommer tels ou tels, — les Pythagoriciens, qui donnent pour leur invention propre une doctrine dérobée à l'Égypte ;

1. Affirmer le rôle prépondérant d'Homère et d'Hésiode dans la constitution du panthéon hellénique (II 53) n'était pas pour choquer des Grecs. Déclarer, à propos de la mythologie égyptienne, qu'on n'en parlera pas, « parce qu'en ces matières tous les hommes en savent autant » (II 3), pouvait être interprété comme une manifestation de nationalisme religieux : si tous les hommes en savent sur les dieux autant les uns que les autres, tous ont autant de chances d'atteindre la vérité ; en dépit de la science des Égyptiens et de la grande piété qui les distingue, il n'y a donc pas de raison pour préférer leur mythologie à la mythologie hellénique ; ce qui se dit, ce qu'on enseigne en Grèce, vaut bien ce qui se dit, ce qu'on enseigne en Égypte.

le Delphien, courtisan de Lacédémone, qui grava le nom des Spartiates sur une offrande de Crésus; le Samien qui s'était approprié les trésors volés à Sataspès [1], — mais qu'il taira leurs noms volontairement. L'effort d'impartialité que nous avons constaté à son honneur a pu avoir chez lui pour adjuvant le souci de tenir entre les amours-propres rivaux la balance égale et de satisfaire tout le monde [2]; on sait de reste qu'il n'y a pas réussi. Voici comment il introduit, au livre VII chapitre 139, l'énoncé de cette opinion, qu'au moment de l'invasion de Xerxès, aux temps de Salamine, les Athéniens furent les sauveurs de la Grèce : « Ici, je me trouve dans la nécessité d'exprimer une opinion qui sera odieuse à la plupart des hommes; mais je ne me retiendrai pas de dire ce qui me paraît être vrai. » Il est tout étonné de son courage! Excepté dans quelques cas dont nous reparlerons tout à l'heure, le ton des critiques d'Hérodote est ordinairement courtois et mesuré. Οὐ πιστὰ λέγοντες, οὐκ ὀρθῶς λέγοντες, se contente-t-il souvent de remarquer [3]. Il arrive même qu'en face de détails qui choquent le bon sens, il n'exprime aucune appréciation directe et n'invite ses lecteurs à douter qu'en affectant lui-même une très grande bonne volonté de croire; ainsi au livre II chapitre 126 : « Chéops,

1. II 173; I 51; IV 43.

2. Un exemple de ce balancement. Au livre I chapitres 56-57, Hérodote confronte les titres de noblesse d'Athènes et de Sparte. Il reconnaît aux Lacédémoniens l'avantage d'être de race hellénique et d'avoir toujours parlé le grec, tandis que les Athéniens descendraient des Pélasges et que leurs ancêtres auraient parlé jadis un idiome barbare. Mais, pour rétablir l'équilibre, il a grand soin de noter que les Athéniens sont autochtones, que leurs aïeux ont habité de tout temps la même terre, et d'insister longuement sur les vagabondages des aïeux des Lacédémoniens.

3. II 73 121 ε, IV 5, 25, 42, V 86, VIII 119, 120; — II 134, III 2, 45, IV 109. Autres formules également courtoises : λέγοντες οὐ πείθουσι IV 105; ἐμοὶ μὲν οὐ πιθανός III 3; ἔμοιγε οὐκ ἀρεστά II 64; οὐκ οἰκότα V 10; οὐκ ἐνδέχομαι ἀρχήν IV 25; θῶμα δέ μοι καὶ οὐκ ἐνδέκομαι τὸν λόγον VI 121. Quelques-unes moins bénignes : ταῦτα δὲ λέγουσι φλυηρέοντες II 131; ὁ ματαιότερος λόγος III 56; οὗτος ὁ λόγος ἄλλως πέπαισται IV 77; οὐδὲ λόγος αἱρέει VI 124.

[m'ont dit les prêtres égyptiens], en vint à ce point d'infamie, qu'étant à bout de ressources il mit sa propre fille dans une maison de débauche, avec ordre de se procurer de l'argent jusqu'à concurrence d'une somme que je ne précise pas (ὁκόσον δή τι) ; car les prêtres n'en disaient pas le montant[1] » ; ou bien au livre VII chapitre 187 (après l'énumération des millions et des millions d'hommes qui auraient accompagné Xerxès) : « Aussi ne suis-je point surpris qu'il y ait des fleuves dont l'eau a fait défaut ; ce qui m'étonne davantage, c'est que les vivres aient suffi à tant et tant de myriades » ; et il suppute gravement ce qu'il fallait chaque jour de médimnes de blé pour rassasier tout ce monde. Une ironie discrète, si discrète qu'on peut douter parfois si on ne la prête pas à tort à l'écrivain, lui est plus coutumière que la violence d'expression. Quand il écrit par exemple, à propos des funérailles des rois de Sparte : « Lorsque périèques, ilotes, Spartiates, sont réunis au nombre de plusieurs milliers dans le même lieu, mêlés aux femmes ils se frappent le front à grands coups et poussent des gémissements infinis, *déclarant chaque fois que le roi qui vient de mourir le dernier, celui-là était le meilleur* » (VI 58), nous avons bien quelque raison de croire qu'il se moque ; mais nous ne saurions l'affirmer ; — ni que, au livre II chapitre 160, il entende insinuer, sous le couvert d'une opinion égyptienne, que les agonothétes éléens favorisaient à Olympie les athlètes de leur pays ; — ni qu'il veuille ridiculiser avec Mardonios,

1. Il y a dans le grec un γε, intraduisible, qui peut-être révèle l'intention de la phrase : cela, *du moins*, les prêtres n'avaient pas le front de l'énoncer ; ils n'allaient pas, dans l'invention d'une histoire abracadabrante, jusqu'à préciser ce détail. Je verrais volontiers aussi une invitation à douter dans la réflexion toute pareille du livre III chapitre 121 (à propos de la somme d'argent demandée par Oroitès à Polycrate, dont le refus, d'après la version la moins accréditée — οἱ ἐλάσσονες, — aurait causé la perte du tyran de Samos), et dans celle du livre I chapitre 160 (les Mytiléniens, dit Hérodote, convinrent de livrer Pactyas moyennant une certaine récompense ; et il ajoute : « en quoi eût consisté cette récompense, je ne puis pas le dire exactement ; car le marché ne reçut pas d'exécution »).

au livre VII chapitre 9, la façon dont les Grecs pratiquaient la guerre : « Lorsqu'ils se la sont déclarée, ils se rendent pour se battre dans la place la plus belle et la plus unie qu'ils aient trouvée ; en sorte que les vainqueurs ne se tirent d'affaire qu'avec un grand dommage ; des vaincus je ne parlerai même pas, car ils sont tout à fait détruits. » Dans des passages de ce genre, la satire, la critique, la raillerie, si elles existent, sont très enveloppées.

Tel étant Hérodote dans son œuvre, — œuvre qui ne parut pas de son vivant, œuvre rédigée à distance des événements qu'il raconte et des hommes qu'il met en cause, — nous sommes en droit de conjecturer que, dans les relations sociales, il fut souple et accommodant. Son origine l'y prédisposait ; et les conditions probables de son existence lui en firent, tout au moins pour un temps, presque une nécessité. Né sujet du Grand Roi, dans un pays gouverné par des princes, il n'avait pas sucé avec le lait, même si sa famille appartenait à l'opposition, l'amour de la παρρησία si prisée des Grecs indépendants, le besoin de proclamer à la face de tous, sans ménagements, à tort et à travers, ce qui lui passait par la tête, y compris des impertinences. Peut-être a-t-il fait du négoce ; on a cru discerner dans le choix de certains des renseignements qu'il donne des préoccupations d'ordre commercial ; on a supposé qu'il n'a pas accompli ses voyages lointains uniquement pour voir du pays et s'instruire, mais en même temps pour acheter et vendre ; s'il fut marchand, force lui fut d'apprendre l'égalité d'humeur et l'affabilité de commande, pour ne pas dire la dissimulation et l'obséquiosité. Plus tard, s'il se promena de ville en ville, à l'instar des sophistes, pour y faire des lectures publiques, il continua d'avoir des marchandises à placer, — ses conférences, — et d'être tenu de compter avec le public ; on n'ignorait pas à Corinthe, à Thèbes ou à Sparte ce qu'il avait dit à Athènes, et d'Athènes ; s'il voulait conserver l'oreille d'auditoires variés, il lui fallait mettre une sourdine à l'expression de ses sentiments personnels, sympathies ou antipathies. Ainsi, à l'école de la vie, Hérodote

aurait pu devenir « ménageur ». Mais il l'était, je crois, naturellement. Son humeur peu combative le portait, semble-t-il, à écouter poliment plutôt qu'à contredire, à traiter les gens avec égards plutôt qu'à les regarder de haut. Lorsqu'il appelle « prêtres » les minces personnages qui lui servirent plus d'une fois de guides, est-ce pour se faire valoir, pour donner plus de poids à ce qu'il dit ? Je ne le pense pas ; il avait le respect des sacristains. S'il ne s'est pas toujours contenté, au cours de ses recherches, de ce qu'on lui racontait spontanément, s'il lui est arrivé de poser des questions, de réclamer des informations complémentaires, je doute qu'il ait fait part à ses informateurs de toutes les objections qui lui venaient à l'esprit ; le plus souvent, j'imagine, il dut garder pour lui ses réflexions.

Il est cependant une catégorie de personnes pour qui Hérodote a des sarcasmes et des duretés de langage : les écrivains ou les savants ses devanciers dont les opinions n'ont pas l'heur de lui plaire. « Il y a des gens parmi les Grecs qui, voulant se faire remarquer par leur savoir, ont proposé du mouvement de ces eaux (les eaux du Nil) trois sortes d'explications. De deux d'entre elles, je trouve qu'il n'y a pas même lieu de parler (οὐδ' ἀξιῶ μνησθῆναι), si ce n'est pour les indiquer simplement... La seconde suppose plus d'ignorance (ἀνεπιστημονεστέρη ἐστί) que la précédente, et son seul énoncé stupéfie davantage... La troisième, qui est la plus spécieuse, est nettement mensongère (μάλιστα ἔψευσται) ; car c'est de nouveau ne rien dire (λέγει γὰρ δὴ οὐδ' αὕτη οὐδέν) de dire que le cours du Nil est formé par la neige qui fond... Il y a beaucoup de preuves, pour un homme capable de raisonner sur de telles matières (ἀνδρί γε λογίζεσθαι τοιούτων πέρι οἵῳ τε ἐόντι), qu'il n'est pas même vraisemblable (οὐδὲ οἰκός) que le Nil soit formé par de la neige... Quant à celui qui a parlé de l'Océan, repoussant dans le domaine de l'inconnu son explication fabuleuse (τὸν μῦθον), il ne peut être discuté (οὐκ ἔχει ἔλεγχον)... » (II 20-23). « (Ceux qui attribuent à Rhodopis la pyramide de Mykérinos) m'ont tout l'air de parler sans même savoir (οὐδὲ εἰδότες) qui était Rhodopis » (II 134).

« Je ris (γελῶ) lorsque je vois que beaucoup déjà ont écrit des descriptions de la terre et qu'aucun n'en a rendu compte d'une façon sensée (νόον ἐχόντως) ; ils représentent l'Océan coulant tout autour de la terre, qui serait ronde comme l'œuvre d'un tourneur (ὡς ἀπὸ τόρνου)... » (IV 36). Ceux à qui s'adressaient les aménités de ce genre ne sont pas d'ordinaire désignés par leurs noms ; tout au plus par des termes vagues : Ἕλληνες, Ἴωνες. Un des plus fréquemment visés est un de ceux à qui Hérodote devait le plus : Hécatée. Il faut dire qu'Hécatée n'avait été lui-même guère plus aimable à l'égard de ses prédécesseurs ; et que les successeurs d'Hérodote ne devaient pas l'être pour lui davantage. Entre littérateurs et érudits, le ton acerbe, la pitié dédaigneuse, la sévérité pédantesque ont été, chez les Grecs, d'un usage courant ; Hérodote suivait la règle du jeu, — que de lointains épigones n'ont pas cessé d'observer.

ÉTENDUE DES CONNAISSANCES D'HÉRODOTE
LIMITES DE SON ACTIVITÉ D'ESPRIT

Pas plus que les attitudes intransigeantes et les opinions dangereuses, Hérodote ne semble avoir aimé les grands efforts de pensée. Nous avons vu qu'en face des problèmes philosophiques dignes entre tous de provoquer la réflexion, il se dérobe, se contredit, se contente de suivre le vulgaire. Il montre peu de goût pour les idées générales, les spéculations ou discussions abstraites. Ce qu'on en trouve chez lui devait être associé d'avance aux faits ou aux acteurs de son récit : les considérations — d'ailleurs banales — sur la misère humaine, la malice des dieux, l'incertitude de l'avenir, à la visite de Solon chez Crésus, à l'histoire de Polycrate et d'Amasis, au rôle qu'une tradition attribuait à Artabane ; l'affirmation de la relativité des coutumes, l'apologie du mensonge profitable, au personnage de Darius, dont peut-être certains sophistes avaient fait leur porte-parole ; la comparaison des trois formes de gouvernement, à

une délibération, historique ou légendaire, des conjurés vainqueurs du faux Smerdis ; la thèse que, pour une femme qui n'a plus ses parents, un frère est plus précieux qu'un mari et des fils, aux circonstances de la mort d'Intaphernès. Bon nombre des sentences qui émaillent le texte d'Hérodote, surtout le texte des discours, sont reprises d'écrivains antérieurs, principalement des poètes gnomiques ; quelques-unes, — par exemple ce qui est dit au livre VII chapitre 10 η des méfaits de la calomnie, sujet traité par Hippias, — ont pu être empruntées à des contemporains. Dans la peinture des trois gouvernements, dans l'exposé de leurs mérites et de leurs vices respectifs, beaucoup de traits, qu'on retrouve chez Euripide, chez Isocrate, ailleurs encore, viennent vraisemblablement de tracts ou pamphlets politiques. L'histoire de l'avènement de Déiokès, telle qu'elle est racontée au livre I chapitres 96-97, illustre à souhait cette idée, que l'usurpation du pouvoir par un seul est la conséquence et parfois le remède du désordre, de l'ἀνομία ; je doute que l'idée soit d'Hérodote ; le plus vraisemblable, à mon avis, est qu'il a reproduit une tradition mède, qui présentait les choses sous le jour le plus avantageux pour Déiokès et pour sa dynastie ; dans le détail, il a pu suivre, çà et là, un théoricien précurseur d'Aristote ; on a pensé discerner en plusieurs passages des chapitres en question des marques de provenance athénienne[1].

Nous savons d'autre part qu'Hérodote ne poussa pas très avant sa critique. Dans le monde des faits comme dans celui des idées, il lui arrive d'admettre l'incohérence et la contradiction. Lorsqu'il juxtapose des versions différentes, des opinions opposées, en laissant le choix au lecteur, le fait-il par pure honnêteté ? Son honnêteté, je crois, ne va pas sans quelque paresse. Volontiers, il s'abstient de prononcer si, oui ou non, une chose lui paraît croyable. « Pour ce

1. La question de l'origine des sentences et morceaux d'allure philosophique qu'on rencontre chez Hérodote est examinée dans un article de Schöll (*Philologus*, 1855, p. 78 et suiv.) et dans les travaux de Nestle mentionnés ci-après.

qu'on raconte de Salmoxis et de sa demeure souterraine, je ne refuse pas d'y croire et je n'y crois pas trop « (IV 96). Les Sigynnes, peuple voisin des Vénètes de l'Adriatique, prétendaient être une colonie des Mèdes ; Hérodote s'étonne de cette prétention : « Comment ces gens-là, » dit-il, « sont venus du pays des Mèdes, je ne peux pas me l'expliquer » ; ce qui ne l'empêche d'ajouter aussitôt : « mais tout est possible avec le temps « (V 9) ; comme on voit, il prend facilement son parti de l'inexpliqué [1]. Pour satisfaire la curiosité que nous avons définie au début de cette notice, Hérodote devait déployer, et il a déployé, plus d'activité physique que d'activité intellectuelle. Des trois opérations qu'il dit être à la base de son travail, — regarder, écouter, réfléchir (ὄψις, ἀκοή, γνώμη), — les deux premières sont celles qui, à coup sûr, l'ont occupé le plus. Mais la curiosité historique et géographique n'a pas été forcément toute sa curiosité ; ni les résultats de ses recherches (ἱστορίη), toutes ses connaissances. Si l'on veut estimer justement son activité d'esprit, il faut chercher à se faire une idée de sa « culture générale » [2] ; et il faut mesurer, autant que faire se peut, quelle peine il a prise dans l'accomplissement de sa tâche d'écrivain.

On trouve chez Hérodote des références expresses à un certain nombre d'ouvrages poétiques ; à l'*Iliade* et à d'autres poèmes racontant des combats livrés autour de Troie, notam-

1. Peut-être des formules de conclusion comme celles que nous lisons au livre I chapitre 140 (καὶ ἀμφὶ μὲν τῷ νόμῳ τούτῳ ἐχέτω ὡς καὶ ἀρχὴν ἐνομίσθη) et au livre II chapitre 28 (ταῦτα μέν νυν ἔστω ὡς ἔστι τε καὶ ὡς ἀρχὴν ἐγένετο) trahissent-elles la même disposition trop résignée à accepter les choses telles qu'on les voit sans vouloir en scruter ni le pourquoi ni le comment.

2. Sur les connaissances et les curiosités diverses d'Hérodote, sur ses rapports avec l'esprit nouveau, voir en particulier : Diels, *Die Anfänge der Philologie bei den Griechen*, dans les *Neue Jahrbücher* de 1910, p. 1 et suiv. ; Nestle, *Herodots Verhältniss zur Philosophie und Sophistik*, Progr. Schönthal 1908 ; du même, *Gab es eine ionische Sophistik ?* dans le *Philologus* de 1911, p. 244 et suiv. ; Wells, *Herodotus and the intellectual life of his age*, dans les *Studies in Herodotus* (1922), p. 183 et suiv.

ment aux *Chants Cypriens;* à l'*Odyssée*; à une épopée du cycle thébain, les *Épigones;* à la *Théogonie* et à un autre poème qui avait cours sous le nom d'Hésiode; à l'*Arimaspée* d'Aristéas de Proconnèse; à une tragédie d'Eschyle; à des poèmes d'Archiloque, de Solon, d'Alcée, de Sappho, de Simonide, de Pindare[1]. Ailleurs, sans références expresses, des emprunts de fond ou de forme se distinguent plus ou moins nettement. Malgré le dédain que l'historien affiche pour ce qu'avaient raconté les poètes, il y a lieu de croire qu'il ne s'est pas toujours interdit d'accepter d'eux quelques renseignements: ainsi, les commentaires qui accompagnent au livre V chapitres 59-60 le texte d'antiques dédicaces furent peut-être tirés de poèmes épiques où étaient exposées des légendes thébaines; parmi les nombreuses allusions faites çà et là aux aventures de héros légendaires, aux guerres, aux migrations, aux voyages des temps fabuleux, il serait surprenant que l'une ou l'autre ne visât pas le récit qu'un poète en avait donné le premier. Ce qu'on lit au livre I chapitre 171 des inventions guerrières des Cariens coïncide d'une façon frappante avec des fragments, conservés par Strabon (XIV 2), d'Alcée et d'Anacréon. Peut-être est-ce uniquement par une pièce de Sappho qu'Hérodote connaissait la liaison de Charaxos et de Rhodopis et les conditions dans lesquelles celle-ci avait été affranchie[2]. Les raisons qui décidèrent Solon à s'absenter d'Athènes lorsqu'il eut promulgué ses lois sont probablement indiquées au livre I chapitre 29 d'après un passage, bien ou mal compris, d'une de ses élégies. Il se peut qu'il y ait dans le récit de

1. II 116, 117; II 120 (τοῖσι ἐποποιοῖσι), 117; IV 29, peut-être II 116 (si l'on conserve, en les transportant en tête de II 120 entre Ταῦτα μὲν Αἰγυπτίων οἱ ἱρέες ἔλεγον et ἐγὼ δὲ κτλ., la remarque ἐπιμέμνηται δὲ καὶ < Ὅμηρος > ἐν τῇ Ὀδυσσείῃ et la première des citations qui suivent); IV 32; II 53, IV 32; IV 14; II 156; I 12 (si ce n'est une interpolation); V 113; V 95; II 135; V 102; III 38.

2. II 135. Chez Sappho, la maîtresse de Charaxos était appelée Doricha (Strabon, 808; Athénée, 596 b); mais Rhodopis pouvait être un surnom, un nom de guerre de la même personne.

Salamine quelques détails qui viennent du récit d'Eschyle; dans quelques réflexions, un écho de maximes d'Épicharme. On trouve chez Hérodote des vocables épiques; on y trouve des formes grammaticales, dialectales, imitées de la langue d'Homère. On y trouve des tournures, des expressions empruntées à des poètes divers. Beaucoup de phrases d'une allure sentencieuse sont à rapprocher, pour la forme comme pour le fond, de vers de Théognis et autres élégiaques; peut-être un développement du livre III chapitre 82, qui nous a paru inspiré d'un libelle politique, est-il en même temps une paraphrase des vers 43-52 de Théognis. Dans ce qui est dit au livre VII chapitre 117 du géant Artachaiès (ἀπὸ γὰρ πέντε πήχεων βασιληΐων ἀπέλειπε τέσσερας δακτύλους), il y a presque certainement un souvenir de ces vers d'Alcée (fr. 50 Diehl): κτέννais ἄνδρα μαχαίταν βασιληΐων παλαίσταν ἀπυλείποντα μόναν ἴαν παχέων ἀπὺ πέμπων. Surtout, les réminiscences de l'épopée abondent. Tantôt des reprises textuelles ou presque textuelles: par exemple, III 14 ἐπὶ γήραος οὐδῷ (cf. *Il.* XXII 60, XXIV 487); III 182 la clausule οὐ γὰρ ἄμεινον (cf. *Il.* I 217); VII 159 le début de phrase ἦ κε μέγ' οἰμώξειεν (cf. *Il.* VII 125); VII 11 l'introduction d'un dilemme par la formule ἐπὶ ξυροῦ γὰρ ἀκμῆς ἔχεται ἡμῖν τὰ πρήγματα... ἤ... ἤ... (cf. *Il.* X 173). Tantôt des adaptations: par exemple, V 106 l'interrogation scandalisée κοῖον ἐφθέγξαο ἔπος, calquée sur ces interrogations de l'*Iliade* I 552 et de l'*Odyssée* I 64: ποῖον τὸν μῦθον ἔειπες; ποῖόν σε ἔπος φύγεν ἕρκος ὀδόντων; VIII 121 la promesse redondante οὔτε σε ἀνακρύψω οὔτε σκήψομαι, qui rappelle celle-ci, de l'*Odyssée* IV 350, τῶν οὐδέν τοι ἐγὼ κρύψω ἔπος οὐδ' ἐπικεύσω, d'autant plus qu'elle est suivie d'une autre locution homérique ἀλλ' ἀτρεκέως ...καταλέξω (cf. *Il.* X 413); V 97 la qualification de l'escadre qu'Athènes envoya au secours d'Aristagoras αὗται δὲ αἱ νέες ἀρχὴ κακῶν ἐγένοντο Ἕλλησί τε καὶ βαρβάροισι, manifestement inspirée de ces vers de l'*Iliade* V 62-63 νῆας... ἀρχεκάκους, αἳ πᾶσι κακὸν Τρώεσσι γένοντο. Les commentateurs modernes d'Hérodote, dans les notes de leurs éditions ou dans des études spéciales, ont institué entre le texte de notre auteur et des

textes de poètes plus anciens une foule de rapprochements ; tous ces rapprochements n'ont pas la même valeur ; il en est qui, à mon avis, constatent des rencontres accidentelles ; d'autres, plus frappants, ne supposent pas nécessairement le contact direct avec tel ou tel poète, s'il y a apparence que le poète ait été déjà mis à contribution par un prédécesseur d'Hérodote, un écrivain du type d'Hécatée, chez qui Hérodote aurait puisé. Assez cependant méritent d'être retenus, pour qu'on soit en droit d'attribuer au « père de l'histoire » une connaissance étendue de la littérature poétique, qui formait encore de son temps la partie essentielle de la littérature écrite de la Grèce. Il faut y joindre la connaissance d'événements importants de l'histoire littéraire (composition par le Lycien Olen d'un hymne en l'honneur des vierges hyperboréennes ; invention du dithyrambe par Arion [1]) et de détails biographiques concernant des écrivains célèbres (Ésope, Aristéas, Arion, Solon, Anacréon, Phrynichos) [2]. Dans la première moitié du v[e] siècle, à Halicarnasse et à Samos, la lecture et le commentaire des poètes étaient sans doute le fondement de l'éducation libérale. Hérodote, appartenant à une famille distinguée, a reçu cette éducation. S'il était proche parent de Panyassis, qui fut à cette époque un des meilleurs représentants du genre épique, il trouva dans sa propre famille l'occasion d'étudier le répertoire de l'épopée. La poésie gnomique devait être pour les hommes de sa génération une sorte de catéchisme plus ou moins familier à tous. Plusieurs des auteurs dont il parle ou à qui il fait des emprunts, Arion de Méthymne, Alcée et Sappho de Mytilène, Anacréon de Téos, — sans parler du légendaire Ésope, qui aurait été esclave d'Iadmon de Samos, — jouissaient probablement dans la Grèce d'Asie, où Hérodote grandit, d'une célébrité particulière. A Athènes, où il vint ensuite, le précurseur des atthidographes ne pouvait manquer de lire, s'il ne les connaissait à l'avance, les poèmes de Solon ; l'historien

1. IV 35 ; I 23.
2. II 134 ; IV 13 et suiv. ; I 23 ; I 29, V 113 ; III 121 ; VI 21.

du soulèvement de l'Ionie et des guerres médiques ne pouvait ignorer la *Prise de Milet* et les *Perses*. En Grande Grèce, lorsqu'il fut devenu citoyen de Thourioi, il entendait sans doute citer souvent Épicharme, dont beaucoup d'expressions étaient passées en proverbes. En somme, ce que nous savons de la culture littéraire d'Hérodote ne témoigne pas d'une curiosité exceptionnellement éveillée.

On l'a appelé un « pionnier de la philologie ». Qu'a-t-il fait pour mériter ce titre ? A plusieurs reprises, il constate en passant que les langues de deux peuples diffèrent ou se ressemblent [1] ; c'était aussi naturel, dans des descriptions ethnographiques, que de signaler les singularités du costume, de la nourriture ou des mœurs ; réduites à ce qu'elles sont chez Hérodote, les constatations de ce genre étaient à la portée de tous, et n'importe qui, il me semble, aurait pu en avoir l'idée. La remarque du livre I chapitre 142 sur les quatre variétés du dialecte ionien est vraisemblablement d'Hécatée ; Hérodote, en écrivant que deux des quatre groupes d'Ioniens ne s'accordaient en rien au point de vue du langage (ὁμολογέουσι κατὰ γλῶσσαν οὐδέν), l'a outrée, ce qui n'est pas un signe d'esprit scientifique. Comme Hécatée l'avait fait avant lui, il a transcrit çà et là quelques mots étrangers [2] ; de plusieurs de ces mots, et de quelques noms exotiques, il a enregistré des traductions [3], — qui ne sont pas toujours rigoureusement exactes ; je ne puis voir dans ces rares détails l'expression d'un vif intérêt pour les

1. I 57, 171-172 ; II 105 ; III 98 ; IV 23, 24, 106, 108, 109, 117, 183 ; VII 70 (διαλλάσσοντες εἶδος μὲν οὐδὲν τοῖσι ἑτέροισι, φωνὴν δὲ καὶ τρίχωμα μοῦνον).

2. I 110 ; II 2, 30, 69, 77, 79, 81, 92, 94, 96, 143, 164 ; IV 27, 110, 155, 192 ; V 9 ; VI 98 ; VIII 98 ; IX 110.

3. I 110 ; II 2, 30, 143 ; IV 27, 110, 155, 192 ; V 9 ; VI 98 ; IX 110. L'observation du livre IV chapitre 155, d'après laquelle *Battos* ne serait pas un nom individuel, mais un titre, est d'un intérêt particulier. Appartient-elle en propre à Hérodote ? En dépit du δοκέω répété dont notre auteur l'accompagne, je n'oserais l'affirmer. Pareille observation aurait pu être faite à propos de *Syennesis*, peut-être à propos de *Candaulès*.

langues ; si Hérodote avait ressenti un pareil intérêt, il se serait, j'imagine, donné la peine d'apprendre, non pas sans doute les langues de tous les peuples chez qui il voyagea, mais du moins celle des Perses, la langue impériale de l'Asie ; et il ne semble pas qu'il l'ait sue [1].

L'une des manifestations de curiosité philologique qu'on a relevées à son compte est le goût des étymologies. Il ne faut pas vouloir découvrir de ce goût, chez Hérodote, plus de preuves qu'il n'y en a [2], ni se figurer que, pour le satisfaire, notre auteur ait jamais déployé beaucoup de perspicacité ou d'ingéniosité personnelle. Quand il raconte comment les Péoniens, entendant chanter le péan, crurent qu'on les hélait par leur nom (V 1), je ne pense pas qu'il veuille signaler entre Παιόνες et παιάν autre chose qu'une ressemblance fortuite ; ni, lorsqu'il dit et répète que le dieu Apis des Égyptiens, conçu d'un éclair, est l'Épaphos des Grecs (II 153, III 27), qu'il veuille, contrairement à l'opinion commune, dériver *Épaphos* de *Apis*. Ce qu'il dit, au livre IV chapitre 180, d'une déesse libyenne née aux bords du lac Tritonis, « qui est celle que les Grecs appellent Athèna », suggère aux lecteurs avertis une étymologie de *tritogeneia*, épithète consacrée de la patronne d'Athènes ; mais lui n'insiste pas, ne précise pas ; s'il avait eu à cœur de recommander cette étymologie, il eût été, je crois, plus explicite. En rappelant que Kypsélos fut ainsi nommé parce que, tout enfant, sa mère, pour le sauver de la mort, l'avait caché dans un coffre (κυψέλη, V 92 ε) ; que Démarate dut son nom à cette circonstance, que le peuple de Sparte (πανδημεὶ Σπαρτιῆται) avait prié les dieux pour obtenir sa naissance (ἀρὴν ἐποιήσαντο, VI 63) ; que le lieu de la côte magnésienne dit Aphétai reçut cette dénomination en mémoire du départ des Argonautes, qui de là avaient mis à la voile (ἔμελλον

1. Voir ci-dessus, page 75 et note.

2. Dériver le nom d'un peuple de celui d'un de ses anciens chefs, comme le fait souvent Hérodote (I 7, 94, 171, 173, al.), n'était pas, à proprement parler, faire œuvre d'étymologiste. C'était, d'ailleurs, une habitude chez les Grecs.

ἀφήσειν, VII 193), non seulement Hérodote n'invente rien, ne propose rien de neuf, mais très probablement il ne dit rien qui soit le fruit d'une recherche spéciale, rien qu'il n'ait appris en même temps que le gros des histoires de Kypsélos et de Démarate, ou qu'on ne rappelât sans en être prié lorsqu'on parlait d'Aphétai. L'observation du livre IV chapitre 189 concernant l'origine du mot αἰγίς peut fort bien s'être trouvée déjà chez l'écrivain à qui il empruntait la plus grande partie du Λιβυκὸς λόγος ; il n'en réclame pas la paternité, comme il paraît le faire, dans le même chapitre, pour l'observation relative à l'origine des ὀλολυγαί. Quant à l'étymologie du mot θεός énoncée au livre II chapitre 52 [1], elle a pu faire partie de ce qu'Hérodote avait entendu à Dodone ; ou bien il put l'apprendre de quelque philosophe, peut-être d'Anaxagore.

Quelques passages de son histoire nous le montrent préoccupé de critique littéraire, en particulier de critique homérique. Au livre II chapitre 53, il déclare qu'à son avis Homère et Hésiode ne vivaient pas plus de quatre siècles avant lui, et que les poèmes traitant des dieux qui passaient pour plus anciens que les leurs (ceux, je pense, d'Orphée, de Musée, de Linos) étaient en réalité moins anciens. On aimerait savoir de quels considérants il appuyait ces opinions. La façon dont il présente les deux poètes comme les créateurs de la théogonie hellénique, les organisateurs du monde divin, — alors qu'ils ne firent qu'exposer, l'un dramatiquement, l'autre didactiquement, des conceptions de leur temps, — manque d'ailleurs de rigueur ; mais cette confusion de l'inventeur et de l'interprète n'était pas, dans l'antiquité, chose rare. Au livre IV chapitre 32, il fait des réserves touchant l'attribution à Homère du poème épique Ἐπίγονοι ; nous ignorons ce qu'il pouvait y avoir, dans ce doute, de neuf et d'original. Au livre II chapitres 116-117, il allègue des vers de l'*Iliade* pour établir qu'Homère

1. Θεοὺς δὲ προσωνόμασάν σφεας (les Pélasges, qui, d'après Hérodote, ne parlaient pas le grec !) ἀπὸ τοῦ τοιούτου ὅτι κόσμῳ θέντες τὰ πάντα πρήγματα καὶ πάσας νομὰς εἶχον.

connaissait le passage de Pâris en Égypte ; et, pour confirmer que les *Chants Cypriens* ne sont pas du même auteur que l'*Iliade*, il relève entre les deux poèmes une contradiction de détail ; l'une et l'autre remarque, dont je veux croire que l'initiative revient à Hérodote, sont d'un critique avisé ; il est regrettable, pour la gloire du « pionnier de la philologie », que nous n'en connaissions pas de lui beaucoup de la même sorte.

En fait de philosophie, Hérodote connaît le dogme de la transmigration des âmes, emprunté, dit-il (II 123), à l'Égypte par des Grecs anciens et modernes, c'est-à-dire par Pythagore, Phérécyde de Syros, Empédocle, Philolaos ; mais il ne doit pas avoir eu du pythagorisme une science exacte ; autrement, aurait-il négligé de rappeler (au livre II chapitre 37) ce détail, bien fait pour le frapper, que, comme les Égyptiens, Pythagore défendait de consommer des fèves ? Il est instruit de prescriptions orphiques qui relèvent du rituel (II 81) ; il le pouvait sans que les doctrines de l'orphisme lui aient été familières. Les similitudes qu'on a relevées entre quelques phrases de son œuvre et des opinions de Xénophane de Colophon, d'Héraclite, ne prouvent certainement pas qu'il ait étudié de près et avec soin les systèmes de ces deux philosophes. Sa défiance à l'égard des hypothèses invérifiables, son penchant à ne considérer comme objet de connaissance que ce que l'expérience peut atteindre, sont choses qu'il n'a pas eu besoin d'emprunter au premier ; pas plus qu'il n'eut à apprendre du second que les fortunes humaines sont changeantes. La formule qu'avait donnée Héraclite de l'instabilité universelle (I 5 : οὐκ ἐν τωὐτῷ μένουσαν), l'image de la roue qui sans cesse tourne et tourne (I 207), étaient tombées dans le domaine public ; et aussi cette parole du même penseur, si souvent répétée, que « les yeux sont de meilleurs témoins que les oreilles » (I 8). Les emprunts directs qu'Hérodote a faits le plus vraisemblablement à des philosophes ont été faits à des hommes de son temps, qu'il a dû fréquenter, avec qui il a dû s'entretenir. Peut-être, disions-nous tout à l'heure, est-ce d'Anaxagore,

— présent à Athènes en même temps que lui, — qu'il tient l'étymologie du mot θεός donnée au livre II chapitre 52, étymologie qui suppose une conception téléologique du monde. Comme nous l'avons déjà suggéré[1], c'est, semble-t-il, à Protagoras, — à Protagoras qu'il a sans doute connu, sinon à Abdère, en tout cas à Athènes et en Italie, à Protagoras qui s'intéressa à la fondation de Thourioi, — qu'il doit l'idée d'un principe organisateur, d'une providence par qui les choses de la terre sont aménagées pour le mieux. L'opinion énoncée au livre III chapitre 54 sur le progrès et le déclin simultanés de l'âme et du corps paraît avoir été assez communément admise ; c'était celle d'Empédocle, qu'Hérodote put entendre en Occident. L'explication rationaliste des songes intercalée au livre VII chapitre 16 dans un discours d'Artabane est à rapprocher d'un fragment du même Empédocle, et aussi d'un passage d'Hippocrate. Ce qu'Hérodote sait de philosophie a très bien pu ne pas lui coûter d'autre peine que de prêter l'oreille à ce qui se disait autour de lui dans la conversation des personnes cultivées ; il ne l'a pas acquis en pâlissant sur des livres.

Les sciences de la nature étaient au ve siècle peu développées chez les Grecs. Hérodote, je pense, avait lu ce qui existait avant lui d'ouvrages de géographie. Il cite et discute plusieurs explications des crues du Nil, proposées par Thalès, Hécatée, Anaxagore (II 20 et suiv.) ; celle à laquelle il donne la préférence lui vient, — à cela près qu'il l'a compliquée et rendue plus inacceptable, — d'un sien contemporain, Diogène d'Apollonie. Ce qu'il dit de l'origine des vents, de l'influence de l'habitat sur le tempérament et sur le caractère des peuples, du danger des changements de température, de l'heureux climat de la Grèce, surtout de l'Ionie[2], et d'autres observations encore s'accordent d'une façon frappante avec des allégations d'Hippocrate[3], —

1. Page 133.
2. II 27 ; VII 102, IX 122 ; II 77 ; III 106, I 142.
3. Quelques-unes de ces concordances ont peut-être pour cause

d'Hippocrate né une vingtaine d'années après Hérodote lui-même dans un pays voisin d'Halicarnasse. Quelques détails ont paru indiquer que notre auteur se tenait au courant des études médicales, florissantes à Cos et à Cnide ; on n'en saurait conclure qu'il ait « fait sa médecine ».

En somme, Hérodote, semble-t-il, a eu « des lumières » de bien des choses. Mais il ne fut pas un savant, ni même un homme d'étude. Son savoir a été un savoir d'homme du monde, intelligent, ayant reçu une bonne éducation, que les circonstances mirent en rapport avec des personnes, des sociétés, des idées nombreuses et diverses, et qui en a fait son profit. Parler à propos de lui d'une grand soif d'apprendre, d'un vif désir d'étendre de plus en plus le cercle de ses connaissances, serait employer des expressions excessives. Disons plus modestement qu'il tint toujours ses yeux, ses oreilles, son esprit bien ouverts, et qu'il n'ignora volontairement rien de ce qu'il se trouva à portée de connaître. Contemporain de la première génération des sophistes, il les a rencontrés sur les chemins de la vie, eux, leurs disciples, leur influence, les manières de penser, de sentir, de parler qu'ils avaient mises à la mode ; et, bien qu'il ait été à tout prendre un homme de la veille plutôt que du lendemain, il ne s'est pas montré rebelle à l'esprit nouveau. Nous avons signalé des points de contact entre lui et Protagoras, Hippias, Prodicos ; nous avons constaté la présence dans son œuvre de morceaux qui, sans faire penser à tel sophiste en particulier, procèdent visiblement de la mentalité que l'on est convenu d'appeler sophistique. Les rapprochements pourraient être multipliés. On s'est demandé, par exemple, si, dans l'histoire d'Adraste le Phrygien, dans le pardon que lui accorde Crésus, il n'y aurait pas un écho des discussions concernant le meurtre involontaire (φόνος ἀκούσιος), auxquelles ont pris part Protagoras et le rhéteur Antiphon ; dans la réprobation des guerres entre Grecs,

qu'Hérodote et Hippocrate se seraient inspirés tous les deux d'Hécatée.

exprimée au livre VII chapitre 9 par la bouche de Mardonios, un écho des discours de propagande en faveur de l'union panhellénique dont l'*Oraison funèbre* de Gorgias ne fut sans doute pas le plus ancien en date ; dans l'affirmation de Solon, qu'aucun homme ne peut se suffire à lui-même, une critique des théories d'Hippias prêchant l'αὐτάρκεια ; dans les considérations développées auparavant, où s'opposent les mots ὄλβιος εὐτυχής εὐδαίμων, un exemple des subtiles distinctions entre quasi-synonymes où excella Prodicos. On a observé qu'Hérodote emploie certains vocables dans les mêmes sens spéciaux que des sophistes leur ont attribués, les premiers ou avec prédilection : ἐρίζειν dans le sens de *discuter* (d'où le mot *éristique*) ; προτιθέναι, προκεῖσθαι dans le sens d'*exposer*, *être exposé* (en parlant d'un avis) ; καταβάλλειν dans le sens de *discréditer* (un traité de Protagoras était intitulé Ἀλήθεια ἢ Καταβάλλοντες) ; ἀντιλογίη, *controverse* (Ἀντιλογίαι était le titre d'un autre traité du même auteur) ; κατάστασις dans le sens de *situation*, *état* (un troisième traité avait pour titre Περὶ τῆς ἐν ἀρχῇ καταστάσεως). On a relevé dans son style, principalement dans le style des discours, isolés ou se faisant pendant, qu'il prête à ses personnages, des procédés, des figures de mots et de pensée, des artifices oratoires, des essais de langage périodique qui ont paru trahir l'imitation de Gorgias et des premiers rhéteurs. Faisons la part de l'exagération, où, presque inévitablement, on se laisse entraîner dans des recherches de ce genre. N'insistons pas sur les détails. Qu'Hérodote, lorsque l'occasion s'en offrait, ait écouté les voix des novateurs, qu'il ait retenu quelque chose de ce qu'il leur entendait dire, cela paraît hors de doute. Mais qu'il ait recherché leurs enseignements avec la frémissante avidité de l'Hippocratès de Platon[1], et que ces enseignements aient fait sur lui une impression profonde, durable, il n'y a pas apparence. Il a accueilli des idées, des développements portant la marque des sophistes, comme il accueillait des

1. Voir le début de *Protagoras*.

informations de sources différentes et de tendances opposées ; il a admis dans sa langue quelques éléments de leur vocabulaire comme il y laissait pénétrer, sous la pression de l'ambiance, des vocables attiques. En face de la rhétorique et de la sophistique, l'attitude d'Hérodote a été celle qui, au cours de son existence, lui fut le plus habituelle : une complaisante réceptivité.

DE L'EFFORT LITTÉRAIRE CHEZ HÉRODOTE

En langue vulgaire, cette conclusion revient à imputer à Hérodote un certain nonchaloir. L'imputation peut surprendre de prime abord, s'adressant à l'auteur d'un ouvrage aussi considérable. Je ne crois pas pourtant que ni la composition ni le style de cet ouvrage interdise de la maintenir.

Il y a certainement dans la composition de l'ouvrage d'Hérodote une part d'art conscient, de réflexion et de choix[1]. Il y en a dans la conduite du récit principal ; il y en a dans la mise en œuvre des éléments de toute sorte, narratifs, descriptifs, qui foisonnent autour de ce récit. Ce n'est pas sans raison qu'au commencement du livre VII l'engagement décisif entre Grecs et Barbares, le suprême assaut de l'Asie, est annoncé par un lever de rideau solennel : conseil des Perses, discours d'ouverture prononcé par Xerxès, harangues contradictoires (ἀγών) de Mardonios et d'Artabane, déclaration de guerre à laquelle tous les Achéménides des temps passés, évoqués par leurs noms, paraissent s'associer du fond de leurs tombeaux, revirement du roi, visions surnaturelles, songe prophétique. Alors que, dans les six premiers livres, les événements du récit principal sont présentés d'ordinaire suivant une seule ligne — celle de l'histoire des rois mèdes et perses — et dans l'ordre chronologique, ce n'est pas sans raison que

1. Nous examinerons, dans les introductions particulières aux différents chapitres, la composition de chacun et son adaptation au plan d'ensemble. Il ne s'agit pas pour le moment d'apprécier les mérites de l'œuvre, mais de mesurer l'effort de l'ouvrier.

la conquête de la Lydie par Cyrus est racontée, exceptionnellement, avant l'enfance de ce prince, avant l'histoire de ses parents, de son grand-père Astyage et des prédécesseurs de ce grand-père. Dans les trois derniers livres, où le récit principal suit tour à tour plusieurs lignes parallèles, la ligne perse et la grecque, ou bien la ligne des armées de terre et celle des armées de mer, ce n'est pas par hasard que l'écrivain passe d'une ligne à l'autre aux moments de l'action où il le fait. Ce n'est pas sans calcul qu'il amalgame au récit principal certains éléments géographiques ou ethnographiques, de telle sorte qu'ils ne l'interrompent point mais concourent au contraire à son progrès : ainsi, dans la première moitié du livre VII, la description de sites de l'Asie, de la Thrace et de la Macédoine, qui forment le décor de l'avance du Grand Roi ; ainsi, au livre III chapitres 17 et suivants, la peinture des mœurs des Éthiopiens, qui ressort du compte rendu d'une mission envoyée par Cambyse dans leur pays et des propos échangés au cours de cette mission entre les députés et le roi indigène. Ce n'est pas non plus sans intention que d'autres développements du même genre, — ainsi les développements sur Babylone et les Babyloniens, sur la Scythie et les peuples du Nord, sur la Libye et les peuples du Sud, — sont fractionnés et intercalés par morceaux entre des parties narratives ; que ce qui concerne l'histoire particulière d'une même cité grecque — Athènes, Sparte, Égine, Corinthe, Samos — avant les guerres médiques est divisé en plusieurs groupes, et divisé comme il l'est ; que des digressions annoncées à un certain endroit, ou qui auraient pu y trouver place, sont différées jusqu'à un certain autre : par exemple la digression sur les ancêtres des rois de Macédoine, annoncée au livre V chapitre 22, insérée seulement au livre VIII chapitres 137-138, ou la digression sur Sperchias et Boulis insérée au livre VII chapitres 133-137, qui se serait rattachée à une phrase du chapitre 32 aussi bien qu'à une phrase du chapitre 132 [1]. Il arrive qu'Hérodote

1. Il a pu arriver plus d'une fois qu'Hérodote ait hésité sur le choix de la place où il intercalerait une digression ; peut-être est-ce

s'ingénie à trouver des transitions, quelquefois aux dépens de l'exactitude historique et de la psychologie ; nous avons vu comment sont amenés au livre I chapitre 56 des chapitres de l'histoire athénienne et de l'histoire spartiate, au livre III chapitre 48 l'histoire de Périandre et de Lycophron, au livre V chapitre 67 celle de Clisthène de Sicyone, au livre IV chapitre 167 une énumération de peuplades libyennes, au livre IV chapitre 102 celle des peuples qui avoisinent les Scythes, au livre VII chapitre 128 la description de la Thessalie[1] ; d'autres combinaisons pourraient être citées : au livre IV chapitre 85, les mesures du Pont-Euxin et de la Propontide sont énoncées après que l'auteur nous a montré Darius contemplant, du sanctuaire de Zeus Ourios proche des Symplégades, l'immensité marine qui s'étend devant lui (πελαγέων ἁπάντων θωμασιώτατον) ; au livre VII chapitre 60, la revue des nations qui formaient l'armée de Xerxès est rattachée, de façon assez artificielle, au dénombrement de cette armée que le roi avait eu la fantaisie de faire : « les troupes dénombrées, on les disposa par nations (ἀριθμήσαντες δὲ κατὰ ἔθνεα διέταξαν) » ; au livre V chapitre 92, l'histoire des Bacchiades, de Kypsélos et Périandre, est placée dans la bouche d'un Corinthien qui veut détourner les Spartiates de rétablir les tyrans à Athènes ; c'est soi-disant une leçon par l'exemple. En pareils cas, l'effort de composition est indéniable[2].

à une hésitation de ce genre qu'est due la double présence, au livre I chapitre 175 et au livre VIII chapitre 104, de la note concernant l'étrange mésaventure des prêtresses d'Athèna à Pédasos.

1. Page 65. Voir aussi page 117.

2. Observons en passant que plusieurs des combinaisons ci-dessus sont copiées de réalités — ou du moins de données traditionnelles — qu'Hérodote connaissait sans doute puisqu'il les a consignées en d'autres passages de son histoire : l'hésitation de Crésus entre l'alliance d'Athènes et celle de Sparte, des démarches d'Aristagoras (V 38 et suiv., 55 et suiv.) ; la curiosité que Darius aurait manifestée à l'entrée du Pont-Euxin, Xerxès à l'embouchure du Pénée, de l'attitude qu'ils avaient eue d'autres fois, aux sources du Téaros (IV 91), aux lieux où avait été Troie (VII 43).

L'impression d'ensemble que laisse l'ouvrage d'Hérodote, même à des lecteurs avertis, n'en est pas moins tout autre que celle d'un ouvrage savamment et laborieusement composé. N'insistons pas sur quelques morceaux que rien ne prépare, qui ne se rattachent nullement à ce qui les précède, et dont la présence n'a d'autre raison d'être qu'une volonté entêtée de l'auteur de dire quelque part ce qu'il y dit : tels, pour nous en tenir au livre I, les chapitres 24 (aventure d'Arion), 92 (sur les offrandes de Crésus), 93-94 (sur les curiosités, mœurs et antiquités de la Lydie), 215-216 (sur les coutumes des Massagètes). Ces exemples de décousu sont, chez Hérodote, peu nombreux. Par contre, rien n'est plus ordinaire que de voir l'auteur s'abandonner aux mille suggestions de l'association des idées.

Il en est ainsi dans toutes les circonstances — et Dieu sait si elles sont nombreuses ! — où, au nom d'un homme, d'un peuple, d'un pays, d'une ville, d'un sanctuaire, d'un fleuve, d'une montagne, que le cours du récit amène sous sa plume, il accroche, si je puis ainsi dire, une digression biographique ou généalogique, historique ou géographique, ethnologique, archéologique : « J'ai dit de quel pays était le poète Aristéas ; je vais dire ce que j'ai entendu raconter de lui à Proconnèse et à Cyzique » (IV 14 ; suit l'histoire d'une disparition merveilleuse d'Aristéas pendant sa vie et d'une apparition de lui après sa mort) ; « Celui qui sacrifiait pour les Grecs était Tisamène fils d'Antiochos... C'était un Éléen de la race des Iamides, que les Lacédémoniens avaient fait leur concitoyen. En effet, un jour que Tisamène... » (IX 33 ; suit l'histoire de Tisamène, où s'intercale, à la faveur d'une comparaison, un épisode de l'histoire de Mélampous) ; « Les Grecs avaient comme devin Déiphonos fils d'Euènios d'Apollonie..., dont le père eut l'aventure que voici » (IX 92 ; suit l'aventure racontée tout au long) ; « Cyrus attaqua les Assyriens ; il y a en Assyrie... » (I 178 ; suit une description de Babylone) ; « Cambyse prépara une expédition contre l'Égypte... Les Égyptiens, avant le règne de Psammétichos, se croyaient les plus anciens des hommes... » (II 1-2 ; suit

tout un λόγος sur l'Égypte); « Les Scythes, à Ascalon,.. pillèrent le temple d'Aphrodite Uranie. Ce temple... » (I 105 ; suit une note sur l'antiquité du temple d'Ascalon) ; « Cléomène... demanda l'expulsion de Clisthène et de beaucoup d'autres Athéniens, en désignant les Maudits ('Εναγέας)... Voici dans quelles circonstances les Maudits avaient reçu ce nom à Athènes... » (V 70-71 ; suit un récit de la conjuration de Kylon). Des digressions de ce genre, les unes peuvent avoir de l'opportunité pour permettre de mieux comprendre les événements racontés ou d'en mieux apprécier l'importance, les autres non ; les unes peuvent tenir en quelques lignes, en quelques mots, les autres se développer en une longue série de chapitres, embrasser jusqu'à un livre entier (la digression sur l'Égypte) ; d'aucune, longue ou brève, utile ou superflue, l'introduction n'a coûté à l'auteur le moindre effort d'esprit, la moindre dépense d'ingéniosité.

Il faut porter, je crois, le même jugement sur d'autres digressions d'un caractère moins simple : sur celles, par exemple, que provoque la constatation d'une similitude ou d'un contraste : les Doriens de la Pentapole se réservent jalousement le sanctuaire du Triopion comme les Ioniens de la Dodécapole le sanctuaire du Panionion (I 144) ; Mélampous s'était fait payer par les Argiens les services qu'il leur rendait comme Tisamène se fit payer les siens par les Spartiates (IX 34) ; les Sybarites ne furent pas affectés par la prise de Milet comme les Milésiens l'avaient été par la prise de Sybaris ; mais les Athéniens furent bien loin d'imiter leur indifférence (VI 21) ; etc ; — sur certaines même dont l'attache n'est pas immédiatement évidente, et qui sont amenées par des intermédiaires. Au livre V chapitres 57 et suivants, Hérodote passe de la mention des Géphyréens, de qui descendaient les meurtriers d'Hipparque, à celle des Phéniciens qui avaient accompagné Cadmos en Béotie ; de la mention de ces Phéniciens, au rappel des connaissances qu'ils apportèrent en Grèce, en particulier de l'alphabet ; après quoi, il cite et commente d'antiques inscriptions en caractères « cadméens » qu'il a lues dans un temple de Thèbes. Au livre IV chapitres 32 et

suivants, à la suite d'une énumération des peuples de l'extrême Nord, il conteste l'existence des Hyperboréens, rapporte ce que l'on disait d'eux, explique l'invention de ces fables par une fausse conception de la forme de la terre, oppose à cette conception la description du monde habité tel qu'il se le figure. Au livre III chapitre 98, il vient d'achever la liste des satrapies et des tributs que chacune payait au Grand Roi; il annonce qu'il va expliquer comment les Indiens se procuraient la grande quantité de poudre d'or dont il a parlé précédemment; mais, avant de tenir sa promesse, il donne des détails sur l'Inde et les Indiens en général (98-101); vient ensuite la description promise de la conquête de l'or (102-105), ayant pour préface celle des fourmis géantes qui le sortent du sol; la description du chameau, qui coopère à cette conquête, n'est laissée de côté que parce que les Grecs connaissent l'animal; Hérodote, toutefois, ne se retient pas de signaler des traits de sa structure qui sont, dit-il, généralement ignorés (103). La digression est-elle close? Non pas. L'écrivain a dit (98) que les Indiens étaient, de tous les hommes, ceux qui habitaient le plus à l'Est; cela le conduit à remarquer que les extrémités de la terre, les ἐσχατιαί, sont les pays d'où viennent les produits les plus rares et les plus précieux; et, pour prouver cette affirmation, il promène ses lecteurs en Arabie, en Éthiopie, dans les régions mystérieuses du Nord et de l'Ouest de l'Europe; il les fait assister à la récolte de l'encens, de la cannelle, du ladanum (106-116). Ce nouveau développement ne va pas lui-même sans incidente : l'arbre qui produit l'encens est défendu par des serpents ailés, des serpents ailés qui pulluleraient et rendraient le pays inhabitable, si la Providence n'avait eu le soin d'en régler la reprodution; Hérodote célèbre la sagesse providentielle qui accorde la fécondité aux espèces inoffensives et la refuse aux espèces nuisibles ou féroces (108-109). Croira-t-on que, dans de tels morceaux, dans de tels ensembles de morceaux, l'enchaînement des motifs soit prémédité, que l'auteur ait fait naître délibérément l'occasion de parler de l'ancien alphabet phénicien et des inscriptions « cadméennes »,

des opinions différentes qu'on avait en son temps sur la figure de la terre, de l'Inde, des ἐσχατιαί, de la Providence ? Ce serait pousser à l'excès et en même temps fausser une idée juste : à savoir qu'Hérodote a voulu faire entrer dans son œuvre définitive le plus possible de ce qu'il savait, de ce qu'il avait pris en note, de ce qu'il avait déjà rédigé. Ce désir devait le conduire à admettre beaucoup de digressions ; mais non pas forcément à chercher pour chacune la meilleure place et à la lui assurer par de patients travaux d'approche. Aux places où ils se produisent, la grande majorité des écarts d'Hérodote sont des écarts spontanés.

La digression finie, il arrive qu'une phrase de transition amorce la reprise du récit principal : ainsi, après la digression sur Babylone, qui s'achève par des détails sur Nitocris : « C'est contre le fils de cette reine que Cyrus entra en campagne » (I 188) ; après le très long développement consacré à l'Égypte, qui aboutit à l'histoire d'Amasis : « C'est contre ce prince que marcha Cambyse » (III 1) ; — ou que l'auteur rappelle quel fut son point de départ : ainsi, après l'énumération des peuples de Libye : « Tels sont les peuples de Libye dont je peux dire les noms ; la plupart ne tiennent aujourd'hui et ne tenaient alors aucun compte du roi des Mèdes » (IV 197 ; cela répète la phrase qui sert d'introduction, à la fin du chapitre 167) ; — ou, du moins, qu'il mette le point final et annonce son retour à ce qui précédait : « Nous avons rapporté la vision qu'Hipparque eut en songe et l'origine des Géphyréens, dont étaient ceux qui l'assassinèrent ; il nous faut encore, cela dit, reprendre le récit que nous allions faire au commencement et raconter comment les Athéniens avaient été affranchis des tyrans » (V 62)[1]. Mais il arrive au moins

1. En pareils cas, Hérodote est rarement aussi explicite. Lorsqu'il prend le soin de clore une digression, il se contente d'ordinaire d'un ταῦτα μέν νυν ἐπὶ τοσοῦτον εἰρήσθω (IV 199) ou de quelque chose d'approchant ; s'il y ajoute l'annonce de la reprise d'un discours interrompu, il appelle ce discours τὸν πρότερον λόγον (I 141, VII 138), τὸν κατ' ἀρχὰς ἤια λέξων λόγον (IV 82), sans préciser davantage.

aussi souvent qu'Hérodote se dispense de toute formule de ce genre et que, sans crier gare, il reprenne les choses où elles en étaient avant la digression. Ainsi, au livre III chapitre 117, après le développement sur les ἐσχατιαί, surgit la description d'une plaine entourée de montagnes d'où le Grand Roi laisse, quand il le veut, l'eau fertilisante s'échapper dans les régions voisines par des portes et des écluses ; il faut un instant de réflexion pour comprendre que cette description se rattache, par-dessus les chapitres 98-116, à l'exposé des revenus royaux, et le complète ; car, pour accorder l'eau à qui la lui demande, le roi exige de grandes sommes d'argent qui viennent s'ajouter aux tributs (χρήματα μεγάλα πρησσόμενος... πάρεξ τοῦ φόρου). Puis, au chapitre 118, l'histoire des événements de la cour de Suse, interrompue depuis le chapitre 87 par le catalogue des satrapies, reprend *ex abrupto* avec l'épisode d'Intaphernès : « Intaphernès, un des sept Perses qui avaient conspiré contre le mage... »

L'agencement des parties du récit principal se fait ordinairement à peu de frais. Pour passer d'un groupe d'événements à un autre, Hérodote se contente parfois de signaler entre eux une relation de simultanéité : « Tandis que Cambyse marchait contre l'Égypte, les Lacédémoniens de leur côté firent une expédition contre Samos et contre Polycrate » (III 39) ; « Vers le temps où Cambyse tomba malade, voici ce qui arriva. Cyrus avait établi comme gouverneur de Sardes le Perse Oroitès... » (III 120 ; suit le récit des entreprises d'Oroitès contre Polycrate) ; « A l'époque où l'expédition navale se mit en route pour Samos, les Babyloniens se révoltèrent » (III 150) ; « Voilà donc ce que fit Mégabyse. En ce même temps, il y eut un autre grand envoi de troupes contre la Libye » (IV 145). Un procédé dont il fait un très fréquent usage est le retour en arrière : au moment d'aborder un épisode, l'écrivain marque un temps d'arrêt ; et il expose en un récit intercalaire les antécédents de ce qu'il se prépare à raconter, quelquefois en reprenant les choses de bien plus loin que ne l'exigerait l'intelligence de ce qui va venir. Au livre III chapitre 139, pour expliquer

l'intervention de Darius à Samos, retour sur ses anciennes relations avec Syloson ; au chapitre 142, pour expliquer les projets de Syloson, retour sur les faits et gestes de celui qui, alors, détenait le pouvoir à Samos, Maiandrios ; au livre IV chapitre 145, avant le récit de la campagne menée par les Perses contre Barkè à la requête de Phérétimè de Cyrène, retour sur l'histoire et la préhistoire de Cyrène, depuis l'arrivée en Laconie des Minyens qui plus tard devaient coloniser Théra, future métropole de la ville de Phérétimè ; au livre V chapitre 39, retour sur les événements qui avaient porté Cléomène au trône de Sparte ; au livre V chapitre 55, retour sur les circonstances de la chute des Pisistratides ; au livre V chapitre 82, retour sur les origines de la haine des Éginètes pour Athènes. Le procédé, sans doute, est légitime ; même, dans une œuvre aussi touffue que celle d'Hérodote, il était souvent nécessaire. Mais c'est aussi un procédé facile. Et, de ce procédé facile, Hérodote paraît avoir quelque peu abusé. En lisant son histoire, on est surpris de le voir mentionner çà et là dans de brèves incidentes rétrospectives des événements qui auraient mérité qu'on en parlât plus tôt et de façon plus expresse ; ainsi, au livre I chapitre 77, les alliances contractées par Crésus avec Amasis et le roi de Babylone ; au livre II chapitre 152, les antécédents et le premier exil de Psammétichos ; au livre VI chapitre 84, la démarche faite à Sparte par des députés scythes en vue d'une action concertée contre Darius, démarche dont il aurait été naturel de parler en rapportant celle d'Aristagoras ; au livre VI chapitre 92, la participation de navires d'Égine aux entreprises de Cléoméne contre la côte d'Argolide, racontées au chapitre 76 ; au livre VIII chapitre 3, les contestations entre les cités grecques pour le commandement de la flotte confédérée ; au livre VIII chapitre 132, la venue à Sparte d'ambassadeurs ioniens[1]. Trouver, pour por-

1. Il arrive aussi qu'un épisode important, assez longuement raconté, le soit avec un retard qui surprend, et non pas pour lui-même mais à l'occasion d'autre chose. Ainsi, au livre VII chapitres 172-173, l'envoi de troupes grecques pour défendre la passe de

ter plus tôt ces événements à la connaissance des lecteurs, une place convenable n'eût pas été, je suppose, au-dessus des moyens d'Hérodote; s'il y a renoncé, si, constatant des oublis, il ne les a pas réparés mieux et plus complètement, c'est qu'il n'a pas voulu s'en donner la peine.

Une raison de même ordre explique pour partie qu'on puisse se demander, après une lecture intégrale de l'œuvre d'Hérodote, quel en est le sujet, ce que l'écrivain a voulu faire, quelle a été son idée directrice[1]. Je sais bien qu'on ne peut pas attendre d'un auteur du milieu du ve siècle, de l'édificateur du premier grand monument en prose, une composition rigoureuse[2]. Je reconnais aussi que l'entreprise dans laquelle s'était engagé Hérodote, en voulant assembler en un seul corps une masse d'éléments dont beaucoup répugnaient à recevoir le joug de l'unité, était une entreprise où, sans la ressource moderne des notes, des appendices, des excursus, personne ne pouvait réussir parfaitement. Il me semble toutefois qu'Hérodote lui-même y aurait mieux réussi, s'il avait plus souvent pris le parti héroïque de procéder à une refonte complète de pages écrites à l'avance. Les historiens de sa pensée relèvent avec intérêt, dans la rédaction qui nous est parvenue, des traits où se conserve le souvenir de desseins antérieurs: il ne faut pas se dissimuler que ces traits, précieux pour qui veut reconstituer la genèse de l'œuvre, représentent presque tous des négligences[3].

Tempè. Dès le chapitre 128, nous avions vu Xerxès visiter en touriste cette passe, que les Grecs avaient déjà évacuée ; Hérodote ne rappelle le mouvement sur Tempè et la retraite qui suivit que lorsqu'il veut excuser l'attitude des Thessaliens.

1. Voir ci-dessous, p. 227 et suiv.

2. Voir p. 233.

3. Hérodote, dit-on, n'a pas achevé son œuvre ; s'il avait eu le temps d'y mettre la dernière main, toutes les aspérités auraient été aplanies, toutes les fissures aveuglées, tous les raccords seraient devenus invisibles. Peut-être. Il y a dans le texte que nous possédons un certain nombre de brefs développements qui, à l'endroit où nous les lisons aujourd'hui, paraissent tellement inopportuns, qu'on est tenté de les attribuer à des interpolateurs maladroits. Si ce sont, comme je le crois plutôt (du moins pour la plupart), des additions

Il nous reste à interroger le style.

Les détails d'expression qui décèlent de la recherche, si tant est que l'ouvrage d'Hérodote en contienne, y occupent en tout cas très peu de place. On rechercherait en vain dans ses neuf livres une image comme le « vautours, tombeaux vivants » de Gorgias. Plusieurs des métaphores les plus frappantes qui se rencontrent chez lui, « le seuil de la vieillesse », « l'Égypte présent du Nil », « l'année a perdu son printemps » (c'est-à-dire : l'armée grecque a perdu ses troupes les meilleures), sont des citations ou des emprunts[1]. La plupart sont d'une invention facile ; beaucoup devaient être usuelles. Quand il parlait d'affaires qui sont « sur le tranchant du rasoir », d'« abri » contre la guerre ou la crainte, d'« escarmouches » ou de « mêlée » de paroles, de circonstances qui « militent » en faveur d'une opinion, d'un projet, d'un parti, ou qui « engendrent » telles ou telles conséquences, d'un fléau « lancé » par les dieux contre des hommes comme une flèche ou comme la foudre, de « dévoiler » (littéralement : « mettre à nu ») un complot, d'un fleuve qui « vomit » (c'est-à-dire : « se décharge ») par quarante bouches, du « bouillonnement » de la jeunesse, d'une situation « gonflée » comme une tumeur ou comme des vagues agitées par le vent, de gens qui « s'égarent » (littéralement : « s'égarent *en naviguant* » ; naviguer était pour des Grecs un moyen ordinaire de faire route) hors de leur bon sens, de méchantes paroles que le vin, en descendant dans le corps, fait, comme un torrent qui arrache la boue de son lit, « remonter à la surface[2] »,

dues à l'auteur lui-même, j'aime à croire qu'il n'était pas dans ses intentions de les laisser où ils sont, qu'il les y avait placés provisoirement, et qu'il se réservait de les utiliser plus tard en des endroits plus convenables. Je suis bien loin de nier qu'Hérodote projetait un travail de revision. Mais jusqu'où ce travail se serait-il étendu ? Nul ne saurait le dire. Ce dont il nous est loisible de juger n'est que ce qui existe, non ce qui pourrait exister.

1. III 14 ; II 5 ; VII 162.

2. VII 11 ; I 143, VII 172, 215 ; VIII 64, 78, IX 26 ; VII 235, I 98, III 31, V 65 ; VII 10 ; I 105 ; I 126 ; I 202 ; VII 13 ; III 76, 127 ; III 155, VI 12 ; I 212.

Hérodote ne tentait rien d'extraordinaire. Peut-être l'assimilation d'une enceinte fortifiée à une cuirasse (θώρηξ I 131), d'une muraille protectrice à une tunique (κιθών VII 139) représente-t-elle ce qu'il y a chez lui, en fait de métaphores, de plus neuf et de plus hardi ; la hardiesse n'était pas grande[1]. Chez Hérodote, peu ou point de créations verbales. Peu ou point de mots composés qui, mis à la place de locutions analytiques, aient pu sembler prétentieux ; ce n'était pas le cas, je pense, pour des adjectifs ou des verbes tels que θωρηκοφόροι, κνημιδοφόροι, μιτρηφόροι, σισυρνοφόροι, πιθηκοφαγεῖν, φθειροτραγεῖν, ψηφιδοφόρος[2], etc. Φερέοικος (« porte-maison »), qu'Hérodote emploie en parlant des Scythes nomades, lesquels n'avaient ni villes ni murailles et à qui leurs chariots tenaient lieu de demeures (IV 46), se lisait déjà chez Hésiode, où il désignait l'escargot ; μιλτηλιφής (« enduit de vermillon »), employé en parlant de navires (III 58), — un *hapax*, — pouvait être un terme technique. Pas de périphrases qui ne soient consacrées ou que la situation ne suggère : Δήμητρος καρπός, dit du blé (I 193), appartenait à la langue courante ; ἀμπέλινος καρπός, dit du vin (I 212), convient mieux pour désigner une sorte de poison ou de philtre (φάρμακον) que ne conviendrait le terme propre οἶνος, et a en même temps, dans la bouche de Tomyris, quelque chose de méprisant. Pas de surabondance verbale, à moins qu'on ne veuille incriminer κλῶπες κακοῦργοι (I 41), où κακοῦργοι renchérit sur κλῶπες (des larrons qui pourraient devenir des meurtriers), et ἄπαις ἔρσενος γόνου, ἔρσενος καὶ θήλεος γόνου (I 109, VII 61, 205 ; VII 66), où les génitifs précisent la valeur de ἄπαις. Pas de substitutions arbitraires et forcées à la construction épithétique d'une tournure par le génitif (type τὸ φρόνιμον τῆς γνώμης pour ἡ φρόνιμος γνώμη, λόγων ὀρθότης pour λόγοι ὀρθοί[3]). Pas non plus de mots rares. de mots qui n'aient été,

1. D'autant moins grande, que le mot χιτών s'employait communément en grec en parlant d'enveloppes d'espèces très diverses.

2. VII 65, 92 ; VII 92 ; VII 62 ; VII 67 ; IV 194 ; IV 109 ; VI 109.

3. Τὰ σύντομα τῆς ὁδοῦ (I 185, IV 186), que l'on peut songer à

dans l'un ou l'autre des pays où vécut successivement l'auteur, familiers tout au moins aux personnes de la bonne société. Les expressions épiques qui émaillent le texte d'Hérodote ne sont pas employées, comme elles devaient l'être plus tard par des écrivains raffinés, en vue de produire aux endroits où elles sont employées des effets de surprise, des effets piquants, quelquefois voisins de la parodie ; ce sont des emprunts naïfs ; si leur présence se constate surtout dans les harangues, dans des exposés d'événements importants, il n'y a là rien que de naturel ; il aurait fallu qu'Hérodote fût étrangement dépourvu de tout sens artistique pour ne pas vouloir que son discours eût par moments plus d'éclat ; et, pour lui donner plus d'éclat, il devait recourir d'instinct aux mots, aux images, aux tournures de l'épopée, dont sa mémoire était pleine ; il arrive d'ailleurs que des réminiscences poétiques apparaissent sans opportunité, et détonnent ; ce qui semble indiquer de la part de l'auteur plus de laisser-aller que de calcul.

On a relevé minutieusement tout ce qui, dans l'élocution d'Hérodote, peut paraître s'apparenter aux doctrines et aux procédés des stylistes de son époque, des Thrasymachos et des Gorgias [1]. Sur la plupart des points, ces utiles enquêtes ont abouti à des conclusions négatives. Hérodote a usé largement de l'antithèse, il n'en a pas abusé ; l'antithèse, chez lui, n'est jamais une simple combinaison verbale, ni l'expression d'un contraste futile ; elle naît de la pensée, elle traduit une opposition réelle qui mérite d'être notée. On a épilogué sur quelques cas ; on a dit, par exemple, que, lorsque Démarate, outragé par une question impertinente, déclare :

objecter, n'est pas, me semble-t-il, tout à fait de même sorte. Cette expression dit quelque chose de plus que ne dirait ἡ σύντομος ὁδός : ce sont « les voies abrégées pour faire le trajet, les raccourcis du chemin, la route *la plus* courte » (συντομώτατον, est-il dit en pareil cas au livre VII chapitre 121).

1. Voir Kleber, *Die Rhetorik bei Herodot*, Löwenberg 1889 ; Nieschke, *De figurarum quae vocantur* Γοργίεια σχήματα *apud Herodotum usu*, Münden 1891 ; Wundt, *De Herodoti elocutione cum sophistarum comparata*, Leipzig 1903.

« Cette question sera pour les Spartiates l'origine de mille misères *ou de mille prospérités* » (VI 67), l'alternative est artificielle, le second terme ajouté pour amener un cliquetis de mots ; mais, si Démarate pouvait prévoir que son ressentiment allait engager Sparte dans de périlleuses aventures, il ne pouvait être sûr que de ces aventures résulteraient pour elle seulement des misères ; il en pouvait résulter tout aussi bien de la gloire, de la prospérité, si la Fortune souriait à la vaillance incontestée des Spartiates. L'alternative est parfaitement légitime ; et l'antithèse qui l'exprime n'a pas été inspirée par le goût du vain ornement. L'examen des autres passages incriminés prouverait que celles qu'ils contiennent ne l'ont pas été davantage. Quant à l'affectation de symétrie, à la recherche des membres de phrase se contrebalançant par leur ampleur et leur contexture (ἰσόκωλα), des groupes finissant par le même son (ὁμοιοτέλευτα), des allitérations (παρηχήσεις), des accumulations de mots de même racine (παρονομασίαι), qui, dans des textes du v[e] siècle, s'étale de façon indiscrète, je n'en reconnais point chez Hérodote de traces incontestables. Tout ou presque tout ce qu'il y a chez lui de semblables détails, si ce n'était pas nécessaire, indispensable, pour l'expression exacte de ce que l'auteur voulait dire, peut, à mon avis, être dû au hasard. Dans un groupe comme celui-ci : καὶ χρήματά τοι οὐκ εἶναι κατὰ τὰ φρονήματα (III 122), ou comme cet autre : ὃς χρηστῶς μὲν τὴν σεωυτοῦ πατρίδα ἐπετρόπευσας, εὖ δὲ τῷ πατρὶ τῷ ἐμῷ συνεβούλευσας (III 36), je doute fort que la *paréchèse* χρήματα -φρονήματα ou l'*homoioteleuton* ἐπετρόπευσας-συνεβούλευσας, produits par des mots d'un usage courant qui venaient d'eux-mêmes à l'esprit, aient été voulus ; le fréquent retour de désinences pareilles, inévitable en grec, ne pouvait manquer d'entraîner, sans la volonté expresse des écrivains, sinon contre leur gré, des assonances de ce genre [1]. Dans un groupe comme ἐπὶ χρήμασι

1. Ajoutons que quelques-unes des *paréchèses* ou *paronomases* les plus frappantes qu'on trouve chez Hérodote (παθήματα-μαθήματα I 207 ; λιμόν-λοιμόν VII 171 ; τῷ κακῷ τὸ κακόν III 53) étaient traditionnelles.

ἄδικον δίκην ἐδίκασε (VII 194), je ne vois rien de plus qu'une rencontre fortuite de deux locutions anodines : δίκην δικάζειν, exemple de la vulgaire « figure étymologique », et ἄδικος δίκη, traduction la plus simple de l'idée de « sentence inique ». Je ne vois pas non plus d'artifice dans des phrases telles que les suivantes : ἢν μὴ ὄρνιθες γενόμενοι ἀναπτῆσθε ἐς τὸν οὐρανόν, ὦ Πέρσαι, ἢ μύες γενόμενοι κατὰ τῆς γῆς καταδύητε ἢ βάτραχοι γενόμενοι ἐς τὰς λίμνας ἐσπηδήσητε... (IV 132) ; καὶ δὴ ὑμῖν ἐπισκήπτω... εἴτε δόλῳ ἔχουσι αὐτὴν (τὴν ἡγημονίην) κτησάμενοι, δόλῳ ἀπαιρεθῆναι ὑπὸ ὑμέων, εἴτε καὶ σθένεϊ τεῳ κατεργασάμενοι, σθένεϊ κατὰ τὸ καρτερὸν ἀνασώσασθαι (III 65), en dépit d'une évidente symétrie ; si Hérodote avait attaché du prix à cette symétrie, il pouvait aisément la rendre plus parfaite (en déplaçant ὦ Πέρσαι, en intervertissant ἀναπτῆσθε et ἐς τὸν οὐρανόν, en rapprochant δόλῳ de κτησάμενοι, en supprimant κατὰ τὸ καρτερόν, en évitant le changement de sujet entre ἀπαιρεθῆναι et ἀνασώσασθαι) ; elle lui a été en quelque sorte imposée ; c'est pour y échapper qu'il aurait dû s'ingénier. Cela est encore plus évident pour des phrases moins amples. Lorsqu'Hérodote écrit : ἐν μὲν γὰρ τῇ οἱ παῖδες τοὺς πατέρας θάπτουσι, ἐν δὲ τῷ οἱ πατέρες τοὺς παῖδας (I 87 ; il compare l'état de paix et l'état de guerre) ; ou : οἱ δὲ ἔφασαν ... τὴν μὲν προτέρην ἡμέρην πάντα σφι κακὰ ἔχειν, τὴν δὲ τότε παρεοῦσαν πάντα ἀγαθά (I 126 ; les Perses font la différence entre une rude journée de labeur et une douce journée de ripaille) ; ou : καὶ τά τε ἀπ' ὑμέων ἡμῖν χρηστῶς ὁδοῦται καὶ τὰ ἀπ' ἡμέων ἐς ὑμέας ἐπιτηδέως ὑπηρετέεται (IV 139 ; Histiée répond aux Scythes qui lui conseillaient d'acculer au désastre Darius, leur ennemi et l'oppresseur de l'Ionie), comment exprimerait-il d'une façon plus naturelle des pensées plus exemptes de subtilité ? Quelques « anaphores » peuvent surprendre. Exemples : ἔπαιζε ἐν τῇ κώμῃ ταύτῃ ἐν τῇ ἦσαν καὶ αἱ βουκολίαι [αὗται], ἔπαιζε δὲ μετ' ἄλλων ἡλίκων ἐν ὁδῷ (I 114) ; πέμψας Καμβύσης ἐς Αἴγυπτον κήρυκα αἴτεε Ἄμασιν θυγατέρα, αἴτεε δὲ ἐκ βουλῆς ἀνδρὸς Αἰγυπτίου (III 1) ; ... τὸν Σάλμοξιν τοῦτον ἐόντα ἄνθρωπον δουλεῦσαι ἐν Σάμῳ, δουλεῦσαι δὲ Πυθαγόρῃ τῷ Μνησάρχου .. (IV 95) ; δολεροὺς μὲν τοὺς ἀνθρώπους ἔφη εἶναι,

δολερὰ δὲ αὐτῶν τὰ εἵματα (III 22). On estimera sans doute que, dans les trois premiers cas, il n'y aurait eu aucun inconvénient à supprimer le second ἔπαιζε, le second αἴτεε, le second δουλεῦσαι ; que, dans le quatrième cas, une phrase comparative où l'épithète n'eût figuré qu'une fois (« les vêtements de ces hommes sont trompeurs comme eux-mêmes ») aurait convenu tout aussi bien. C'est exact. Mais n'en concluons pas que les reprises des mots ἔπαιζε αἴτεε δουλεῦσαι δολερούς(-ά) aient été dans l'intention d'Hérodote des élégances, des nouveautés recherchées. Tout au contraire ; elles font partie d'un groupe de détails de style où se manifestent sa défiance à l'égard des développements complexes, sa préférence marquée pour la coordination plutôt que la subordination, son habitude de n'avancer dans l'exposé des idées et des faits que lentement, par petites étapes, à coup sûr [1] ; bref, son attachement à une phraséologie archaïque.

L'euphonie, le rythme, qui, dans l'antiquité, ont fait de la part de certains prosateurs l'objet de tant de soins, ne semblent pas avoir beaucoup préoccupé Hérodote. Les appréciations des critiques anciens, meilleurs juges que nous en la matière, sont ici tout particulièrement intéressantes. Qu'il suffise de rappeler celles de Cicéron : « Herodotus... numero caruit, nisi quando temere et fortuito... Si quae veteres illi, Herodotum dico et Thucydidem totamque eam aetatem, apte numeroseque dixerunt, ea non numero quaesito, sed verborum collocatione ceciderunt [2]. » Il est digne de remarque que, d'un manuscrit d'Hérodote à un autre, assez souvent l'ordre des mots varie. Peut-être a-t-il été quelquefois modifié délibérément par les éditeurs ou les copistes en vue d'obtenir des combinaisons plus harmonieuses. La libre façon dont ils en ont usé garantit en tout cas qu'à leur sens Hérodote n'était pas un de ces minutieux virtuoses du langage dont la phrase méritât au point de vue musical d'être attentivement respectée.

1. Voir ci-dessous, p. 243.
2. *Orat.*, 186, 219.

A tout prendre, les seuls détails où s'aperçoit de l'étude sont, je crois, quelques essais de style périodique, le plus souvent maladroits, tâtonnants, aboutissant à des anacoluthes, et quelques essais de discours indirect dont plusieurs vite interrompus par la reprise des première et seconde personnes chères aux primitifs ; les uns et les autres clairsemés. Ces détails sont intéressants, parce qu'ils nous montrent une fois de plus Hérodote accessible aux influences ambiantes ; ils contribuent à donner à son style l'aspect d'un style de transition, où se mêlent à d'antiques moyens d'expression l'emploi accidentel de procédés nouveaux et la soumission intermittente à de nouvelles disciplines ; leur présence n'empêche pas que la caractéristique dominante de ce style soit, comme on l'a répété cent fois depuis des siècles, la simplicité.

Cela ne veut pas dire nécessairement qu'Hérodote ait écrit sans effort. Pour savoir de façon certaine ce qu'a coûté de peine à un écrivain la rédaction de son œuvre, il faut avoir reçu de lui des confidences, — des confidences sincères, — ou avoir pu inspecter ses brouillons. Théoriquement, la simplicité d'Hérodote pourrait être le fruit d'une application laborieuse. Je ne crois point qu'en réalité elle le soit. L'époque où il vivait n'était pas assez raffinée, assez blasée en matière littéraire, pour qu'un auteur songeât à affecter le ton simple. Si, dans la plus grande partie de son histoire, le style d'Hérodote se rapproche si fort du langage parlé, du style lâche de la conversation et des narrations familières, c'est que, sans intention ni recherche, il écrivait comme il aurait parlé, comme il aurait raconté de vive voix, comme il entendait raconter. Beaucoup des contes, nouvelles, récits semi-historiques et semi-légendaires que nous lisons chez lui avec délices devaient, avant qu'il les recueillît, circuler de bouche en bouche sous une forme très arrêtée ; plus d'une fois peut-être, il n'a guère fait autre chose que de rédiger pour ainsi dire sous la dictée ou d'après des souvenirs tout frais ; ce n'en est pas moins un beau succès, d'avoir conservé aussi bien qu'il l'a fait, à la chose écrite, la saveur, l'animation, le mouvement de la chose parlée. Ce succès,

Hérodote dut le réaliser non point par une prouesse de l'art, mais grâce à un heureux don de sa nature. L'aptitude qu'il me semble apercevoir en lui à reproduire avec fidélité, avec candeur, la parole de récitateurs populaires, est l'indice d'un génie facile. La constater donne une raison de croire que l'air de spontanéité qui règne dans son élocution, malgré les diversités d'allure, d'accent, de coloris, commandées par les circonstances, n'est pas une apparence décevante.

* * *

Nous avons fait le tour de la personnalité d'Hérodote. Des traits épars que nous avons relevés, quelle image d'ensemble se compose ? Un buste fameux[1] représente l'écrivain sous l'aspect d'un personnage grave, au front barré de trois profondes rides, d'un homme que l'on devine accoutumé à la contention intellectuelle, au recueillement de la vie intérieure, au tête-à-tête avec sa pensée. Je me figure Hérodote autre, et moins imposant. J'aime à croire qu'il fut un honnête homme ; je crois très volontiers qu'il fut un homme aimable, de bonne compagnie, agréable causeur ; il fut certainement, nous en avons des preuves, un homme de bon sens, fin, raisonnant juste sur bien des choses. Ces qualités moyennes ne faisaient pas de lui un grand esprit ni un grand caractère, ni, pour le dire d'un mot, une forte individualité. Elles ne l'auraient guère élevé au-dessus du commun des mortels. Ce qui l'a porté à la haute place qu'il occupe, et qui lui est due, dans l'admiration de la postérité, c'èst d'une part l'heureux choix qu'il a fait d'une matière intéressante par elle-même ; ce sont d'autre part des mérites d'ordre exclusivement littéraire, des mérites littéraires naturels. Miroir toujours offert aux spectacles du monde et merveilleusement apte à en recevoir l'impression, ses peintures

1. Le buste adossé à celui de Thucydide dans le double hermès de Naples. Il est reproduit en tête de l'édition Fritsch. Sur ce buste et les autres images antiques d'Hérodote, voir l'article de Kekule von Stradonitz dans le Γενεθλιακόν en l'honneur de Buttmann.

semblent douées, comme les peintures d'Homère, d'une immortelle jeunesse, d'une inaltérable fraîcheur. Plus ce dont elles gardent le souvenir reculera dans le lointain des âges, plus elles auront de charme. Et j'emploie ici le mot charme dans son sens plein. Il faut prendre sur soi, réagir contre une enveloppante séduction, pour lire l'ouvrage d'Hérodote comme un livre d'histoire et de géographie. On a quelque scrupule à examiner ces récits, ces tableaux attachants, avec les lunettes de l'érudit en quête d'exactitude et de vérité vraie. La chatoyante diversité de l'ensemble, le pittoresque, le romanesque, l'humour, la gaillardise, la touchante familiarité, le tragique, l'héroïque, le merveilleux, qui, tour à tour, s'expriment dans les parties, la vie répandue partout, désarment la critique. On est tenté de trouver suffisante cette espèce de vérité seconde dont l'auteur s'est souvent contenté, et, renonçant à savoir ce que furent en réalité les choses, les hommes, les événements, d'accepter en place l'image plus ou moins déformée, plus ou moins fantaisiste, qui en survivait à Sardes et à Samos, à Milet et à Olbia, à Athènes et à Sparte, à Thèbes et à Delphes, à Cyrène et à Syracuse, à Memphis et à Babylone [1]. L'œuvre d'Hérodote est délicieuse. Elle est de celles qu'on lit et qu'on relit sans jamais se lasser ; la saurait-on par cœur, on y prendrait encore du plaisir, comme les enfants à écouter des contes dont ils connaissent d'avance jusqu'au moindre détail et prévoient chaque mot. Il est bien naturel de désirer savoir ce que fut l'ouvrier de cette œuvre. Si nous sommes amenés à conclure qu'il ne fut pas un « grand homme », le désappointement que nous en pourrons ressentir ne doit pas altérer notre joie ni diminuer notre reconnaissance.

1. Les recherches et découvertes modernes aboutissent d'ailleurs en maintes circonstances, en plus de circonstances qu'on ne l'aurait pensé *a priori*, à constater qu'Hérodote a dit vrai. Tout récemment encore, M. Radet en faisait la remarque à propos des invasions des Scythes en Asie (*Revue des Études Anciennes*, 1931, p. 266).

II

SUR L'ÉTABLISSEMENT DU TEXTE D'HÉRODOTE ET SUR LA PRÉSENTE ÉDITION

Nous disposons, pour établir le texte d'Hérodote, de trois sortes de documents :

— manuscrits du Moyen-âge et de la Renaissance ;

— papyri des premiers siècles de notre ère ;

— citations d'auteurs grecs, gréco-romains, byzantins.

VALEUR DES CITATIONS ANTIQUES

Les citations, — qui sont indiquées dans la grande édition de Stein[1], entre le texte grec et les notes critiques, — ne concernent qu'un petit nombre de passages. Et elles ne doivent être utilisées qu'avec discernement. Quand Plutarque nous dit que, de son temps, la phrase liminaire de certains manuscrits donnait comme ethnique de l'écrivain Θουρίου (et non pas Ἁλικαρνησσέος), il n'y a nul motif pour refuser de le croire. Quand nous lisons dans les scholies d'Aristophane (*Plutus*, 388), à propos du mot ἀπαρτί : Κέχρηται δὲ αὐτῷ Ἡρόδοτος λέγων· « ἀπὸ τούτου εἰσὶ στάδιοι ο' (lire ω') ἀπαρτί », et, dans le lexique de Pollux, au milieu d'une énumération de coiffures (X 163) : Ἡρόδοτος δὲ καὶ κίταριν, nous sommes en droit d'affirmer que l'auteur de chacune de ces

1. *Herodoti historiae*, rec. H. Stein, Berlin, Weidmann, 1869-1871.

remarques, — Didyme très probablement pour la première, et peut-être aussi pour la seconde, — lisait ω' ἀπαρτί au livre II chapitre 158 au lieu de χίλιοι que donnent les manuscrits, et le mot κίταρις quelque part, vraisemblablement, ainsi que l'a conjecturé Larcher, au livre VII chapitre 90, dans la description de l'équipement des Cypriotes, à la place du mot κιθών, qui surprend. Mais de ce qu'Aristote, citant le début du prooimion, a écrit ἥδ' ἱστορίης ἀπόδεξις, au lieu de ἱστορίης ἀπόδεξις ἥδε qui est la lecture de tous les manuscrits, on ne saurait conclure qu'il avait sous les yeux un exemplaire où ἥδε précédait ἱστορίης ἀπόδεξις; il est plus probable que, dans la circonstance, il ne tenait pas à reproduire fidèlement l'ordre des mots, et qu'il citait de mémoire. De même, on aurait tort de voir dans cette phrase d'Eustathe (1158, 38): Ἰστέον δὲ καὶ ὅτι ἐν τοῖς Αἰλίου Διονυσίου φέρεται καὶ ὡς Ἀττικὰ μὲν τὸ εἶτα καὶ ἔπειτα, τὸ δὲ εἶτεν, φησί, καὶ ἔπειτεν Ἰακά· διό, φησί, καὶ παρ' Ἡροδότῳ κεῖνται, une preuve péremptoire qu'Ailios Dionysios avait relevé chez Hérodote l'adverbe εἶτεν, que nous n'y trouvons point, ni sous cette forme, ni sous les formes εἶτε εἶτα; Ailios Dionysios, je pense, ne s'intéressait qu'à la désinence -εν; il se rappelait — ou croyait se rappeler — l'avoir rencontrée chez l'historien, au lieu de la désinence -α à la fin de certains adverbes; il a pu citer de confiance, sans avoir vérifié, εἶτεν auprès de ἔπειτεν; son témoignage est précieux à recueillir pour l'emploi de la désinence -εν; il n'a pas de valeur probante pour l'emploi du vocable εἶτεν (ou εἶτε ou εἶτα). D'une façon générale, beaucoup des citations d'Hérodote, comme beaucoup d'autres citations qui se lisent chez des auteurs anciens, paraissent avoir été faites sans le souci d'une exactitude intégrale. Aussi n'offrent-elles d'intérêt qu'à des points de vue particuliers, variables d'un cas à l'autre, pour attester tantôt qu'Hérodote s'est servi de tel mot, tantôt qu'il a parlé de telle chose, émis telle opinion, employé telle forme grammaticale. Il faut les prendre chaque fois pour ce qu'elles sont, pour ce qu'elles veulent être, et ne pas en attendre plus qu'elles ne peuvent donner.

PRINCIPAUX MANUSCRITS

Les manuscrits reconnus les meilleurs pour l'établissement du texte d'Hérodote, — on trouvera de presque tous une description plus détaillée dans la préface de l'édition de Stein [1], — sont les suivants :

— le Laurentianus LXX 3 (A), rédigé avec soin au xe siècle par deux scribes successifs ; le texte y a été accompagné dès l'origine, en marge, de sommaires et de quelques débris de scholies ; plus tard se sont ajoutées, surtout pour le livre I, des notes marginales ou interlinéaires le plus souvent sans valeur ;

— un manuscrit du xie siècle, très proche parent du précédent, appelé tantôt Passioneus, du nom du cardinal Passionei qui en fut le propriétaire, tantôt Angelicanus, du nom de la bibliothèque romaine dont il fait partie maintenant (B) ; les sommaires qui figurent dans A s'y retrouvent, mais en moins grand nombre ; il contient aussi, écrits de plusieurs mains, des débris de scholies, et des annotations plus récentes. Le premier quaternion et la plus grande partie du second sauf les feuillets extrêmes, ayant été perdus, ont été remplacés par un texte du xive siècle qui embrasse les chapitres 1-35 du livre I jusqu'à ἐμωυτοῦ ἀέκων et 42-68 depuis πρήσσοντες ἰέναι jusqu'à ὑπὸ δὲ ἀπιστίης (b) ;

— le Vaticanus 2369, du xiie ou du xie siècle, provenant de la bibliothèque de Muret (D). Il est rédigé tout entier de la même main, assez négligemment çà et là, surtout vers la fin ; plusieurs feuillets manquent, qui contenaient les chapitres 1-5 du livre I jusqu'à Ἕλληνας τοῦτον, les chapitres 38-73 depuis ἐπὶ τῆς ἐμῆς jusqu'à Ἀστυάγεα γὰρ τὸν Κυαξάρεω, les chapitres 197-205 depuis δεύτερος δὲ jusqu'à καὶ πύργους.

1. Voir aussi, pour plusieurs, celle de l'édition de Hude (dans la *Scriptorum classicorum Bibliotheca Oxoniensis*, 3e édition, 1926). Les apparats critiques des éditions Stein et Hude ont servi de base à mon travail.

Étudié par Dilthey, qui en avait fait une collation pour le livre I[1], ce manuscrit fut ensuite égaré pendant un demi-siècle : c'est seulement dans la troisième édition de Hude (1926) qu'il a été pleinement mis à profit ;

— le Vaticanus ou Romanus 123, du xive siècle (R) ; c'est un manuscrit composite, contenant d'abord deux traités de Dion Chrysostome et des sentences tirées de l'Anthologie, puis l'histoire d'Hérodote, à l'exception du livre V ; des sommaires accompagnent le texte, assez nombreux et semblables à ceux de A et B pour les deux premiers livres, différents ensuite et de plus en plus rares ;

— le Sancroftianus, ainsi nommé du nom de l'archevêque Sancroft qui le posséda autrefois, appartenant aujourd'hui à la bibliothèque d'un collège de Cambridge (S) ; lui aussi est du xive siècle ;

— le Vindobonensis LXXXV, également du xive siècle (V) ; beaucoup de lectures sont communes soit à DRSV soit à deux ou trois d'entre eux, surtout à DR et à SV, — S étant celui dont le témoignage, quand il est isolé, mérite le moins de confiance. Les quatre sont nettement apparentés par la façon dont y est abrégé le livre I : d'amples morceaux, qui ralentissent le cours du récit principal ou qui paraissaient susceptibles de choquer la pudeur, ont été retranchés et remplacés parfois par des phrases de raccord. Au même groupe se rattachent, pour la qualité du texte :

— le supplément b de l'Angelicanus, dont nous avons parlé précédemment ;

— le manuscrit 88 d'Urbin (U), du xive siècle, dont les lectures, dans les apparats critiques de Stein et de Hude, remplacent au livre V celles du Romanus, défaillant.

Trois autres manuscrits occupent entre le groupe AB et le groupe DRSV une situation intermédiaire :

— un Laurentianus du fonds des *Conventi soppressi*, provenant d'un monastère de Bénédictins de Florence, n° 207 (C) ; il date du xie siècle et semble avoir été rédigé hâtivement ;

1. Publiée par Weber, *Analecta Herodotea*, dans le *Philologus*, XIIer Supplementband, p. 133 et suiv.

les feuillets 9 à 14 (I 14 παρέχων πᾶσαν - I 73 πεπονθότες), sont d'une autre écriture, qui paraît être du xve siècle (c);

— un manuscrit de Paris *Suppl.* 134, qui, avec des extraits de Plutarque et de Diogène Laërte, contient des extraits d'Hérodote[1] (E); le manuscrit lui-même date du xiiie siècle; la comparaison qu'on en a faite avec un manuscrit du mont Athos datant de la même époque a engagé à croire que les extraits furent tirés d'un manuscrit du xe; le texte du modèle paraît avoir été reproduit assez fidèlement dans les extraits des premiers livres; moins exactement par la suite;

— le Parisinus 1633, manuscrit très soigné du xive siècle[2] (P); il contient en marge ou entre les lignes beaucoup de corrections et additions de première main;

les deux premiers de ces trois manuscrits s'accordent d'ordinaire avec AB; les concordances avec DRSV y sont relativement rares; elles sont, au contraire, fréquentes dans le troisième.

PAPYRI

Voici maintenant un relevé des papyri, — relevé, espérons-le, provisoire[3] :

d'abord une série de papyri d'Oxyrhinchos :

— tome I n° 18, du iiie siècle, contenant des parties de I 105-106;

— tome I n° 19, du iie ou du iiie siècle, contenant une partie de I 76;

— tome IV n° 695, du iiie siècle, contenant des parties de V 104-105;

— tome VIII n° 1092, du iie siècle, contenant des parties de II 154, 158-165, 167, 169, 170, 175;

1. Cf. Hude, praef., p. vi-vii.

2. D'après Omont et Hude ; Stein le croyait du xiiie.

3. Les papyri d'Oxyrhinchos 18 19 695 1092 1244, le papyrus de Münich, le papyrus Ryland, le papyrus 1109 du British Museum, le papyrus Amherst, ont été réunis et étudiés ensemble par Viljoen dans une dissertation doctorale : *Herodoti fragmenta in papyris servata*, Groningue, 1915.

— tome X n° 1244, du commencement du IIe siècle, contenant des parties de I 105-108;

— tome XI n° 1375, du Ier ou plutôt du IIe siècle, contenant des parties de VII 166-167;

— tome XIII n° 1619, de la fin du Ier siècle, contenant des parties de III 26-27, 29-30, 32-36, 39, 49, 52-60, 64, 68, 70-72;

— tome XVII n° 2095, du IIe siècle, contenant des parties de I 9, 11;

— tome XVII n° 2096, de la fin du IIe siècle, contenant des parties de I 58, 85, 87, 91, 118, 132, 160, 191, 209-214;

— tome XVII n° 2097, du IIIe siècle, contenant des parties de I 64-65;

— tome XVII n° 2098, de la fin du IIe siècle, contenant des parties de VII 168-173;

— tome XVII n° 2099, du début du IIe siècle, contenant des parties de VIII 22, 23;

autres papyri:

— un papyrus de Münich (*Archiv für Papyrusforschung*, I, p. 471 et suiv.), du Ier ou du IIe siècle, contenant des parties de I 115-116;

— un papyrus Ryland (*Catalogue of the greek papyri in the John Rylands library*, I, p. 180 et suiv.), du IIe siècle, contenant des parties de II 96, 98, 107-108;

— le papyrus du British Museum n° 1109 (*Greek papyri in the British Museum*, III, p. 57 = Milne, *Catalogue of the literary papyri in the British Museum*, n° 102), du Ier ou du IIe siècle, contenant des parties de V 78, 80, 82;

— un autre papyrus du British Museum (Milne, *o. l.*, n° 103), du IVe siècle, contenant quelques bribes de V 77-79;

— le n° 15 des papyri des collections russes et géorgiennes, publié par Zereteli (*Pap. Ross. Georg.*, fasc. I, p. 95-101), du IIIe siècle, contenant des parties de I 196, 201-203;

— joignons-y un papyrus Amherst (*Amherst Papyri*, II, p. 3, n° 12), du IIIe siècle, contenant quelques bribes d'un commentaire d'Aristarque sur les chapitres 193, 194, 215 du livre I.

UNITÉ APPARENTE DE LA TRADITION

Disons-le aussitôt : manuscrits et papyri ne nous font certainement pas connaître toutes les formes sous lesquelles, dans l'antiquité, on lisait le texte d'Hérodote. Nous le savions dès longtemps par quelques citations. Nous en avons maintenant une preuve de plus, et de grande conséquence, dans une note du papyrus 1092 d'Oxyrhinchos. Auprès d'une rédaction de quelques lignes de II 162 presque identique à celle des éditions modernes : ὡς δ]ὲ ἀπικέσθαι [αὐτὸν πρὸς τὸν Ἀπρ]ίην οὐκ ἄ[γοντα τὸν Ἄμασιν, ο]ὐδένα λό[γον ἑωυτῷ δόντα ἀλ]λὰ περιθύ[μως ἔχοντα προστά]ξαι περιτα[μεῖν αὐτοῦ τά τε ὦτα κ]αὶ τὴν ῥῖ[να, ce papyrus notait comme variante — ο(ὕτως) ἐ(ν) τ(ισιν) ἄ(λλοις) — une autre rédaction d'une syntaxe toute différente : [ἀπικομένου δὲ] τούτου καὶ οὐκ ἄ[γοντος τὸν Ἄμασ]ιν Ἀπρίης οὐδέ[να λόγον ἑαυτῷ δοὺς] ἀλλὰ περιθύ[μως ἔχων λέγεται προστά]ξαι περιταμεῖν [αὐτοῦ τήν τε ῥῖνα] καὶ τὰ ὦτα[1]. D'un jour à l'autre, une nouvelle découverte peut faire surgir de l'oubli un texte qui s'écartera sensiblement du texte traditionnel ; ce serait, pour les éditeurs d'Hérodote, une révolution ; ce ne serait pas tout à fait une surprise.

Parmi les divergences que l'on constate entre les rédactions connues jusqu'à présent, beaucoup n'atteignent que la surface du texte : divergences orthographiques, dialectales, divergences dans l'ordre des mots. Celles-là peuvent s'être produites, indépendamment de toutes autres, sous l'influence de préoccupations d'un caractère spécial. On conçoit qu'un grammairien imbu de certaines théories sur le dialecte ionien ait voulu « corriger », pour les mettre d'accord avec ces théories, les désinences, le vocalisme, les formes verbales d'Hérodote, tout en respectant, — ou, du moins, en ayant l'intention de respecter, — quant au reste, le texte sur lequel

1. La restitution n'est pas certaine de tout point, notamment en ce qui concerne la place à attribuer à λέγεται ; mais le génitif τούτου et le nominatif Ἀπρίης garantissent la coupe de la phrase.

il s'exerçait ; qu'un styliste soucieux d'élégance rythmique ait limité son travail d'éditeur à faire disparaître, par des interversions de mots voisins, des hiatus ou de mauvaises cadences qui offensaient son oreille. Je fais abstraction pour le moment de ces divergences superficielles et ne considère que les autres.

Dans la quantité de ces autres, en est-il qu'on ne puisse expliquer par des déformations d'un seul et même archétype, mais qui supposent, entre les modèles immédiats ou lointains des manuscrits actuels, une diversité irréductible ? Il ne me semble pas. Je ne puis, ici, entrer dans le détail. J'indiquerai seulement l'opinion à laquelle j'ai été amené en dressant l'apparat critique de la présente édition, et à laquelle, j'aime à le croire, l'examen de cet apparat conduira les lecteurs attentifs, — opinion qui, je m'empresse de le dire, n'est point neuve : à l'origine des divergences, il n'y a le plus souvent que des erreurs de copistes, erreurs de la main, des yeux ou de l'esprit ; quelquefois, des corrections de reviseurs ; rien qui doive empêcher de croire à l'unité de la tradition manuscrite. Précisons que les papyri, — sous réserve de la variante dont nous avons parlé, laquelle est expressément présentée comme une variante, — contiennent peu de lectures nouvelles, et n'en contiennent aucune qui s'éloigne gravement des lectures de nos manuscrits. Ajoutons que, dans le seul cas où nous possédions par les papyri deux rédactions d'un même passage, — il s'agit de la fin de I 105, donnée par le n° 1244 d'Oxyrhinchos (commencement du IIe siècle) et par le n° 18 (IIIe siècle), — il y a accord entre les deux. Manuscrits et papyri semblent dériver tous, pour ce qui concerne le fond du texte, d'une même recension, d'une même édition antique, qui, dès les premiers siècles de notre ère, devait être la plus répandue ; ils n'en sont, si je puis employer une expression moderne, que des « tirages » plus ou moins exacts et plus ou moins soignés. Seules, les citations, interrogées prudemment, permettent de jeter de loin en loin un coup d'œil en dehors de cette édition, et au delà.

Qui avait établi l'édition en question? Nous sommes fort empêchés de le dire. Car l'histoire du texte d'Hérodote dans l'antiquité nous est à peu près inconnue. Un écrivain d'une si grande importance, dont la biographie fut étudiée de bonne heure et les opinions âprement contestées, dont le style était cité comme type d'un genre d'élocution[1] et la langue comme type d'un dialecte[2], dont le buste avait sa place dans la bibliothèque de Pergame, cet écrivain occupa sans nul doute les philologues. Mais les travaux qu'ils durent lui consacrer ont disparu presque sans laisser de souvenirs. Une note d'un scholiaste de Sophocle (*Phil.*, 201), où il est dit ὅτι Ἑλλάνικός ποτε ἀναγινώσκων τὰ Ἡροδότου κτλ., ne prouve point que le grammairien Hellanicos, le « chorizonte », disciple d'un disciple de Zénodote, contemporain probablement aîné du fameux Aristarque, se soit intéressé à Hérodote autrement qu'en passant. Le papyrus Amherst nous a révélé qu'Aristarque lui-même avait composé sur Hérodote un ὑπόμνημα, c'est-à-dire un commentaire. En même temps que ce commentaire, avait-il publié une édition critique? C'est possible, ce n'est nullement sûr. En tout cas, plusieurs circonstances déconseillent de croire que l'édition de laquelle dérivent nos manuscrits ait été l'œuvre d'Aristarque. Celui-ci, savons-nous, proposait de lire au livre I chapitre 215 ἅμιπποι au lieu de ἄνιπποι ; or, ἅμιπποι n'est donné par aucun manuscrit. Aristarque, d'autre part, ignorait encore l'attribution aux livres d'Hérodote des noms des Muses : Ἀριστάρχου Ἡροδότου Α ὑπόμνημα, dit simplement le papyrus Amherst ; les noms des Muses figurent au contraire dans plusieurs manuscrits, accompagnés parfois d'indications qui paraissent remonter à l'archétype. Cet archétype, antérieur aux plus anciens papyri, c'est-à-dire à la fin du premier siècle de notre ère, serait donc postérieur à l'époque d'Aristarque. Plusieurs des

1. Comme type de la λέξις εἰρομένη par Aristote, *Rhét.*, III 9 p. 1409 a ; cf. ci-dessous, p. 240.

2. Comme type de l' Ἰάς en général par Denys d'Halicarnasse (*Ad Pomp.*, 3), d'une Ἰὰς ποικίλη par des grammairiens ou rhéteurs plus précis (p. ex. Hermogène, Περὶ ἰδ., p. 411 Rabe).

philologues gréco-romains qui se sont occupés d'Hérodote[1], — nous savons les noms d'un certain Apollonios, qui avait composé un lexique (γλῶσσαι Ἡροδότου, ἐξήγησις Ἡροδότου γλωσσῶν), d'Alexandre de Cotyaion et d'un certain Philémon, auteur de Σύμμικτα περὶ Ἡροδοτείου διορθώματος, d'Eirénaios et de Héron fils de Cotys d'Athènes, auteurs d'*hypomnemata* ; — plusieurs, dis-je, ont peut-être vécu durant le laps de temps ainsi délimité[2] ; rien n'engage à attribuer à aucun d'entre eux la paternité d'une édition. Jusqu'à nouvel ordre, l'édition qui est la base de notre connaissance du texte d'Hérodote reste anonyme.

FAMILLE ROMAINE ET FAMILLE FLORENTINE

Les meilleurs manuscrits par le moyen desquels nous pouvons et devons essayer d'en reconstituer le primitif aspect se répartissent en deux groupes que, — d'après le Laurentianus LXX 3 (A), principal représentant de l'un, et le Vaticanus 123 (R), principal représentant de l'autre jusqu'à l'entrée en scène du manuscrit de Muret, — on appelle couramment la famille florentine et la famille romaine. Le problème capital qui se pose aux éditeurs d'Hérodote est le suivant : convient-il d'accorder à l'une des deux familles une préférence systématique ? et, si oui, à laquelle ?

Je ne crois pas que, pour résoudre ce double problème, on doive attacher grande importance à certaines particularités de présentation matérielle. Les « livres », dans les manuscrits de la famille florentine, sont encadrés plus régulièrement entre des formules plus complètes, titres et subscriptions ; mais titres et subscriptions ne sont pas des parties intégrantes du texte. Nous avons dit que, dans les manuscrits de la

1. Cf. Jacoby, *Real-Encyclopädie*, s. v. *Herodotos*, col. 514-515.

2. Le « sophiste » Saloustios, auteur d'un *hypomnema* εἰς Ἡρόδοτον, le « philosophe et sophiste » Tibérios, qui avait écrit περὶ Ἡροδότου, sont de plus basse époque et n'entrent pas ici en ligne de compte.

famille romaine, d'amples coupures ont été pratiquées à différents endroits du premier livre, et que l'abréviateur, pour maintenir la continuité du récit, s'est quelquefois permis des raccords de son crû ; mais un abréviateur ne choisit pas nécessairement, pour y pratiquer des coupures, un texte de qualité inférieure ; et la liberté qu'il se donne d'en supprimer des morceaux n'implique point qu'en transcrivant le reste il en prendra à son aise.

On a fait valoir en faveur de la famille florentine l'avantage de l'ancienneté ; et sans doute, si on ne pouvait opposer au Laurentianus A, manuscrit du xe siècle, — peut-être du début du xe siècle, — que le Vaticanus R et l'Urbinas, le Sancroftianus et le Vindobonensis, manuscrits du xive, la différence d'âge serait grande. Même dans ce cas, cependant, elle ne fournirait pas, à mon avis, un argument péremptoire. Nous serions en droit d'objecter que les représentants des deux familles sont l'aboutissement de deux déformations, de deux corruptions parallèles, qui ne sont pas allées nécessairement du même pas ; que les manuscrits RSVU, bien que beaucoup plus récents, peuvent être séparés du commun archétype par moins d'intermédiaires que les manuscrits A et B ; qu'une lecture du xe siècle fut peut être en son temps une jeune erreur, une lecture du xive étant au contraire, quatre cents ans plus tard, une vénérable vérité. D'ailleurs, la question ne s'est jamais posée exclusivement, et elle ne se pose plus du tout aujourd'hui, entre des témoignages du xe siècle et des témoignages du xive. Dès longtemps, quelques lectures de la famille romaine étaient connues dans le manuscrit C, du xie siècle, et dans des citations faites par des écrivains dont plusieurs (Denys d'Halicarnasse, Plutarque, etc.) appartiennent au premier siècle de notre ère. Aujourd'hui, c'est la grande masse de ces lectures que le manuscrit D atteste pour le xiie ou pour le xie siècle ; en outre, quelques-unes figurent dans les *Excerpta Parisina* (E) ; d'autres, en plus grand nombre, dans les papyri.

Ceux-ci sont des témoins de premier ordre. A la différence des citations, dont il faut se défier, ils s'appliquent à donner un

texte exact d'Hérodote. Et leur date les recommande tout particulièrement à l'attention ; l'intervalle de temps qui les sépare des plus anciens manuscrits n'est plus simplement, comme celui qui sépare les représentants des familles florentine et romaine, de quelques siècles, quelques siècles de Moyen-âge ; il est de sept ou huit cents ans ; ils ont été écrits à une époque où la philologie antique était encore florissante ; ils ne sont pas très loin de l'archétype. Sans doute, ils contiennent déjà des erreurs ; parfois même des erreurs que les manuscrits ne contiennent pas [1] ; mais, lorsqu'ils se séparent de tous les manuscrits à la fois, c'est d'ordinaire pour présenter un texte qui est nettement ou qui paraît préférable [2]. Dans ces conditions, il est intéressant de constater avec laquelle des deux familles ils concordent le plus souvent. C'est avec la famille florentine ; même, dans quelques-uns des plus anciens, l'accord se fait exclusivement avec elle. Vu le peu d'étendue de ces derniers papyri et des papyri en général, il ne faut pas exagérer la portée d'une telle constatation ; elle constitue du moins, en faveur de la famille florentine, une présomption qui n'est point négligeable.

L'examen direct et la comparaison des textes des deux familles paraissent justifier cette présomption. Tous les deux sont parsemés de fautes évidentes ; mais, si l'on se donne la peine de dresser, pour des groupes de chapitres pris au hasard dans l'œuvre d'Hérodote, les listes des fautes de cette espèce propres à la famille romaine ou à la florentine, on

1. Ainsi : I 11 προσκειμένην au lieu de προκειμένην (après ἀναγκαίην ἀληθέως) ; I 212 τῆσδε omis (devant τῆς χώρης) ; II 98 σχεῖν au lieu de ἔχειν (avant ἀπὸ τοῦ Δαναοῦ) ; VIII 23 μέσον au lieu de μέσου (entre μέχρι et ἡμέρης).

2. Ainsi : I 107 ὑπερθέμενος au lieu de ὑποθέμενος : I 116 ἐλευθεριωτέρη au lieu de ἐλευθερωτέρη ; I 132 τε intercalé entre πᾶσι et Πέρσῃσι ; I 196 οἵδε au lieu de ὧδε, διεξέλθοι au lieu de οἱ ἐξέλθοι ; I 213 τε omis entre ἐλύθη et τάχιστα ; II 98 Αἰγύπτιόν γε au lieu de γε Αἰγύπτιον ; II 170 omission de καὶ ἐργασμένη (ou ἑρμασμένη), c'est-à-dire d'une glose ; II 175 οἷα au lieu de οἱ (devant ἐξεποίησε) ; III 32 omission probable de τοὺς σκύλακας (après οὕτω δή), c'est-à-dire d'une glose ; III 59 τῆς intercalé devant ἐν Αἰγίνῃ.

s'apercevra que la liste concernant la famille romaine est presque toujours la plus longue. C'est dans cette famille que sont le plus nombreuses les omissions flagrantes ; que les noms propres sont le plus souvent défigurés ; que se répètent avec le plus d'assiduité des négligences d'écriture telles que la confusion de l'*omicron* et de l'*oméga,* d'un *lambda* simple ou d'un *lambda* redoublé. C'est aussi dans la famille romaine qu'on trouve le plus fréquemment des groupes de mots dont on se passerait et qui ont l'air de gloses explicatives incorporées au texte ; des mots d'usage courant ou de vogue relativement récente au lieu de mots rares ou anciens (par exemple : au livre II chapitre 85, εὐθηνία au lieu de εὐέστω, que donnent les manuscrits de la famille florentine et un papyrus d'Oxyrhinchos ; au livre I chapitre 215, φαρέτρας, qui est hors de propos, au lieu de ἄρδις) ; des prépositions, des négations employées de la façon la plus ordinaire au lieu de constructions moins banales (par exemple : au livre VI chapitre 2, ὑπό avec le régime d'un verbe passif au lieu de πρός : au livre VI chapitre 9, μή au lieu de οὐ dans une proposition conditionnelle) ; etc. Ces statistiques ne peuvent manquer de jeter quelque discrédit sur l'ensemble du texte de la famille romaine. Elles ne font pas toutefois apparaître du côté de l'autre famille une supériorité écrasante. Entre les leçons florentines et romaines, lorsqu'elles sont en elles-mêmes également admissibles, nous conservons au total une assez grande liberté de choix.

OPPORTUNITÉ DE L'ÉCLECTISME

Les manuscrits dont il a été question jusqu'ici sont, avons nous dit, les meilleurs. Il n'en est pas moins vrai, que, dans quelques cas particuliers, d'autres peuvent et doivent leur être préférés. Ces autres ne présentent pas toujours, comme tend à le faire croire le nom de manuscrits « mixtes » qui leur est souvent appliqué, une contamination des textes romain et florentin, amendée par le rédacteur d'après ses

conjectures personnelles. Ils peuvent se rattacher à des « tirages » de l'archétype commun indépendants de ceux qui sont à l'origine de ces deux textes, et conserver mieux çà et là des lectures de cet archétype. La comparaison avec les citations et les papyri en apporte quelquefois la preuve. Ainsi, au livre I chapitre 9, après μὴ φοβέο μήτε ἐμέ, les manuscrits des deux familles donnent unanimement ὥς σεο πειρώμενον (à l'accusatif, s'accordant avec ἐμέ); le Laurentianus C et le Parisinus 1633, manuscrits « mixtes », donnent le nominatif πειρώμενος, que réclame la suite de la phrase; une citation faite par Denys d'Halicarnasse montrait qu'il sont dans le vrai; le papyrus d'Oxyrhinchos n° 2095, du IIe siècle, où le *sigma* final est encore visible, le confirme. Au livre II chapitre 158, le Laurentianus C est seul à donner τῇ δὴ (et non pas τῇ δὲ) ἐλάχιστον κτλ., que semble aussi donner le papyrus n° 1092 et qui paraît être la bonne lecture. Un autre Laurentianus de qualité inférieure, le Laurentianus LXX 6, donne seul, au livre II chapitre 159, ἄρξας τὰ πάντα, que le même papyrus donnait probablement; et, au livre I chapitre 210, d'accord avec le n° 2096, ἀμείβεται (et non ἀμείβετ' οἱ ou ἀμείβεταί οἱ). De semblables constatations invitent à l'éclectisme.

Est-il besoin d'ajouter que l'éditeur d'Hérodote n'est pas tenu de faire un choix entre les seules lectures que donnent les manuscrits, ni même d'accepter docilement toutes celles qu'ils donnent à l'unanimité? Dans l'ensemble, — abstraction faite de la morphologie, — la tradition fournit pour Hérodote les éléments d'un texte, sinon authentique[1], du moins correct et plausible. Elle n'est pas, cependant, impeccable; et, çà et là, le champ reste ouvert à la critique. Plusieurs conjectures de philologues modernes ont été confirmées par des papyri; celles qui n'ont pas été confirmées ne sont pas, pour autant, condamnables; car, entre l'édition originale et les papyri les plus anciens, cinq siècles s'étaient écoulés. Je crois n'avoir adopté ou proposé des corrections

1. Voir plus haut, p. 185.

qu'avec modération et prudence. En particulier, j'ai répugné souvent à supprimer du texte, comme gloses ou interpolations, des mots qui paraissent inutiles, des développements qui, là où ils se lisent, semblent inopportuns ou sont en désaccord avec ce qui les entoure. La redondance est un des caractères du style d'Hérodote. La trame de son discours est peu serrée. La logique ne règle pas toujours la disposition, l'ordre de succession de ses phrases et des pensées qu'elles expriment. Et il ne faut pas perdre de vue que son ouvrage n'a sans doute pas été amené par lui, dans toutes les parties, à une forme définitive ; tel passage, où nous sommes tentés de reconnaître la main d'un interpolateur, est bien, si l'on veut, une interpolation, mais une interpolation provisoire, une annotation de la main de l'auteur, qui se réservait de lui choisir une meilleure place[1] ou de modifier d'après elle sa précédente rédaction. En face d'étrangetés de ce genre, j'ai été très conservateur. La seule sorte de corrections que j'aie le sentiment d'avoir pratiqué peut-être avec quelque brutalité est la substitution d'un certain nombre de ὅδε τάδε τοιόσδε ὧδε à des οὗτος ταῦτα τοιοῦτος οὕτω, ou inversement. Dans la très grande majorité des cas, Hérodote emploie ces deux groupes de mots suivant la règle classique : les premiers pour annoncer ce qui va suivre, les seconds pour rappeler ce qui vient d'être dit. La méconnaissance de cette règle a été de tout temps assez fréquente en ce qui concerne les adverbes ὧδε et οὕτω ; moins, en ce qui concerne les pronoms. On peut donc se demander si, lorsqu'elle se constate chez Hérodote, elle remonte à l'écrivain lui-même, si elle n'est pas plutôt le fait de copistes distraits. On le peut d'autant mieux qu'entre ὅδε et οὗτος, τόδε et τοῦτο, τάδε et ταῦτα, τοιόσδε et τοιοῦτος, les manuscrits se partagent plus d'une fois[2], et qu'il arrive qu'un

1. Voir plus haut, p. 161, note.

2. Exemples d'infractions à la règle d'usage qui ne sont pas communes à tous les manuscrits : I 125 ταῦτα ABC ; II 66 τὰ (= τάδε ?) P¹DRSV ; II 116 οὕτω ABC ; II 172 ὧδε ABCP ; III 81 τάδε C ; III 84 τούτου DRSV ; IV 15 αἵδε DRSV ; IV 47 οἵδε ABCP ;

papyrus donne à l'encontre d'eux tous le pronom réclamé par la règle[1]. Une négligence d'Hérodote semble surtout difficile à admettre dans les cas où deux pronoms du même type, deux τάδε par exemple ou deux ταῦτα, l'un correctement employé et l'autre non, sont rapprochés l'un de l'autre et mis en opposition[2].

CORRUPTION DIALECTALE DU TEXTE D'HÉRODOTE

Je passe à la question, réservée jusqu'ici, du dialecte et de la morphologie. A ce point de vue, une grande confusion règne dans les manuscrits d'Hérodote. Non seulement il arrive très souvent qu'ils soient en désaccord entre eux. Mais il s'en faut de beaucoup que, dans chacun pris en particulier, les mêmes mots se présentent toujours sous le même aspect. Et, parmi les formes qu'on y relève, il en est qui paraissent n'avoir jamais pu exister dans la langue réelle, ou n'avoir pas existé à l'époque où écrivait Hérodote.

Deux causes principales doivent être à l'origine de ce désordre. D'une part, des scribes négligents ont pu substituer à des formes qui ne leur étaient pas familières, formes surannées, formes dialectales, des formes appartenant à leur langage habituel : peut-être, au cours des premiers siècles de la transmission, des formes ioniennes nouvelles aux formes plus anciennes qu'avait employées l'écrivain ; certainement, à des formes ioniennes, des formes attiques ou de la langue commune (κοινή). Inversement, des éditeurs pleins de zèle,

IV 150 τάδε PDRSV ; V 8 αἵδε PDSVU ; V 18 τάδε DVU ; VI 10 τάδε ABC ; VI 31 τοῦτον PDRSV ; VI 92 τοιῷδε DRSV ; VI 130 τούτου DRSV ; VII 5 τοῦδε ABC ; VII 60 τοῦτον RSV ; VII 136 τάδε C ; VII 234 τάδε R ; VIII 49 τοῦτον DRSV ; VIII 111 τάδε D²RSV ; VIII 140 α οὕτως tous les manuscrits sauf C.

1. Ainsi, au livre I chapitre 115 ligne 13, le papyrus de Munich donne correctement τούτου au lieu de τοῦδε qui se lit dans tous les manuscrits. Voir à ce sujet les observations de Viljoen, *o. l.*, p. 13-14.

2. Par exemple : I 137 *in*.

mais mal informés, ont pu avoir l'idée d'amender le texte qu'ils publiaient et le vouloir rétablir dans son état d'origine, en y remplaçant des formes qui coïncidaient avec celles de la κοινή par d'autres plus exquises, qu'ils estimaient répondre mieux aux intentions supposées de l'auteur ; d'où une surabondance d'archaïsmes, des « hyperionismes », des monstruosités. Et il a pu arriver quelquefois que les deux néfastes actions se soient exercées tour à tour au détriment d'un même mot, concourant à le défigurer : qu'en place de la vraie forme ionienne du ve siècle (par exemple λεώς, διπλή) un premier malfaiteur, de l'école négligente, ait mis une forme vulgaire (λαός, διπλῆ) ; puis, qu'à cette forme vulgaire, un second malfaiteur, celui-là de l'école réfléchie, ait substitué un archaïsme de fantaisie (ληός) ou un hyperionisme (διπλεή).

DIFFICULTÉ DE REMÉDIER A CETTE CORRUPTION

Sous tant d'altérations, pouvons-nous espérer retrouver le texte primitif ? J'en doute. Et pour plusieurs raisons.

La première est que nous ne savons pas exactement dans quelle langue Hérodote a entendu rédiger son histoire. Si nous étions certains que ce fût dans le pur ionien, dans le pur milésien de son temps, la tâche de l'éditeur resterait malaisée ; du moins serait-elle précise et bien définie. Mais nous n'avons pas cette certitude ; et l'opinion contraire n'est point invraisemblable. Les passages de critiques de l'époque impériale où il est dit que, à la différence d'Hécatée, Hérodote n'a pas fait usage d'un ionien sans mélange (τῇ διαλέκτῳ ἀκράτῳ Ἰάδι) mais d'une langue composite et diverse (μεμιγμένῃ, ποικίλῃ)[1], et qu'il est tout pénétré d'Homère (ὁμηρικώτατος)[2], ne prouvent pas, je l'accorde, que le mélange de formes ioniennes et épiques, frappant dans le texte que nous offrent les manuscrits, date de la primitive rédaction ;

1. Hermogène, Περὶ ἰδ., p. 411 Rabe.
2. [Longin], Περὶ ὕψ., 13.

d'abord, parce qu'ils peuvent viser le vocabulaire et des détails de style plutôt que la morphologie ; ensuite, parce que le travestissement dialectal d'Hérodote, si travestissement il y eut, l'assimilation partielle de son langage au langage d'Homère, considéré à tort comme le modèle de l' « ionien ancien » (παλαιὰ Ἰάς), aurait eu tout le temps de se produire entre le v[e] siècle et l'époque des Antonins, de telle sorte que les jugements en question ne porteraient pas sur le véritable Hérodote, mais déjà sur un Hérodote travesti. Il reste que, si l'écrivain n'avait pas invité lui-même, par quelques particularités de sa langue, à en poursuivre l' « homérisation », on conçoit mal pourquoi pareille idée serait venue à l'esprit d'éditeurs. Hérodote a inauguré un genre littéraire, un genre qui, sous plus d'un rapport, continuait en prose l'épopée. Est-il hors des probabilités qu'il se soit composé une langue autre que celle dont s'étaient contentés Hécatée et les philosophes naturalistes, autre que celle dont se servait autour de lui au temps de sa jeunesse la société — la bonne société — ionienne, une langue teintée de poésie, d'archaïsme ? et qu'il ait emprunté à Homère, en même temps que des mots, des groupes de mots et des tours de phrase, un certain coloris dialectal ? D'autre part, est-il inadmissible qu'ayant voyagé, séjourné en des régions diverses du monde grec, Hérodote ait retenu çà et là, en fait de morphologie comme en fait de vocabulaire [1], quelque chose de leurs parlers ? Ainsi s'explique tout naturellement que, dans les manuscrits, d'assez nombreux noms propres, — noms de dieux, de personnes ou de lieux, — et des noms communs désignant soit des magistrats locaux (ναύκραροι athéniens, ἔφοροι lacédémoniens) soit des catégories de citoyens (ἀγαθοεργοί de Sparte, γαμόροι de Syracuse) soient écrits à la mode dorienne, éolienne ou attique ; en dehors de ces cas particuliers [2], on aurait tort, je crois, de décréter

1. Voir les listes de vocables non ioniens relevés chez Hérodote par Aly, *Glotta*, XV, p. 84 et suiv. (*Herodots Sprache*).

2. Où le maintien de formes étrangères fut vraisemblablement, de la part d'Hérodote, conscient et délibéré.

d'emblée qu'une forme est imputable à la négligence des copistes et mérite d'être bannie pour cette seule raison qu'elle est d'apparence vulgaire et qu'elle ne présente pas les caractéristiques de l'ionien. Évidemment, θαυμάζω θαυμαστός, donnés deux seules fois à titre de variantes à côté de formes en θωμ- (ou θωυμ-), qui sont légion; une douzaine de πολύς (-ύ, -ύν) noyés au milieu de près de cent cinquante πολλός (-όν); la variante καθᾶραι accompagnant quelquefois καθῆραι, alors qu'en Attique même cette forme ne paraît qu'à partir du milieu du ɪvᵉ siècle, — je ne cite que quelques exemples, — peuvent être sans témérité tenus pour autant de lapsus. Mais quand les manuscrits, qui dans la très grande majorité des cas donnent γούνατα (-ατος, -ασι) μοῦνος οὖρος, donnent toujours ou presque toujours δόρατα (-άτων, -ασι) κόρη ὅλος, que devons-nous penser? Sont-ce là des fautes d'écriture? ou des atticismes qu'Hérodote lui-même a accueillis? ou des formes qui, de son temps, avaient droit de cité en Ionie? L'hésitation est permise.

Autre source d'indécision : nous ne pouvons nous flatter d'avoir de toutes les formes usitées en ionien, plus particulièrement de toutes les formes ioniennes usitées à l'époque d'Hérodote, une science précise et complète. Sur plusieurs points déjà, des découvertes épigraphiques sont venues donner tort aux défiances des philologues. Dans une édition qui n'est pas vieille d'un demi-siècle, des nominatifs et des accusatifs tels que προνοίη ἀληθείην étaient condamnés; ils apparaissaient à l'éditeur comme des hyperionismes, où l'*èta* ionien, qui correspond normalement à l'*alpha* long attique dans ἡμέρη χώρη, etc., eût été introduit hors de propos à la place d'un *alpha* bref; aujourd'hui, des formes toutes pareilles sont connues par des inscriptions. Δυνέαται ἐπιστέαται ἐδυνέατο ἠπιστέατο ἐπιμπλέατο ἀπιστέαται ἀπιστέατο, autres formes suspectes, ont pour équivalent, dans une inscription de Milet, κιρνέαται. Εἰδέω, dans une inscription d'Halicarnasse, εἰδέωσι. Δυνεώμεθα δυνέωνται ἐπιστέωνται sont moins déconcertants que le βουλέωνται d'une inscription de Téos. A vrai dire, les inscriptions en question ne remontent pas

toutes au v[e] siècle. Il demeure donc possible que l'une ou l'autre des formes qu'elles garantissent n'ait été en usage que postérieurement à Hérodote. Il est possible aussi que ces formes n'aient jamais été reçues dans la langue littéraire, que ce soient des façons de parler populaires, vicieuses, empruntées au langage des rues par des lapicides ou des scribes peu lettrés, mais que notre auteur, quelque peu puriste qu'on le suppose, n'aurait pas voulu employer. Du moins ne doivent-elles plus être considérées comme des inventions de grammairiens ; nous avons la preuve qu'à un moment donné elles ont appartenu au dialecte parlé. Peut-être en sera-t-il de même un jour ou l'autre pour quelques-unes des formes qui continuent à nous paraître absurdes ou tout au moins inquiétantes : θῶυμα, construit sur le modèle de ἐμωυτοῦ σεωυτοῦ ἑωυτοῦ ; διπλέη, sur le modèle de ἀργυρέη χρυσέη ; αὐτέων τουτέων, au masculin et au neutre, sur le modèle de génitifs féminins ; δικαιεῦσι ἐδικαίευν et autres formes verbales similaires, où ευ tient la place d'une diphtongue ου de la langue commune née de οου ou οο, sur le modèle de ποιεῦσι ἐποίευν, où ευ représente la contraction de εου ou εο ; ἀγέαται κηδέαται ἐβουλέατο ὑπεδεκέατο ἐγενέατο ἀπικέατο, sur le modèle des pluriels en -αται -ατο dont nous parlions tout à l'heure. Peut-être quelques-unes de ces formes recevront-elles à leur tour, par la grâce de l'épigraphie, un brevet d'authenticité. Ce sont autant de créations de la fausse analogie ; or, la fausse analogie ne séduit pas et n'égare pas seulement les demi-savants superficiels ; elle joue dans le développement spontané du langage un rôle dont l'ampleur déconcerte parfois les plus audacieuses prévisions.

Enfin, troisième embarras : jusqu'à quel point sommes-nous autorisés à attendre d'Hérodote de la constance en matière de morphologie ? Il vivait en un temps où la grammaire et la science du langage n'existaient pas encore, où par conséquent les dialectes n'étaient pas rigoureusement fixés, où il n'y avait pas de strictes règles d'orthographe ; il avait sous les yeux l'exemple des poètes, qui, pour satisfaire

aux exigences du mètre, admettaient côte à côte des formes différentes ; il n'était pas un homme qui, en quoi que ce fût, eût des opinions arrêtées et s'y tînt fermement. Une bonne part de la bigarrure qui étonne dans les manuscrits peut être de son fait ; le difficile est de délimiter cette part, et, en face de chaque anomalie, de savoir s'il faut l'y comprendre.

Dans ces conditions, quels que soient les principes adoptés par un éditeur moderne, — que, partant de la connaissance du dialecte, il tâche de traduire en ionien sincère du v[e] siècle le texte des manuscrits, ou que, s'attachant à ce texte, il s'efforce de le présenter sous la forme la plus ancienne que la tradition permette d'atteindre, — il ne doit pas se dissimuler que le choix des formes dialectales mises par lui au compte ou sous le nom d'Hérodote sera, dans une large mesure, arbitraire ; trop souvent, les critères certains font défaut. Les observations qui vont suivre visent moins à justifier les partis que j'ai cru devoir prendre qu'à les signaler au lecteur pour qu'il les soumette à son contrôle.

QUELQUES PARTIS ADOPTÉS DANS LA PRÉSENTE ÉDITION[1]

Unification partielle des formes divergentes. — En dépit de ce que je disais tout à l'heure, je n'ai pas respecté toujours aveuglément la variété de formes que paraissent recommander les manuscrits.

Chaque fois que j'ai pu discerner — ou supposer — sous

1. Il va de soi que j'ai utilisé les travaux de mes devanciers concernant la morphologie d'Hérodote, en particulier ceux de Bredow (*Quaestionum criticarum de dialecto herodotea libri IV*, Leipzig 1846), Merzdorf (dans les *Curtius Studien*, t. VIII, p. 125 et suiv. et t. IX, p. 201 et suiv.) et Fritsch (*Zum Vokalismus des herodoteischen Dialektes*, Hamburg, 1888). Mais j'ai refait moi-même ou vérifié beaucoup de dépouillements. Je n'ai connu la publication de l'article de M. F. Hartmann, *Ueber die Grundlagen für die Beurteilung von Herodots Dialekt* (dans la *Kuhnszeitschrift*, 1932, p. 69 et suiv.) qu'au moment où j'achevais la correction des épreuves. Il m'a donc été impossible d'en tirer aucunement parti.

une apparente incohérence un principe quelconque de discrimination, je me suis attaché à ce principe, qu'il fût tiré de la nature des mots (simples ou composés), de la différence des voix, modes et temps, de la position de l'accent par rapport à la syllabe incertaine, du vocalisme des syllabes voisines susceptible d'exercer une attraction, d'emprunts faits au vocabulaire homérique, ou de toute autre particularité. J'ai volontiers admis qu'entre vocables de même catégorie il y ait eu, sans autre explication possible qu'un caprice de l'habitude, inégalité de traitement : par exemple, que l'*epsilon* se soit substitué à l'*alpha* du radical devant des désinences comportant un son ο dans quelques verbes en -άω mais non dans tous, ou même dans quelques formes de quelques verbes et non dans toutes ; que βοη- soit devenu βω- dans βώσω βώσας et soit resté tel quel dans βοηθέω ; que -έειν se soit contracté dans δεῖν et ne se soit pas contracté dans θέειν πλέειν, etc. ; que l'augment temporel ait figuré en tête de certains verbes alors qu'il ne figurait pas en tête de certains autres dont la syllabe initiale est la même ; que des noms propres en -άσπης -άτης -άνης -άρης se soient déclinés suivant la première déclinaison, d'autres suivant la troisième ; que le datif de γῆρας ait été γήραϊ, et celui de κέρας κέρεϊ ; etc.

J'ai hésité davantage lorsque les formes disparates se présentent franchement comme des doublets. Qu'en transcrivant des noms propres attiques, éoliens ou doriens, Hérodote leur ait tantôt laissé leur consonance locale et tantôt les ait « ionisés », rien d'étonnant à cela. Mais est-il vraisemblable que, dans deux phrases toutes pareilles, il ait employé une fois la forme δημιουργοί (ou δημιοργοί), l'autre fois la forme δημιοεργοί ? qu'il ait écrit tantôt ἔδεε, tantôt ἔδει ? tantôt κέεται, tantôt κεῖται ? tantôt ὁρῶσι, tantôt ὁρέουσι ? tantôt τρέπουσι et tantôt τράπουσι, tantôt τρέπονται et tantôt τράπονται ? ici ηὔηνε ηὐτομόλησε ηὔξετο ηὔξηντο et là αὐάνθη αὐτομόλεον αὔξετο αὔξηται ? ici περιχαθέατο et là περιεχαθέατο ? ici κατίσας et là ὑπείσας ? ici ἀράμενος et là ἀειράμενος ? ici ἐπαντεῖλαι et là ἐπανατείλαντος ? ici ἀπέργει et là ἀπείργει ?

ici ἦρι et là ἔαρι ? ici ἥλωκα et là ἑάλωκα ? ici περιδεέας et là καταδέα ? ici βορέης et là βορῆς ? ici ἔοικα et là οἴκατε ? ici ἥγηνται et là ἡγέαται ? ici ζωόντων et ailleurs ζώντων ? ici τέρατος τέρατα et là τέρεος τέρεα ? ici Ξέρξην, là Ξέρξεα ? qu'il ait introduit la description des mœurs babyloniennes par ces mots : Νόμοι δὲ αὐτοῖσι ὧδε κατεστέασι, et qu'il l'ait conclue en ces termes : Νόμοι μὲν δὴ... οὗτοι κατεστᾶσι ? qu'il ait employé à quelques lignes d'intervalle ποιεύμενος et ποιεόμενος, ὠφελεύμενος et ὠφελεόμενος, ἀποδεικνύουσι et ἀποδεικνῦσι, ζευγνύων et ζευγνύς, πόλιας et πόλις, πιεζόμενος et πιεζεύμενος, ἀμπαύονται et ἀναπαύονται, etc. ? Dans plusieurs de ces cas et dans des cas semblables, je me suis risqué à unifier [1]. Si c'est à tort, c'est sans grave dommage. L'unification, dans une édition sans apparat critique, peut induire les lecteurs à croire que la tradition manuscrite est plus homogène qu'elle ne l'est ; la présence d'un apparat critique prévient cet inconvénient.

Une revue complète de toutes les questions qui se posent excèderait la mesure de cette note ; plusieurs seront abordées lorsque le texte en fournira l'occasion ; j'indiquerai seulement à l'avance comment j'ai répondu à quelques-unes, qui intéressent un grand nombre de mots.

Maintien de formes non contractes non ioniennes. — Un des traits qui contribuent le plus à donner à la langue des manuscrits d'Hérodote sa physionomie propre est l'abondance des formes non contractes. Dans la quantité, il en est qui

1. Même lorsqu'il s'agit de doublets, je n'ai pas procédé à l'unification avec une rigueur inflexible : des disparates qui subsistent dans la présente édition, il en est que j'ai laissé subsister sciemment. Par exemple, bien que le papyrus de Munich donne la forme εἵνεκεν à un endroit où tous les manuscrits donnent εἵνεκα (I 115), et ainsi invite à penser que εἵνεκεν fut, dans les éditions — disons : dans *des* éditions antiques d'Hérodote, — d'un usage plus étendu que dans les textes dont nous disposons aujourd'hui, je n'ai pas substitué partout cette forme à εἵνεκα, mais lui ai simplement donné la préférence chaque fois que l'occasion s'en offrait. Encore moins ai-je voulu, en considération des rares passages où se lit ἔπειτε, substituer partout cette forme à ἔπειτα. J'ai laissé alterner, devant une voyelle, πέχρι et πέχρις.

n'ont pas appartenu au langage ionien, mais sont empruntées à Homère ou calquées sur des formes homériques : tels νόος πλόος ῥόος et leurs composés, ainsi que les composés finissant en -πνοος -θροος -χοος ; tels que les pluriels du type de πλήρεες εὐτυχέες ; tels des substantifs ou adjectifs féminins du type de κυνέη χρυσέη ou des masculins du type de Βορέης ; telles les formes en -εε -έει -έειν -έεται -έετο -έεσθαι -έῃ de verbes en -έω. La présence de ces formes dans le texte d'Hérodote est certainement très ancienne ; des papyri probablement antérieurs à la mode archaïsante de l'époque antonine en contiennent déjà de caractéristiques : ἐδόκεε συνοίκεε δοκέεις δοκέει συνοικέειν καλέεται δέεσθαι [1]. N'étant pas absolument sûr, pour la raison que j'ai donnée plus haut, que l'introduction de ces formes au milieu de formes ioniennes ne remonte pas à Hérodote lui-même, je les ai, — comme d'ailleurs presque tous les éditeurs, — conservées.

Voici quelques remarques sur la place que j'ai faite à certaines diphtongues et à certaines contractions.

Ευ *pour* εο εου. — La diphtongue ευ apparaît dans les manuscrits d'Hérodote au lieu de εο ou de εου au génitif des pronoms personnels, indéfinis ou interrogatifs, dans des désinences de la voix moyenne, dans la déclinaison de πλέων, dans la conjugaison des verbes en -έω, dans des formes de futurs dits « attiques » ; et, dans la plupart de ces catégories de mots, elle alterne de façon déconcertante avec εο ou εου. Il est probable qu'entre εου et ευ il n'y avait pas, à l'époque d'Hérodote, de différence de prononciation appréciable ; des inscriptions et monnaies ioniennes où se lisent, dès la fin du ve siècle ou la première partie du ive, βασιλεός (pour βασιλεύς) κοπρεόων φεόγει et φεογέτω εὀργέτην λεοκοῖς Εὀνομίδης, permettent de supposer d'autre part qu'entre ευ et εο la différence de prononciation pouvait dès lors être faible. Il s'agit donc surtout d'une question d'orthographe. Or, avant le ive siècle, l'épigraphie ionienne n'offre pas, que je sache,

1. Je tire ces exemples de papyri attribués au Ier siècle ou à la première partie du IIe : le papyrus 1109 du British Museum, les papyri d'Oxyrhinchos 1244 et 1609, le papyrus Ryland.

d'exemples de ευ pour εου ; de ευ pour εο, les exemples, s'il y en a qui datent d'une époque aussi reculée, sont très rares ; et les cas qu'ils concernent sont différents de ceux qui nous intéressent en ce moment [1]. Peut-être, alors, ne se tromperait-on pas en admettant que là où, dans les manuscrits d'Hérodote, ευ tient la place de εο ou εου, on est en présence d'une graphie postérieure à la rédaction primitive, introduite après coup par des scribes, et en la faisant disparaître. Mais il se peut aussi que l'évolution orthographique, commencée dès le v[e] siècle, ait atteint d'abord d'autres formes que celles où la font voir les incriptions, et que, dans certaines de ces formes, Hérodote ait admis la nouvelle écriture.

.Eυ est donné à l'exclusion de εο dans les futurs attiques à la suite d'un *iota* [2] ; il est à peu près constant dans les mots θηεύμενος ἐθηεῦντο [3] ; il est beaucoup plus fréquent que εο ou εου dans les formes de ποιέω [4], au moins aussi fréquent dans celles de νοέω et de ses composés, tandis que, dans les formes de verbes en -έω dont le radical finit par une consonne, εο et εου dominent sans contredit. D'après cela, il ne paraît pas invraisemblable qu'en maintenant ou en rétablissant l'écriture ευ de préférence à εο ou εου après les voyelles ι η ο et la diphtongue οι, et en la proscrivant partout ailleurs, on soit

1. Ce sont surtout des finales de génitifs dans lesquelles -ευς est substitué à -εος, et des noms propres où les groupes initiaux Θεο- Κλεο- Νεο- sont remplacés par Θευ- Κλευ- Νευ-. Dans les manuscrits d'Hérodote, une forme comme 'Εχεκράτευς (V 92 β ABC) est rarissime. Quant à Λευτυχίδης, qui y paraît souvent, la première syllabe de ce nom, dérivé d'un vocable laconien, n'a rien à voir avec Λεο- ni Λεω- ; la forme commune du nom, Λεωτυχίδης, exprime une erreur étymologique.

2. Quelques formes, où, au lieu de ευ, les manuscrits donnent ου, sont à corriger.

3. 'Εθηέοντο seulement VIII 25 dans les seuls manuscrits DSV.

4. Ne convient-il pas de remarquer que, dans un papyrus du II[e] siècle (Ox. 1902) où καλευμένην écrit de première main est corrigé en καλεομένην, ποιεύμενοι est maintenu tel quel ? Ce détail peut sembler favorable à la distinction proposée ci-dessus. Il est vrai qu'un autre papyrus, et l'un des plus anciens, le papyrus Ryland, donne ποιέονται en un passage où tous les manuscrits s'accordent à donner ποιεῦνται.

d'accord avec ce qu'a voulu Hérodote. Ainsi ai-je fait, — puisque, aussi bien, il fallait prendre un parti.

Ει *pour* εε εει. — La contraction de εε ou de εει en ει n'est pas, dans les manuscrits d'Hérodote, bannie de toutes les formes verbales. A la fin des infinitifs aor. II, -εῖν est d'un usage courant ; les formes en -έειν que les manuscrits des deux familles présentent çà et là ont été calquées par des copistes distraits sur les infinitifs présents non contractés des verbes en -έω ; elles sont à corriger. Au futur dit attique, la diphtongue ει apparaît constamment, comme la diphtongue ευ, à la suite de la voyelle ι ; à la suite d'une consonne, elle est donnée rarement, et sans doute par erreur.

Dans la conjugaison des verbes en -έω [1], auprès d'une multitude de formes non contractes, les manuscrits en contiennent un petit nombre où, suivant les lois de l'ionien, de l'attique et de la langue commune, la contraction en ει est effectuée. De ces dernières, celles qui, — comme par exemple ζητεῖς εὐφημεῖν ἠπόρει θάρσει, — appartiennent à des verbes quelconques, pour lesquels un traitement particulier n'aurait eu aucune raison d'être, sont sans doute de simples lapsus, qu'il convient de réparer [2]. Quelques-unes méritent plus d'attention.

— Tous les manuscrits donnent à plusieurs reprises ἐθηεῖτο [3], jamais ἐθηέετο ; tous, au livre VIII chapitre 65, μυεῖται ; tous, en une quinzaine de passages [4], ἐξιεῖ ἀπιεῖ ἀνιεῖ μετιεῖ [5], —

1. Je comprends sous cette rubrique les formes de verbes en -μι empruntées à ladite conjugaison.

2. Les formes contractes sont proportionnellement plus nombreuses dans des formes d'impératif qu'à l'indicatif et à l'infinitif ; c'est, je crois, par un effet du hasard.

3. Ἐθηεῖτο est donné à l'unanimité I 68, IV 85, VII 44, 56, 100, 208 ; au livre I chapitre 10, on a ἐθηεῖτο dans A, ἐθηῆτο (ce qui revient au même) dans RSVb.

4. Ἐξιεῖ I 6, 180, 191, II 17, 70, VI 20, 62, VII 124 ; ἀπιεῖ II 96, V 42, VI 62 ; ἀνιεῖ II 113, III 109, IV 28 ; μετιεῖ VI, 37, 59.

5. Car je pense qu'il faut accentuer ainsi. Ces formes d'indicatif présent, où les flexions de la conjugaison en -έω sont transportées dans la conjugaison en -μι, résultent d'une contraction de εει, comme les imparfaits correspondants d'une contraction de εε.

à cela près qu'une fois (VI 62) ABC ont admis, sans doute par erreur, la forme vulgaire ἀπίησι ; — tous, par trois fois[1], les imparfaits ἀνίει ἀπίει, la forme non contracte ἀνίεε n'apparaissant qu'une fois dans un quatrième passage à titre de variante (IV 125) ; tous, au livre II chapitre 162, donnent ἀγνοεῖν ; et, cette fois, au témoignage unanime des manuscrits, s'ajoute celui d'un papyrus (Ox. 1092) ; κατανοεῖν se lit une fois dans tous les manuscrits à l'exception de C (II 93) ; une autre fois dans les manuscrits de la famille romaine (II 28), ainsi que εὐνοεῖν (IX 79) ; ἐπενόει et διανοεῖσθαι, une fois chacun (II 152, VI 86 δ), dans ceux de la famille florentine ; εὐνοεῖ, une fois (VII 237) dans presque tous. Mais on a au livre VII chapitre 38 νοέεις, au livre I chapitre 155 et au livre VIII chapitre 103 ἐνόεε, au livre I chapitre 27 et au livre III chapitre 31 ἐπενόεε, au livre II chapitre 121 δ διανοέεσθαι, au livre VII chapitre 117 ἐτυμβοχόεε, tous donnés sans variante ; et, d'un bout à l'autre de l'ouvrage, à de très rares exceptions près, ποιέει ποιέεις ἐποίεε ποιέεται ποιέεσθαι ἐποιέετο. La discrimination entre les formes contractes et non contractes des verbes en -έω, lorsque les groupes εε εει sont précédés d'une voyelle, paraît donc se faire ainsi qu'il suit : admise après η ι υ, la contraction en ει ne l'est pas, dans le verbe ποιέω, après οι ; ni, je crois, malgré le témoignage d'un papyrus, après ο dans νοέω et ses composés[2].

— Après une consonne, les groupes εε εει restent d'ordinaire non contractés. Toutefois, tandis que les imparfaits ἔδεε ἐτίθεε sont plus fréquents que ἔδει ἐτίθει[3], la contraction est presque toujours effectuée à l'indicatif présent et à l'infinitif du verbe δεῖν[4] ; elle l'est dans tous les cas où τιθεῖ est

1. Ἀνίει IV 152 ; ἀπίει IV 157, V 107.

2. La succession οεε est donnée par tous les manuscrits au livre VII chapitre 28 dans ἀκηκόεε et rétablie par les éditeurs au livre VIII chapitre 79, où les manuscrits ont προακήκοε.

3. Quinze fois ἔδεε contre sept fois ἔδει ; trois fois προετίθεε contre une fois περιετίθει.

4. Trois fois seulement δέει (III 127, VIII 68, 143), une seule fois δέειν (VIII 62).

employé au lieu de τίθησι[1] ; et, au livre VII chapitre 39, en face de ἐμπιπλέει que donne la famille romaine (au lieu de ἐμπίπλησι, comme si la racine était -πλε-), la famille florentine donne ἐμπιπλεῖ. Fallait-il corriger δεῖ δεῖν τιθεῖ en δέει δέειν τιθέει ? Je n'ai pas osé le faire, à l'encontre de la tradition. Sans comprendre pourquoi Hérodote a pu retenir dans ces formes, par exception, le vocalisme ionien de son temps[2], j'ai conservé τιθεῖ, donné la préférence à δεῖ δεῖν ; et, si je croyais qu'il fallût choisir entre ἐμπιπλέει et ἐμπιπλεῖ[3], je préférerais ἐμπιπλεῖ.

Des verbes en -έω rapprochons un verbe dont certaines formes ont été quelquefois assimilées aux leurs. On lit dans les manuscrits d'Hérodote κέεται κέεσθαι ἐκέετο ; la première de ces formes y est même plus fréquente que κεῖται. Le papyrus d'Oxyrhinchos 1092, datant de la fin du IIe siècle, présente lui aussi un exemple de κέεται ; le papyrus 2095, probablement plus ancien de quelques décades, un exemple de κεῖται ; l'un et l'autre, d'accord chaque fois avec les manuscrits, ce qui diminue fort l'intérêt de leurs témoignages. Il ne me paraît point nécessaire de lier dans une édition d'Hérodote la fortune de formes aussi déconcertantes que κέεται κέεσθαι ἐκέετο à celles de formes qui n'ont en elles-mêmes rien de choquant telles que ποιέεται ποιέεσθαι ἐποιέετο. Les premières peuvent avoir été introduites après coup, sous les auspices des secondes, par des grammairiens à qui le κέονται homérique fournissait un point de départ ; j'ai conservé ou rétabli κεῖσθαι κεῖται ἔκειτο.

Η *pour* εη, οι *pour* εοι. — A côté des formes non contractes en εε εει, devons-nous admettre, dans la conjugaison des verbes en -έω, des formes non contractes en εη telles que δοκέῃ οἰκέῃ ἐξηγέηται, etc., également contraires à l'usage ionien ?

1. Τιθεῖ I 113 ; προτιθεῖ I 133 ; ἐπιτιθεῖ V 95, VII 35 ; παρατιθεῖ IV 73 (-τίθησι dans ABCP).

2. Il peut sembler que, dans la conjugaison d'un verbe à radical monosyllabique comme le verbe δεῖν, il devait être particulièrement sollicité d'adopter les formes non contractes.

3. Cf. ci-dessous, p. 212.

Lorsque le radical finit par une consonne, elles sont, dans les manuscrits, au moins aussi nombreuses que les formes contractes. Encadrées entre des formes d'optatif en εοι telles que δοκέοι οἰκέοιεν ἐπικαλέοιτο, qui sont régulières en ionien et ont pour elles nettement la majorité, et les formes d'indicatif, d'impératif, d'infinitif en εε εει que nous avons retenues, ces formes non contractes en εη paraissent acceptables ; c'est à elles que j'ai donné la préférence.

Par contre, au subjonctif et à l'optatif de ποιέω, la statistique est plutôt en faveur des formes contractes ποιῇ ποιῆται ποιοῖεν ποιοῖτο ; ces dernières ont aussi pour elles qu'elles font pendant aux formes en ευ du même verbe ; je les ai adoptées et généralisées. Si l'on pense que, dans les composés de ἵημι, l'assimilation aux verbes en -έω s'étend au subjonctif singulier, il conviendrait d'ajouter que les manuscrits ne donnent jamais ἀπιέῃ παριέῃ ἐπιέῃ, mais uniquement ἀπίῃ (IV 190) παρίῃ (III 72) ἐπίῃ (VII 161), dont il faudrait alors corriger l'accentuation en ἀπιῇ παριῇ ἐπιῇ.

Successions de trois sons vocaliques. — En dehors des verbes en -έω, les manuscrits d'Hérodote présentent parfois la succession de trois sons vocaliques là où l'épigraphie ionienne l'évite : par exemple, dans les génitifs tels que νεηνιέω Πακτυέω θυσιέων ὀργυιέων. J'ai retenu les formes de cette nature lorsque la tradition leur était favorable[1]. Elle ne m'a pas paru l'être dans les cas où la succession eût été de deux ε suivis d'une troisième voyelle. Nulle part les manuscrits n'offrent d'exemple d'un génitif masculin de la première déclinaison en -εέω ou d'une seconde personne du singulier

1. Il ne faut pas s'étonner que deux sons vocaliques soient maintenus après un ι ou un υ dans νεηνιέω θυσιέων Πακτυέω tandis qu'ils sont contractés dans ἀνίει καταγιεῖν χαριεῖσθαι μυεῖται ; car ces sons ne sont pas les mêmes de part et d'autre : ici εε ou εει, là εω. Il peut paraître plus surprenant qu'après un ι deux sons de la même catégorie soient contractés dans un mot comme κομιεύμεθα et ne le soient pas dans νεηνιέω θυσιέων ; peut-être la différence des traitements s'explique-t-elle alors par la différence des positions : dans κομιεόμεθα, le groupe des trois sons vocaliques se trouverait au milieu d'un mot ; dans νεηνιέω θυσιέων, il se trouve à la fin.

en -έεο. On y lit περιδέεας (V 44), mais ἀκλεᾶ ἐνδεᾶ καταδεᾶ ἀκλεῶς ἀδεῶς ; deux fois γενεέων (de γενεή : II 42, VI 98), mais ἀδελφεῶν (de ἀδελφεή) αἰγέων συκέων, etc. On a une fois διαιρέεαι, une fois δέεαι dans les manuscrits de la famille florentine (XVII 50, 161) ; mais sept autres fois la forme en -έεαι (προθυμέεαι ἐπαινέεαι εὐφρανέεαι ἀποθανέεαι διαιρέεαι φοβέεαι bis) n'est donnée que par un manuscrit saus autorité, le Parisinus P ; et, une dixième fois, elle ne l'est par aucun [1]. Dans tous ces cas, l'un des deux ε doit disparaître.

Disparaître par aphérèse, ou par contraction avec la voyelle ou diphtongue qui suit? L'aphérèse, attestée pour des formes telles que φοβέαι φοβέο Βορέω, me paraît devoir être admise pour les adjectifs et adverbes précités, que j'accentuerais περιδέας ἀκλέα ἀδέα καταδέα ἀκλέως ἀδέως. Je suis tenté de l'admettre aussi, de préférence à une contraction de -έων en -ῶν, aux génitifs pluriels des deux substantifs oxytons ἀδελφεή γενεή, qui s'accentueraient à ce compte ἀδελφέων γενέων. Peut-être, dans deux formes de futur « attique » où le groupe -έεαι suivrait un *iota*, le mieux serait-il d'écrire également, au lieu de χαριῇ κομιῇ ou χαριεῖ κομιεῖ que donnent les manuscrits (I 90, II 121 γ), χαριέαι et κομιέαι ; la succession ιεαι ne devait pas être plus choquante pour une oreille ionienne que la succession ιεα dans ὑγιέα (I 8, III 130 bis, 133, 234), que personne ne réprouve.

Formes hétéroclites de verbes en -άω. — Dans la conjugaison des verbes en -άω, à côté de formes où αο αω αου sont contractés en ω, les manuscrits [2] en donnent un certain nombre où, devant ο ω ου, l'*alpha* du radical est remplacé par un *epsilon* : εἰρώτεον ὁρμεόμενος τολμέω ὁρέων φοιτέουσι etc. L'épigraphie ionienne n'offre, je crois, rien de tel ;

1. C'est à la fin de I 41. Les manuscrits RSV donnent ἀπολαμπρύνεται, qui n'a point de sens ; les autres, ἀπολαμπρύνεαι ; mais un futur est nécessaire ; il faut donc lire, en déplaçant l'accent, ἀπολαμπρυνέαι.

2. Et les papyri. On trouve dans l'un d'eux, — le papyrus 19 d'Oxyrhinchos, — une forme hétéroclite qui ne figure dans aucun manuscrit : ἐπειρέοντο pour ἐπειρῶντο (I 76).

mais cette substitution de l'*epsilon* à l'*alpha* se constate çà et là chez Homère (ἥντεον μενοίνεον ὁμόκλεον etc.), chez Archiloque, chez Anacréon (ἐρέω, pour ἐράω) et autres écrivains ioniens. Il n'est aucunement invraisemblable en soi qu'Hérodote, lui aussi, l'ait admise. Ce qui peut en faire douter, c'est d'abord la rareté des cas où elle est attestée par tous les bons manuscrits à la fois [1], et la façon capricieuse dont chaque manuscrit pris à part l'atteste pour un verbe déterminé ou même pour une forme déterminée d'un verbe. Ajoutons qu'à considérer les choses en gros les manuscrits réputés les meilleurs (le Laurentianus A, l'Angelicanus B) paraissent accuser une préférence pour les formes régulières de la conjugaison en -άω, tandis que les formes en εο εου sont préférées dans le Parisinus P, de qualité inférieure ; sans être impérative, l'indication ne manque pas d'intérêt. Peut-être une autre raison de se défier est-elle fournie par la présence, fréquente dans le Laurentianus C, clairsemée dans les autres manuscrits, de formes où coexistent l'*oméga* représentant αο αου contractés et l'*epsilon* des verbes en -έω (ἐφοιτέων ὁρέωντες ὁρμεώμενος τιμέωσι etc.). On considère ordinairement ces formes comme le résultat d'une espèce de contamination : un scribe aurait eu sous les yeux un manuscrit où, par exemple, au-dessus de ἐφοίτων le reviseur avait inscrit un *epsilon*, pour conseiller de lire ἐφοίτεον ; comprenant mal la note, il aurait intercalé l'*epsilon* dans le mot auprès de la lettre qui en était surmontée ; d'où la forme bâtarde ἐφοιτέων. L'explication, sans doute, est acceptable. Ne peut-on, toutefois, concevoir les choses autrement? La succession de voyelles εω paraît avoir

1. Ἐπιτιμέων une fois (sur 3) : VI 39 ; — εἰρώτεον 2 fois (sur 4) : I 158, IV 131 ; — καταμαργέων une fois (sans contre-partie) : VIII 125 ; — ἐμηχανέοντο une fois (sur 5) : VIII 7 ; — ὁρέω une fois (sur 6) : I 10 ; — ὁρέων 18 fois (sur 38) : I 68, 80, 85, 88, 111, 123, 206, II 78, 141, III 128, 145, V 19 (bis), VI 62, 69, 129, VII 116, IX 53 ; — ὁρέοντες 3 fois (sur 38) : I 190 (C : εω), II 37, VI 14 (C : εω) ; — ὁρμεόμενος 2 fois (sur 33) : I 41, 167 (C : εω) ; — τολμέω une fois (sans contre-partie) : VIII 77 ; — ἐφοίτεον une fois (sur 6) : VII 126 ; — φοιτέοντες 5 fois (sur 16) : I 37 (bis), 60, 73, VI 125.

plu aux Ioniens : témoin des formes anormales telles que le βουλέωνται d'une inscription de Téos, forme empruntée, croyons-nous, au parler populaire. Et cette prédilection n'avait pas échappé aux éditeurs et copistes d'Hérodote, qui s'en autorisèrent pour lui attribuer des formes fantaisistes comme ταξιαρχέων ἱππέων (de ἵππος) γλουτέων ἀλωπεκέων χιλιαδέων ἀνδρέων ἀνδρεωθέντι. N'aurions-nous pas, en ἐφοιτέων ὁρέωντες ὁρμεώμενος ὁρέωσι, des formes issues directement de ἐφοίτων ὁρῶντες ὁρμώμενος ὁρῶσι, formes populaires introduites par des scribes ioniens [1], ou hyperionismes imaginés par des hommes qui connaissaient mal le dialecte ? et les formes ἐφοίτεον ὁρέοντες ὁρμεόμενος ὁρέουσι, ne seraient-elles pas autant de corrections dues à des reviseurs que choquaient ces monstruosités [2] ? A vrai dire, les manuscrits que nous possédons ne nous font pas connaître en chaque circonstance, à côté de la forme εο εου qui serait à ce compte le terme d'une évolution, la forme correspondante en εω qui l'aurait précédée et préparée ; — celle-ci manque très souvent, en particulier, pour le verbe εἰρωτάω à côté de εἰρώτεον εἰρωτέοντι εἰρωτέοντας ; — mais il arrive aussi, inversement, qu'un ou plusieurs manuscrits donnent quelque part une forme en εω sans qu'aucun donne la forme en εο ou εου ; l'examen de la tradition manuscrite laisse, il me semble, le champ libre à l'hypothèse énoncée ci-dessus. Dans l'ensemble, les formes de verbes en -άω où l'*alpha* du radical est remplacé par un *epsilon* me paraissent, chez Hérodote, suspectes. Si celles qui présentent les successions εο εου suivant les lois de la conjugaison en -έω y ont été introduites par l'intermédiaire de formes vicieuses en εω, seules pourraient remonter au texte primitif des formes présentant la succession εω en conformité avec ces lois [3] ; et je crois

1. Comme c'est le cas, je crois, pour δυνεώμεθα (IV 97 ABC), δυνέωνται (VII 163 R), ἐπιστέωνται (III 134 tous les manuscrits).

2. Il est à noter que dans le manuscrit P, où elles abondent, χρέωμαι χρέωνται font très souvent place à χρέομαι χρέονται ; probablement, ces deux formes ont été considérées par le rédacteur du manuscrit comme étant de même nature que ἐφοιτέων ὁρέωντες ὁρμεώμενοι, et condamnées par lui du même coup.

3. Première personne singulier de l'indicatif présent ; nominatif

volontiers que ce texte en contenait effectivement de telles, dont la présence a pu donner le branle à l'introduction arbitraire des autres [1]. De celles-là, et de celles-là seulement, j'ai admis quelques-unes, dans la conjugaison de quelques verbes où les manuscrits invitaient à le faire ; — car rien n'oblige à penser que tous les verbes en -άω aient jamais été, sous ce rapport, soumis à un même régime ; en conservant ou en rétablissant τολμέω ὁρέω ὁρέων ἐπιτιμέων καταμαργέων φοιτέων εἰρωτέων ὁρέωσι (au subjonctif) μεμνεώμεθα, j'ai le sentiment d'être allé peut-être déjà trop loin [2].

Extension de la conjugaison en -έω. — Les formes hétéroclites de verbes en -άω dont il vient d'être question ne sont pas les seules, dans les manuscrits d'Hérodote, où les flexions de la conjugaison en -έω soient adoptées d'une façon suspecte ou tout au moins discutable. Il n'y a pas lieu, je crois, de s'arrêter à μαχεόμενος ἐπειρεόμενος ἐνδυνέουσι ἐνείχεε ὤφλεε ἧψεε, que l'on peut corriger sans scrupule. Χρέεσθαι χρέεται ἐχρέετο, bien que χρέεσθαι soit donné trois fois par tous les manuscrits (I 99, 157, 171), ne méritent pas plus de créance ; ces formes ont été déduites des formes χρέομαι χρέονται χρεόμενος, substituées elles-mêmes à χρέωμαι χρέωνται χρεώμενος par des reviseurs malavisés. Les formes du type οἰκηιεῦνται ἐδικαίευ ἀνδρευμένῳ (au lieu de οἰκηιοῦνται ἐδικαίου ἀνδρουμένῳ) m'apparaissent, dans l'ensemble, comme imaginées par des copistes, qui introduisaient aveuglément chez un écrivain ionien ευ à la place de ου, sans prendre garde

masculin singulier du participe présent ; première personne singulier, première et troisième personnes pluriel du subjonctif présent.

1. L'introduction des formes vicieuses en εω, si elle est due à des éditeurs « hyperionisants », a pu être encouragée aussi par le voisinage de formes telles que χρέωνται χρεώμενος ἐπιδέωμεν ἀποστέωσ δυνεώμεθα δυνέωνται ἐπιστέωνται, formes de verbes à radical en α, où, pour des raisons diverses, on trouvait la succession εω.

2. Il n'y a pas lieu de discuter les formes ἀρτέοντο (V 120) παραρτέοντο (VIII 76), toutes les formes du verbe auquel elles se rattachent étant ou pouvant être, chez Hérodote, tirées de ἀρτέω. Peut-être ferions-nous la même observation pour καταμαργέων, si le texte de notre auteur nous fournissait d'autres exemples de ce verbe.

que, dans des formes de verbes en -όω, ou représentait autre chose que dans des formes de verbes en -έω. Restent [1] :

— ἐκπηδέειν, donné VIII 118 par tous les manuscrits de la famille romaine ;

— ἐμπιπλεῖ ou ἐμπιπλέει donné VII 39 par tous les manuscrits ; ἐμπιπλέετο, donné III 108 par les manuscrits de la famille romaine ;

— σινέεσθαι ἐσινέετο ἐσινέοντο σινεόμενος, donnés à plusieurs reprises par les manuscrits de la famille romaine (IV 123 ; IX 13, 49, 73, 87, 123) ; les manuscrits de la famille florentine donnent une fois ἐσικνέοντο, qui paraît une déformation de ἐσινέοντο (V 81) ;

— πιεζεύμενος, donné une fois par les manuscrits de la famille romaine (IX 21), trois fois par presque tous les manuscrits qui comptent (III 146, VI 108, VIII 142) ;

— μαστιγέων, donné I 114 par tous les manuscrits.

Aucune de ces formes n'est un indéfendable barbarisme : il a existé en ionien, à côté de πιέζω, un verbe πιεζέω [2] ; il a pu exister, à côté de σίνομαι, un verbe σινεόμαι ; à côté de μαστιγόω, un verbe μαστιγέω ; à côté de πίπλημι ayant pour radical πλα-, un doublet ayant pour radical πλε- ; πηδέω au lieu de πηδάω n'a rien de plus choquant que ἀρτέομαι au lieu de ἀρτάομαι, qui est d'usage courant chez Hérodote. Mais toutes sont contredites, dans l'ensemble de la tradition, par d'autres formes, aussi nombreuses ou plus nombreuses, régulièrement

1. Ἐπεμαρτυρέοντο (V 93) n'a rien d'extraordinaire, non plus que διαβυνέονται (IV 71) ; il s'agit seulement de savoir si on maintiendra ces formes en face de ἐπιμαρτυρόμεθα (V 92 η) et de διαβύνεται (II 96), si on les corrigera en ἐπεμαρτύροντο et διαβύνονται, ou si on écrira au contraire ἐπιμαρτυρεόμεθα et διαβυνέεται. De même, des formes tirées de ῥιπτέειν sont d'aussi bon aloi que des formes tirées de ῥίπτειν (cf. Bechtel, *Ion. Dial.*, p. 183). L'examen des manuscrits suggère ici cette discrimination : seraient empruntées à ῥίπτειν les formes dont la désinence est ε ou ει (ῥίπτει III 41, IV 61, IV 168 ; ἔρριπτε V 92 ζ) ; à ῥιπτέειν, celles dont la désinence comporte soit un *omicron* soit la diphtongue ου (ῥιπτεῦσι IV 94 RSV ; ῥιπτέουσι IV 188 ; ἀναρριπτέοντες VII 50 ; ἐρρίπτεον VIII 53).

2. Cf. Bechtel, *Ion. Dial.*, p. 183.

tirées de πιέζειν σίνεσθαι πηδᾶν[1] μαστιγοῦν ἐμπιπλάναι (à cela près que ce dernier verbe, chez notre auteur, devait emprunter certaines flexions à la conjugaison de τιμάω, comme τίθημι à celle de φιλέω et δίδωμι à celle de δηλόω); en particulier, au livre IX chapitre 21, quelques lignes avant le passage où les manuscrits de la famille romaine donnent πιεζεύμενος, tous donnent πιεζόμενος, qui est aussi la lecture unanime au livre IX chapitre 61. D'autre part, pour plusieurs des formes en question, le fait qu'elles se trouvent seulement ou surtout dans les manuscrits de la famille romaine ne constitue pas une recommandation. Ces manuscrits présentent plus souvent que ceux de la famille florentine des ε intercalés à tort et à travers[2]; peut-être σινέεται ἐσινέετο ἐσινέοντο σινεόμενος, — et aussi πιεζεόμενος, dont πιεζεύμενος tient la place, — ne valent-ils pas mieux que ἀπικέεσθαι ἐσϐαλέοντας μαχεόμενοι. Ou bien, les formes assimilées à celles de verbes en -έω seraient-elles des formes ioniennes populaires, introduites par des copistes très anciens et que les manuscrits de la famille romaine auraient plus fidèlement conservées ?

Deux verbes où, si l'on en croit les manuscrits, le mélange des formes serait porté au plus haut degré méritent une mention particulière : ξυρῶ et σταθμῶ. Auprès de formes de ces verbes qui peuvent appartenir soit à la conjugaison en -άω soit à la conjugaison en -έω, comme ξυρήσας ἀποξυρήσας ἐξυρημένος σταθμησάμενος, on en trouve dans les manuscrits qui ne peuvent appartenir qu'à la première : ξυρῶντες ξυρῶνται σταθμώμενος ; d'autres qui ne peuvent appartenir qu'à la seconde : ξυρεῦνται ξυρέονται σταθμεύμενος σταθμεόμενος ;

1. Ἐκπηδᾶν I 24.
2. Exemples : αὐτέων et τουτέων au masculin et au neutre ; γλουτέων Σολιέων σιτοποιέων ναυηγιέων ἀνδρέων ταξιαρχέων ταρασσομενέων ἀπικέεσθαι μενέω (pour μενω) μενέειν (pour μένειν) ἐσϐαλέοντας διεπειρεᾶτο. La famille florentine n'est pas, elle non plus, exempte de semblables bévues ; elle a même, je crois, le monopole de perles comme αὐτέοισι αὐτέους τουτέοισι ; mais les bévues y sont en moins grand nombre.

d'autres qui se rattachent à la conjugaison en -όω : ξυροῦντες ξυροῦνται[1] σταθμώσασθαι. Bien que ces dernières ne soient pas en majorité, il ne m'a pas semblé trop audacieux d'opérer l'unification autour d'elles. Ξυρεῦνται σταθμεύμενος ont pu prendre la place de ξυροῦνται σταθμούμενος par le fait de la même erreur, de la même prédilection aveugle pour la diphtongue ευ, qui a causé l'introduction des formes οἰκηιεῦνται ἐδικαίευ ἀνδρευμένῳ, dont nous parlions tout à l'heure ; et ξυρέονται σταθμεόμενος, être déduits ensuite de ξυρεῦνται σταθμεύμενος par des amateurs de formes non contractes. Quant à ξυρήσας ἐξυρημένος σταθμησάμενος ξυρῶνται ξυρῶντες σταθμώμενος, formes appartenant aux verbes σταθμάω ξυρέω, d'un usage courant chez les Attiques, ou ξυράω, employé de préférence chez des écrivains postérieurs, leur présence peut être due soit à des copistes nonchalants qui écrivaient comme ils auraient parlé soit à des scrupuleux mal inspirés à qui ξυρώσας ἐξυρωμένος σταθμωσάμενος ξυροῦνται ξυροῦντες σταθμούμενος apparaissaient comme des barbarismes ; animé d'un pareil scrupule, l'éditeur de l'Aldine corrigeait au livre I chapitres 67 et 82 ἑσσοῦντο en ἑσσῶντο et ἑσσουμένους en ἑσσωμένους. Ξυροῦν et σταθμοῦσθαι étaient, je pense, ioniens au même titre que ἑσσοῦσθαι[2].

Ζώουσι *et similia*. — On trouve dans les manuscrits d'Hérodote quelques très rares formes qui ne peuvent appartenir qu'au verbe ζῆν (ζῆν dans tous les manuscrits au livre V chapitre 6 et dans PDRSV au livre VII chapitre 46 ; ἐπέζησε dans CP au livre I chapitre 120) ; d'autres, plus nombreuses, qui ne peuvent appartenir qu'à ζώειν (ζώει ζώουσι ἔζωον ἐπέζωσε ζώειν ζώοντα ζωόντων ζώουσι ζώοντας) ; d'autres enfin, plus nombreuses encore, surtout au participe, qui sont susceptibles d'une double interprétation : ζῶσι διέζων

1. Je ne crois pas, en effet, que ξυροῦνται ξυροῦντες aient été substitués à ξυρέονται ξυρέοντες ou à ξυρεῦνται ξυρεῦντες. Les contractions attiques ou de la langue commune en ου au lieu de εο ou ευ sont très rares dans les manuscrits d'Hérodote ; il serait étrange que le hasard les eût accumulées dans des formes du verbe ξυρῶ.

2. Pour σταθμοῦσθαι, cf. Bechtel, *Ion. Dial.*, p. 199.

ζῶντα ζῶντι ζῶντες ζώντων ζῶσι ζῶντας ζῶσα ζῶσαν [1]. On considère ordinairement ces formes comme déduites, par voie de contraction, des formes pleines de ζώειν (ζῶσι pour ζώουσι, διέζων pour διζέωον, etc.); et alors la question se pose, de savoir ce qu'il faut préférer, du type contracté et du type non contracté. Je reconnais que la présence, dans les manuscrits de la famille romaine et aussi dans le papyrus Amherst, de ζώς pour ζωός [2] paraît être en faveur de cette interprétation. Mais ne peut-on songer tout aussi bien à considérer les formes dont il s'agit comme appartenant au verbe ζῆν ? A ce compte, il y aurait apparence que, formes attiques, formes vulgaires, elles se seraient substituées dans le texte à des formes ioniennes, et seraient à éliminer au même titre que ζῆν et ἐπέζησε. J'ai cru pouvoir rétablir, où les manuscrits ne les donnent pas, les formes pleines de ζώειν.

Δεικνύουσι *et similia.* — Les manuscrits contiennent un certain nombre de formes, toutes de la voix active, où, à des verbes en -μι, sont attribuées, après un υ, des désinences de la conjugaison en -ω. Ce sont des formes d'indicatif présent (2e et 3e pers. sing., 3e pers. pl.), d'indicatif imparfait (3e pers. sing. et pl.), de participe présent masculin (nominatif sing. et pl.). Il n'est aucunement invraisemblable que plusieurs de ces formes, qui ont des analogues chez des auteurs d'époques très diverses, remontent à Hérodote ; mais ce qui est vrai de plusieurs ne l'est pas nécessairement de toutes. J'ai retenu les formes en -ύεις -ύει -υε [3], que donnent tous les manuscrits et auxquelles ne s'oppose, chez notre auteur, aucun exemple contraire. J'ai donné la préférence, partout où des manuscrits les présentent, aux formes de la 3e personne du pluriel en -ύουσι, mieux attestée que les autres dans l'ensemble de la tradition ; et j'ai remplacé par

1. Sur la répartition de ces deux dernières catégories de formes, voir Hoffmann, *Ion. Dial.*, p. 364.

2. Au livre I chapitre 194. Ailleurs, ζωός est donné par tous les manuscrits (Hoffmann, *o. l.*, p. 504).

3. Προσαπολλύεις I 207 ; προδεικνύει VII 37 ; ἐδείκνυε IV 150, ἀπεδείκνυε I 112 et III 82, διεδείκνυε II 162, ἐζεύγνυε IV 89.

des formes de même type les formes en -ῦσι ou -ύασι ; sous la plume de copistes à qui était familier l'usage attique ou l'usage de la *koinè*, celles-ci, semble-t-il, ont pu se substituer d'autant plus facilement à des formes en -ύουσι, qu'une confusion d'écriture était aisée entre ου et α, et que le groupe -υουσ- pouvait passer pour une dittographie du groupe -υσ-. Au contraire, la forme d'imparfait ἐπεζεύγνυον, donnée par tous les manuscrits au livre VII chapitre 36 mais isolée en face de plusieurs exemples de ἐδείκνυσαν[1], les formes de participes ζευγνύων et δεικνύοντες, données par tous les manuscrits au livre I chapitre 205 et au livre III chapitre 79, ἀποδεικνύοντες que donnent au livre VI chapitre 86 β les manuscrits de la famille romaine, isolées en face de nombreux exemples de δεικνύς ζευγνύς ὀμνύς σβεννύς στορνύς[2], ne m'ont pas paru devoir être conservées.

Désinences -αται -ατο à la 3e personne du pluriel. — Les désinences verbales -αται -ατο à la troisième personne du pluriel sont, dans les manuscrits d'Hérodote, très répandues. Je ne les ai conservées nulle part à l'indicatif présent, imparfait ou aoriste II des verbes dont le radical finit par une consonne (κηδέαται ἀγέαται ἐσινέατο ἐβουλέατο ἀπικέατο ἐγενέατο etc.), pas même quand tous les manuscrits, comme cela arrive, s'accordent à les donner. Une aussi grande extension de ces désinences n'est jusqu'à présent autorisée par aucun témoignage épigraphique ; le serait-elle, j'hésiterais encore à l'admettre dans un texte littéraire.

Les formes où -αται -ατο sont incontestablement à leur place, et où les manuscrits les donnent d'ailleurs presque sans exception, sont d'une part les optatifs tels que βουλοίατο γενοίατο πειρῴατο ἀπικνεοίατο δυναίατο τισαίατο δεξαίατο ; d'autre part, les parfaits et plus-que-parfaits de verbes dont le radical finit par une consonne tels que τετάφαται ἀποδε-

1. I 30 (ἐπ-), II 143 et IX 80 (ἀπ-).
2. I 90, 114, 136, II 78, 136, 142, 143 (bis), V 49, 94, VI 86 β (ABCP), VIII 124, IX 82 ; I 206, IV 89 ; I 153 (ὀμοῦντες doit être une erreur pour ὀμνύντες), II 118 ; I 87 ; VII 54.

δέχαται κεχωρίδαται κατεστράφατο ἐτετάχατο παρεσκευάδατο; et, du verbe κεῖμαι, les formes κέαται ἐκέατο. Dans les parfaits et plus-que-parfaits des verbes dont le radical finit par une voyelle, -αται -ατο se trouvaient déjà chez Homère (κεκλήαται εἰρύαται δεδμήατο κεχολώατο etc.); on en a des exemples chez Simonide d'Amorgos, chez Hipponax, chez Anacréon, chez Hécatée; nul doute qu'Hérodote, à qui les manuscrits les attribuent souvent (ἡγέαται ὑμνέαται εἰρέαται ἱδρύαται προαιδέατο ἐκεκοσμέατο ἐδεδέατο etc.), en ait aussi fait usage; il ne faut pas songer à les exclure; mais je ne crois pas qu'il faille non plus les introduire partout, à l'encontre de la tradition, ni même les conserver partout où les manuscrits, — seraient-ce tous les manuscrits, — les présentent. Chaque verbe a pu avoir à ce point de vue, lui et ses composés, sa fortune. J'ai effectué l'unification pour chacun en particulier dans le sens indiqué par une statistique individuelle; de verbe à verbe, j'ai laissé subsister la différence.

En dehors des cas précités, -αται -ατο sont donnés par tous les manuscrits avec persévérance au présent et à l'imparfait de δύναμαι, ἐπίσταμαι et ἐξεπίσταμαι, ἵσταμαι et ses composés. On ne peut donc guère refuser de croire que les formes δυνέαται ἐδυνέατο ἐπιστέαται ἠπιστέατο ἱστέαται ἱστέατο, — analogues au κιρνέαται d'une inscription milésienne, — ont été admises par Hérodote; joignons-y ἐπιμπλέατο, donné sans variante au livre III chapitre 88, qui appartient aussi à un verbe dont le radical est en α. En ce qui concerne τιθέαται ἐτιθέατο, la tradition est moins nette; entre ces formes et τίθενται ἐτίθεντο, les manuscrits se partagent; τιθέαται ἐτιθέατο offrent avec ἱστέαται ἱστέατο une ressemblance de son qui me les a fait préférer. Quant à διδόαται, donné une seule fois par le seul Laurentianus C (II 47), et à ἐδεικνύατο, donné une seule fois par tous les manuscrits (IX 58) alors qu'en plusieurs autres passages tous donnent δείκνυνται ἐδείκνυντο, — et aussi πήγνυνται, — je les ai relégués dans les notes.

Accusatifs en -εα au lieu de -ην. — J'en ai fait autant pour les accusatifs en -εα attribués par les manuscrits à beaucoup de noms propres masculins de la première déclinaison en -ης

(génitif -εω) et aux trois noms communs κυβερνήτης[1] δεσπότης ἀκινάκης, comme si les noms en question se rattachaient au type τριήρης. La répartition de ces formes hétéroclites est tout à fait capricieuse. Plus nombreux dans les manuscrits de la famille romaine, les accusatifs en -εα sont cependant très loin de leur appartenir en propre : si certains ne se trouvent, ou peu s'en faut, que dans ces manuscrits, — tels κυβερνήτεα Εὐρυβάτεα Ἀμύντεα Μουρυχίδεα Λεωνίδεα Λυκίδεα Εὐαλκίδεα Ξέρξεα[2], — certains leur sont complètement, ou presque complètement, étrangers, — tels Ἐπιάλτεα Ἱπποκλείδεα Λυσαγόρεα Μιλτιάδεα[3]. D'autre part, si l'on confronte le groupe des noms personnels dont l'accusatif est toujours en -εα, celui où il est toujours en -ην, celui où il est tantôt en -ην et tantôt en -εα, il est impossible d'apercevoir aucune raison qui motive ces traitements divers. L'unification, qui paraît ici opportune, ne doit pas s'arrêter aux accusatifs de chaque nom considéré à part ; il faut l'étendre aux accusatifs de tous les noms en cause.

Les formes en -εα, dont l'épigraphie ne fournit pas d'exemples, ont été sévèrement jugées ; on a suggéré que des grammairiens, encouragés par la confusion des génitifs en -εω et en -εος dont témoignent des inscriptions, les avaient inventées de toutes pièces, et en avaient orné le texte d'Hérodote pour le rendre « plus ionien ». Mais il me semble qu'en ce cas ils auraient remplacé du même coup des génitifs réguliers en -εω par des génitifs hétéroclites en -εος ; or ces derniers sont extrêmement rares dans l'ensemble de nos manuscrits[4]. Et pourquoi, parmi les noms communs, les seuls

1. Κυβερνήτεα se lit deux fois au livre VIII chapitre 118, mais dans les seuls manuscrits de la famille romaine.

2. Ξέρξεα est donné une seule fois par tous les manuscrits (VII 4) ; il l'est plus de vingt fois par les seuls manuscrits de la famille romaine.

3. Un seul exemple de Μιλτιάδεα — sur sept — dans tous les manuscrits à la fois (VI 39).

4. Au livre III chapitres 70 71 84 88, Ὀτάνεος est donné par presque tous les manuscrits auprès du vocatif Ὀτάνη (72) et du datif Ὀτάνῃ (84) ; Ὀτάνεος est de même la lecture presque unanime au livre VII chapitre 82. Au livre IV chapitre 80, on a Σιτάλκεος auprès

mots κυβερνήτης δεσπότης et ἀκινάκης auraient-ils fait l'objet d'une ionisation de fantaisie? Je suis porté à croire que δεσπότεα ἀκινάκεα κυβερνήτεα Καμβύσεα Ξέρξεα Μιλτιάδεα et autres accusatifs en -εα que présentent les manuscrits ont, à un moment donné, fait partie de la langue parlée. Resterait à savoir si ce fut du vivant d'Hérodote, et si ces formes, en admettant qu'il les ait entendu prononcer, n'étaient pas pour lui des formes incorrectes qu'il aurait refusé d'écrire. Les cas où tous les manuscrits s'accordent à donner un accusatif en -εα sont beaucoup moins nombreux que ceux où, unanimement, ils donnent un accusatif en -ην; les noms dont l'accusatif est toujours en -εα, beaucoup moins que les noms dont il est toujours en -ην [1]. A ces constatations tirées des manuscrits, les papyri permettent d'en ajouter une autre, qui a de l'importance: nulle part ces documents des premiers siècles de notre ère ne donnent, malgré les occasions qui y sont offertes, d'accusatif en -εα; trois d'entre eux, en quatre passages où tous les manuscrits donnent un accusatif de ce type, donnent au contraire la forme en -ην (I 11 Κανδαύλην, δεσπότην; I 211 Ἀράξην; III 34 Καμβύσην); et, deux fois sur quatre, il s'agit de noms dont l'accusatif, dans

du datif Σιτάλκῃ (Σιτάλκεω VII 137). Au livre VI chapitre 62, tous les manuscrits donnent ἀκινάκεος. Outre ces génitifs en -εος, les manuscrits présentent quelques autres formes des mots dont il s'agit empruntées à la troisième déclinaison ; elles aussi sont très rares ; je ne trouve à citer que ἀκινάκεας III 128 (RSV), VII 67 (RSV), IX 80 (S), Πέρσεϊ IX 72 (R) et Κυαξάρεϊ I 73 et 74 (tous les manuscrits sauf B2). Nous avons d'ailleurs dans les manuscrits quelques exemples de la confusion inverse, je veux dire de l'attribution à des noms du type τριήρης de désinences de la première déclinaison : Ἀρσάμεω VII 224 (PRSV) ; Ὑστάσπεω V 30 (PSVU) ; Πρηξάσπεω III 74, 75, 78 (S) ; Ἀρτεβάρεω I 114 (S) ; Ὑστάσπῃ I 209 (AB) ; Ἀρταφρένῃ VI 4 (ABC) ; Κλεισθένῃ VI 126 (RSV) ; Ἀστυάγην VII 8 α, IX 122 (tous les manuscrits).

1. Je n'en trouve que cinq, qui sont tous des noms propres : Κανδαύλης (3 cas) ; Ἀλυάττης (3 cas) ; Ὀρέστης (1 cas) ; Καμβύσης (19 cas) ; Μιτροβάτης (4 cas). Pour un sixième nom propre, Ὀροίτεα est donné 9 fois par tous les manuscrits, Ὀροίτην une seule fois.

tous les manuscrits, est constamment en -εα (Κανδαύλεα Καμβύσεα). Les accusatifs en -εα m'apparaissent comme des formes qui ont pu avoir cours en Ionie, que des copistes ioniens introduisirent de bonne heure par négligence dans le texte d'Hérodote, et qui, dans les différents « tirages » de ce texte dont les manuscrits nous gardent la mémoire, se sont inégalement maintenues.

Génitifs pluriels de la 1re déclinaison. — J'ai dit qu'au génitif pluriel de la première déclinaison je conservais, avec les manuscrits, la forme non contracte en -έων après une voyelle (θυσιέων ὀργυιέων etc.). Je n'ai pas, comme Stein, étendu cette désinence aux génitifs des participes en -μένη. Mais j'ai admis un génitif féminin τουτέων.

Datifs pluriels de la 2e déclinaison. — Le datif pluriel des première et seconde déclinaison est chez Hérodote en -ησι -οισι. Par exception, les manuscrits, sans distinction de famille, donnent couramment τοῖσδε au lieu de τοισίδε ; j'ai conservé cette forme, qui se trouve déjà chez Homère. Mais, bien que, pour l'article, l'épigraphie ionienne présente très tôt la forme abrégée τοῖς, je ne l'ai substituée en aucun cas, contre la tradition, à la forme τοῖσι.

Accusatifs pluriels en -ις et -υς. — L'accusatif pluriel des noms de la 3e déclinaison dont le radical se termine par un ι est, dans les manuscrits, tantôt en -ις (πόλις) tantôt en -ιας (πόλιας). Considérées en elles-mêmes, les deux formes sont admissibles dans un ouvrage écrit en ionien. Mais il est peu vraisemblable qu'Hérodote les ait employées tour à tour, surtout pour le même mot. Si j'ai préféré la forme en -ις, c'est en raison de l'observation que voici : alors que, pour des mots d'usage courant comme πόλις ὄφις τάξις μάντις κατάβασις ὑπόκρισις πανήγυρις πρόφασις, l'accusatif en -ιας alterne avec l'accusatif en -ις ou même prédomine, l'accusatif en -ις se trouve employé exclusivement ou presque exclusivement pour des mots rares ou exotiques : pour le nom de la ville de Sardes ; pour le nom de l'ibis, oiseau inconnu en pays grec ; pour le mot ἄρδις désignant une pointe de flèche, — mot qui a tellement déconcerté le scribe de l'archétype de la famille

romaine qu'il le remplaça par φαρέτρα ; — pour les mots καλάσιρις κυλλῆστις, noms d'un vêtement égyptien et d'une sorte de pain qu'on fabriquait en Égypte, σάγαρις, nom d'une arme barbare. Or, c'est évidemment dans les mots de cette seconde sorte que la désinence primitive avait le plus de chance de se maintenir. Un copiste ionien vivant à une époque, dans un pays, où la désinence -ιας était préférée à l'autre, pouvait être tenté d'introduire dans le texte qu'il transcrivait, à la place d'accusatifs en -ις, des formes telles que πόλιας τάξιας μάντιας, qu'il entendait employer et employait lui-même tous les jours ; en face de mots qu'il n'avait l'occasion ni d'employer ni d'entendre, cette tentation n'existait pas pour lui.

A l'accusatif pluriel des noms dont le radical se termine par un υ (accentué ou non accentué), la tradition est nettement en faveur de la désinence sans *alpha* (ἰχθῦς ἴτυς etc.) ; il n'y a d'exception qu'en ce qui concerne Λίβυας.

Mon intention n'étant pas d'examiner la langue d'Hérodote sous tous ses aspects, mais seulement d'annoncer les solutions que j'ai adoptées en face de quelques grands problèmes, de quelques groupes de formes particulièrement nombreuses et « voyantes », je n'ajouterai plus aux observations qui précèdent que deux mots.

Omission du ν éphelkystique. — Le premier, au sujet du ν éphelkystique. D'un usage courant dans les fragments des lyriques ioniens et dans les inscriptions ioniennes, il est extrêmement rare dans les manuscrits de la famille florentine : dans les manuscrits RSV il figure d'ordinaire devant un mot commençant par une voyelle ; mais dans le manuscrit de Muret (D), de la même famille que RSV et plus ancien, le copiste, qui l'avait d'abord admis au cours des premiers chapitres du livre I, l'a le plus souvent effacé, et, à partir du chapitre 15, l'a omis à peu près partout. Plusieurs papyri, — le papyrus Zereteli, les papyri d'Oxyrhinchos n°s 18 1092 2095 2096, — en contiennent des exemples ; mais, dans l'un d'eux (Ox. 2096), il a été, comme dans le manuscrit de Muret, supprimé par le reviseur. D'une façon

générale, la tradition n'est donc pas favorable au maintien du ν éphelkystique, encore moins à son introduction là où aucun manuscrit ne le donne ; je me suis conformé à ce qu'elle indiquait, sans méconnaître ce qu'il y a d'étrange dans l'abstention supposée d'Hérodote.

En particulier, il ne m'a pas semblé qu'il convînt d'admettre, auprès de ὕπερθε κατύπερθε πρόσθε ἔμπροσθε ἔνερθε ὄπισθε, les formes ὕπερθεν κατύπερθεν πρόσθεν ἔμπροσθεν ἔνερθεν ὄπισθεν, que donnent assez souvent les manuscrits, surtout ceux de la famille romaine, et dont un papyrus d'Oxyrhinchos nous présente un exemple[1]. Ces formes, qu'une assimilation injustifiée avec des formes telles que ἀνέκαθεν πάντοθεν πανταχόθεν πατρόθεν contribua à développer[2], permettaient aux poètes d'éviter l'hiatus ou l'élision lorsque le mot suivant avait pour initiale une voyelle. Dans les manuscrits d'Hérodote, il n'est pas rare qu'elles se trouvent devant une consonne ; et il arrive que, devant une voyelle, tous unanimement donnent une forme en -θε. Je ne crois pas que, jusqu'à présent, les formes en -θεν soient garanties par l'épigraphie ionienne. Je m'en suis tenu, en ce qui les concerne, à l'opinion de Bredow, qui les proscrivait du texte de notre auteur.

Il ne m'a pas semblé non plus qu'il convînt d'introduire nulle part ἔπειτεν. Nous avons vu que, d'après Eustathe, Ailios Dionysios, grammairien du IIe siècle, disait avoir trouvé cette forme chez Hérodote[3] ; on l'y cherche en vain aujourd'hui ; nos manuscrits offrent seulement, auprès d'un très grand nombre d'exemples de ἔπειτα, 5 exemples de ἔπειτε, forme qui se rencontre dans une inscription de Milet

1. Πρό]σθεν devant une voyelle au livre I chapitre 11, dans le nº 2095.

2. Par l'effet d'une assimilation inverse, on trouve dans les manuscrits mêmes d'Hérodote ἀνέκαθε VI 128 (tous les manuscrits), πάντοθε VII 225 (C).

3. Voir ci-dessus page 180. La citation faite par Eustathe n'oblige pas à croire que, d'après Ailios Dionysios, ἔπειτεν eût été d'un usage constant chez Hérodote ; il disait simplement qu'on l'y trouvait.

et mérite d'être conservée. Le témoignage d'Ailios Dionysios ne m'inspire que peu de confiance ; il s'est trompé, nous l'avons déjà dit, en attribuant à Hérodote l'emploi du mot εἶτεν, qui ne figure chez notre auteur ni sous cette forme ni sous les formes εἶτε ou εἶτα ; il a pu se tromper aussi en lui attribuant ἔπειτεν, qu'il se rappelait sans doute avoir trouvé chez quelque autre écrivain ionien [1].

Confusion orthographique entre ι et ει. — Enfin, je dois prévenir qu'entre ι et ει, tant à la fin que dans le corps des mots, j'ai plus d'une fois choisi sans me sentir lié par le témoignage des manuscrits. Favorisée par une confusion phonétique qui se produisit de bonne heure, la confusion entre ces graphies est fréquente sous la plume des copistes anciens ; cela laisse aux éditeurs modernes, quand ils ont quelque raison de se croire mieux informés, une grande liberté de décision [2].

1. Peut-être chez Hippocrate, où ἔπειτεν se trouve 4 fois (dont 3 fois devant une voyelle) ; cf. Bechtel, *Ion. Dial.*, p. 331.

2. Mon ami M. Antoine Meillet, qui a bien voulu lire les pages précédentes, me communique les observations ci-après, que je suis heureux de reproduire :

« Les indications de M. Legrand conduisent à supposer que, toute troublée qu'elle soit, la tradition n'est pas, d'une manière essentielle, infidèle à l'édition originelle de l'ouvrage d'Hérodote.

« L'absence du ν éphelcystique ne se laisse expliquer ni par l'influence de l'attique, ni par celle de la langue épique, ni par les usages ordinaires de l'ionien asiatique. En revanche, il n'aurait rien de surprenant dans le parler courant d'une cité anciennement dorienne, puis ionisée, comme Halicarnasse. Le fait que la convention avec Lygdamis offre couramment le ν éphelcystique (μνήμοσιν εἰδέωσιν etc.) illustre le fait connu que l'ionien des inscriptions ioniennes d'Asie ne tient pas compte des différences locales entre les parlers qu'Hérodote lui-même a signalées (I 142), et ne prouve rien pour l'usage courant dans le parler d'Halicarnasse. Si, sur un point aussi important, la tradition conserve un trait de l'édition originelle, on doit tenir compte des autres singularités qu'elle présente.

« Or, dans un cas tel que celui de l'opposition entre ἐθηεῦντο et ἐκαλέοντο, l'état de choses offert par la tradition est plausible. Un double hiatus comme celui qu'offrirait ἐθηέοντο est choquant en soi, et il était naturel de chercher à l'éviter. Or, d'autre part, la contraction n'est pas l'un de ces changements phonétiques qui sont régis par

DIVISION DE L'OUVRAGE D'HÉRODOTE EN NEUF LIVRES

Je dois maintenant m'expliquer sur la façon dont j'ai « découpé » le texte d'Hérodote. Il nous est parvenu divisé

des lois inflexibles. Dans des conditions pareilles, un même groupe de voyelles peut être prononcé en deux syllabes ou contracté suivant la rapidité et suivant le soin avec lesquels on prononce. Ainsi Archiloque a pu, dans un même poème (fr. 66) et à quelques vers de distance, recourir à ἔχευ ἀλέξευ à l'intérieur du vers, à ἀγάλλεο ὀδύρεο à la fin (-εο comptant pour ⏑⏑).

« Cela posé, même des contradictions du texte traditionnel qui paraissent au premier abord invraisemblables pourraient provenir de l'édition originelle. Sans doute, on ne s'attend pas à voir, d'une part, γούνατα, de l'autre, δόρατα, comme le donne la tradition. Mais Archiloque a écrit trois fois dans un distique (fr. 2) δορί, assuré par le vers, de même qu'il a κόρης (fr. 120), aussi assuré par le mètre. Du reste, Bechtel (*Gr. Dial.*, III, p. 74) donne des exemples analogues chez d'autres poètes ioniens : ξένοισι et δέρην chez Anacréon, καλούς (avec α bref) chez Mimnerme, et καλόν (également avec α bref) dans une inscription métrique archaïque de Délos, très mutilée mais où ἄγαλμα καλόν semble sûr ; voir du reste Hoffmann, *Gr. Dial.*, III, p. 315 et suiv., sur la coexistence de καλός avec α long et καλός avec α bref chez les poètes ioniens. Si Bechtel enseigne fermement (*Gr. Dial.*, III, p. 15 et suiv.) que, dans le texte d'Hérodote, ὅλος δόρατα et κόραι sont des atticismes, ce n'est qu'en se fondant sur une affirmation a priori : « Niemand wird geneigt sein, für « Herodot eine andre Stammform vorauszusetzen als für andre « ionische Schriftsteller. » Tout ce qui est établi, c'est que, en regard de l'attique, qui constamment a κόρη γόνατα ὅλος καλός avec α bref, l'ionien a ordinairement κούρη γούνατα οὖλος καλός avec α long. Mais c'est une question de fait de savoir si les prononciations κόρη γόνατα ὅλος καλός avec α bref n'ont pas aussi existé. Dans un dialecte où coexistent les scansions de πατρός avec première syllabe longue et avec première syllabe brève, on ne voit pas pourquoi οὖλος et ὅλος n'auraient pas aussi coexisté. Dans δόρυ, qui s'emploie souvent au singulier et où l'ο du nominatif-accusatif δόρυ exerçait par suite une forte action, les conditions ne sont pas les mêmes que dans γόνυ, où la forme la plus usuelle est celle du pluriel, γούνατα ; or, si deux traitements de -ορϝ- -ονϝ- étaient possibles, le traitement ionien -ουν- devait s'imposer dans γούνατα en vertu des exigences du rythme, qui, en grec, tendait à proscrire les suites de trois brèves, tandis que δόρατα était soutenu

en neuf livres, qui, dans plusieurs manuscrits, portent chacun, outre un numéro d'ordre, le nom d'une des Muses. L'attribution aux neuf livres des noms des Muses est attestée pour la première fois, d'une façon formelle, par Lucien [1]; il est vraisemblable qu'elle fut imaginée sensiblement plus tôt, au cours du dernier siècle avant notre ère [2]. La division elle-même ne remonte pas à l'auteur. Lorsqu'Hérodote parle d'une partie de son œuvre, il le fait en des termes qui ne supposent rien de tel [3]; une seule fois, il se sert d'un numéro d'ordre et, renvoyant à un passage de l' « Histoire de Crésus », il appelle cette histoire πρῶτος λόγος [4]; mais l' « Histoire de Crésus » ne remplit pas le livre I tout entier, elle n'en est que la première partie; et un λόγος n'est pas un « livre » au sens où l'on entend ce mot depuis longtemps [5].

par δόρυ. Le contraste entre κόρας κόραι (IV 33, 34) et κουριδίας (I 135, V 18) κουριδιέων (VI 138) a chance de répondre à une réalité linguistique. Si l'on a souvent ὅλος, et non οὖλος, c'est que ὅλος est un mot semi-accessoire, et, comme tel, prononcé plus vite qu'un mot principal de la phrase. En somme, la tradition fournit des formes plausibles, et dont l'intérêt est grand au point de vue linguistique. »

1. Lucien, *Herod.*, 1 ; *De hist. conscrib.*, 42.

2. Au cours de ce siècle, Aurelius Opilius donna les noms des Muses aux neuf livres d'un de ses ouvrages (Suétone, *De gramm.*, 6; Aulu-Gelle, I 25 17) ; Tullius Lauréas, affranchi de Cicéron, établit dans une épigramme (AP VII 17) une relation entre le nombre des Muses et celui des livres de Sappho; l'épigramme anonyme IX 160, où il est dit que les Muses laissèrent à Hérodote, qui les avait reçues, chacune un livre en présent, est d'une inspiration voisine et date peut-être du même temps. Pour plus de détails sur cette question, voir une note d'Aly dans le *Rheinisches Museum*, 1909, p. 593-594, note 2.

3. Tantôt il désigne cette partie par un titre particulier (Ἀσσύριοι λόγοι, Λιβυκοὶ λόγοι) ; tantôt il dit tout simplement « ailleurs » (ἐν ἄλλῳ λόγῳ, ἐν ἑτέροισι λόγοισι, ἑτέρωθι τοῦ λόγου), « plus haut » (πρότερον), « plus loin » (ἐν τοῖσι ὄπισθε λόγοισι).

4. V 36. Il renvoie à une phrase du livre I chapitre 92.

5. Au livre VII chapitre 93, pour renvoyer à un passage du livre I qui n'appartient plus à l' « Histoire de Crésus » (chapitre 171), Hérodote dit, en employant le pluriel : ἐν τοῖσι πρώτοισι τῶν λόγων ; le livre I contient plusieurs λόγοι. Au livre VI chapitre 39,

La division en neuf livres doit être le fait d'un éditeur. D'un éditeur très ancien. Nous savions par Diodore de Sicile qu'elle était en usage à l'époque d'Auguste[1]. La chronique du temple de Lindos, le papyrus Amherst nous prouvent aujourd'hui qu'elle l'était déjà auparavant. Dans la chronique de Lindos, une référence à un passage de notre livre II est présentée en ces termes : ἐν τᾶι β̄ τᾶν ἱστοριᾶν. Dans le papyrus Amherst, le fragment conservé du commentaire d'Aristarque est suivi de cette subscription : Ἀριστάρχου Ἡροδότου ᾱ ὑπόμνημα ; les remarques présentées les dernières concernant les derniers chapitres de notre livre I, il en résulte que, dans l'édition commentée par Aristarque, le livre I coïncidait avec celui des manuscrits et de nos éditions modernes ; on est en droit de penser que la concordance se poursuivait pour les livres suivants, d'un bout à l'autre de l'ouvrage. Le plus probable est que la division traditionnelle fut établie par les Alexandrins[2]. Quel principe l'a inspirée ? On ne le discerne pas bien. D'une part, les neuf livres sont de volume fort inégal. D'autre part, s'il arrive que la fin d'un livre, — du livre I par exemple, — coïncide avec celle d'une section de l'ouvrage, — dans la circonstance, avec la fin de l' « Histoire de Cyrus », — il s'en faut que ce soit la règle : de par leur contenu, les 27 premiers chapitres du livre V, qui forment l'épilogue de l'expédition de Darius en Scythie

un détail qui sera donné dans la suite du même « livre » (chapitre 103) est annoncé comme devant figurer ἐν ἄλλῳ λόγῳ.

1. Diod., XI 37 6 (ἐν βίϐλοις ἐννέα).

2. On peut toutefois se demander si, pendant longtemps, certaines éditions ne continuèrent pas à l'ignorer. Pausanias, quand il cite Hérodote, ne renvoie pas à l'un de nos neuf livres ; s'il ne dit pas simplement Ἡρόδοτος ou Ἡρόδοτος ἐν τοῖς λόγοις, il désigne une section de l'ouvrage en en indiquant le sujet : ἐν τῷ λόγῳ τῷ εἰς Κροῖσον (III 2 3), ἐν τῇ Λυδίᾳ συγγραφῇ (III 25 7). Dans le papyrus Zereteli, les chapitres 200-203 du livre I figuraient au verso du chapitre 196 ; le contenu du *volumen* auquel appartenait ce fragment ne devait donc pas coïncider avec celui du livre I ; car alors la quasi totalité du livre aurait été inscrite au recto d'une bande de longueur démesurée, et le verso de cette bande fût demeuré presque tout entier sans emploi ; ce qui n'est point vraisemblable.

et de ses entreprises d'Europe, se rattachent plus naturellement à une partie du livre IV qu'à la suite du livre V, c'est-à-dire au récit des intrigues d'Aristagoras et de la révolte de l'Ionie[1] ; plus loin, les 42 premiers chapitres du livre VI complètent le récit de cette révolte, poussé seulement au livre V jusqu'à la mort d'Aristagoras, qui ne met pas le point final à la malheureuse aventure ; et ainsi de suite. En somme, la division traditionnelle en neuf livres satisfait assez mal l'esprit. Il ne saurait cependant être question de la remplacer par une autre ; son ancienneté commande le respect ; et ce serait un intolérable pédantisme de compliquer, au nom d'une conception personnelle et peut-être erronée, le maniement de la présente édition. Nous l'avons donc conservée, ainsi que la subdivision usuelle en chapitres. Mais nous y avons juxtaposé une division en sections ou parties, plus logique, qui nous a paru répondre mieux aux intentions probables de l'auteur.

QUEL EST LE SUJET DE L'OUVRAGE D'HÉRODOTE ?

Interrogeons le prooimion : « Hérodote de Thourioi expose ici ses recherches, pour empêcher que ce qu'ont fait les hommes, avec le temps, ne s'efface de la mémoire, et que de grands et merveilleux exploits accomplis tant par le Grecs que par les Barbares ne cessent d'être renommés ; en particulier ce qui fut cause que Barbares et Grecs sont entrés en guerre les uns contre les autres ». Cela est peu précis. Il s'en dégage toutefois une idée ; une idée que suggère l'opposition Ἕλλησι-βαρβάροισι et qu'expriment les mots ἐπολέμησαν ἀλλήλοισι : celle d'un conflit, ou d'une série de conflits, entre Grecs et Barbares. Par le fait, les livres VII VIII IX sont consacrés, abstraction faite de quelques digressions, au récit de la seconde guerre médique. Les livres V (à partir du

1. Les tout premiers chapitres du livre V font suite aux chapitres 143-144 du livre précédent.

chapitre 28) et VI, en dépit de digressions plus nombreuses et plus longues, peuvent être considérés comme contenant l'histoire de deux conflits antérieurs : la révolte de l'Ionie, la première guerre médique. A l'autre extrémité de l'ouvrage, dans la première partie du livre I, nous voyons également des Grecs, — ce sont cette fois des Grecs asiatiques, — aux prises avec des Barbares, qui ne sont pas encore les Perses comme plus tard, mais les Lydiens : quelques phrases des chapitres 14 et 15 commémorent les entreprises de Gygès et d'Ardys ; les chapitres 16 à 22 traitent avec plus de détail de celles de Sadyatte et d'Alyatte, en particulier de la guerre de douze ans qu'ils firent aux Milésiens ; le chapitre 26 rapporte la conquête de l'Ionie par Crésus, annoncée aux chapitres 5-6 ; le chapitre 27 rappelle ses projets contre les Grecs des îles, projets qui n'eurent pas de suite. C'est peu, quantitativement ; du moins, l'idée d'un conflit entre Grecs et Barbares est, là, nettement accusée. Mais ensuite ? Le chapitre 141 et les chapitres 152-153 mettent en présence Cyrus et les députés ioniens, porteurs d'offres de soumission, Cyrus et l'ambassadeur spartiate qui vient lui interdire au nom de Sparte de faire tort à aucune cité grecque ; une phrase du chapitre 143 signale l'accord intervenu entre Cyrus et Milet ; les chapitres 161-162 164-165 168-169 nous font assister à la réduction de l'Ionie par Mazarès et Harpage. Après, il faut attendre, pour retrouver des Barbares faisant la guerre à des Grecs, jusqu'aux premiers chapitres du livre V (1, 2, 26), où l'on voit Mégabyze, puis Otanès, subjuguer des villes de l'Hellespont, du littoral thrace, de la Troade, ainsi que Lemnos et Imbros ; car l'intervention des Perses à Samos, narrée au livre III chapitres 144 et suivants, se produit à la demande d'un Samien et n'est pas un acte de conquête. Aux récits des conflits déclarés, militaires ou diplomatiques, joignons ceux des « prospections » opérées en pays grecs par des émissaires perses, jusqu'en Grande Grèce avec Démokédès (III 135 et suiv.), en Macédoine à la cour d'Amyntas (V 18 et suiv.) ; nous n'obtiendrons, pour la seconde partie du livre I, les livres II III

IV et le commencement du livre V, qu'un total de bien peu de pages, nous pourrions presque dire : de peu de lignes. Il s'en faut, et de beaucoup, que l'exposé de luttes entre Grecs et Barbares remplisse l'ouvrage d'Hérodote.

Aussi bien n'est-ce pas seulement l'exposé de telles luttes que promet le prooimion. Même, cet exposé n'y est pas promis de façon explicite ; la promesse en est sous-entendue. Ce à quoi l'écrivain s'engage en termes exprès, c'est à faire savoir pour quelle cause (δι' ἣν αἰτίην) Grecs et Barbares sont entrés en conflit. Ces mots δι' ἣν αἰτίην me semblent être d'une importance capitale. On a admis qu'ils servaient simplement à introduire les quelques chapitres qui suivent aussitôt, où nous voyons les deux camps, à propos des enlèvements d'Io, de Médée et d'Hélène, se rejeter la responsabilité des premières injures et des provocations initiales. Je crois que c'est une erreur. A mon avis, les mots δι' ἣν αἰτίην annoncent tout autre chose : la mise en évidence de la cause profonde du conflit. Reportons-nous au commencement du livre VII, où sont données les raisons qui décidèrent Xerxès à attaquer la Grèce. Il y en a d'accidentelles et de particulières : les excitations de Mardonios, des Aleuades et des Pisistratides, les encouragements d'Onomacrite, le ressentiment de l'incendie de Sardes, le désir de venger l'échec de Marathon. Mais il en est une autre, foncière, permanente, sur laquelle Hérodote, au début du discours qu'il attribue au roi, insiste fortement : « Comme je l'ai appris des anciens, depuis que Cyrus a renversé Astyage et que nous avons succédé aux Mèdes dans l'hégémonie dont nous jouissons aujourd'hui, jamais nous n'avons été inactifs ; un dieu nous conduit dans cette voie ; et, à le suivre, nous trouvons souvent notre avantage. Quels peuples Cyrus, Cambyse et Darius mon père ont soumis et annexés à leurs domaines, vous le savez, il n'y a pas à vous le dire ; pour moi, depuis que j'ai hérité de ce trône, je me demandais comment je ne resterais pas au-dessous de ceux qui m'ont précédé dans le rang où je suis, et comment je procurerais aux Perses un non moins grand accroissement de puissance » (VII 8 α).

L'appétit de conquêtes et de gloire hérité par Xerxès de ses prédécesseurs, la passion des expéditions guerrières qui, au chef d'un empire tel que l'empire des Achéménides, s'imposait comme une sorte de fatalité, voilà l'*αἰτίη* véritable de la seconde guerre médique ; telle avait été auparavant la véritable cause des expéditions de Mardonios et de Datis, l'intention de châtier Érétrie et Athènes n'en ayant été que le prétexte (VI 44, 94) ; telle, la cause unique de démarches comminatoires et de projets d'agression antérieurs à toute offense reçue. Mais de cet appétit, de cette passion fatale, les entreprises des Perses contre les Grecs d'Europe n'avaient été ni les seules ni les premières manifestations ; d'autres avaient précédé, qui les annonçaient et qui les préparaient : les guerres de Cyrus, de Cambyse, de Darius, auxquelles fait allusion une phrase de Xerxès et que Mardonios rappellera après lui (VII 9 *in.*). Pour entreprendre quelques-unes d'entre elles, ces princes avaient pu avoir, comme en eut Xerxès à son tour, des raisons secondaires, des prétextes ; leur vrai mobile avait été le même. Ce qu'en pense Hérodote apparaît clairement çà et là, par exemple dans le récit qu'il fait de l'expédition de Cyrus contre les Massagètes, dans l'entretien qu'il imagine entre Atossa et Darius avant la campagne de Scythie[1]. Raconter les conquêtes ou essais de conquêtes de Cyrus, de Cambyse, de Darius, leurs conflits avec des peuples divers, Mèdes, Lydiens, Babyloniens, Massagètes, Égyptiens, Éthiopiens, Scythes, c'était donc illustrer l'*αἰτίη* des conflits entre Grecs et Barbares ; c'était, par conséquent, tenir la promesse du prooimion. La Grèce devait être attaquée après que tous les peuples plus voisins de la Perse, quelques-uns même qui n'étaient pas plus voisins, avaient été soumis ou que, tout au moins, les rois de Suse avaient essayé de les soumettre, le jour où ce fut elle qui se

1. I 204 et suiv. ; III 134. Au livre VII chapitre 9, Mardonios déclare explicitement que les Perses ont asservi les Saces, les Indiens, les Éthiopiens, les Assyriens et beaucoup d'autres peuples sans avoir à venger aucune injure, mais par simple désir d'accroître leur empire (δύναμιν προσκτᾶσθαι βουλόμενοι).

trouva s'opposer, comme une barrière, à l'avance des Achéménides poursuivant la conquête du monde : « Si nous subjuguons les Athéniens et leurs voisins qui habitent le pays de Pélops le Phrygien, nous rendrons l'empire de la Perse limitrophe du ciel de Zeus ; le soleil ne verra plus de pays qui soit limitrophe du nôtre ; de tous, avec votre aide, je ne ferai qu'un seul, parcourant toute l'Europe. Car j'apprends que les choses sont ainsi : ceux dont j'ai parlé mis hors de combat, il n'y a plus d'état chez les hommes, plus de peuple, capable d'entrer en lutte avec nous. Ainsi, et ceux qui sont coupables envers nous et ceux qui ne le sont pas porteront le joug de l'esclavage » (VII 8 γ). Bref, pour répondre à l'intention d'Hérodote, il nous faut considérer son ouvrage comme une « Histoire des guerres médiques, précédée d'une histoire de leurs antécédents, de leur préparation et de leurs lointaines origines ».

Même par rapport à ce titre compréhensif et complaisant, maints développements, dont quelques-uns copieux, font à nos yeux figure de digressions. Mais cela n'est pas pour infirmer l'interprétation du prooimion qui vient d'être proposée. Hérodote lui-même, par la formule τά τε ἄλλα καὶ, prévenait les lecteurs qu'ils trouveraient chez lui « un peu de tout ». L'abondance dans son œuvre des digressions ou prétendues digressions s'explique de deux manières.

D'abord, par la genèse probable de cette œuvre. On en a beaucoup discuté. Nous n'avons pas à reprendre ici toute la question. Une chose paraît certaine : à savoir que l'auteur n'avait pas conçu dès l'origine le projet de l'ouvrage qu'il a laissé, qu'il n'a pas écrit toutes les parties de cet ouvrage en vue de la place qu'elles y occupent aujourd'hui. Beaucoup de détails en portent témoignage, que nous relèverons en d'autres lieux : contradictions, redites, présentation « à neuf » de personnages dont il a déjà été parlé, descriptions de sites ou de sanctuaires retardées sans avantage d'aucune sorte jusqu'à la deuxième ou la troisième mention qui en est faite. Très vraisemblablement, Hérodote projeta d'abord une œuvre du même genre que la Περίοδος γῆς d'Hécatée. Peut-

être, — je n'y crois pas pour ma part, — projeta-t-il à un moment donné une œuvre historique de vastes dimensions, mais dont le centre aurait été la Perse, des Περσικά comme en avait écrit Dionysios de Milet[1]. En tout cas, pendant une période de sa vie qui fut sans doute assez longue, pour consigner les résultats de ses recherches, pour en faire part dans des lectures publiques à des auditeurs avides d'instruction ou de divertissement, il dut rédiger nombre de λόγοι de dimensions restreintes, les uns ethnographiques (Περσικοί, Μηδικοί, Λυδιακοι, Σκυθικοί, Λιβυκοί, Ἀσσύριοι, Αἰγύπτιοι λόγοι), décrivant l'aspect d'un pays, les mœurs des habitants, les monuments anciens qui s'y trouvaient, donnant des détails sur son passé, sur les princes qui y avaient régné, sur les événements considérables dont il avait été le théâtre, les autres racontant la vie d'un personnage illustre, narrant un beau fait d'armes, une guerre, une conspiration, une révolution politique, ou relatant une anecdote piquante. Lorsque l'idée lui vint d'édifier un grand ouvrage d'ensemble, qui serait une « Histoire des guerres médiques, de leurs antécédents et de leurs lointaines origines », il n'eut pas le courage de sacrifier tout ce qui, à bien prendre les choses, devait être laissé en dehors du programme de cet ouvrage. Certains morceaux, peut-être, furent abrégés pour y être introduits (je croirais volontiers que ce fut le cas, par exemple, pour le récit de la guerre d'Apriès contre Cyrène, qui, d'après une phrase du livre II chapitre 161, devait être, dans les Λιβυκοὶ λόγοι, développé amplement, et qui, au livre IV chapitre 159, n'occupe que quelques lignes) ; ou bien leur incorporation fut tant et si bien ajournée qu'en fin de compte elle ne se fit pas (ainsi peut-on songer à expliquer que les Ἀσσύριοι λόγοι, promis au livre I chapitres 106 et 184, et le récit des circonstances de la mort d'Éphialte, annoncé au livre VII chapitre 213, ne figurent nulle part dans ce que nous lisons). Plus souvent, Hérodote ne put prendre sur lui

1. Voir De Sanctis, *La composizione della storia di Erodoto,* dans la *Rivista di filologia,* 1926, p. 289 et suiv.

de jeter au panier des λόγοι dont le fond était neuf ou qu'il trouvait bien venus ; au risque de faire éclater le cadre de son histoire, il les admit où ils n'avaient que faire, sans toujours se donner la peine de les ajuster tant bien que mal à la place qu'il leur assignait. Si ce n'est là de sa part une faiblesse pardonnable, c'est du moins une faiblesse qui se comprend.

D'autre part, nous devons tenir compte de ceci : toutes les époques, toutes les sociétés n'ont pas eu au point de vue de l'unité de sujet les mêmes exigences, ni en fait de composition les mêmes goûts. On sait ce que pensèrent et professèrent à ce propos les coryphées de l'alexandrinisme, ennemis déclarés du « long poème continu [1] ». A l'époque d'Hérodote, en particulier dans la société ionienne où il grandit et où son esprit se forma, le grand public n'était certainement pas instruit à réclamer d'une œuvre aussi complexe, aussi ample que l'« Histoire des guerres médiques et de leurs antécédents » une homogénéité rigoureuse, une contexture serrée impliquant la subordination de toutes les parties à une même idée directrice. Qui le lui aurait enseigné ? Et de qui l'écrivain aurait-il pu recevoir des leçons de composition ? Les *Descriptions de la terre*, les *Généalogies*, étaient des agrégats de notices où l'ordre des éléments était prescrit par la géographie ou la chronologie, où leur nombre et leurs proportions pouvaient être quelconques ; les Περσικά, Λυδιακά, etc. étaient des monographies, où l'attention n'avait pas à se partager entre plusieurs objets. L'épopée offrait de meilleurs termes de comparaison ; et aussi un autre genre plus humble, avec lequel l'histoire d'Hérodote a une inconstestable parenté : le conte. Or, ce n'est ni à l'école de l'épopée ni à l'école du conte que notre auteur et ses contemporains pouvaient apprendre, lui à respecter, eux à exiger l'unité. L'épopée aime les lenteurs, les détours, les brillants épisodes, les ἀριστεῖαι successives. Les récits des conteurs, auxquels les

1. Sur la parenté, au point de vue de la composition, entre l'histoire d'Hérodote et certaines œuvres alexandrines, voir *Hermes*, 1923, p. 137-138 (Howald).

Grecs, surtout les Grecs d'Asie, prenaient plaisir comme leurs voisins d'Orient, affectaient souvent la forme d'une narration principale sans cesse interrompue par des narrations incidentes, tout à fait indépendantes l'une de l'autre. A Athènes, Hérodote aurait eu l'occasion de s'initier, s'il l'eût voulu, à une discipline plus sévère. Il demeura fidèle à l'esprit d'Ionie. D'après Denys d'Halicarnasse, ce serait de propos délibéré qu'il mit de la « diversité » dans son œuvre [1], — autrement dit, qu'il y intercala tant de développements étrangers au thème fondamental. On est tenté d'être de cet avis lorsqu'on entend Hérodote déclarer (au livre IV chapitre 30) que « depuis le commencement de son récit, il a été en quête d'additions » (προσθήκας γὰρ δή μοι ὁ λόγος ἐξ ἀρχῆς ἐδίζητο). Ce qu'il appelle « additions » est bien ce que nous appellerions des digressions, des hors-d'œuvre : dans la circonstance, c'est une observation relative à l'Élide, où, malgré la douceur du climat, il ne s'engendre pas de mulets ; elle se place à la suite de remarques concernant le climat glacé de la Scythie, qui empêche les bœufs d'avoir des cornes. Mais le mot προσθήκη, non plus que le mot παρενθήκη dont Hérodote fait usage ailleurs en pareil cas [2], ne contient rien de péjoratif, n'exprime aucune idée d'inopportunité. Quant à ἐδίζητο, le sens en est précis, non moins précis que ne serait le sens de ἐζήτησε, donné par plusieurs manuscrits : il ne s'agit pas de « tolérer », d'« admettre », mais bien de « rechercher ». Résignons-nous à le reconnaître : jusqu'à un certain point, ce qui nous apparaît comme une imperfection était aux yeux d'Hérodote un avantage ; ce qui pour nous est de l'incohérence était pour lui une divertissante abondance [3]. Ce n'est

1. *Ad Pomp.*, 3 : ποικίλην ἐβουλήθη ποιῆσαι τὴν γραφήν, Ὁμήρου ζηλωτὴς γενόμενος.

2. VII 171 : Ἀλλὰ τὰ μὲν κατὰ Ῥηγίνους τε καὶ Ταραντίνους τοῦ λόγου μοι παρενθήκη γέγονε.

3. Y a-t-il l'intention de s'excuser dans la phrase citée à la note précédente (VII 171) ou dans des phrases comme celles-ci : II 35 Ἔρχομαι δὲ περὶ Αἰγύπτου μηκυνέων τὸν λόγον ὅτι πλεῖστα θωμάσια ἔχει καὶ ἔργα λόγου μέζω παρέχεται πρὸς πᾶσαν χώρην... ; III 60 Ἐμήκυνα δὲ περὶ Σαμίων μᾶλλον ὅτι σφι τρία ἐστὶ μέγιστα ἁπάντων

pas seulement dans la première partie de son histoire, là où la matière était plus éparse et l'intérêt dramatique moins pressant, qu'il s'égare hors du droit chemin ; c'est aussi dans les derniers livres VII VIII IX, où le drame se précise, où la scène se resserre, où la voie était toute tracée pour une exposition sobre et ferme. Le récit de la marche de Xerxès depuis l'Hellespont jusqu'à la Thessalie est surchargé de détails géographiques, ethnographiques, archéologiques, capables de distraire l'attention de ce qui, semble-t-il, devrait la retenir tout entière : l'imminence grandissante du danger qui menace la Grèce. Plus loin, le récit même des hostilités décisives n'est pas net de semblables détails ni de προσθῆκαι qui excèdent la mesure de renseignements donnés en passant : par exemple, aux moments les plus pathétiques, le narrateur marque un temps d'arrêt pour énumérer les différentes races qui peuplent le Péloponnèse, pour raconter l'histoire des ancêtres de Gélon de Syracuse ou d'Alexandre de Macédoine, pour donner la biographie du devin Tisamène, du devin Hégésistratos, du père du devin Déiphonos[1], etc.

PLAN D'UNE DIVISION RATIONNELLE

Recherche systématique de la ποικιλία, désir d'utiliser le plus possible des matériaux recueillis, c'en est assez pour rendre intelligible qu'Hérodote ait pu à la fois et se tracer le programme que nous lui avons attribué et ne s'y pas enfermer. Conséquemment, sous réserve des observations

Ἑλλήνων ἐξεργασμένα (le tunnel, le môle, l'Héraion, qui sont ensuite décrits et célébrés) ? Je ne le crois pas. La première de ces trois phrases clôt tout simplement une parenthèse. Les deux autres n'excuseraient en tout cas que la longueur des digressions dont il s'agit, et non leur existence. Celle qui annonce les nombreuses merveilles de l'Égypte est faite pour allécher le lecteur. Celle qui suit l'exposé d'un chapitre des affaires samiennes introduit un supplément de digression.

1. VIII 74 ; VII 153-156 ; VIII 137-139 ; IX 32-34 ; IX 36 ; IX 92-93.

que nous présenterons au fur et à mesure dans les préfaces des différentes parties, l'œuvre paraît pouvoir se diviser ainsi :

I 1-5 — Prooimion ; premiers conflits entre les Grecs et les Barbares d'Asie.

I 6-94 — Première section : Grecs et Lydiens ; histoire de Crésus.

I 95-216 — Deuxième section ; Fondation et premiers progrès de l'empire perse ; histoire de Cyrus.

II 1-III 66 — Troisième section : Cambyse ; conquête par les Perses de l'Égypte ; campagnes contre les Éthiopiens, les Ammoniens.

III 67-160 — Quatrième section : Avènement de Darius et consolidation de sa puissance ; les Perses à Samos ; première menace contre les Grecs d'Europe.

IV 1-V 27 — Cinquième section : Entreprises ultérieures des Perses sous Darius en Scythie, en Libye, en Thrace, sur l'Hellespont ; la Grèce menacée,

V 28-VI 42 — Sixième section : Révolte de l'Ionie.

VI 43-140 — Septième section : Darius contre la Grèce ; la première guerre médique.

VII 1-VIII 96 — Huitième section : Xerxès contre la Grèce ; la seconde guerre médique, l'invasion.

VIII 97-IX 121 — Neuvième section : Xerxès contre la Grèce ; la seconde guerre médique, le reflux des Barbares.

Estimera-t-on que cette table des matières convient à une « Histoire de Perse » aussi bien, sinon mieux, qu'à une « Histoire des guerres médiques, de leurs antécédents et de leurs lointaines origines », et que l'intention d'Hérodote fut de composer des Περσικά ? Si l'on n'envisage que les sections II à V ou même à la rigueur II à VII, l'idée peut sembler acceptable, séduisante[1]. Mais elle est contredite par les par-

1. Les détails, toutefois, ne manquent pas dans ces sections mêmes, d'où il ressort qu'aux yeux de l'écrivain les relations des Perses avec les Grecs ne se présentaient pas sur le même plan que leurs relations avec d'autres peuples quelconques. On peut remarquer par exemple comment il souligne, au livre III chapitre 137, que la mission envoyée par Darius à la requête d'Atossa fut la première

ties suivantes, où l'intérêt est transporté le plus souvent du camp perse dans le camp grec [1]. Elle l'est, plus nettement encore, par l'ordre de succession des histoires de Crésus et de Cyrus. Dans des Περσικά, il n'eût été parlé de Crésus et de la Lydie, comme de Babylone et des Massagètes, qu'au moment où Cyrus les attaqua, c'est-à-dire après le chapitre 130 du livre I ou après le chapitre 140. Si Hérodote en a parlé plus tôt, avant de rappeler les origines de l'empire perse et de raconter la jeunesse de Cyrus, la raison est que les Lydiens se heurtèrent à des Grecs avant les Perses et que Crésus fut le premier Barbare qui soumit des Grecs à ses lois. Cela revient à dire : la raison est que, dans le vaste drame qui se joua entre les Grecs et les Barbares d'Asie, l'acte gréco-lydien précéda les actes gréco-perses. Depuis le règne de Cyrus jusqu'à la campagne de Xerxès, exception faite pour le choc en retour que fut la révolte de l'Ionie, l'unité de vues et la volonté d'agression se trouvaient exclusivement du côté des Perses [2]. Du côté des Grecs, l'histoire était morcelée

entreprise des Achéménides du côté de la Grèce non asiatique. Peut-être convient-il d'observer également comment, au chapitre 32 du livre VI, Hérodote insiste sur ce fait, qu'après la révolte d'Aristagoras les Ioniens furent asservis pour la troisième fois, l'ayant été déjà une première fois par les Lydiens et une seconde fois par les Perses (I 169). Il ne fait pas de remarque de ce genre en rapportant la répression par Xerxès des Égyptiens révoltés (VII 7) ; il n'en fait pas de si explicite lorsqu'il rapporte la deuxième prise de Babylone (III 159). En insistant comme il fait au chapitre 32 du livre VI, Hérodote a voulu, je crois, bien marquer que la révolte de l'Ionie avait, dans le plan général de son ouvrage, une tout autre importance que celles de Babylone ou de l'Égypte, et que le principal de son sujet était l'exposé des conflits successifs entre Grecs et Barbares d'Asie.

1. Dans une « Histoire de Perse », la répression de l'Égypte par Xerxès ne serait pas mentionnée seulement en quelques mots, comme elle l'est au début du livre VII (chapitre 7).

2. L'expédition des Lacédémoniens à Samos, à propos de laquelle Hérodote fait cette remarque : « Ce fut la première expédition que firent en Asie les Doriens de Lacédémone » (III 56), n'était pas dirigée contre les Perses ; bien qu'elle se fît en Asie, c'était une affaire entre Grecs.

entre un grand nombre de cités qui avaient chacune son humeur et sa politique, qui poursuivaient des buts différents, et dont aucune ne songeait à porter ses armes en Asie. Il était dès lors inévitable que, pour cette période, l'historien prît comme cadre de son récit ses Περσικοὶ λόγοι, comme trame l'exposé des affaires de Perse. Le fait que l'exposé des affaires de Grèce n'est pas inséré dans ce récit d'un seul bloc, comme ce qui est dit de l'histoire d'autres peuples, mais en plusieurs tronçons, me paraît significatif. Cette dispersion exprime, je crois, un effort pour mener de front l'histoire des deux partis qui, à la fin de l'ouvrage, vont se livrer un combat décisif; elle prouve que, dès avant ce combat, les deux sont, aux yeux de l'historien, également dignes d'intérêt.

SUR LA TRADUCTION

Hérodote n'est pas un écrivain avec qui des traducteurs puissent se sentir en règle dès lors qu'ils ont exprimé en leur langue, le plus exactement possible, en respectant nuances et détails, le sens de ce que lui a exprimé en grec. On voudrait retenir dans la traduction quelque chose de la forme du texte, qui n'est rien moins que banale. Hérodote est le plus ancien prosateur dont l'œuvre soit conservée; pour quiconque, en traduisant cette œuvre, songe à ce que fut après lui la prose grecque entre les mains de Thucydide, de Xénophon, de Platon, des orateurs, la tentation est forte d'affecter l'archaïsme. Ainsi fit un traducteur qui était à la fois homme de goût et bon helléniste: Paul-Louis Courier[1]. Mais lui-même nous apprend que ses amis ne l'en approuvèrent pas: « Lebrun trouve dans mon Hérodote un peu trop de vieux français, quelques phrases traînantes. Bérenger pense de

1. Courier n'a traduit que des fragments des livres I III VIII et IX. Le premier fragment, accompagné d'une préface, fut publié en 1823, comme échantillon d'une traduction complète, qui ne parut jamais.

même[1]..... » J'estime que, dans la circonstance, Bérenger et Lebrun étaient sages. Sans doute, pour les générations qui ont suivi Hérodote, pour celles déjà qui l'ont suivi de très près, sa langue avait quelque chose de suranné; lui-même peut-être, si les formes épiques dont nous avons parlé remontent à sa rédaction, a voulu qu'il en fût ainsi dès l'origine[2]. Mais pouvons-nous nous flatter de donner en français l'équivalent de cet archaïsme? De quelle époque de notre propre langue essaierons-nous de présenter un pastiche, — en admettant que nous soyons en état de soutenir la gageure? Ou bien suffirait-il de saupoudrer un texte bâtard de quelques vieilles expressions, *oncques, ains, voire, si, moult*, *pour ce* et *pour ce que*, *y ayant*, et autres ornements à bon marché? Ce serait, il me semble, un jeu parfaitement puéril. J'y ai donc renoncé. Le vocabulaire, les formes grammaticales, la syntaxe dont il est fait usage dans la présente traduction sont la syntaxe, les formes grammaticales, le vocabulaire d'aujourd'hui. J'ai seulement pris soin d'éviter deux catégories d'expressions: d'une part, les termes pompeux; d'autre part, ceux qui établiraient entre les choses antiques et les choses modernes une assimilation trop étroite. Les premiers seraient en contradiction avec la bonhomie ordinaire d'Hérodote, qui n'a rien d'un historien de cour; certes, les événements qu'il raconte ne se sont pas tous déroulés au milieu de mœurs patriarcales et d'une société primitive; certains des personnages qu'il met en scène ont été, en leur temps, entourés de faste et d'étiquette; mais il parle d'eux sur un ton simple; et c'est de cela seul que nous devons tenir compte[3]. Quant aux

1. *Livret de Paul-Louis, vigneron* (mars 1823).

2. C'est ce qu'admettait Paul-Louis Courier: « Il ne faut pas croire qu'Hérodote ait écrit la langue de son temps commune en Ionie... »

3. Personne n'a plus aujourd'hui l'idée de déguiser les personnages d'Hérodote en seigneurs à perruque et en dames à falbalas. Ainsi firent d'anciens traducteurs, de qui Courier se moque dans l'amusant passage que voici: « Hérodote, chez Larcher, ne parle que de princes, de princesses, de seigneurs et de gens de qualité; ces princes montent sur le trône, s'emparent de la couronne, ont une

expressions « modernisantes », quelques-uns estimeront peut-être qu'en en faisant usage, en parlant par exemple de « cuirassiers » quand Hérodote dit θωρηκοφόροι ou de « croiseurs » quand il dit κέλητες ou μακραὶ νέες, on donnerait à la traduction plus de vie ; je doute, pour ma part, que le procédé soit vraiment efficace, et les résultats auxquels il aboutit, heureux et de bon aloi ; moderniser à l'excès un ancien, c'est une façon de le travestir ; un faux air d'actualité confine à la mascarade.

Plus que le caractère du vocabulaire d'Hérodote et le coloris de sa langue, ce qu'un traducteur peut et doit essayer de rendre sensible à des lecteurs modernes, c'est sa phraséologie. Le style de notre auteur est appelé par Aristote[1] λέξις εἰρομένη, style « lié », par opposition au style « tressé », λέξις κατεστραμμένη. Cette désignation en exprime bien la nature.

C'est tout d'abord un style où la plus grande partie des éléments se succèdent en une seule série continue, en ligne, comme les anneaux d'une chaîne ou les mailles d'un collier, au lieu de s'entrelacer comme les brins d'une corde. Les « périodes », dans lesquelles des propositions subordonnées, ayant à leur tour des dépendances, se groupent en un tout harmonieux, selon les lois d'une hiérarchie savamment calculée, autour d'une proposition principale, sont, nous avons eu déjà l'occasion de le dire, à peu près inconnues d'Hérodote. Chez lui, dominent de beaucoup les phrases indépendantes, — ou, ce qui au point de vue de la syntaxe revient à peu près au même, les successions de phrases reliées par de

cour, des ministres et des grands-officiers, faisant, comme on peut croire, le bonheur des sujets, pendant que les princesses, les dames de la cour, accordent leurs faveurs à de jeunes seigneurs. » Larcher « modernisait » à la mode de son temps.

1. *Rhét.*, III 9, page 1409 a. L'auteur du traité Περὶ ἑρμηνείας (§ 12) appelle ce type de style, par opposition au style périodique, λέξις διῃρημένη et le définit en ces termes : ἡ εἰς κῶλα λελυμένη οὐ μάλα ἀλλήλοις συνηρτημένα. Ç'avait été, dit-il, le style d'Hécatée et, d'une façon générale, de tous les plus anciens écrivains (καὶ ὅλως ἡ ἀρχαία πᾶσα).

simples relatifs, — phrases de peu d'ampleur, que n'escortent qu'un très petit nombre de propositions subordonnées, ou qui n'ont point du tout de semblable cortège. Il est intéressant de comparer, par exemple, combien de fois une relation causale est indiquée à l'aide d'une conjonction du type de ἐπεί ὅτι ὡς ἐπειδή, combien de fois à l'aide de γάρ; les γάρ sont en immense majorité; et cela non seulement lorsque la phrase explicative suit celle qu'elle doit expliquer, mais aussi lorsqu'elle la précède, ce qui est loin d'être rare. Un devoir primordial du traducteur d'Hérodote est de conserver partout où cela est possible, au besoin en ouvrant des parenthèses, ce caractère essentiel de la λέξις εἰρομένη : la prédominance, en matière syntaxique, de la simple juxtaposition.

Ajoutons ceci : il ne faut pas vouloir marquer dans la traduction mieux qu'il n'est fait dans le texte les relations logiques des parties du discours. Il arrive souvent chez Hérodote que des rapports de toute sorte, rapports de causalité, rapports conditionnels, rapports concessifs, rapports consécutifs, demeurent inexprimés, que les propositions entre lesquelles de semblables rapports existent dans la pensée ne soient reliées par aucune conjonction expressive mais seulement par une particule des plus insignifiantes (un τε, un καί, un δέ), ou qu'elles ne le soient point du tout et que, de l'une à l'autre, il y ait asyndète; ainsi, il arrive à Hérodote d'écrire : ὥρα ἀναγκαίην ἀληθέως προκειμένην ἢ τὸν δεσπότην ἀπολλύναι ἢ αὐτὸν ὑπ' ἄλλων ἀπόλλυσθαι· αἱρέεται αὐτὸς περιεῖναι (I 11); ἄλλως μὲν οὐδαμῶς εἶχε ἅτε τῶν ὁδῶν φυλασσομένων· ὁ δὲ ἐπιτεχνᾶται τοιόνδε (I 123); οὐκ ὧν ἐθελήσεις ὑποθήκῃσι τῇσίδε χρᾶσθαι..., σὺ δὲ... μόχθον τὸν ἔχεις ζευγνὺς τὸν ποταμὸν ἄφες (I 206); ὁ δὲ ἀπαρνός ἐστι μὴ μὲν νοσέειν. οἱ δὲ οὐ συγγιγνωσκόμενοι ἀποκτείναντες κατευωχέονται (III 99); αἱ δὲ τῶν Αἰγυπτίων (κεφαλαὶ) οὕτω δὴ ἰσχυραί (εἰσι), μόγις ἂν λίθῳ παίσας διαρρήξειας (III 12). En pareils cas, ce serait trahir l'écrivain que d'être en son nom plus explicite qu'il n'est; pour le traduire fidèlement, il faut sous-entendre comme il l'a fait lui-même un « vu que » ou un « donc », un « si » ou un « alors », un « bien que », un « en sorte que ».

Un autre trait de l'élocution d'Hérodote qu'on aurait tort d'atténuer est la prudente lenteur, quelquefois la gaucherie naïve avec laquelle il passe en mainte circonstance d'un développement à un autre, ou simplement d'un moment au moment suivant d'un récit. Τῷ δὲ δυωδεκάτῳ ἔτεϊ... συνηνείχθη τι τοιόνδε γενέσθαι πρῆγμα... (I 19); καὶ ὅτε δὴ ἦν δεκαέτης ὁ παῖς, πρῆγμα ἐς αὐτὸν τοιόνδε γενόμενον ἐξέφηνέ μιν... (I 114); ποιέω δὲ ὧδε... (I 117); ὁ δὲ ἐπιτεχνᾶται τοιόνδε... (I 123); διζήμενος δ' εὕρισκε τόδε... (III 41); ὧδε δὲ γαμέει... (VI 62); de telles formules d'introduction surabondent chez notre auteur. Plus abondantes encore sont les formules de conclusion ou de récapitulation du genre de celles-ci : κατὰ μὲν τὸν πρὸς Μιλησίους τε καὶ Θρασύβουλον πόλεμον Ἀλυάττη ὧδε ἔσχε (I 22); οὕτω μὲν ταῦτα ἐπαύσθη (V 94); οὕτω μὲν δὴ τὴν τρίτην ἐσηγάγετο γυναῖκα ὁ Ἀρίστων (VI 63); οὕτω Σπαρτιῆται τὰ περὶ Κλεομένην λέγουσι (VI 83). Ces formules ne sont pas employées seulement pour conclure et récapituler un groupe de phrases précédentes. On les rencontre aussi assez souvent dans le corps d'une même phrase, servant à rappeler, à résumer, les éléments déjà énoncés de cette phrase; ainsi : εἰ δὲ ἡ στάσις ἤλλακτο τῶν ὡρέων, καὶ τοῦ οὐρανοῦ κτλ..., εἰ ταῦτα οὕτως εἶχε... (II 26) ; ἀποπεμφθέντος δὲ Ἰητραγόρεω κατ' αὐτὸ τοῦτο καὶ συλλαβόντος δόλῳ Ὀλιάτον... καὶ ἄλλους συχνούς, οὕτω δὴ ἐκ τοῦ ἐμφανέος ὁ Ἀρισταγόρης ἀπεστήκεε (V 37). Rien de plus fréquent, en particulier, que de voir, après une proposition circonstancielle, le début de la principale souligné par un adverbe ou par un groupe adverbial : οὕτω et οὕτω δή, ἐνθαῦτα et ἐνθαῦτα δή, ἐνθεῦτεν et τὸ ἐνθεῦτεν, τότε, ἐν τούτῳ, μετὰ ταῦτα, δεύτερα.

Autres habitudes de style d'Hérodote procédant du même désir de clarté et de cohésion :

— l'enchaînement de deux phrases successives par la reprise en tête de la seconde, au participe, du verbe de la première ou d'un verbe équivalent : οὗτος δὴ ὢν ὁ Κανδαύλης ἠράσθη τῆς ἑωυτοῦ γυναικός, ἐρασθεὶς δὲ ἐνόμιζε... (I 8); ἐδίζητο ἐπ' ᾧ ἂν μάλιστα τὴν ψυχὴν ἀσηθείη ἀπολομένῳ τῶν κειμηλίων, διζήμενος δ' εὕρισκε τόδε... (III 41); γυναῖκας ταύτας...

ἄφετε λούσασθαι, λουσαμένας δὲ ὀπίσω προσδέκεσθε (V 20) :

— la reprise par un participe du verbe d'une proposition circonstancielle : ἐπείτε δὲ Σπαρτιήτας ἄγων ἀπίκετο ἐπὶ ποταμὸν Ἐρασῖνον..., ἀπικόμενος ὦν ὁ Κλεομένης ἐπὶ τὸν ποταμὸν τοῦτον... (VI 76) ; ὡς προσεφέρετο πρὸς τὸν Ὀνήσιλον ὁ Ἀρτύβιος ἐπὶ τοῦ ἵππου κατήμενος, ὁ Ὀνήσιλος... παίει προσφερόμενον αὐτὸν... (V 112) ; ou, inversement, la reprise d'un participe par une proposition circonstantielle comportant le même verbe : ἀπικομένου δὲ τοῦ στρατοῦ ἐπὶ τὸν Σκάμανδρον..., ἐπὶ τοῦτον τὸν ποταμὸν ὡς ἀπίκετο Ξέρξης... (VII 43) ;

— la reprise, dans la même phrase, d'un substantif par un pronom : ...ἄνδρας ξείνους ἐόντας..., τούτους... (V 91) ; ...τοὺς δὲ Ἀκρισίου γε πατέρας..., τούτους δὲ... (VI 53) ; ...ἀπὸ δὲ Αἰνείης..., ἀπὸ ταύτης... (VII 123) ;

— la répétition du verbe principal, soit en tête de plusieurs groupes de régimes de même nature ou de nature diverse : ἔπαιζε ἐν τῇ κώμῃ ταύτῃ..., ἔπαιζε δὲ μετ' ἄλλων ἡλίκων ἐν ὁδῷ (I 114) ; αἴτεε Ἄμασιν θυγατέρα, αἴτεε δὲ ἐκ βουλῆς ἀνδρὸς Αἰγυπτίου (III 1) ; ...Βυζαντίους τε εἷλε καὶ Καλχηδονίους, εἷλε δὲ Ἄντανδρον..., εἷλε δὲ Λαμπώνιον, λαβὼν δὲ παρὰ Λεσβίων νέας εἷλε Λῆμνόν τε καὶ Ἴμβρον... (V 26) ; ...δουλεῦσαι ἐν Σάμῳ, δουλεῦσαι δὲ Πυθαγόρῃ τῷ Μνησάρχου (IV 95) ; soit après une série d'incidentes : ὁ δὲ συννήσας πυρὴν μεγάλην ἀνεβίβασε ἐπ' αὐτὴν τὸν Κροῖσον..., ἐν νόῳ ἔχων εἴτε..., εἴτε..., εἴτε... τοῦδε εἵνεκεν ἀνεβίβασε ἐπὶ τὴν πυρὴν... (I 86) ; συνέσπετο δὲ Δωριέϊ... Φίλιππος ὁ Βουτακίδεω..., ὃς..., ψευσθεὶς δὲ..., ἐκ ταύτης δὲ ὁρμώμενος συνέσπετο (V 47) ;

— la répétition d'un participe : ἐσθέμενοι τέκνα καὶ γυναῖκας καὶ ἔπιπλα πάντα, πρὸς δὲ καὶ τὰ ἀγάλματα... χωρὶς ὅ τι..., τὰ δὲ ἄλλα πάντα ἐσθέντες... (I 164) ;

— la répétition ou le rappel du sujet : ...Ἀλκμεωνίδαι..., ἐνθαῦτα οἱ Ἀλκμεωνίδαι... (V 62) ; Ξέρξην δὲ λέγεται εἰπεῖν... Ταῦτα δὲ ἔχοντα ἔλεγε..., δοκέων ὁ Ξέρξης... (VII 130).

Tout cela ne peut être rendu exactement en français. Le traducteur doit essayer du moins d'en conserver tout ce qu'il est possible d'en conserver sans tomber dans le charabia ; il ne doit pas vouloir que ses phrases marchent d'une allure plus

dégagée ni plus diverse que les phrases de son modèle ; mieux vaut, à mon avis, adopter franchement un style çà et là hésitant et embarrassé, que le retour assidu de certaines formules de certaines coupes, peut rendre par endroits monotone.

SUR LES NOTICES ET LES NOTES

En tête de chacune des sections dont le tableau d'ensemble a été donné un peu plus haut, figurera une notice. Toutes les notices servant à introduire les différentes sections ne seront pas composées, rigoureusement, sur un plan uniforme. Toutefois, je m'attacherai de préférence à présenter chaque fois quelques remarques sur la composition de la section de l'œuvre que la notice introduit, sur les rédactions qui ont pu précéder celle que nous lisons, et sur les sources où l'auteur paraît avoir puisé les renseignements dont il a fait usage.

Les notes explicatives, vu le peu de place qui leur est concédé, seront forcément brèves ; les multiples problèmes que le texte soulève, — problèmes de géographie, d'histoire, d'archéologie, — ne sauraient y être traités en détail ni même résumés ; quelques-uns tout au plus y seront signalés. D'une façon générale, ces notes ne viseront pas à faire savoir si Hérodote a eu raison ou tort de dire ce qu'il a dit, mais à préciser ce qu'il a voulu dire et, en cas de besoin, à justifier la traduction proposée. Quelques indications historiques et géographiques aideront à situer dans le temps et l'espace les événements racontés et les choses décrites.

TABLE DES MATIÈRES

I. — SUR LA VIE ET LA PERSONNALITÉ D'HÉRODOTE.

II. — SUR L'ÉTABLISSEMENT DU TEXTE D'HÉRODOTE ET SUR LA PRÉSENTE ÉDITION.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT (11-1932).